Association pour l'Histoire
de la Protection de la Nature
et de l'Environnement

Protection de la nature et de l'environnement

Aperçu des fonds d'archives privées conservées chez les acteurs privés et associations XXe-XXIe siècles

par Patrick Cavalié
archiviste, membre de l'AHPNE

Guide des sources
03/01/26

Paris
2026

WWW.AHPNE.FR

Historique des versions

Version	Date	Commentaires
1	01/12/25	1ère version
2	03/01/26	Mise à jour des index

Suivi par

Patrick CAVALIE - AHPNE
Tél. : 06 80 66 65 03
e-mail: cavaliepatrick@gmail.com

Rédacteur

Patrick Cavalié

Sites Internet

http://ahpne.fr
https://ressources.histoire-environnement.org/Ressources

Sommaire

Remerciements....7
Avant-propos....8
Introduction....11
Archives d'acteurs privés et d'associations de protection de la nature et de l'environnement....12
Acteurs privés....13
Cher....14
Thyrion Jean-Pierre, président d'association....14
Finistère....19
Beaugé Henri, haut fonctionnaire....19
Beaulieu François de, secrétaire général de fédération....22
David Michel, administrateur d'association....24
Laurent Pierre, président d'association....26
Le Démézet Maurice, scientifique....29
Le Gal Yves, président d'association....32
Malengreau Daniel, président d'association....34
Rousseau Henri (Association de Keremma)....37
Indre-et-Loire....40
Durand Michel, scientifique....40
Loir-et-Cher....44
Mansion Dominique, membre fondateur d'association....44
Seine-Maritime....52
Bessineton Christophe, haut fonctionnaire....52
Associations de protection de la nature et de l'environnement....54
Bouches-du-Rhône....55
Réserve naturelle nationale de la Camargue....55
Calvados....64
Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature en Basse-Normandie....64
Cher....67
Amis de la nature – section Berry....67
Chauve qui peut....72
Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire antenne Cher/Indre....78
Ligue pour la protection des oiseaux – Groupe du Cher....83
Nature 18....87
Société française pour l'étude et la protection des mammifères....94
Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay....100
Eure-et-Loir....105
Association vie environnement respect nature....105
Blaise vallée durable....111
Comité de défense du quartier des Moulins Neufs....116
Eure-et-Loir nature....122
Fédération environnement Eure-et-Loir....129
La Presle....133
Union fédérale des consommateurs – Que Choisir – d'Eure & Loir....137
Finistère....143
Abers nature....143

Agir ensemble pour Combrit Sainte-Marine....146
Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Elorn....149
Association de Langazel....153
Association pour la découverte du monde sous-marin....157
Association pour la protection des dunes de Porspoder....160
Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont-l'Abbé et de ses environs....163
Association pour la sauvegarde du pays fouesnantais....166
Beva e bro Daoulas....169
Bretagne Vivante - Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne....171
Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez....181
Défense de l'environnement bigouden....185
Eau et rivières de Bretagne....188
Forum Centre-Bretagne environnement....193
Les amis des chemins de ronde du Finistère....196
Indre....199
Association Brenne – Pays d'Azay....199
Indre nature....205
Indre-et-Loire....215
Association pour la qualité de la vie dans l'agglomération tourangelle…215
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Touraine - Val de Loire....221
Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine Centre-Val de Loire....229
Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher....239
Loir-et-Cher....244
Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement 244
Ecol'eau....250
Les Amis des sources....253
Perche nature....257
Maison botanique - Atelier vivant de Boursay....263
Sologne nature environnement....269
Loiret....280
Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire....280
Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études....289
France nature environnement Centre Val-de-Loire....292
Loiret nature environnement....303
Mardiéval....313
Bas-Rhin....320
Alsace nature....320
Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace....323
Seine-Maritime....329
Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie....329
....331

Aquacaux....332
Association Brayonne dynamique....335
Association culture et loisirs....339
Association de l'industrie et du commerce pour l'environnement normand 342
Association de préservation du Clos-Masure du Gourvaudon....346
Association entomologique et invertébriste de Haute-Normandie....348
Association pour la protection de l'environnement de Saint-Aubin et Cléon 351
Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'eau....353
Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs 355
Association pour le maintien d'une agriculture paysanne de Haute-Normandie....358
Association régionale pour l'étude et l'amélioration des sols....361
Club connaître et protéger la nature « La Sittelle »....366
Collectif STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs....369
Confédération A29....371
Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie....373
Estran, cité de la mer....376
Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique....380
Groupement d'intérêt public Seine-Aval....385
Haute-Normandie nature environnement....389
Mouvement de protection, intervention et droit aux animaux sans frontières 392
Priorité nature....394
Réseau GRANDDE développement durable en entreprises....396
Société amicale pour la bicyclette en Normandie de l'agglo de Rouen…399
Société des amis des sciences naturelles et du muséum de Rouen....402
Société linnéenne de la Seine-Maritime....406
Terre-Mer-Forêt....409
Vent de colère sur le plateau du Petit-Caux....411
Var....413
Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures....413
Annexes....416
Cartographie des guides des sources régionaux et thématiques....416
Liste des sigles....417
Index des institutions et associations....421
Index matière....427
Index des types de document et support....430
Géolocalisation des fonds d'archives privées....434
Sites Internet....435

Remerciements

L'AHPNE adresse ses remerciements aux Archives départementales du Finistère et de Seine-Maritime, premiers départements inventoriés ainsi qu'aux archivistes Angéline Moulin et Julien de Gand et les Archives départementales du Finistère pour leurs contributions aux inventaires.

Elle remercie également les Archives départementales du Cher, d'Eure-et-Loir, d'Indre, d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret pour leur rôle de facilitatrices et leur participation , ainsi que la Conseil régional du Centre-Val de Loire et France nature environnement pour le financement de l'inventaire en région Centre.

Ces campagnes d'inventaires ont pu être réalisés grâce à la subvention du ministère de la tranisition écologique pour le Finistère.

En ce qui concerne la Seine-Maritime les Archives départementales on recruté une personne du service civique.

Enfin l'AHPNE remercie les personnalités et associations ayant accepté la réalisation de l'inventaire et de la description de leurs archives ?

Grâce à cette synergie, près de **18 000 dossiers** ont été inventoriés. Le stockage des archives essentiellement bureautiques et photographiques renseignées sur ordinateur personnel ou réseau est de **5 To**. Ce qui correspond à

- **77 inventaires d'archives d'associations**
- et **12 inventaires d'archives d'acteurs privés**

Avant-propos

Archives publiques

C'est conformément à l'article 213-1 à 3 du Code du Patrimoine qui régit les délais de communicabilité des documents et dans le respect de celui-ci que les archivistes de la mission des archives au sein du ministère de la transition écologique et solidaire œuvrent à la préservation de l'écrit du patrimoine naturel du territoire. De même, les Archives départementales contrôlent et collectent la production des archives émanant des services déconcentrés de l'État.

Archives privées

Si l'on excepte l'actuelle Société nationale de protection de la nature (SNPN) qui est l'héritière de la Société Impériale zoologique d'acclimatation fondée en 1854, la Société pour la protection des paysages de France et de l'esthétique de la France (SPPEF), fondée en 1901 et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) fondée en 1912, la plupart des associations de protection de la nature et de l'environnement sont apparues à partir de la fin des années 1950 en France telle la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB) ou l'Association pour la prévention de la Pollution de l'air (APPA) créées en 1958. C'est surtout dans les deux décennies suivantes qu'elles se multiplièrent dans les différentes régions françaises.

Certaines associations, généralistes, œuvrent dans tous les domaines de la protection de l'environnement, à l'échelle régionale ou départementale. D'autres sont plus spécialisées et se concentrent sur un territoire et/ou un sujet spécifique. Leurs modes d'actions sont multiples : leurs militants informent les citoyens, rencontrent les élus et les décideurs, mènent des actions de terrain (nettoyage de site, inventaires naturalistes…), forment les bénévoles, gèrent des espaces protégés ou encore participent aux débats et aux consultations publics.

La sauvegarde et la valorisation des archives d'acteurs privés de la protection de la nature et de l'environnement en vue, notamment, de leur exploitation par les historiens et les chercheurs est une des motivations de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE). Outre les archives publiques dont la conservation est assurée par les Archives nationales et départementales, il existe une multitude de documents et fonds d'archives environnementales chez des particuliers et des associations qui sont ni classées ni répertoriées et ne sont donc généralement pas connues et sont donc, de ce fait, peu disponibles.

En conséquence, l'AHPNE s'est fixée, entre autres objectifs, celui de favoriser le rassemblement, le classement et la conservation de tout document utile à la connaissance de cette histoire.

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Suite à une enquête réalisée en 2010 auprès des associations membres du réseau France nature environnement, l'AHPNE a constaté la situation suivante :

- L'existence de plusieurs milliers d'associations de protection de nature sur le territoire
- Le faible niveau de classement, de conservation (dans de bonnes conditions) et de valorisation des archives associatives
- Le peu de Versements de ces archives aux Archives nationales et départementales
- La difficulté d'accès à ces archives par méconnaissance de leur existence

Pour les associations, une double question se pose à propos de leurs fonds d'archives : celle de leur conservation physique au moment du renouvellement des générations des dirigeants et des personnels et au gré des déménagements, et celle de la transmission d'une mémoire collective à leurs membres, à leur personnel et aux administrateurs qui fait souvent défaut

Parallèlement à ce constat, l'AHPNE avait relevé le contexte d'un faible nombre de recherches, de travaux et d'enseignements universitaires dans le domaine de la protection de l'environnement en France, mobilisant donc peu les sources archivistiques.

Afin de répondre à ces deux attentes l'AHPNE s'est lancée dans la rédaction d'inventaires d'archives, d'abord à titre expérimental dans les départements du Finistère et de Seine-Maritime puis, en 2018, en réalisant l'inventaire pour les six départements de la région Centre-Val de Loire[1]

L'AHPNE a réalisé ces inventaires d'archives depuis 2011 en partenariat avec les Archives nationales, les Archives départementales du Finistère, et de la Région Centre Val-de-Loire (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret) et les associations concernées.

Les archives départementales de la Seine-Maritime ont réalisé elles-mêmes l'inventaire des associations du département.

Les inventaires ont pu être réalisés grâce au financement

- du ministère de la transition écologique et solidaire (direction de l'eau et de la biodiversité) pour le Finistère,

- du Conseil régional du Centre-Val de Loire et de France nature environnement pour cette région.

Ce guide des sources a le mérite de présenter pour la première fois une synthèse des fonds d'archives publiques et privées versés aux Archives nationales et départementales.

Il présente de nombreux intérêts à la fois pour la mémoire des services d'administration centrale et les services déconcentrés de nos ministères mais il saura être également un

1 *L'ensemble des inventaires sont consultables sur les sites Internet*
- *https://ressources.histoire-environnement.org/Ressources*
- *http://www.archives.developpement-durable.gouv.fr/*

instrument précieux utiles à nos concitoyens et associations intéressés par cette thématique.

Ce guide est à la fois un outil au service d'une mémoire pour l'action, parce qu'une société amnésique ne peut évoluer convenablement ; il constitue également une mémoire pour l'histoire menacée trop souvent par la négligence, ou au contraire l'appropriation de documents qui échappent aussi au patrimoine collectif.

Tels sont les enjeux de ce guide.

Hélène Zettel
Cheffe de la mission des archives et de la gestion de l'information électronique

Patrick Février
Président de l'AHPNE

Introduction

Pour la 1ère fois, un instrument de recherche présente des sources d'archives privées conservées dans les associations ou chez les particuliers.

Ce guide est à la fois un outil au service d'une mémoire pour l'action, parce qu'une société amnésique ne peut évoluer convenablement.

Il constitue également une mémoire pour l'histoire menacée trop souvent par la négligence, ou au contraire l'appropriation de documents qui échappent aussi au patrimoine collectif.

Tels sont les enjeux de ce guide.

Archives d'acteurs privés et d'associations de protection de la nature et de l'environnement conservées dans les associations ou chez les particuliers

Patrick Cavalié
archiviste

Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

Acteurs privés

Cher

Thyrion Jean-Pierre, président d'association

1. Zone d'identification
1.1. Type d'entité
Personnalité.

1.2. Forme autorisée du nom
Jean-Pierre Thyrion

1.3. Autres formes du nom
2. Zone de la description
2.1. Dates d'existence
1947 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Avant d'être une personnalité connue et reconnue dans la protection de la nature et de l'environnement dans le département du Cher, Jean-Pierre Thyrion est d'abord un passionné d'aéronautique.

Ainsi à l'âge 16 ans, il obtient son brevet de pilote d'avion privé (Private *Pilot* Licence - PPL). Jean-Pierre Thyrion s'est ensuite naturellement dirigé vers une carrière professionnelle dans l'aéronautique. Il a commencé sa vie professionnelle dans l'évaluation des matériels aéronautiques et de leur certification à la *Direction technique des constructions* aéronautiques (DCTA) en Île-de-France.

En 1980, Jean-Pierre Thyrion a l'opportunité de travailler à Bourges pour le compte de l'État au sein du SIAR (Service industriel de l'armement), avec pour mission de surveiller les productions aéronautiques auprès de l'Aérospatiale en s'assurant « de la qualité des produits, de gérer les modifications, de contrôler le suivi financier des marchés et contrats, et de vérifier la satisfaction client »[2].

Cette évolution dans sa vie professionnelle lui permet de s'installer à Pigny, dans la campagne environnante de Bourges en raison de sa passion pour la nature. Sa vision idyllique du milieu rural est alors confrontée à un environnement en pleine mutation dans un contexte des premiers remembrements et du développement d'une agriculture productiviste et destructrice des milieux naturels. Passionné par la nature, Jean-Pierre Thyrion cherche alors à s'impliquer en tant que militant dans l'écologie.

Dès 1982, il adhère à la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature et de l'environnement du Cher (SEPANEC). Son entrée dans l'association coïncide avec le contexte des pré-études pour le projet de barrage de Chambonchard contre lequel Jean-Pierre Thyrion milite activement au sein de la SEPANEC et de Loire-Vivante. Il participe ainsi à des occupations, des marches et à diverses actions en faveur de l'annulation de ce projet, définitivement abandonné en 1999. Jean-Pierre Thyrion devient alors très

2 *Extrait de l'article « Mémoire vive. Jean-Pierre Thyrion : un homme de passions » rédigé par Bernard Rousseau et Gilles Pineau.*

rapidement un des bénévoles les plus actifs de la SEPANEC, laquelle changera de nom en 1988 pour devenir Nature 18. Il entre ainsi au Conseil d'administration dès la décennie 1980, puis obtient successivement les mandats de président (vers 2012 – 2016) et de vice-président (vers 2016 à aujourd'hui).

Dans le cadre de ses activités militantes au service de l'environnement, Jean-Pierre Thyrion rejoint également l'Association de veille environnementale du Cher (AVEC), dont il est actuellement le Vice-Président. Cette association, présidée par Willy Beteau, est notamment très active sur les sujets des farines animales et des épandages des boues d'Achères dans le département du Cher.

Jean-Pierre Thyrion milite principalement contre l'agriculture productiviste (lutte contre les produits phytosanitaires et contre les brûlages de pailles, de haies et de champs) en réalisant notamment des enquêtes de terrain ou en écrivant des articles militants avec un ami journaliste au Berry Républicain, Laurent Courtet. Il défend également la préservation et la plantation des haies qui constituent notamment un abri naturel pour les oiseaux et la faune. Jean-Pierre Thyrion promeut ainsi leur plantation par la transmission de son savoir, par ses conseils sur l'application de la méthode Soltner, par des actions de valorisation et par des initiatives telles que la création du programme « Plantons-le-décor »[3].

2.3. Lieu
Pigny (Cher)

2.4. Statuts juridiques
Droit privé.

2.5. Fonctions et activités

Carrière professionnelle dans l'aéronautique.

- Engagement dans les associations de protection de la nature :

- Vice-président de Nature 18 (anciennement SEPANEC) et ancien Président,

- Vice-président de l'Association de veille environnementale du Cher (AVEC),

- Ancien adhérent au FIR (fonds d'intervention des rapaces),

- Militant à titre individuel.

- Divers **:**

- Photographe amateur,

- Adhérent à la Société pomologique du Berry (Indre), fondée par Jacques Aubourg,

- Rédaction d'articles humoristiques et pamphlets sous le pseudonyme « Alain Broglio » dans le blog de Jean-Pierre Gilbert « La Borne / Gilblog » (http://www.gilblog.fr/).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

3 *Le programme « Plantons-le-décor » a été créé dans le but d'aider et de sensibiliser les particuliers et/ou les collectivités à la plantation de haies selon la méthode Soltner. Depuis sa création, 7000 à 1000 arbres ont été plantés grâce au concours de Jean-Pierre Thyrion et de Nature 18. Ce programme a été depuis repris par les « Pays » de Bourges et de Vierzon.*

Monde associatif de la protection de la nature et de l'environnement, dont :

- SEPANEC – Nature 18 (Vice-Président, ancien Président).
- Association de veille environnementale du Cher (AVEC) (vice-président).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité
Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions
ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution
Octobre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)
Français.

4.8. Sources
Jean-Pierre Thyrion

Présentation du contenu conservé par Jean-Pierre Thyrion :

Correspondance :

Courriers relatifs aux activités de protection de l'environnement de Jean-Pierre Thyrion (dont relatives à ses fonctions au sein de la SEPANEC - Nature 18).

Activités :

Dossier « la Haie – SEPANEC » (vers 1983 - 85) (un classeur). - Pédagogie et techniques de plantation (avec fiches rédigées par Jean-Pierre Thyrion) ; photographies relatives au remembrement de Lizy-Pigny ; plantations de haies : campagnes du milieu de la décennie 1980, photographies, coupures de presse ;

Opération « plantons le décor » : dossier relai avec le Pays de Bourges (vers 2001-2003) ;

Fonds relatif aux haies : écrits et revue de presse sur la haie champêtre, modèle personnel d'une plantation en terrain argilocalcaire chez Jean-Pierre Thyrion ;

Dossiers des litiges et contentieux (décennie 1980 - 2016) : décharges sauvages, plantations de haies ;

Dossier de pétition contre le brulage de pailles (avec réserve) (1986) ;

Dossier de sauvegarde du site du Patouillet à la Chapelle Saint-Ursin (1980-1985) ;

Notes de travail, ébauches d'articles, conseils et réflexions (pièces manuscrites).

Documentation :

Articles de presse : sur Jean-Pierre Thyrion, tribune faune-flore de Nature 18 dans le journal le Berry Répulicain), sur l'environnement principalement dans le département du Cher ;

Documentation personnelle (0,30 ml) (nucléaire, busard, OGM, remembrement, haie).

Identification du fonds et conditions d'accès

Dates extrêmes
1994 - 2018

Métrage linéaire conservé
0,50 ml environ

Stockage bureautique conservé

Volume total de 461 Mo. Décennies 2000 – 2010.

Les archives numériques sont conservées sur disque dur. Dans leur dossier originel, ces archives ne suivent aucun plan de classement et ne bénéficient d'aucun nommage particulier. Ce travail de nommage et de classement a été par la suite réalisé à l'aide de la copie des fichiers donnée par Jean-Pierre Thyrion à l'AHPNE.

Le fonds se compose désormais de la manière suivante :

- Activités **:**

Défendre. - Enquêtes personnelles de Jean-Pierre Thyrion ou en relation avec son engagement au sein de Nature 18 : décharges sauvages (dont enquête de 2014 relative à une décharge sauvage sise sur les communes de Vierzon et Foëcy avec le courrier à la Ministre de l'Environnement, Ségolène Royal), pesticides et produits phytosanitaires (dont enquête relative à un épandage massif de désherbant entraînant la destruction de prairies humides et haies à Achères), dossiers divers (dont unité de désamiantage à Vierzon, Installation de stockage de déchets non dangereux de Saint Palais).

Sensibiliser. - Opération « Zéro Pesticide » ; Programme « Plantons le décor » ; documents de sensibilisation relatifs à la haie champêtre ; reportage relatifs aux conférences de la COP 21 organisées par Nature 18.

Articles écrits par Jean-Pierre Thyrion.

- Documentation **:**

Bulletin de nature 18 « Le traine-buissons » (2014-2016).

Coupures de presse.

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les archives sont classées par dossier selon les activités ou les thèmes abordés. Elles disposent pour la plupart d'entre elles d'un conditionnement adapté (boite, classeur), mais les différents dossiers ne sont pas toujours séparés par des chemises.

L'ensemble des archives est en très bon état et se trouve dans un environnement sain.

Localisation physique
Pigny

Modalités d'accès
Sur demande :

Téléphone : 02 48 69 41 56

Courriel : jp.thyrion@orange

Finistère

Beaugé Henri, haut fonctionnaire

1. Identification
1.1 Type d'entité
Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom
Henri Beaugé
1.3 Autres formes du nom

2. Zone de la description
2.1 Dates d'existence
1920 - ….
2.2 Histoire
2.3 Lieux
Parc naturel régional d'Armorique au Faou.
2.4 Statut juridique
2.5 Fonctions et activités

Originaire de Brest, Henri Beaugé répond à 19 ans à l'Appel du Général de Gaulle et décide de rallier Londres. Il entre alors à l'École des élèves officiers de la France Libre à Camberley, mettant fin à ses études à l'École nationale des Arts et métiers. Compagnon de la Libération, il est promu Lieutenant en 1945, puis officier des Affaires indigènes au Maroc et au Sahara, et directeur du centre pétrolier d'*Hassi Messaoud* de 1960 à 1963.

Il entre ensuite en poste à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). En 1964, Olivier Guichard, alors ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire, le nomme « chargé de mission » pour la création des premiers parcs naturels régionaux. Après avoir créé un « poumon vert » pour la région de Lille, Henri Beaugé s'attaque à la création des parcs de Toulouse, de Camargue, puis d'Armorique. C'est dans sa terre natale qu'il mettra au point le premier Parc naturel régional à vocation rurale, dont il sera le directeur de 1967 à 1972.

Il a entre-temps quitté l'armée en 1965 avec le grade de lieutenant-colonel de réserve. Il est ensuite l'artisan de la renaissance des centres culturels d'Arc-et-Sénans (Doubs) de 1972 à 1975, et de l'Ancienne abbaye royale de Fontevraud (Maine-et-Loire) dont il prend la direction à partir de 1976 et jusqu'à sa retraite en 1980.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Mai 2011

4.7 Langues et écritures

Français
4.8 Sources

Rosemarie Lucas, *Parcs naturels régionaux et écomusées en France, un demi-siècle d'histoire commune. L'expérience du parc d'Armorique (1957-1997)*, thèse, Université Rennes 2 Haute Bretagne, 2010.

Fonds "Henri Beaugé".

Parcs naturels régionaux (PNR) de France et Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) : mise en place des parcs, documents relatifs au voyage d'étude en Europe, aux États-Unis et au Japon (1959-1967), session de formation des directeurs de PNR, articles d'Henri Beaugé (1965-1989), documents préliminaires et actes des journées nationales d'études sur les parcs naturels régionaux (1966), études du Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons (CELIB) et de la DATAR (1966-1968), publications et documentations... (1959-1989).

Documents iconographiques : photographies des différents sites du PNRA, photographies prises lors du voyage d'étude sur les parcs naturels étrangers (États-Unis, Japon, Belgique, Allemagne) (1959-1989).

1959-1989

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 1,00 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé au siège du Parc naturel régional d'Armorique, au Faou.

Origine
Beaugé, Henri

Accroissements
Le fonds est clos.

Conditions d'accès

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

Communication soumise à l'autorisation préalable de la direction du parcs naturel régional d'Armorique (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr.

Bibliographie

Rosemarie Lucas, "Parcs naturels régionaux et écomusées en France, un demi-siècle d'histoire commune. L'expérience du parc d'Armorique (1957-1997)", thèse, Université Rennes 2 Haute Bretagne, 2010.

Beaulieu François de, secrétaire général de fédération

1. Zone d'identification

1.1 Type d'entité
Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom
François de Beaulieu
1.3 Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence
1947 - ….
2.2 Histoire
2.3 Lieux
Domicile privé
Morlaix
2.4 Statut juridique
2.5 Fonctions et activités

François de Beaulieu a été secrétaire général de Bretagne Vivante-SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) de 1998 à 2002, au sein d'une direction collégiale qui se met en place à ce moment.

Il est enseignant de français retraité. Il exerce également le métier d'écrivain. A ce titre, il a publié aux éditions du *Chasse Marée* et d'*Ar Men*, un certain nombre d'ouvrages sur la faune, la flore et la nature en Bretagne.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Avril 2011

4.7 Langues et écritures

Français
4.8 Sources

Maurice Le Démézet, Bruno Maresca, *La protection de la nature en Bretagne – La SEPNB (1953-2003)*, Presses Universitaires de Rennes, 2003

Fonds "François de Beaulieu".

Bretagne Vivante-SEPNB : documents sur la gestion de l'association, les réserves naturelles, documents sur le mouvement antinucléaire, correspondance... (1973-2010).

Archives d'Édouard Lebeurier : botanique, ornithologie, correspondance avec d'autres naturalistes sur des thèmes ornithologiques, vingt classeurs d'observations ornithologiques... (1907-1987).

1907-2010

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 3,50 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé chez François de Beaulieu.

Origine

Beaulieu, François de

Accroissements
Le fonds est clos.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (adresse électronique : francois.de-beaulieu@yahoo.fr)

David Michel, administrateur d'association

1. Identification

1.1 Type d'entité
Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom
Michel David
1.3 Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence
1944 - ….
2.2 Histoire
2.3 Lieux
Domicile privé
Crozon
2.4 Statut juridique
2.5 Fonctions et activités

Michel David est retraité de l'enseignement.

En 1965, il devient membre de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB). Au sein de cette association, Michel David est le responsable de la section locale de la Presqu'île de Crozon.

Au début des années 1980, il devient également membre de la Société pour la protection des paysages de France et de l'esthétique de la France (SPPEF).

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées
3.2 Type de la relation
3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité
4.3 Règle ou convention
ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration
4.5 Niveau de détail
4.6 Dates de création
Avril 2011

4.7 Langues et écritures
Français
4.8 Sources
Informations transmises par Michel David.

Fonds "Michel David".

Revue de presse sur le Finistère et la Presqu'île de Crozon **:** extraction du sable, algues vertes, environnement, protection du littoral, faune et flore, pollution marine, aménagement du littoral, aquaculture, urbanisme et patrimoine, sites classés et grands sites, tourisme, dunes, camping sauvage, Bretagne Vivante-SEPNB... (1980-2000).

Documentation **:** "Sites et Monuments" (revue trimestrielle, à partir de 1980), "Combat nature" (revue des associations écologiques et de défense de l'environnement, 1984-1993), "Bretagne Vivante" (à partir de 2000), "Penn ar Bed" (à partir de 1957), "Oxygène Bretagne" (collection complète, 1979-1985).

Documents iconographiques **:** 5 affiches Bretagne Vivante-SEPNB.

1957-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 2,15 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé chez le propriétaire.

Origine
David, Michel

Accroissements
Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr).

Laurent Pierre, président d'association

1. Identification
1.1 Type d'entité
Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom
Pierre Laurent
1.3 Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1904 – 2002

2.2 Histoire

2.3 Lieux

Fonds « Pierre Laurent »

Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC), Université de Bretagne Occidentale, Brest.

2.4 Statut juridique

2.5 Fonctions et activités

Pierre Laurent a appris la langue bretonne à quinze ans. Il entre à l'École polytechnique en 1922.

De 1947 à 1956 il est président de Ker Vreiz, le foyer culturel breton de Paris.

Jusqu'en 1973 il est vice-président de l'Union fédéraliste des communautés ethniques en Europe.

Puis élu président de l'Union régionale bretonne de l'environnement (URBE), il entre à ce titre au Comité économique et social régional. Il a notamment participé à l'élaboration de la Charte culturelle bretonne et à la mise en place de l'Institut culturel de Bretagne.

Il est décoré de l'ordre de l'Hermine en 1991.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées
3.2 Type de la relation
3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Avril 2011

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

Fonds "Pierre Laurent".

Journées régionales de l'environnement, Pontivy, mars 1972 **:** réunion des conseillers généraux de Bretagne sur le thème de l'environnement, rapports préparatoires sur les ressources naturelles, l'urbanisme, les constructions en zone littorale et la protection de l'environnement, enquête auprès de touristes, discours d'ouverture, rapports présentés, programme, note d'information, liste des invités, motion adoptée au terme des journées (1971-1972).

Union régionale bretonne de l'environnement **-** URBE **:** correspondance, articles de presse, notes, motion adoptée en assemblée générale (1974), les assises permanentes de l'environnement en Bretagne (fiche d'information, correspondance au sujet des états régionaux de l'environnement, bilan trois ans après les états régionaux de l'environnement), la lettre de l'URBE, espace pour demain... (1972-1986).

Projet de centrale nucléaire à Plogoff **:** correspondance, études, rapports, notes, articles de presse, conseil économique et social régional... (1975-1981).
Amoco Cadiz : correspondance, études, rapports, articles de presse... (1978-1979).

Documentation **:** collection de périodiques.
1971-1986

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 2,65 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé au Centre de recherche bretonne et celtique à l'Université de Brest.

Origine

Laurent, Pierre

Accroissements

Le fonds est clos.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable du détenteur du fonds. La demande doit être motivée par un travail de recherche ou de valorisation. Elle doit être adressée à Philippe Jarnoux, directeur du Centre de recherche bretonne et celtique, 20 rue Duquesne, 29200 Brest (philippe.jarnoux@univ-brest.fr.

Le Démézet Maurice, scientifique

1. Identification
1.1 Type d'entité
Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom
Maurice Le Démézet
1.3 Autres formes du nom
2. Zone de la description
2.1 Dates d'existence
1942 - ….
2.2 Histoire
2.3 Lieux
Domicile privé
Brest
2.4 Statut juridique
2.5 Fonctions et activités

Maurice Le Démézet a été professeur d'Université au laboratoire de géoarchitecture de l'université de Brest.

Il a été secrétaire général de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) de 1973 à 1981, puis président de 1987 à 1990.

Il a participé à la création de la réserve biosphère en tant que président du comité scientifique (SEPNB), en lien avec le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA) qui est gestionnaire de cette réserve.

En 1975, Maurice Le Démézet participe également à la mise en place du et siège au conseil d'administration de 1976 à 2003.

A la fin des années 1990, il est responsable national de la zone atlantique au sein du programme Natura 2000.

2.6 Textes de référence
2.7 Organisation interne
3. Relations
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées
3.2 Type de la relation
3.3 Description de la relation
4. Contrôle
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement
4.3 Règle ou convention
ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration
4.5 Niveau de détail
4.6 Dates de création
Mars 2011
4.7 Langues et écritures

Français
4.8 Sources
Maurice Le Démézet, Bruno Maresca, *La protection de la nature en Bretagne – La SEPNB (1953-2003)*, Presses universitaires de Rennes, 2003

Fonds "Maurice Le Démézet".

Dossiers de l'activité : Bretagne Vivante-Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne-SEPNB (compte-rendu de conseil d'administration et de réunion de bureau, dossiers sur la chasse, les zones humides, la biosphère et le conservatoire botanique de Brest (études, correspondance), contrat bureau étude, commission tourisme nature, 1974-1990), le Parc marin d'Iroise (études préalables, rapports, correspondance, 1982-2000), la station ornithologique d'Ouessant (études préalables, courriers de Michel-Hervé Julien, 1957-1980), la protection des zones humides littorales à la suite de l'Amoco Cadiz (fiches individuelles de rénovation du littoral site par site dans le Finistère et les Côtes-d'Armor, 1978-1980), les archives de la publication de son livre sur la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (documents de travail, articles de presse, iconographie, documents originaux, 1960-2003).

Revue de presse sur Bretagne Vivante-SEPNB, le Parc marin d'Iroise (1981-2000).

Documentation : le schéma d'aptitude et d'utilisation de la mer - SAUM (études, version définitive, arrêtés officiels, 1974-1981), le livre blanc de l'environnement (rapport des Etat régionaux de l'environnement, 1982), le Schéma d'aménagement du littoral breton et des îles - SALBI (schéma provisoire, version définitive, 1975-1976), les cahiers et les annales des ateliers du conservatoire du littoral (1990-1998), Man and Biosphere (études de l'UNESCO, 1987-1989), Amoco-Cadiz (rapport de recherches, études, publications, 1978-1980), le milieu dunaire, l'énergie, le nucléaire, l'agriculture bretonne et le littoral (études et publications, 1970- 2000), la collection complète "Penn ar Bed" de Bretagne Vivante-SEPNB (à partir de 1953), la collection complète d'"Oxygène Bretagne" (1979-1985)

Documents iconographiques : vingt affiches sur Bretagne Vivante-SEPNB et sur l'écologie (1960-2000), 200 diapositives et photographies de Man and Biosphère et sur Ouessant (1987-1995).

Enregistrements audio analogiques : trois cassettes audio de Man and Biosphère (1987-1995).

1953-2010

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 8,50 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé chez Maurice Le Démézet.

Origine

Le Démézet, Maurice

Informations sur l'évaluation

Le fonds est clos.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (adresse électronique maurice.ledemezet@wanadoo.fr)

Le Gal Yves, président d'association

1. Identification

1.1 Type d'entité

Personnalité

1.2 Forme autorisée du nom

Yves Le Gal

1.3 Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1939 - ….

2.2 Histoire

2.3 Lieux

Domicile privé

Concarneau

2.4 Statut juridique

2.5 Fonctions et activités

Yves Le Gal a été directeur de 1968 à 2005 de la station de biologie marine du Musée national d'histoire naturelle à Concarneau et du Collège de France

Il a également été président de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) de 1976 à 1978. Militant anti-nucléaire, partisan d'une approche globale des problèmes d'environnement, Yves Le Gal va donner une impulsion décisive au changement de la SEPNB, qui devient alors un contre pouvoir effectif.

De 1978 à 1985, il devient le directeur-rédacteur d'Oxygène Bretagne, une revue mensuelle d'écologie militante éditée par un collectif d'associations dont la SEPNB.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

4.7 Langues et écritures

4.8 Sources

Informations transmises par Yves Le Gal.

Maurice Le Démézet, Bruno Maresca, *La protection de la nature en Bretagne – La SEPNB (1953-2003)*, Presses universitaires de Rennes, 2003

Fonds "Yves Le Gal".

Collection complète d'"Oxygène Bretagne", mensuel écologique breton (le nucléaire, Plogoff, l'alimentation, les nouvelles énergies, l'eau, l'agriculture, le remembrement.., 1979-1985).

Documents préparatoires **:** originaux d'illustrations de Nono, Iffic, Goutal, photographies, pré-maquette, documentation (1979-1985).

1979-1985

Genre/Caractéristiques physiques :
Métrage linéaire : 0,40 ml
Localisation physique : Le fonds est conservé chez Yves Le Gal.
Origine
Le Gal, Yves
Accroissements
Le fonds est clos
Conditions d'accès
Communication sur autorisation préalable (adresse électronique : y.legal@orange.fr)

Malengreau Daniel, président d'association

1. Identification

1.1 Type d'entité

Personnalité

1.2 Forme autorisée du nom

Daniel Malengreau

1.3 Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1949 - ….

2.2 Histoire

2.3 Lieux

Domicile privé

Plougastel – Daoulas

2.4 Statut juridique

2.5 Fonctions et activités

Daniel Malengreau adhère en 1971 à Bretagne Vivante – SEPNB. Dès 1975, il collabore comme bénévole à la préparation du rapport de Jean-Yves Lesouëf sur le projet de création d'un centre international de conservation des plantes sauvages, à Brest, rédigé à la demande du ministère de l'environnement.

De 1976 à 1987, il est chargé d'études à la (SEPNB), chargé de la mise en place et de la gestion du Conservatoire botanique national de Brest, premier établissement entièrement consacré à la conservation de la flore menacée créé en France et dans le monde.

Puis de 1987 à 2004, il devient le directeur du Syndicat Mixte chargé de la gestion du Conservatoire botanique national de Brest

Daniel Malengreau monte le projet de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux et en devient le premier président de 2000 à 2004. Puis de 2004 à 2009, il en est le directeur. Daniel Malengreau a fortement œuvré à la structuration du réseau des conservatoires botaniques nationaux (CBN). Son action professionnelle s'achève avec la reconnaissance législative des CBN dans les lois « Grenelle » et avec la mise en place d'une équipe scientifique et technique[4] chargée de l'expertise nationale dans le domaine de la flore et des habitats naturels.

Daniel Malengreau est actuellement le directeur intérimaire bénévole de Bretagne Vivante – SEPNB, après avoir été administrateur à plusieurs reprises.

4 http://www.tela-botanica.org/actu/article3146.html

2.6 Textes de référence
2.7 Organisation interne

3. Relations
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées
3.2 Type de la relation
3.3 Description de la relation

4. Contrôle
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité
Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)
4.3 Règle ou convention
ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration
4.5 Niveau de détail
4.6 Dates de création
Mars 2011
4.7 Langues et écritures
Français
4.8 Sources
Informations transmises par Daniel Malengreau.

Fonds "Daniel Malengreau".

Création du Conservatoire botanique national de Brest : échanges préliminaires, correspondance entre la SEPNB, Lesouëf et la mairie de Brest, documents manuscrits, cartes... (1972-1975).

Création d'Océanopolis : Création correspondance et documents de lancement de l'association pour la création d'un aquarium muséum à Brest et de l'association pour la maison de la mer (1980-1990).

Création de la Fédération des conservatoires botaniques nationaux: statuts, correspondance, rapports... (1998-2001).

Archives électroniques : Fédération des conservatoires botaniques nationaux (compte-rendu de réunion et de conseil d'administration, mails.., 2000-2011).

Documentation : collection complète "Penn ar Bed" de Bretagne Vivante-SEPNB (à partir de 1953).

Documents iconographiques : 3-4 affiches de Bretagne Vivante-SEPNB.
1972-2011

Genre/Caractéristiques physiques :
Métrage linéaire : 0,06 ml
Localisation physique : Le fonds est conservé chez Daniel Malengreau.

Origine
Malengreau, *Daniel*
Accroissements
Le fonds est clos.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, aux adresses électroniques suivantes joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr

Rousseau Henri (Association de Keremma)

1. Identification

1.1 Type d'entité
Personnalité
1.2 Forme autorisée du nom
Henri Rousseau – Association de Keremma
1.3 Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence
1902 – 2003
2.2 Histoire

Henri Rousseau (1902-2003), a été le président de l'association de Keremma de 1965 à 1974. Il a succédé à Louis Jullien qui était le premier président dès 1963, année de création de l'association de Keremma.

L'association de Keremma, fondée en 1963, est agréée au titre de la protection de la nature.

Depuis la donation au Conservatoire du littoral de 1987, elle participe activement au comité de gestion des dunes et aux réunions de concertation (par exemple pour l'élaboration du plan de gestion)

2.3 Lieux
Fonds Henri Rousseau
Chez ses descendants
Siège de l'association de Keremma
Keremma, 29430 Tréflez
2.4 Statut juridique
2.5 Fonctions et activités
L'association a pour objet essentiel :

a) de conserver aux terres de Keremma, acquises et/ou conquises sur les éléments, et aménagées à partir de 1823 par Louis Rousseau et son épouse Emma Michau, puis par leurs descendants et ceux de leur neveu Henri Michau, le caractère original qui en fait un site exceptionnel au pays du Léon.

Ces terres sont réparties, pour l'essentiel, sur les communes de Tréflez et Plounévez-Lochrist.

b) d'y maintenir chez tous les descendants des fondateurs et de leur neveu Henri Michau, les solides traditions qui n'ont cessé d'assurer la cohésion de la famille et du domaine de Keremma.

Les actions de l'association **:**
a)

la préservation du site de Keremma et le respect, par ses membres et tous autres, des servitudes et droits découlant de l'acte d'affèagement de 1789,
le suivi de la protection des dunes contre la mer et l'érosion des vents, contre les

éboulements, les incendies d'oyats et toutes autres dégradations, en liaison avec les organismes compétents,

les questions relatives à l'aménagement paysager du domaine de Keremma, à la circulation et à la sécurité dans ce domaine,

l'entretien de la chapelle de Saint-Guévroc,

b)

Le maintien de l'unité et de la solidarité familiales,

l'organisation dans un cadre familial de toutes activités et manifestations sportives, artistiques, littéraires ou de loisirs, soit directement, soit par appui à des groupements spécialisés,

l'utilisation, l'entretien et le développement d'installations communautaires sur les terrains mis à sa disposition à cette fin par la Société Civile Immobilière de Keremma ou sur d'autres terrains dont elle dispose en propriété propre ou en location.

la communication entre ses membres par exemple au moyen d'une revue familiale et d'un annuaire des descendants des fondateurs de Keremma et de leur neveu Henri Michau,

la représentation et la défense éventuelles des intérêts de tout ou partie de ses membres, vis-à-vis des pouvoir publics, de toute personne physique ou morale, de tout établissement public ou privé, dans la mesure où ces intérêts particuliers sont représentatifs des intérêts que l'Association a pour objet de défendre,

l'assistance à tout ou partie de ses membres, à leur demande, pour ce qui concerne leurs propriétés immobilières situées notamment sur les communes de Tréflez et de Plounévez-Lochrist, dans la mesure où ces intérêts particuliers sont représentatifs des intérêts que l'Association a pour objet de défendre, les consultations juridiques, l'entraide.

2.6 Textes de référence
2.7 Organisation interne

3. Relations
3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées
3.2 Type de la relation
3.3 Description de la relation
4. Contrôle
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité
Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)
4.3 Règle ou convention
ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration
4.5 Niveau de détail
4.6 Dates de création
Avril 2011
4.7 Langues et écritures
Français
4.8 Sources
Les statuts de l'association.

http://www.assokeremma.free.fr
Fonds "Henri Rousseau (Association de Keremma) ".

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu de réunion... (1962-1998).

Dossiers de l'activité : classement du site de Keremma (projet de classement, inscription à l'inventaire, correspondance.., 1968-1972), donation au conservatoire du littoral (réflexions, études de l'approbation des propriétaires à la signature de la convention, convention, donation, correspondance.., 1974-1988).

Documentation : "la dépêche de Keremma" (publication interne semestrielle, à partir de 1968).

1962-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :
Métrage linéaire : 0,60 ml
Localisation physique : Le fonds est conservé chez les descendants d'Henri Rousseau.
Origine
Rousseau, Henri (Association de Keremma)
Accroissements
Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr

Indre-et-Loire

Durand Michel, scientifique

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité
Personnalité.

1.2. Forme autorisée du nom
Michel Durand.

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence
1940 - 2017

2.2. Histoire

Professeur de physique, Michel Durand (1940-2017) fut reconnu notamment par ses engagements en politique et dans le monde associatif.

Il fut ainsi le premier maire socialiste de Chambray-lès-Tours (1977-1983). Durant son mandat, la ville a connu des transformations profondes, notamment en matière d'équipements publics avec le Centre de loisirs, l'école Claude Chappe, le complexe sportif du Breuil, le gymnase Danguillaume ou encore l'acquisition du bois de Chambray. Michel Durand a oeuvré au développement des quartiers et de la vie associative, ainsi qu'au rayonnement économique avec la création des nouvelles zones industrielles et commerciales Jean Perrin et la Vrillonnerie. Il fut par la suite conseiller municipal de 1983 à 1989, puis conseiller régional Parti socialiste avant de s'engager dans la vie associative.

Grand animateur de la prise de conscience écologiste, Michel Durand était un ardent défenseur de l'environnement et de la protection de la biodiversité. Il a notamment accompagné la ville de Chambray-lès-Tours dans son passage au zéro pesticide et dans la démarche participative engagée sur l'éco-quartier de la Guignardière.

Passionné de climatologie et d'hydrologie, Michel Durand s'était également engagé comme militant dans la défense de la Loire, notamment avec l'association Loire Vivante.

Son engagement associatif a surtout été reconnu au sein de la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT), dont il fut le président à onze reprises (2001-2017) et Vice-Président cinq fois. « *Au sein de la SEPANT, il était apprécié par son expertise, son côté parfois visionnaire, mais aussi par son sens du travail en équipe et son sens du consensus* », ont souligné Pierre Richard et Gérard Van Oost, respectivement président et trésorier de l'association. Il a notamment rédigé en 2008 le projet associatif de la SEPANT, dans lequel il a formalisé la notion de crise écologique, à travers trois facteurs centraux : le dérèglement climatique, la perte de biodiversité, et la dégradation de la ressource en eau. Il avait aussi veillé à accompagner les politiques publiques dans la protection des milieux naturels et contre les atteintes à l'environnement.

Michel Durand fut également fondateur ou animateur de plusieurs associations dans le domaine de l'humanitaire et de l'économie sociale.

Les archives de Michel Durand relatives à son engagement en matière de protection de la nature et de l'environnement ont été données à la SEPANT par sa veuve, Jacqueline Durand, et rapatriées à l'été 2018 au siège social de l'association.

2.3. Lieu
SEPANT

8 bis allée des rossignols

37170 Chambray-lès-Tours

2.4. Statuts juridiques
Droit privé.

2.5. Fonctions et activités
Carrière professionnelle

- Professeur de Physique.

- Carrière politique

- Maire de socialiste de Chambray-lès-Tours (1977-1983).

- Conseiller municipal de Chambray-lès-Tours (1983-1989). Conseiller régional (PS).

- Engagement associatif

- Militant Loire Vivante Touraine

- Membre de la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT), dont il fut le président à onze reprises (2001-2017) et vice-président cinq fois.

- Fondateur ou animateur de plusieurs associations dans le domaine de l'humanitaire et de l'économie sociale.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

En raison de son engagement associatif et de ses mandats électoraux, Michel Durand a notamment été amené à côtoyer :

- La commune de Chambray-lès-Tours

- La Région Centre

- Loire Vivante Touraine

- La SEPANT

4. Zone du contrôle
4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

4.2. Règles ou conventions
ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution
Octobre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)
Français.

4.8. Sources
Pierre Richard, président de la SEPANT.

Dominique Boutin, secrétaire de la SEPANT.

DVD des 50 ans de la SEPANT « Un demi-siècle d'engagement pour la protection de l'environnement en Touraine : Récit d'une histoire humaine et associative ».

Présentation du contenu conservé par la SEPANT relatif au fonds Michel Durand :

Fonds relatif à ses fonctions à la SEPANT (2005-2017) (0,50 ml). - Statuts (modification de 2006) ; vie associative (vers 2005 – vers 2012) : projets associatifs, dossiers de préparation des assemblées générales et des conseils d'administration (2005-2012) ; comptabilité de l'association (2008-2016) (0,20 ml) : comptes et rapports d'activités, expertise comptable, documents de montage des comptes, budgets prévisionnels 2016 et 2017, financements divers et subventions ; recrutement du personnel de l'association ; photographies de paysages de Touraine ; varia, dont : courriers (copies de courriels), notes, projet d'une convention verte.

Fonds relatif aux travaux de recherche de Michel Durand classé par champ d'étude (4,50 ml) (vers décennie 1990 – décennie 2010)[5]. - Climatologie, Loire, crues et inondations, hydrologie, air (dont documents relatifs à son engagement dans l'association Lig'Air : documents de travail, notes, varia.

Interventions de Michel Durand dans le DVD retraçant les 50 ans de la SEPANT « Un demi-siècle d'engagement pour la protection de l'environnement en Touraine : Récit d'une histoire humaine et associative ».

Dates extrêmes
Vers décennie 1990 - 2017

Métrage linéaire conservé
Environ 5,0 ml

Stockage bureautique conservé
Non renseigné.

Accroissement
Fonds clos.

Mode de classement et état de conservation.

Le fonds relatif aux fonctions de Michel Durand à la SEPANT se présente sous la forme de dossiers et nécessite un conditionnement en boite. Comme susmentionné, le second fonds relatif à ses travaux de recherche dispose d'un conditionnement adapté, mais nécessite un important travail de tri et de classement en raison de sa nature de vrac.

5 *Les archives de ce fonds ont été regroupées et conditionnées par Dominique Boutin, Secrétaire de la SEPANT pour conserver la cohérence intellectuelle suivant les domaines de recherche de Michel Durand. Néanmoins, l'ensemble du fonds nécessite un travail de classement et de tri très important.*

L'ensemble des archives est en bon état et se trouve dans un environnement relativement sain.

Localisation physique
Au siège de la SEPANT :

8 bis allée des rossignols

37170 Chambray-lès-Tours

Modalités d'accès
Sur demande à la SEPANT :

Tél. 09 64 10 82 16

Mél : sepant@wanadoo.fr

Loir-et-Cher

Mansion Dominique, membre fondateur d'association

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité
Personnalité

1.2. Forme autorisée du nom
Dominique Mansion

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence
1952 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Né en 1952 à Chauvigny-du-Perche, Dominique Mansion est un auteur et artiste-plasticien de renommée nationale (dessinateur, sculpteur, peintre, illustrateur botaniste et naturaliste et photographe). Il est également une figure emblématique de la protection de la nature et de l'environnement du Perche Vendômois.

Après avoir fait ses études dans le secondaire à Blois, Dominique Mansion entre à l'École des Beaux-Arts à Tours entre 1972 et 1976 pour être formé dans l'art et non dans les sciences naturelles. Il est ensuite recruté par la société Heuliez dans les Deux-Sèvres comme styliste et *designer* en carrosserie automobile (1976-1978), et obtient entre-temps son diplôme en 1977 avec les félicitations du Jury.

En 1979, Dominique Mansion change de carrière et devient Directeur animateur de « l'Atelier vivant » au centre d'animation municipal de la Zone à urbaniser en priorité (ZUP) de Blois. Il y monte des animations autour de la nature en recrutant des amis des Beaux-Arts à partir de séquences d'animations très précises, puis se laisse à davantage de libertés en faisant intervenir des acteurs et en proposant des jardins éducatifs dans une volonté de transmettre.

Parallèlement à cette activité au large aspect créatif, ses racines percheronnes le rattrapent. Dominique Mansion s'investit alors dans la protection de la nature et de l'environnement dans un contexte de disparition progressive d'une des caractéristiques propres au paysage percheron : la haie.

Ainsi, née en 1980 l'association Perche nature, dans laquelle il fait figure de membre fondateur au même titre notamment que Patrick Chevallier ou François Léger. Son engagement y est total. Dominique Mansion sera même bénévole à temps plein durant un an. Avec Dominique Pilon, le premier permanent de cette association, il réalise en 1982 les dessins et les textes d'une exposition itinérante « le bocage, ses rôles, son avenir ». Cette exposition rencontre un succès important entraînant dans son sillage des conférences (soirées débats sur le bocage avec diaporama), des articles de presse, des animations publiques et scolaires. Elle va par la suite rapidement être sollicitée à travers toute la France et au-delà des frontières parce qu'il n'existe jusque-là aucune exposition abordant ce thème.

En 1983, il sort l'un de ses premiers livres aux éditions Perche nature : « Les oiseaux nicheurs du Perche », avec Alain Perthuis, agent de l'Office national des forêts (ONF). Petit à petit, Dominique Mansion se fait connaître par sa production artistique. Il réalise ses premiers dessins botaniques en participant notamment au catalogue de typologies des stations forestières pour le ministère de l'agriculture vers 1983-1984, puis se voit confier la réalisation entre 1985 et 2008 des illustrations des trois tomes de la « Flore forestière française ». Entre-temps son statut d'artiste est officiellement reconnu avec son affiliation à la Maison des artistes de Paris. Son travail artistique et son engagement à destination de la protection de la nature sont récompensés et reconnus dès 1987 avec l'obtention du Prix de l'environnement décerné par le Conseil général du Loir-et-Cher.

Dans la décennie 1990, Dominique Mansion poursuit sa production artistique. Il réalise notamment les illustrations de « La Mémoire en Plantant » pour Perche nature (1990, avec textes), du deuxième tome de la flore forestière française » (1994), de « l'Atlas de la flore des Hautes-Alpes » pour le Conservatoire botanique alpin (1994) et collabore avec de nombreux éditeurs (Éditions Ouest-France, Actes Sud, Gallimard...). En 1997, Dominique Mansion reçoit le premier prix d'illustration du salon des artistes naturalistes du Musée national d'histoire naturelle de Paris. Successivement en 1998 et 1999, il expose un certain nombre de ses œuvres au Musée des arts et traditions populaires du Perche et à l'Hôtel de Ville de Tours (exposition « Dessins à la noix et bandes de glands ».

Parallèlement à cette effervescence artistique, il devient salarié du Conservatoire aux espaces naturels de Loir-et-Cher, dans lequel il restera douze ans.

Dominique Mansion poursuit également son engagement en faveur de la protection de la nature et de l'environnement avec la volonté de transmettre ses connaissances. En 1994, il crée ainsi le premier chemin forestier à Boursay intitulé le « chemin botanique ». La même année, il est sollicité par l'organisation du festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire pour réaliser des animations, de la formation et pour un projet de jardin d'acclimatation sur la thématique des trognes et de la renaissance du bocage. Faute de temps, Dominique Mansion doit décliner la proposition qui verra finalement le jour au festival de 1999 avec la création du « Jardin des Trognes » dans lequel sont exposées 28 trognes. Remarqué, ce jardin se prolonge l'année suivante à Chaumont-sur-Loire. Depuis, ses recherches sur ces arbres taillés périodiquement pour produire du bois constituent une documentation unique sur le sujet.

En 2000, il fonde la Maison botanique de Boursay, dans l'objectif de transmettre la connaissance de la nature. Dominique Mansion continue à œuvrer pour redorer le blason des trognes. Sur ce thème, il a notamment l'appui du « monde » de l'agroforesterie. En janvier 2001, les trognes présentées au Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire reviennent à Boursay, puis sont remises en place en juin 2002 (avec de nouvelles trognes pour un total de 43) le long d'un nouveau chemin reliant la Maison botanique et le Chemin botanique. Le Chemin des Trognes est alors inauguré en novembre 2002. L'année suivante est créé le Centre européen des Trognes au sein de la Maison botanique dans l'objectif de conduire des actions multiples sur cette thématique. En 2006, Dominique Mansion organise à Vendôme avec la Maison botanique de Boursay le premier colloque européen sur les trognes. Suivent alors pour lui de nombreuses autres actions en faveur des trognes et de la mise en valeur de la nature (réalisation en 2007

d'une exposition à Asnières-sur-Seine, conférence Angleterre à l'invitation du *Wood Land Trust* en 2007, parrainage d'une plantation de haie champêtre pour le lycée agricole de Bourges en 2008, exposition « Trognes menhirs vivant » au sein du Parc naturel régional du Perche en 2009, conférences notamment dans l'Orne et en Espagne en 2010, exposition « Mansion Nature » à la médiathèque d'Issoudun en 2011, expositions et conférences à Marciac en 2011 et 2012, exposition « Têtard et têteaux, arbres paysans aux mille usages à l'Écomusée de la Brenne au Blanc en 2012, exposition « Biennale de l'arbre » à Blois en 2016, formations au plessage en 2017 et 2018, organisation du deuxième colloque européen sur les Trognes à Sare dans le Pays-Basque en 2018...)

Aujourd'hui retraité, cet homme poursuit son action en faveur de la nature et des trognes, par la transmission de ses connaissances et par ses créations et ses œuvres d'art.

2.3. Lieu

Boursay (Loir-et-Cher).

2.4. Statuts juridiques
Droit privé.

2.5. Fonctions et activités

Dominique Mansion s'engage auprès de deux activités, intimement liées.

Son activité artistique couvre un vaste champ qui va du dessin naturaliste et botanique rigoureux à des réalisations abstraites, de recherches à la photocopieuse sur la disparition et la transformation de l'image et du message au détournement et à la création d'ustensiles culinaires, de la récupération et de l'installation d'arbres détruits (trognes) issus du bocage en voie d'effacement à des interventions sur le terrain et à des expositions pour promouvoir leur création dans les paysages ruraux et urbains, et de photos témoin de trognes.

Son engagement militant et naturaliste est orienté vers la préservation de l'environnement et de la biodiversité au cœur d'une création qui ne cherche pas à s'installer dans un style particulier et qui s'est toujours méfiée des cadres institutionnels. Notamment défenseur des trognes et du paysage percheron, il milite à sa manière par la transmission de son savoir, par la volonté de créer des dynamiques (création de Perche nature et de la Maison botanique), et par ses dessins botaniques et autres œuvres artistiques (dont, trois tomes de la « flore forestière française » et la publication annuelle depuis 2002 d'un « agenda nature » aux éditions Ouest-France).

<u>Synthèse des activités de Dominique Mansion :</u>

Carrière professionnelle (actuellement retraité) :

- Directeur animateur de « l'Atelier vivant » au centre d'animation municipal de la ZUP de Blois.
- Salarié du Conservatoire aux espaces naturels (CEN) de Loir-et-Cher pendant douze années.

Carrière artistique :

- Artiste-plasticien affilié à la Maison des artistes depuis 1984 (dessinateur, sculpteur, peintre, illustrateur botaniste et naturaliste, photographe)
- Auteur

Monde associatif :

- Vice-président et fondateur de la « Maison botanique – Atelier vivant » à Boursay
- Fondateur de l'association « Perche nature »

Bibliographie partielle de Dominique Mansion [6]:

« Les Oiseaux nicheurs du Perche en Loir-et-Cher », *illustrateur*, Perche nature, 1983.

« Flore forestière française t. 1 plaines et collines », *ill,* IDF, 1989.

« La mémoire en plantant », *texte et ill,* Perche nature, 1990.

« Flore forestière française t. 2 Montagnes », *ill,* IDF, 1993.

« Atlas de la flore des Hautes-Alpes », *ill,* Conservatoire botanique alpin, 1994.

« La forêt de Rambouillet », *ill,* éditions Ouest-France, 1996.

« Île de Batz », *ill,* Actes Sud, 1997.

« Les insectes », *ill,* Millepages, 1998.

« Les mésaventures du petit mouton », *ill,* Gallimard, 1998.

« Les jardins du Rayol », *ill,* Actes Sud, 1999.

« Le sapin », *ill,* Actes Sud, 2000.

« Agenda Nature 2002 », ill, éditions Ouest-France, 2002.

« Agenda Nature 2003 », *ill. et texte*, éditions Ouest-France, 2003.

« Tisanes et vieux remèdes », *ill,* Éditions Ouest-France, 2004.

« Les Mots du mois », *ill,* Donner à voir, 2005.

« Atlas des plantes rares ou protégées des Hautes-Alpes », *ill,* Naturalia-SAPN, 2006.

« Flore forestière française t. 3 Méditerranée », *ill,* IDF, 2008.

« Petit atlas des plantes de bord de mer », *ill,* Delachaux Niestlé, 2009.

« Les trognes, l'arbre paysan aux mille usages », *texte et ill,* éditions Ouest-France, 2010.

« 12 mois pour jardinier bio », *ill,* éditions Ouest-France, 2011.

« Cette nature secrète qui nous entoure », *texte et ill,* éditions Ouest-France, 2013.

« Guide des arbres et arbustes du bocage costarmoricain », *ill,* « Conseil Général des Côtes d'Armor », 2014.

6 *Dans le référencement de la BNF (data.bnf.fr), Dominique Mansion est auteur de 8 ouvrages et illustrateur de 64 ouvrages.*

« Petit guide du trogneur », *texte et ill,* collectif d'associations, 2018.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées et types de relations

Dans le cadre de sa carrière professionnelle (actuellement retraité) :

- Mairie de Blois (Directeur animateur de « l'Atelier vivant » au centre d'animation municipal de la ZUP de Blois).
- Conservatoire aux espaces naturels (CEN) de Loir-et-Cher (salarié pendant douze années).

Dans le cadre de sa carrière artistique :

- La Maison des artistes (affilié depuis 1984).
- Collectivités, musées, parcs naturels régionaux (notamment pour les expositions).
- Associations.
- Éditeurs (dont éditions Ouest-France, Actes Sud, Gallimard).
- Artistes et auteurs.

Dans le cadre de son engagement militant en faveur de la protection de la nature et de l'environnement

- La « Maison botanique – Atelier vivant » à Boursay (administrateur, fondateur)
- «Perche nature» (fondateur, bénévole, auteur et illustrateur)
- Commune de Boursay (sentiers pédagogiques)

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité
Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions
ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution
Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)
Français.

4.8. Sources
Dominique Mansion.

Présentation du contenu conservé par Dominique Mansion :

- **Papiers personnels :**

Archives administratives relatives au travail de Dominique Mansion (décennie 1980 – 2018) (0,80 ml) : comptes, contrats avec les éditeurs, devis.

- **Papiers de fonctions**

Engagement à titre individuel en faveur de la protection de la nature – Fonds relatifs aux actions nature :

Fonds Trognes (6,0 ml) : Notes et travail de recherche, diapositives classées par localités, documentation (dont études), carte postale ;

Articles rédigés par Dominique Mansion relatif à la connaissance de la nature (notamment sur la transplantation de haies dans « Le courrier de la nature » et « Combat nature ») ;

Diapositives « nature et environnement » classées dans des classeurs par thème ou sujet (dont, oiseaux, poiriers, habitats et paysages locaux, plessage) (3,50 ml).

Activité au sein de l'association «Perche nature» - Fonds « Perche nature » (1980 - début de la décennie 1990) (0,5 ml) :

Création et vie statutaire de « Perche nature », dont. - Projet des premiers statuts : brouillons et notes (1980) ; Conseils d'Administration : cahiers de notes de séances, feuilles de présence, ordres du jour ;

Courriers ;

Activités et fonctionnements.- Actions entreprises dans la décennie 1980 (dont plantations de haies et dossier habitat) ;

Publications de Perche nature. - Feuilles de liaisons ; bulletins : dessins réalisés par Dominique Mansion, maquettes ; esquisses d'autocollants ; publications diverses (dont « Oiseaux nicheurs du Perche », « La mémoire en plantant », prospectus et brochures) ; bons de commande ;

Documentation. - Coupures de presse.

Activité au sein de la Maison botanique de Boursay :

Dont diapositives et dossier d'inauguration.

Carrière professionnelle :

Animateur à la ZUP (quartiers nord) de Blois : animations arts et nature.

- **Œuvres**

Œuvres d'art n'ayant aucun lien particulier avec la nature (décennie 1970 – 2018) (volume non estimé) : peintures abstraites, sculptures, détournements d'objets ;

Dessins, aquarelles et croquis. - Aquarelles classées par thème ou sujet (principalement relatives à la flore) conservées dans cartonniers à dessins (environ 5 ml) ; Fonds d'aquarelles sur la faune et la flore classées dans des classeurs par sujet (dont originaux d'ouvrages) (1,20 ml) ; dessins au trait (0,80 ml) ; carnets de croquis ; dessins publiés et illustrations diverses ;

Publication de la « Flore forestière française ». - Dossiers de travail (vers 1985) : courriers, contacts, listes de plantes, dessins originaux, croquis de terrain (environ 0,5 ml), documents préparatoires ;

Créations, expositions dont : chemin botanique (avec réactualisation), chemin des trognes, Jardin des Trognes du Festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire, jardin médiéval de la Commanderie d'Arville (2001), exposition « Mansion Nature » à la médiathèque d'Issoudun (2011), exposition à Selommes « le jardin et son cadre », Perche nature ;

Expositions, préparations et rétrospectives (dont Chapelle Saint-Jacques à Vendôme en 2000, Hôtel de Ville de Tours en 1999, Maison du Loir-et-Cher) (environ 2,0 ml) : photographies, catalogues ;

Expositions, créations. - Panneaux, réalisations diverses ;

Travail sur la « disparition de l'image » (avec exposition).

- **Varia**

Bibliothèque principalement composée d'ouvrages naturalistes avec une prédominance botaniste (environ 13 ml) ;

Documentation diverse rassemblée ou produite par Dominique Mansion (dont sur le plessage et le bouturage) (0,80 ml) ;

Cassettes relatives aux interviews, colloques, entretiens à la radio et la télévision de Dominique Mansion ;

Coupures de presse relatives aux interventions, conférences, articles, expositions, films, et animations pour la Maison botanique de Boursay (1973-2018) (1,0 ml) ;

Fonds Marcel Mansion[7] (vers 1925 – décennie 1950) (0,10 ml) : carnets de dessins, courriers.

Herbier de M. Pousset (pharmacien et ancien Maire de Mondoubleau) sur la flore du canton de Mondoubleau (début XX^{e} siècle) (9 volumes) ;

Herbier de M. Richard[8].

Dates extrêmes
1925 - 2018

Métrage linéaire conservé
Environ 53,5 ml[9]

7 *Enseignant et botaniste amateur. Son fonds d'archives se trouve à la Maison botanique de Boursay et il est composé des éléments suivants :*
Fonds M. Richard (vers 1934-1970) (0,20 ml) : notes d'ouvrages, dépouillements de flores (dont carnet), recherches sur la végétation de l'Adour, note d'un colloque de 1959, courriers, bulletins « le Monde des Plantes » (1934-1950) et feuille d'information de « Science et Nature » (association des Amis du Muséum d'Histoire naturelle) (1958-1970).

8 *Il s'agit du père de Dominique Mansion.*

9 *Calcul somme toute relatif en raison du nombre conséquent d'œuvres d'art réalisées ne pouvant pas toujours être pris en considération dans le comptage dudit volume.*

Stockage bureautique conservé
Volume non renseigné. Il comprend un fonds photographique (70 000 photographies) principalement sur les trognes, similaire au fonds diapositive conservé.

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Très bon état de conservation dans un environnement sain. Les dessins et aquarelles sont notamment conservés dans des cartonniers adaptés à leur bonne conservation. La masse la plus importante des archives est conservée soit dans des classeurs identifiés ou dans des boites archives également identifiées.

Classement selon les activités de Dominique Mansion ou selon le format des documents.

Localisation physique
Au domicile de Dominique Mansion à Boursay (Loir-et-Cher)

Modalités d'accès

Sur demande :

Tél. : 02 54 80 94 75

Courriel : dominique.mansion@orange.fr

Seine-Maritime

Bessineton Christophe, haut fonctionnaire

1. Zone d'identification
1.1. Type d'entité
Personne privée.
1.2. Forme autorisée du nom
Christophe Bessineton
2. Zone de la description
2.1. Dates d'existence
2.2. Histoire

Monsieur Bessineton a travaillé sur l'estuaire de la Seine dès 1976 afin de trouver des solutions face aux problèmes de qualité de l'eau.

Il a participé à la commission chargée du contrôle de l'évolution de la pollution de l'estuaire de Seine. Cette commission a été créée pour lutter contre la profusion des rejets industriels dans les années 70.

Des études sur les sédiments et les poissons ont été effectuées à proximité de ces rejets. Monsieur Bessineton a, par la suite, travaillé pour la Cellule de Suivi du Littoral Haut-Normand ainsi que pour la Maison de l'estuaire.

2.3. Lieux

Le Havre.

2.5. Fonctions et activités

Monsieur Bessineton a œuvré dans plusieurs domaines :

- Rejets industriels,
- Qualité de l'eau,
- Études plus générales,
- Aménagement des espaces.

4. Zone du contrôle
4.1 Code d'identification de la notice d'autorité
Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime
4.2. Règles ou conventions
ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution
Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)
Français.

Présentation du contenu :

Activités : articles rédigés pour des ouvrages ou des magazines spécialisés, bons à tirer, recherches personnelles, documents de travail.

Correspondance.

Documentation : CD-ROM, enregistrements VHS et cassettes audio, articles de presse, revues de travaux, revues scientifiques, ouvrages.

Métrage linéaire : environ 1 ml.

Lieu de conservation :
M. Christophe Bessineton
31, rue de l'Épargne
76600 Le Havre

Associations de protection de la nature et de l'environnement

Bouches-du-Rhône

Réserve naturelle nationale de la Camargue

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Réserve naturelle nationale de Camargue

1.3 Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1927– aujourd'hui

2.2 Histoire

Société nationale de protection de la nature

Réserve naturelle nationale de Camargue

Créée en 1927 et classée en réserve naturelle nationale en 1975, la Réserve Camargue couvre 13 200 ha au cœur de la Camargue. Son vaste territoire d'un seul tenant, situé sur les communes des Saintes-Maries-de-la-Mer et d'Arles (Bouches-du-Rhône), bénéficie d'une protection intégrale.

L'originalité et l'intérêt patrimonial international de la Réserve naturelle nationale de Camargue réside dans la diversité de ses habitats et des espèces qui les occupent (en particulier les 283 espèces d'oiseaux dont 269 d'intérêt patrimonial) sur un espace vaste et non morcelé, ainsi que dans son fonctionnement écologique.

Sources http://www.snpn.com

2.3 Lieux

Salin de Badon, 13200 Arles

2.4 Statut juridique

Association loi 1901

2.5 Fonctions et activités

Les trois missions principales de la SNPN sur la Réserve naturelle nationale de Camargue sont de protéger la nature, en favorisant l'expression de la faune et de la flore, de la gérer, par le biais de suivis scientifiques, et de faire découvrir cette nature exceptionnelle grâce à des sites d'accueil permanents.

Protéger la nature

La SNPN a participé à la création de la convention de Ramsar de 1971 sur les zones humides et assure aujourd'hui sa politique de sensibilisation. L'action de la SNPN en faveur de ces milieux remarquables est quotidienne : elle gère deux réserves nationales en zones humides et œuvre, depuis 2007, à la préservation des milieux humides d'Île-de-France. Enfin, elle coordonne et anime le laboratoire d'idées « Zones humides » qui émet des avis et fait des propositions pour la préservation de ces milieux.

Une protection réglementaire

Créée en 1927 sous le nom de « Réserve zoologique et botanique de Camargue », la Réserve naturelle nationale de Camargue a été officiellement classée en Réserve naturelle le 24 avril 1975 par arrêté ministériel.

Une réglementation stricte est appliquée sur le site, qui se doit d'être respectée par ses usagers et qui est définie dans l'arrêté de création de la Réserve.

Cet arrêté définit la protection de la nature comme mission prioritaire, en fixant les modalités de son application.

La gestion actuelle vise à favoriser l'expression de toutes les communautés animales et végétales qui se succèdent au cours des saisons et des années dans un contexte de forte irrégularité climatique.

Une tâche délicate dans un delta très artificialisé, endigué et dominé par les activités économiques.

C'est pourquoi la Réserve naturelle nationale de Camargue possède une protection intégrale.

Autres mesures de protection

Au-delà du classement en Réserve naturelle, d'autres mesures de protection concernent également le site de la Réserve naturelle nationale de Camargue : Site classé (1942), Site inscrit (1963), Diplôme du Conseil de l'Europe (1966), Réserve de Biosphère « MAB » Gestion de la réserve

Le plan de gestion

Depuis 1991, la gestion de la Réserve naturelle nationale de Camargue est définie par un plan de gestion définissant les objectifs et actions à mener sur une période de cinq ans. Le plan de gestion des réserves naturelles est structuré de la manière suivante :

Un diagnostic du site : administration, environnement, patrimoine naturel, cadre socio-économique et culturel, histoire, pédagogie et définition d'enjeux de conservation;

La gestion du site : objectifs à long terme, objectifs du plan, opérations et programmation du plan de travail;

Une évaluation du plan de gestion écoulé : évaluation annuelle du plan de travail et évaluation quinquennale du plan de gestion.

Pour consulter le plan de gestion actuel, rendez-vous dans la Documentation.

L'équipe gestionnaire

Composée de douze personnes, l'équipe de la réserve se partage différentes tâches liées à la gestion de son vaste territoire protégé :

la protection du territoire (surveillance, entretien…) assurée par un garde-technicien, qui participe aussi aux opérations de suivi, et des chargés de mission;

le suivi scientifique (dénombrements, échantillonnages, traitement des données…) assuré par des chargés de mission scientifique et chargés d'étude

l'accueil du public et l'animation assurés par des hôtesses d'accueil, une responsable de pôle et une équipe de bénévoles de la SNPN;

la partie administrative assurée par un directeur(gestion du personnel, communication, représentation…) et une assistante administrative et financière (comptabilité, gestion de l'accueil…).

La méditation territoriale et scientifique assurée par une personne sous l'autorité de la direction

Les suivis scientifiques

La gestion de la Réserve s'appuie sur une longue tradition de suivis scientifiques, véritables mémoires des lieux. Il s'agit de suivre en permanence de nombreux paramètres : météo, niveaux d'eau, salinité, végétation, inventaire des insectes, reptiles et amphibiens, nombre d'oiseaux, de poissons et de lapins, etc.

Toute valeur exceptionnelle prise par l'un des paramètres est rapidement analysée afin d'en comprendre la variation et de permettre une intervention éventuelle.

Les données scientifiques collectées sont intégrées dans nos bases de données et peuvent également être localisées géographiquement, permettant la production de cartes diverses (thématiques, évolutives ou interprétatives).

Ces cartes constituent un outil d'aide aux décisions de gestion de la Réserve et un support de communication utile vis-à-vis des partenaires institutionnels.

Chaque année, les différents suivis et études effectués sur le territoire de la Réserve font l'objet d'un compte-rendu présenté au Conseil scientifique.

Depuis 2021, la Réserve publie une newsletter pour communiquer sur ses actualités scientifiques. Vous pouvez vous y abonner ici.

Ces actions sont menées à bien en étroite collaboration avec les organismes de recherche et de gestion en Camargue. Deux Conseils de la Réserve encadrent ce travail de terrain : le Conseil de direction et le Conseil scientifique.

Les conseils de la réserve

Le Conseil de direction est présidé par le Préfet des Bouches-du-Rhône. Il comprend des membres de droit et des membres nommés pour une durée de trois ans.

Il est consulté :

sur les conditions d'application de la réglementation de la Réserve;

sur l'élaboration et la mise en œuvre des plans de gestion de la Réserve;

ainsi que sur le programme d'information et d'éducation du public.

Le Conseil scientifique est présidé par le Professeur François RAMADE, Président honoraire de la Société Française d'Écologie et de la SNPN, et comprend 15 membres nommés pour une durée de cinq ans.

Il est chargé :

de formuler un avis sur toutes les mesures intéressant la gestion et l'aménagement de la Réserve;

d'inciter, de coordonner les études et recherches scientifiques exécutées à l'intérieur de la Réserve ou intéressant directement celle-ci et de rechercher les moyens financiers correspondants;

de proposer des modifications éventuelles de la réglementation de la Réserve.

La gestion d'autres sites naturels en Camargue

La SNPN gère également d'autres sites naturels en Camargue, comme les Étangs et Marais des Salins de Camargue (EMSC) ou les cabanes de Romieu, seule ou en co-gestion.

Elle participe notamment à la rédaction du plan de gestion du site et à la concertation mis en place avec les acteurs du territoire dans ce cadre en partenariat avec le CPIE Rhône-Pays d'Arles.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet Concertation sur les Étangs et Marais des Salins de Camargue.

L'éducation, la sensibilisation

Vitrine exemplaire de la nature en Camargue, la Réserve naturelle nationale de Camargue se visite en toutes saisons. Elle offre sur une partie importante de son territoire de nombreuses possibilités d'accueil et de balades. Des sorties guidées et des chantiers natures sont également proposées.

Sentiers nature…

Plusieurs sentiers nature jalonnent la Réserve naturelle nationale de Camargue, répartis en trois lieux principaux : la Capelière, la Digue à la mer et la plage.

Au total, ce sont plusieurs dizaines de kilomètres de chemins divers ouverts au public.

Découvrir !

… à la Capelière

La Capelière est le centre d'information sur la nature de la Réserve naturelle nationale de Camargue qui a ouvert en 1979. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires à votre séjour. C'est également le centre administratif de la Réserve.

Le mas de la Capelière est un ancien mas camarguais entouré de marais au bord du Vaccarès.

Sur place, vous pourrez parcourir le sentier nature d'1,5 km qui présente les différents paysages que l'on rencontre en Camargue : marais, forêt, pelouse, sansouire et roselière. Tout au long du sentier, des observatoires et plateformes d'observation vous permettront de contempler discrètement la faune environnante. Une aire de pique-nique est également

aménagée pour profiter d'une pause ombragée ou pour déjeuner entouré du chant des oiseaux.

… sur la Digue à la mer et la plage

Construite au 19ème siècle pour isoler le delta du Rhône de l'influence de la mer, la digue à la mer permet l'accès à 20 km de sentiers pédestres et cyclables sur le littoral de la Réserve depuis le parking de la Comtesse (limite est de la Réserve) ou de Rousty (limite ouest de la Réserve). Côté sud, la large plage de la Réserve vous offre une vue spectaculaire sur la Méditerranée et les dunes de la Réserve, milieux très fragiles et protégés. Côté Digue à la mer, le chemin passe entre de belles étendues sauvages de sansouires et des lagunes.

Vous verrez également le phare de la Gacholle, construit en 1882 et automatisé en 1967. Détruit partiellement pendant la guerre 39-45, il a été remis en état en 1947. Les bâtiments sont aujourd'hui utilisés par la Réserve nationale de Camargue en tant qu'espace d'accueil du public, tenu par des bénévoles de la SNPN et aménagé depuis 2002.

Un point d'observation vers les étangs et sansouires est présent, ainsi qu'un espace de repos et de pique-nique accueillant pour tous les visiteurs.

Animations et chantiers

Pour en savoir plus sur la Camargue, nous proposons aux adhérents de la SNPN des sorties mensuelles, des stages ornithologiques ainsi que des chantiers d'été que vous pouvez retrouver en cliquant ici

Sources http://www.snpn.com

Gaêl Hemery, directeur

2.7 Organisation interne

L'équipe en Camargue

Direction

Gaël Hemery, directeur

Pôle Administratif et maintenance

Christelle Boudoux, assistante administrative et financière

Pôle Gestion Scientifique, Protection et Surveillance

Luc Belenguier, conservateur de la Réserve naturelle nationale de Camargue

Emmanuelle Migne, chargée de mission scientifique (hydrologie)

Silke Befeld, chargée d'étude scientifique

François Lescuyer, garde-technicien

Hélène Bloch, chargée de mission Plan de Sauvegarde du Vaccarès

Pôle Accueil, Sensibilisation des publics et Ancrage territorial

Florianne Jussiau, responsable accueil et sensibilisation des publics

Ana Vodanovic, agent d'accueil

Laurence Moyne, agent d'accueil

Fanny Ricque, chargée de médiation scientifique et territoriale

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

France nature environnement

Initiatrice de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN, 1968) devenue France nature environnement

….

3.2. Type de relations

Affiliation

4. Contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association Histoire de la protection de la nature et l'environnement (AHPNE).

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.6 Dates de création

2024

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

https://www.snpn.com/reservedecamargue/

Présentation du contenu conservé par la réserve naturelle

Documents administratifs et fonctionnement : (1931-2016), 7 ml

Conseil d'administration SNPN : Comptes rendus, correspondance (1996-2002), 0,10 ml

Conseils scientifiques : Comptes rendus, études (1979, 1984-1995, 2005) 1,90 ml

Rapports de garde (1931-1971) 0,10 ml

PV d'infractions (1931-1971) 0,50 ml !

Chrono courrier départ (1975-1977), 0,10 ml

Correspondance (1956-1964), 0,10 ml

60 ans de la réserve : correspondance (1988), 0,10 ml

Contentieux sur le bail des taureaux, la chasse, le braconnage : référés .., correspondance .. (1968-2012) 1, 20 ml

Relation avec l'Agence régionale pour l'environnement (ARPE), fédération des chasseurs : correspondance (1998-2011), 0,40 ml

Comptabilité : factures (2006-2016) 2,70 ml3

Dossiers de l'activité : 1935-2014 7,60 ml

Gestion de la réserve

Plan de gestion (1988-2005), 0,80 ml

Niveaux de salinité Vaccarès : cartes (1996-2009) 0,30 ml

Limnigraphes (1992-2000) 0,80 ml)

Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) Camargue : dossier de travail, 1995 (0,20 ml)

Directives habitat II : consultations sites Bouches-du-Rhône dont Camargue : consultation des élus (1998) 0,20 ml

Météorologie : graphiques d'enregistrements (1988-1997), bulletin annuel (1935) 0,6 ml

La protection des espèces animales et des milieux

Dossiers sur les invertébrés, castors, baguage, enquêtes de contamination (1988-2014), 1,70 ml

Minutes « Badon » : comptage d'oiseaux (1988-20010) 1.90 ml

167 planches d'insectes répertoriés dont principalement papillons (sans date)4

Publications :

Etude de la Camargue ou statistique du delta du Rhône par M. Poule, ingénieur des ponts et chaussées, 1835

Publications et revues de la SNPN, 2 ml

Varia :

25 affiches couleur tout format

A énumérer

x Vidéos

4 VHS, 24 Cédérom et DVD

A énumérer

1 bande « Le - La Drôme : je la préfère nature », Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), 19875

Années extrêmes : 1931-2015

Métrage conservé : 10 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé au salin de Badon

Accroissement : Fonds non clos.

Stockage bureautique

Non renseigné

Mode de classement et état de conservation. : La plupart des archives sont conditionnées dans des boites archives, et sont le plus souvent identifiées.

Très bon état de conservation global

Localisation physique : Au siège de la réserve

Modalités d'accès : Communication libre après demande préalable d'autorisation aux adresses électroniques suivantes contact@snpn.fr ou gael.hemery@snpn.fr

Sources complémentaires

Répertoire numérique détaillé du versement 232AS : Société nationale de la protection de la nature : activités de la SNPN , fonctionnement du bureau MAR, gestion de réserves naturelles, 1855-2018

Autres instruments de recherche

Archives publiques conservées aux Archives nationales

19960018/14: Dossiers ou projets de création, études, aménagements, 1993

20070642/1, 3, 7 11, 23 : Séances du Conseil national de la protection de la nature (CNPN) sur la Camargue, 1951-1997

19880603/1-52. Environnement ; Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (1976-1988).

20050530/1-38. Environnement ; Direction de la nature et des paysages ; Sous-direction des espaces naturels (1968-2001).

2008052 : Soutien financier du programme communautaire LIFE (CEE) pour des opérations en France, 1991- 2000

20130372/1-62. Ministère de l'Environnement : création et gestion des parcs nationaux et des réserves (1987-2010).

20150743/1-95. Parcs nationaux et réserves (1953-2008).

20150845/1-422. Ministère chargé de l'Environnement ; Sous-direction des espaces naturels : financements européens ; réseau Natura 2000 (1980-2009).

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Archives publiques conservées aux Archives départementales

2882 W : DDE Bouches-du-Rhône : vues aériennes dont notamment la Camargue, 1953-2001

3193 W : DIREN PACA : aménagement des eaux, réserves naturelles dont notamment la Camargue, 1957-2000

3241 W : DIREN PACA : réseau hydraulique dont notamment la Camargue, 1969-2011

3188 W : DIREN PACA : parcs naturels et suivi environnemental dont notamment la Camargue, 1986-2002

Archives privées conservées aux Archives nationales

20080615/1-2080615/427 : fonds Serge Antoine, 1949-2005

217 AS : Activités de France nature environnement, 1941-2013

2021-0198/1-151 :Fonctionnement de France nature environnement et ses réseaux, 1967-2021

2021-0231/1-36: collections d'affiches de France nature environnement, 2009-2018

2001-0135/1-73. Fonds de l'Association pour les espaces naturels, ASPEN [127AS], (1961-2000).

20030503/1-166. Fonds de la Fédération des parcs naturels régionaux de France, FPNRF (1963-2004).

Calvados

Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature en Basse-Normandie

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature en Basse-Normandie

1.3. Autres formes du nom

CREPAN

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1968- aujourd'hui

2.2. Histoire

Créée en 1968, le CREPAN agit depuis plus de cinquante ans pour la préservation de l'environnement en Normandie. Gérée par des bénévoles, elle regroupe des particuliers et des associations locales. Le CREPAN est agréé officiellement pour la Protection de l'Environnement, il mobilise le public et les acteurs locaux, forme les jeunes et mène différentes actions de préservation de la nature.

2.3. Lieu

8 Rue germaine Tillion 14054 Caen

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Les actions entreprises par le CREPAN

Représentation dans les instances officielles régionales, départementales et locales des Associations de Protection de la Nature et l'Environnement

Projet « au pied du mur » : projet de renaturation urbaine citoyen développé par le CREPAN / FNE Normandie dans le cadre du zéro phyto en zone urbaine Il est porté par des associations locales de protection de l'environnement.

Contributions aux consultations et enquêtes publiques

sorties et conférences sur la nature ou l'environnement

sensibilisation à l'Environnement (stands, animations)

Études

Actions juridiques

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le bureau actuel est le suivant :

Présidente: Claudine Joly

Présidente d'honneur : Annick Noël

Vice-président : Emile Constant

Vice-président : André Berne

Trésorier : Joël Gernez

Trésorier adjoint : Sylvain Girodon

Secrétaire : Arlette Savary

Administrateurs.trices : Anne-Marie Duchemin, Guy Ruyter, Bernard Rosselot, Pierre Margerie

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Partenaires associatifs environnement et patrimoine:

- France Nature Environnement Normandie
- ATMO Normandie
- Biomasse Normandie
- Bio en Normandie

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité Auteur : Association Histoire de la Protection de la Nature (AHPNE). CREPAN

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création

2025

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources http://www.crepan.org/

Présentation du contenu conservé par le Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature en Basse-Normandie

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Institutionnel

Conseil d'administration : PV, correspondance, 1998-2004, 0,30 ml

"Ephémères": synthèses, 2002-2018, 0,20 ml

Relations CREPAN-Groupe régional des associations de protection de l'environnement de Normandie (GRAPE), années 1980, 0,1 ml

Fonctionnement et activités :

Chronos courrier, 1980, 1999-2003, 0,7 ml
Commissions sites et paysages ; avis, correspondance, 1996-2002, 0,5 ml
Charte de l'environnement, biomasse : synthèses, correspondance, 1988-2006, 0,2 ml
Les ormes : recensement des ormes, suivi d'ormes résistants, plantations, 1979-2025, 0, 5 ml
Récif artificiel, synthèses, correspondance, 1982-1983, 0,1 ml
Espèces ; synthèses, correspondance, 1997, 0,1 ml
Déchets, ménagers, industriels : synthèses, 1999, 0, 1 ml
Produits chimiques : fiches de données, , 2000, 0,1 ml
Contentieux : EdF, Agence de l'Eau, déchets nucléaires : mémoires, synthèses, 1986-2012 ; 0,1 ml

Expositions : présentation, synthèses, 0,1 ml

- « Journée formation de l'eau », 1997
- « 30 ans de préservation de l'environnement en Basse-Normandie », 1998

Publications CREPAN, coupures de presse, 1992, 0, 1 ml

Dates extrêmes	1980- 2008
Métrage linéaire conservé	Environ 5 ml (1 ml équivaut à 10 boîtes d'archives)
Stockage bureautique conservé	Volume non renseigné. Existence d'archives sur support numérique.
Accroissement	Fonds non clos.
Mode de classement et état de conservation.	Les boîtes d'archives sont numérotées. Etat de conservation Les archives sont conservées dans un local sain Elles sont toutes annotées
Localisation physique	19 rue de la vallée, 14170 Sassy
Contacts	Tel : 02 31 38 25 60 /06 86 47 38 29 Courriel : crepan@gmail.com

Cher

Amis de la nature – section Berry

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Les amis de la nature - section Berry

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1974 (date officieuse), 1978 (date officielle) – 2018

2.2. Histoire

« Les amis de la nature - section Berry » est l'une des 100 associations locales appartenant à la fédération nationale « L'union touristique des amis de la nature », dénommée depuis 2018, « Les amis de la nature - France » qui est elle-même membre de l'International des Amis de la nature.

La création de l'association « Les amis de la nature » remonte à 1895. Elle a été fondée par un instituteur d'Autriche-Hongrie « qui voulut, qu'après leurs 12 à 15 heures de travail quotidien, les ouvriers se réfugient dans la nature, plutôt que dans les cafés »[10]. L'association s'est ensuite développée en Allemagne, puis dans toute l'Europe centrale et nordique et à partir de 1919, dans le monde et notamment en France.

Le développement des Amis de la Nature en France a d'abord débuté dans les régions montagneuses des Alpes et des Vosges, puis dans l'ensemble du pays dans l'ordre suivant : la région parisienne, les régions côtières de la Manche et de l'Atlantique et les Pyrénées et la Méditerranée. En 1949, est créée à Colmar (aujourd'hui à Montreuil) la fédération « L'union touristique des amis de la nature ». La fédération et les différentes associations locales rassemblent des gens faisant de la randonnée et possèdent un réseau de chalets ou de terrains de camping comme en Alsace. Le rapport à la nature est abordé avec une vision idyllique et hygiéniste : « la nature est faite pour se promener, respirer et se purifier ». L'approche est également assez similaire avec celle des auberges de jeunesse, tout en proposant une variété d'activités dans la nature.

La création d'une association locale dans le Berry est quant à elle beaucoup plus récente, le mouvement des Amis de la Nature n'ayant pas pénétrer le centre de la France pendant de nombreuses décennies. La section Berry des Amis de la Nature a été finalement fondée

10 *Extrait du rapport du 31 décembre 1977 de la section du Berry des Amis de la Nature destiné à M. Le Maire de Bourges et à toutes autorités départementales, régionales et nationales.*

le 17 avril 1974 suite à l'installation en 1973 dans le département du Cher de deux couples, membres des Amis de la Nature : Jean et Jacqueline Leclercq et Roger et Réjane Meugnier.

Avec l'appui apporté par les dirigeants de la « Fédération des oeuvres laïques du Cher » et des enseignants de Saint-Amand-Montrond, proches des auberges de jeunesses, « la section du Berry des Amis de la Nature » est officiellement créée le 8 juin 1978 (date à laquelle sont publiés les statuts au Journal officiel). Les quatre années nécessaires à cette création ont permis aux fondateurs de la section de s'organiser, de réaliser des sorties, de créer un bulletin intitulé « Le Chant du Berry », de nouer des relations avec le monde association (dont, affiliation avec la SEPANEC) et de se donner des objectifs clairs, à savoir : « la pratique du plein air par des promenades et randonnées et de favoriser toutes les activités para-sportives dans un esprit d'enrichissement et d'amélioration humaine, hors de conceptions compétitives ou de recherches »[11]. Jean Leclercq devient le premier Président et passera ensuite le relais à un autre fondateur de la section : Roger Meugnier.

Depuis sa création en 1974, la section du Berry des Amis de la Nature, organise une marche – randonnée chaque dimanche.

En 2018, un nouveau Président dirige la section en la personne de Jean-François Lerat. L'objectif de l'association reste le même depuis sa création, à savoir organiser des randonnées dans la nature. Cependant, le public et l'approche ont évolué : si tous les âges sont accueillis, la section fait face aux problématiques de son vieillissement et de la baisse des adhérents ; l'association est confrontée au vieillissement et à la gestion des équipements ; le public est désormais majoritairement féminin et à la recherche d'entretien physique et de santé ; le Président essaye également de mettre en place une démarche participative et davantage de vie collective au sein de l'administration de la structure.

2.3. Lieu

Siège de la section Berry :

16, rue de Vauvert

18000 Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

« Les amis de la nature » ont, depuis leur création, œuvré pour la préservation de l'environnement et des milieux de vie, pour la paix et le rapprochement des peuples, pour les droits sociaux et démocratiques de tous, ainsi que pour des pratiques de loisirs enrichissantes sur le plan physique et culturel.

Les principales activités principales de la section Berry des Amis de la Nature sont :

• L'organisation de marches et de randonnées chaque dimanche. Tout âge est représenté. Concernant leur organisation : un programme des sorties est régulièrement établi à l'aide de guides papier ou informatisé (via des applications), la section entreprend de trouver de nouveaux itinéraires en mettant en valeurs certains thèmes, le système de covoiturage est

11 *Extrait du rapport du 31 décembre 1977 de la section du Berry des Amis de la Nature destiné à M. Le Maire de Bourges et à toutes autorités départementales, régionales et nationales.*

privilégié, des bénévoles de l'association partagent leurs passions en expliquant divers éléments afin de partager leurs connaissances (Histoire, patrimoine, botanique...).

• La participation à la fête des associations à Bourges.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

« L'International des Amis de la nature » compte environ 350 000 adhérents dans 45 organisations membres et partenaires, dont figure « Les amis de la nature - France », fédérant elle-même 100 associations locales qui représentent près de 7 500 adhérents.

La « section Berry des Amis de la Nature » compte environ 50 adhérents, majoritairement des femmes. L'Assemblée générale se réunit une fois par an et le Conseil d'administration tous les trimestres pour réaliser les programmes de marche. Ce dernier est composé de 12 membres.

Quant au Bureau, il est actuellement composé de :

Jean-François Lerat (Président)

Gislène Miolin (Vice Présidente et Trésorière)

Vivianne Lehaye (Secrétaire)

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

La « section Berry des Amis de la Nature » entretient ou a entretenu les relations suivantes :

- Membre de la fédération « Les amis de la nature - France ».
- Anciennement (à la création) soutenue « Fédération des oeuvres laïques du Cher ».
- Mairie de Bourges (participation à la Fête des associations).
- Associations locales et régionales de grande randonnée.
- Nature 18 (anciennement SEPANEC).

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Jean-François Lerat, Président de la section Berry des Amis de la nature.

http://www.amis-nature.org (site de la fédération nationale).

Rapport du 31 décembre 1977 de la section du Berry des Amis de la Nature destiné à M. Le Maire de Bourges et à toutes autorités départementales, régionales et nationales.

Présentation du contenu conservé par Les amis de la nature section Berry[12] :

Création :

Statuts : Modification du 15/01/2017 ;

Rapport du 31 décembre 1977 de la section du Berry des Amis de la Nature destiné à M. Le Maire de Bourges et à toutes autorités départementales, régionales et nationales.

Administration et composition :

Assemblée générale : comptes-rendus (2018) ;

Conseil d'administration : comptes-rendus (1994, 2018) ;

Cahier des adhérents (1979-1989) ;

Listes et fiches des adhérents (décennie 1990, 2018).

Correspondance :

Courriers avec la fédération (vers 1996).

Comptabilité :

Livres de comptes (1993-2009) ;

Facturier (1996-2009) ;

Comptes du jumelage (1999) ;

Cotisations et abonnements au bulletin de l'association (1974-1976, décennie 1980 – 2009) (0,10 ml), dont : 4 cahiers, bulletins, lettres de demandes de timbres.

Fonctionnement et activités[13] :

Séjours longs (environ 4 jours) : voyages touristiques ;

Sorties journalières ;

12 *Il s'agit du fonds d'archives réuni par l'actuel Président de l'association : Jean-François Lerat.*

13 *Chaque dossier comporte des éléments de correspondance liés à chaque activité de l'association.*

Programmes des marches (avec parcours) (2015-2018) ;

Fiches des marches thématiques ;

Dossier sauvegarde des sentiers cadastrés appartenant aux collectivités (2018) : pétition ;

Menu du XX^{e} anniversaire de la section (1994).

Documentation :

Bulletins : « L'ami de la Nature » (fédération) (n°89-104), « le chant du Berry des amis de la nature » (section Berry) (1997-2008) (n°81 – 104) ;

Cartes IGN renseignées ;

Diapositives des sorties et des chalets (1975 - décennie 1980) (3 boites) ;

Photographies anciennes de la vie associative (vers 1975 – 1983)
Album photographique du séjour de la section Berry des Amis de la Nature à Augsburg (1982) ;

Photographies des activités (décennie 1990) ;
Blason et broche de « l'Union touristique des Amis de la Nature ».

Dates extrêmes

1974 – 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 0,60 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprends notamment : des courriels, la préparation de sorties, des cartes numériques, des échanges et des comptes-rendus des Assemblées générales et Conseils d'administration).

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les fonds d'archives sont conservés dans des boites dédiées ou dans d'autres supports de conservation et classés par dossiers, typologies documentaires ou objets.

Très bon état de conservation des fonds d'archives dans un environnement sain.

Localisation physique

Au siège de la section Berry :

16, rue de Vauvert

18000 Bourges

Modalités d'accès

Sur demande auprès du Président de l'association, Jean-François Lerat :

Courriel : lerat.francois@wanadoo

Chauve qui peut

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Chauve-qui-peut

3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1997 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Peu avant la création de « Chauve-qui-peut », Laurent Arthur et Michèle Lemaire (direction du Muséum d'histoire naturelle de Bourges) et Jean-Jacques Chaut, tous trois spécialistes des chauves-souris, décidèrent de soutenir financièrement la structure « Bats » dans l'Indre, afin de participer activement à la protection de l'espèce.

L'association « Chauve-qui-peut » est finalement créée en 1997 dans le but de servir de « banque » pour aider à la conservation et à la préservation des colonies de chauves-souris dans le département du Cher. Afin de remplir cet objectif, l'association a dégagé des fonds propres grâce aux bénéfices de la vente de jeux, achetés à l'occasion d'une importante exposition au Muséum d'histoire naturelle de Bourges. Ce premier apport financier a été ensuite complété par des droits d'auteurs perçus sur des photographies de chauves-souris, des ventes de produits, des dons privés et des subventions. L'association perçoit également des revenus provenant d'actions particulières, d'expertises et de ventes de données à des tarifs avantageux contre des connaissances pour des études. Ces études sont commandées par des bureaux d'études dans le Cher, des collectivités (Conseil régional du Centre-Val de Loire et conseil départemental du Cher), des services déconcentrés de l'État (DREAL) ou des entreprises. L'ensemble de ces modes de financement sont d'ailleurs toujours d'actualité.

Depuis l'année 2000[14], « Chauve-qui-peut » mène des actions d'urgence (« programmes d'aide ») en faveur des chauves-souris. L'efficacité de ses interventions est due à son autonomie, son indépendance et à sa faculté de pouvoir débloquer des fonds très rapidement.

Vers 2007, « Chauve-qui-peut » prend une dimension internationale en menant des programmes internationaux, notamment au Burkina Fasso, au Cameroun ou au Bénin pour encourager la préservation des colonies de chauves-souris et pour aider les personnes faisant appel à l'association.

« Chauve-qui-peut » va prochainement évoluer avec le projet d'une structure associative (« Chiroveille ») au champ plus large (réalisation d'études, publication, journées d'étude).

14 *Cf. document « Programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par Chauve-qui-peut ».*

2.3. Lieu

Mme Lemaire - L'Observatoire

22, Rue Ranchot

18000 Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Depuis sa création, l'association n'a pas vocation à faire du militantisme. Elle souhaite surtout apporter une aide aux chauves-souris lorsqu'il y a conflit d'usage ou problème de cohabitation avec l'homme (l'espèce peut être source de nuisances). Elle consacre ainsi environ 6000 euros par an dans la protection de sites.

« Chauve-qui-peut » priorise ainsi le dialogue en faisant notamment du travail de lobbying pour par exemple obtenir des contreparties lors de l'aménagement de la rocade nord de Bourges. L'association va donc rarement devant les tribunaux (elle n'a porté plainte qu'à trois reprises pour des cas de destruction d'espèces).

« Chauve-qui-peut » assume sa discrétion en matière de communication pour se consacrer pleinement à son rôle de « banque » en faveur de la conservation et préservation les colonies de chauves-souris dans le Cher et aussi pour conserver son autonomie et indépendance. Pour autant, l'association est reconnue dans la région centre et s'inscrit comme la pièce financière du réseau de protection de chauve-souris dans le département du Cher. « Chauve-qui-peut » a également une dimension internationale en raison des actions qu'elle mène notamment en Afrique.

Les principales actions et activités de l'association sont les suivantes :

- Programmes d'aide aux chauves-souris dans le département du Cher : aménagements de gîtes avec des entrepreneurs et des artisans (pose de bâche au sol, aménagement de grenier, etc. comme à l'abbaye de Blairon pour l'aménagement d'une colonie de sérotines pour 3000 euros).
- Programmes d'aide aux chauves-souris à dimension internationale (« Chauve-qui-peut » investit environ 500 euros par an au Burkina Fasso et encourage et aide à la protection des colonies de chauves-souris dans de nombreux pays tels que le Cameroun ou le Bénin).
- Aide à la valorisation et assistance financière pour le Muséum d'histoire naturelle de Bourges lors d'acquisitions (ex. : gravures de François Saint-Hilaire).
- Promotion des structures de soins pour les chauves-souris.
- Gratifications à des personnes ayant oeuvré à la protection des chauves-souris.
- Acquisitions de terrains au niveau de la rocade de Bourges en connexion avec la zone Natura 2000 pour favoriser la biodiversité.
- Travail de lobbying (blocage de la construction d'un parc de loisirs et d'un projet de fast-food à Bourges, rôle dans le détournement de la rocade de Bourges).

- Découvertes de nouvelles colonies grâce aux aménagements réalisés dans le cadre de programmes d'aide.
- Réalisation d'analyses et d'études pour des programmes scientifiques.
- Paiement de bus pour des écoles dans des communes éloignés de Bourges pour les « rencontres chauve-souris ».

Depuis sa création, l'association a mené et soutenu les programmes d'aide aux chauves-souris suivants[15]**:**

2000-2002

- Plantation de noyers et de tilleuls aux entrées d'une cavité souterraine (Charly, Cher)

- Pose d'une bâche dans une grange pour une colonie de grands rhinolophes (Vornay, Cher)

- Bâche dans un grenier pour maintenir une colonie de sérotines (Loye sur Arnon, Cher)

- Pose d'une bâche au sein d'une colonie de pipistrelles (commune de Foëcy, Cher)

- Réouverture d'un clocher pour une colonie de sérotines (Saint-Eloy-de-Gy, Cher)

- Maintien d'un accès à un site d'hibernation de petits rhinolophes (Bourges, Cher)

- Prise en charge d'une chiroptère pour maintenir une colonie de Petits rhinolophes

- Pose d'une gouttière anti-guano sous une colonie de sérotines (commune de Villabon, Cher)

- Plantation d'une haie protéger l'entrée d'un site d'hibernation (commune de Charly, Cher)

2003-2006

- Participation à la pose d'un plancher sur une colonie d'oreillards (Dampierre en Crôt, Cher)

- Pose d'un plancher sous une colonie de sérotines (Loye sur Arnon , Cher)

- Construction d'un mini-grenier à sérotines (Bengy sur Craon, Cher)

- Percement d'un accès à une colonie de sérotines (Saint-Eloy-de-Gy, Cher)

- Occultation d'un éclairage pour rendre un accès aux sérotines (Lugny Bourbonnais, Cher)

- Travaux pour le maintien d'une colonie de sérotines (Colombiers, Cher)

- Pose d'un plancher sous une colonie de M.emarginatus (Sancoins, Cher)

-Travaux pour le maintien d'une colonie de sérotines (Bengy, Cher)

- Pose d'une cloison pour une colonie de pipistrelle (Nohant en Graçay, Cher)

- Cloison isolante pour une colonie mixte rhinolophes / échancrés (Saint-Denis-de- Palin, Cher)

- Pose d'une bâche dans un grenier pour une colonie de sérotines communes (Ménétréol, Cher)

15 *Extrait de la liste des actions et de leur financement intitulée « Programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par « Chauve-qui-peut » » (sous format numérique) transmise par Laurent Arthur.*

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

2007-2011

- Participation à la création d'un réseau associatif pour les chauves-souris au Cameroun
- Pose d'un plancher dans une colonie de sérotines (Saint-Amand-Montrond, Cher)
- Aide au réseau chauves-souris de Madagascar
- Pose d'une chiroptière sur colonie de grand murins (Vignoux-sur-Barangeon, Cher)
- Participation à la formation d'un réseau chauve-souris au Bénin
- Aide au réseau chauves-souris du Cameroun
- Isolation d'un grenier de sérotines (Loye-sur-Arnon, Cher)
- Aménagement d'une chiroptière pour une colonie de grands murins (Cher)
- Aménagement pour le maintien de 200 noctules de Leisler (Sidiailles, Cher)
- Aménagement d'un grenier suspendu pour une colonie de sérotines (Saint-Amand-Montrond, Cher)
- Participation à la construction d'une tour à chauves-souris au Bénin
- Participation à l'isolation pour une colonie de pipistrelles (Jars, Cher)
- Aide au réseau malgache

2012-2014

- Aménagement d'une passerelle métallique de guidage sur une rocade (Bourges, Cher)
- Aménagement sur un gîte à sérotines commune (Saint-Amand-Montrond, Cher)
- Pose d'un nichoir géant pour une colonie de noctules communes (Culan Cher)
- Achat de 5 nichoirs de substitution pour les particuliers
- Pose d'un plancher sous une colonie de 150 sérotines
- Aménagement sur colonie de pipistrelles + pose nichoir substitution
- Aménagement et programme de sensibilisation pour les chauves-souris du Burkian-Fasso
- Aménagement accès sur colonie mixte de 400 rhino-échancrées (Saint-Denis-de- Palin Cher)
- Pose de gîtes de substitution pour une colonie de barbastelles (pose de deux gîtes en bénévolat)
- Changement de l'isolation sur colonie de 160 leisler (Sidiailles, Cher)

2015-2018

- Aménagement gîte à 40 sérotines (Farges-Allichamps, Cher)
- Pose ouate cellulose sur gîte 150 sérotines (Dun-sur-Auron, Cher)
- Pose d'une grille sur colonie de 400 rhino-échancrées (Saint-Denis-de-Palin Cher)
- Mise en place d'une toiture-accès sur colonie 250 grands murins (Mareuil Cher)
- Pose d'un plancher pour une colonie de 500 grands murins (Morogues)

- Installation d'une pièce gîte pour une colonie de 800 grands murins (La Guerche)
- Changement de l'isolation sur une colonie de sérotines (Saint-Amand-Montrond)
- Pose d'un gîte prototype sur chien-assis (Sidiailles)

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Pour plus d'efficacité, l'association a pour particularité de n'avoir aucun adhérent et de seulement compter sur les membres de son bureau qui sont les suivants :

Président : Jean-Jacques Chaut

Trésorier : Laurent Arthur

Secrétaire : Michèle Lemaire

Membres d'honneur : Patrick Hafnner, Gunther Capo

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Muséum d'histoire naturelle de Bourges (structure institutionnelle par laquelle il est possible de contacter l'association).

Monde associatif (dont associations de chireptologues et Indre nature).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Octobre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Laurent Arthur, trésorier de Chauve-qui-peut et directeur adjoint du Muséum d'Histoire naturelle de Bourges.

Présentation du contenu conservé par « Chauve-qui-Peut »[16] :

Statuts ;

Liste des actions et de leur financement intitulée « Programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par « Chauve-qui-peut » » (sous format numérique) ;

Compte-rendu d'assemblée général (1999-2018) : 1 classeur ;

Livre de compte.

Dates extrêmes

1997 - 2018

Métrage linéaire conservé

0,1 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprends notamment les programmes d'aide aux chauves-souris soutenus par « Chauve-qui-peut »)

Accroissement
Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation.

Bon état de conservation.

Localisation physique

Chez les membres de l'association.

Modalités d'accès

Sur demande :

Téléphone (numéro du Muséum d'histoire naturelle pour joindre Laurent Arthur) :

02 48 65 37 34

Courriel : laurent.arthur@ville-bourges.fr

16 *L'association produit assez peu d'archives en raison de sa structure qui priorise une efficacité optimale pour débloquer des fonds le plus rapidement possible afin de venir en aide aux chauves-souris. Le livre de compte est le document essentiel pour rendre compte de l'activité de « Chauve-qui-peut ».*

Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire antenne Cher/Indre

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association - antenne

1.2. Forme autorisée du nom

Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire antenne Cher/Indre

1.3. Autres formes du nom

CEN Centre – Val de Loire : Antenne Cher/Indre

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

Vers 1999 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Le 27 octobre 1990 est fondé le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire à l'initiative du tissu associatif régional de la protection de la nature et de l'environnement sous la dénomination suivante : « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre »[17]. L'association s'est donnée dès sa création pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.

Dans le cadre de cette démarche, le CEN Centre Val-de-Loire a entrepris de compléter les mesures réglementaires relatives à la protection du patrimoine naturel dans une échelle de plus en plus fine, et de plus en plus adaptée aux différents contextes locaux de l'ensemble de la région.

C'est ainsi qu'à la fin de la décennie 1990, l'association décide de créer des antennes locales (antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir et Cher/Indre) afin de couvrir au mieux le territoire et d'assurer une gestion encore plus optimale des sites protégés. L'antenne Cher/Indre a été fondée vers 1999. Depuis, ses bureaux sont installés à Vierzon. Depuis sa création, l'antenne est amenée par l'intermédiaire de ses bénévoles et de ses salariés à gérer et protéger un réseau de 41 sites sur près de 1000 hectares en comprenant la Réserve naturelle nationale des Chaumes du Verniller (département du Cher) et la Réserve naturelle du Val de Loire qui dispose également d'un bureau et d'une équipe détachée à la Charité-sur-Loire (Nièvre).

2.3. Lieu

16, rue bas de Grange

18100 Vierzon

2.4. Statuts juridiques

17 *Le « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre » est devenu Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire en 2015.*

Association Loi 1901 par l'intermédiaire Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire.

2.5. Fonctions et activités

L'antenne Cher/Indre remplie les mêmes missions que CEN Centre – Val de Loire, car elle dépend directement du siège localisé à Orléans. Néanmoins, elle limite ses interventions dans un territoire plus restreint, à savoir les départements du Cher et de l'Indre.

Pour rappel, CEN Centre – Val de Loire s'est donné pour mission de la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique, notamment à travers la gestion et la protection d'un réseau de 41 sites sur près de 1000 hectares (la réserve naturelle du Val de Loire comprise)[2].

Ses priorités d'intervention portent sur la préservation des sites ligériens les plus beaux et les plus menacés, la sauvegarde des milieux humides les plus remarquables (mares, étangs, tourbières, prairies…) ainsi que la protection et la gestion de milieux naturels variés abritant des espèces rares (pelouses sèches, sites à outarde canepetière...).

Ses axes de travail et activités principales sont :

- La connaissance des espèces et des milieux afin d'assurer leur protection.
- La préservation et la protection par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage.
- La gestion des espaces naturels.
- La Valorisation des espaces et des espèces.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le CEN Centre – Val de Loire repose sur un Conseil d'administration d'une quarantaine de membres répartis en trois collèges (membres de droits, membres élus et membres invités), les deux premiers avec voix délibérative.

Il dispose aussi d'un conseil scientifique composé d'une quarantaine de bénévoles choisis pour leurs compétences scientifiques (disciplines naturalistes, gestion de sites…) et l'intérêt qu'ils portent à la préservation des espaces naturels.

L'association compte également environ 350 adhérents, dont 70 bénévoles actifs (« conservateurs bénévoles », chargés de représenter le CEN à l'échelon local, en tenant le rôle d'ambassadeur de leur site naturel, d'assurer leur surveillance et leur entretien et de veiller aux côtés de l'équipe technique concernée à la mise en œuvre du plan de gestion).

Elle emploie 31 personnes réparties entre le siège social à Orléans, les antennes et au bureau de la réserve naturelle du Val de Loire dont le CEN est co-gestionnaire.

L'antenne Cher/Indre du CEN Centre – Val de Loire est quant à elle organisée comme une déclinaison territoriale du CEN Centre – Val de Loire.

Deux délégués bénévoles (actuellement : Jean-Claude Bourdin pour le Cher et Michel Prévost pour l'Indre) représentent l'association, coordonnent l'action sur les sites et mettent en œuvre la politique du CEN dans chaque département.

L'antenne dispose de locaux à Vierzon dans lesquelles sont présents sept salariés permanents aux fonctions diverses et assurant ainsi les missions du CEN Centre – Val dans les départements du Cher et de l'Indre (dont le responsable d'antenne Jean-Baptiste Colombo).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

En raison de sa dépendance directe au siège du CEN Centre – Val de Loire localisé à Orléans, l'antenne Cher/Indre entretient les relations avec les mêmes partenaires et collaborateurs que l'ensemble de l'association. Ces relations sont orientées vers l'échelon territorial attribué à l'antenne (communes et Conseil départemental de l'Indre et du Cher et partenaires techniques locaux).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Jean-Baptiste Colombo, responsable de l'antenne Cher/Indre du CEN Centre – Val de Loire

Site : https://www.cen-centrevaldeloire.org/

4.9. Fonds associés

Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire

Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher.

Présentation du contenu conservé par l'Antenne Cher/Indre du Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire :

Correspondance :

Courriers reçus (2010-2018).

Personnel :

Dossiers de recrutements.

Comptabilité :

Mécénat (doubles des documents présents au siège du CEN Centre – Val de Loire à Orléans).

Fonctionnement et activités :

Projets d'acquisitions foncières dans les départements de l'Indre et du Cher ;

Plans de gestion de sites protégés dans les départements de l'Indre et du Cher (0,30 ml) ;

Gestion et suivi des sites (dont Hauts de Lapan, Île Marie, Terres de l'Orme, étang Massé, Prairies de Chènevièvres, Chaumes du Vernillet, Chaumes de Périsse, Bois des Roches, Prairies de Guzon, Îles de la Gargaude, carrière de Baraize, Val d'Herry (captage, sentiers), Chabris, Bocage de Noirlac) (environ 9,50 ml) : communication, animation, historique, inventaires, études, documents de gestion (dont plan de gestion, devis), financements ;

Pelouses calcicoles du site de Lapan (avec études et projet d'acquisition) (1992-2001) ;

Réserve Naturelle Val de Loire (1999 - vers 2018). - Plan d'interprétation (1999), synthèse, plans de gestion (dont provisoire), subventions, études (dont diagnostique écologique), captages, chantiers expérimentaux ;

Suivi « Hors Site » relatif au Parc naturel régional (PNR) Brenne-Berry (environ 1,0 ml) ;

Demandes d'autorisations de capture (1 dossier) ;

Programme Loire Nature (environ 0,50 ml) (dont site du Val d'Herry). - Études, subventions et organisation de séminaires ;

Cartographie nationale des enjeux territoriaux de biodiversité remarquable réalisée par l'antenne « Carnets B » ;

Études et projets (dont Val d'Allier, Pays Fort) (0,40 ml) ;

Souscriptions pour la préservation de chauves-souris de la cave du Parc (1998) ;

Dossiers de travail relatif à l'éducation à l'environnement (dont bilans animations 2000-2018) ;

Dossier écoparc ;

Sites Natura 2000 (2,0 ml). - Participation aux comités de pilotage (dont animation des sites Natura 2000 des ilôts de marais et des coteaux calcaires au nord-ouest de la Champagne Berrichonne), documentation ;

Participation aux commissions (dont commission des sites), au Schéma d'aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE) Yèvre-Auron et au Conseil scientifique de la Réserve Naturelle du Val de Loire (environ 1,0 ml) ;

Relations avec les associations, l'État, les collectivités et la société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER) (0,50 ml).

Documentation :

« Centre de documentation » (12,0 ml). - Bulletins « feuille de liaison » du CEN – Val de Loire, rapports d'activités du CEN Centre – Val de Loire, études sur les milieux (dont études réalisées par le CEN Centre – Val de Loire) (1,0 ml), réglementation et textes juridiques (notamment relatifs à la gestion des sites) (0,80 ml), cartes IGN, publications extérieures au

CEN Centre – Val de Loire : revues et bulletins (dont « Le courrier de l'INRA », « Symbiose ») ;

Documentation diverse (dont juridique et SAGE), doubles (environ 2,0 ml).

Varia non classé (dont projets scolaires, rapports et dossiers de travail, documentation du CEN Centre – Val de Loire, dossier tourisme, contrat territorial d'exploitation, rapport de stage) (environ 1,0 ml).

Dates extrêmes

1992 – 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 33 ml.

Stockage bureautique conservé

Outre l'accès au serveur du CEN Centre – Val de Loire dont le volume total est estimé à 1,68 To, l'antenne Cher/Indre dispose d'un serveur local où sont notamment stockés les courriers et les dossiers de travail de chaque salarié. Des sauvegardes sont également réalisées fréquemment (journalières et hebdomadaires). Comme au siège de l'association à Orléans, le nommage des fichiers est appliqué.

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les fonds d'archives sont dans un très bon état de conservation et se trouvent dans un environnement sain. Ils sont regroupés par fonds selon l'usage des salariés et conditionnés dans des boites. À noter toutefois que par manque d'espace de stockage, un fonds de 4,0 ml (documentation et archives n'ayant plus d'utilité administrative) est entreposé à l'écart et peut présenter un risque en vue du déménagement prochain de l'antenne.

Localisation physique

16, rue bas de Grange

18100 Vierzon

Modalités d'accès

Sur demande :

Téléphone : 02 48 83 00 28

Courriel : antenne18-36@cen-centrevaldeloire.org

Ligue pour la protection des oiseaux – Groupe du Cher

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Groupe faisant partie de l'association LPO France

1.2. Forme autorisée du nom

Ligue pour la protection des oiseaux(LPO) – Groupe du Cher

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

Décennie 1990 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Le groupe LPO du Cher a été constitué au début des années 1990 par des passionnés d'oiseaux. En tant que groupe LPO, les activités sont communes à celles de la France. Par conséquent, il ne s'agit pas une personnalité morale indépendante, mais d'un membre dépendant du réseau LPO France.

Depuis 2006, le groupe LPO du Cher dispose de locaux au Moulin de Voiselle à Bourges.

2.3. Lieu

Moulin de la Voiselle

5 boulevard Chanzy

18000 Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901 (par l'intermédiaire de la LPO France).

2.5. Fonctions et activités

Le groupe LPO du Cher a pour objectifs de faire connaître les activités de la LPO France auprès du grand public en participant à des manifestations locales comme la fête de la nature à Bourges ou lors de conférences.

Les principales actions et activités du groupe LPO sont les suivantes :

- actions pédagogiques à la demande d'enseignants auprès des élèves des écoles et collèges (meilleure connaissance des oiseaux, sensibilisation aux problèmes liés à la biodiversité),
- tenue de stands pour faire connaître la LPO et sensibiliser le grand public, avec vente de publications ornithologiques, nichoirs, mangeoires, etc. lors de marchés bio, de marchés de Noël, de fêtes associatives (fête des Associations de Bourges, fête des Marais de Bourges, fête de la Nature),
- création de parcours pédagogiques sous la forme de sentiers nature,

- sorties nature animées par un ornithologue (observation et suivi de la faune et de la flore locales),
- sortie-animation dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides et de l'eurobirdwatch (migrations),
- organisation de manifestations telles que la Nuit de la Chouette tous les deux ans, de conférences, d'expositions,
- création et gestion de refuges (collectivités ou particuliers),
- Pose et suivi de nichoirs (rapaces nocturnes, hirondelles ...),
- comptage d'oiseaux (migration des grues, oiseaux d'eau, rapaces, etc),
- aide et protection dans les cas de destruction de sites et aide sur les nuisances pour les particuliers
- activités de conseils relatives à la faune blessée
- inventaires de biodiversité,
- actions pour améliorer la biodiversité,
- participation à certaines commissions locales ayant pour sujet l'environnement,
- organisation de l'approvisionnement en tournesol biologique en hiver,
- études ponctuelles menées de concert avec les agriculteurs,
- réflexions et sensibilisation sur les problématiques d'abattages d'arbres.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le groupe LPO – Cher compte une dizaine de bénévoles actifs et environ 250 adhérents. Il est représenté auprès de la LPO par un délégué qui est actuellement Alain Dailly et qui a succédé à Bernard Michel. Le secrétariat est quant à lui assuré par Jacqueline Dailly.

Le groupe LPO – Cher est financé grâce aux adhésions et au produit de la vente des publications LPO sur les stands lors de manifestations.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Le groupe LPO – Cher mène des actions communes et des partenariats avec le monde associatif local (Nature 18, l'Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage (UFCS) de Vierzon, Atoupic, GO Vierzon, BIO Berry, Patrimoine Marais) et le monde institutionnel (Muséum d'histoire naturelle de Bourges et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) pour des cas de litiges).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Octobre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Alain Dailly (délégué)

Jacqueline Dailly (secrétaire)

http://lpocher.blogspot.com/

Présentation du contenu conservé par LPO 18 - Groupe du Cher :

Vie statutaire (1993-2018) (0,1 ml). - Comités de pilotage et réunions : comptes rendus, ordres du jour ;

Revue de presse des actions du groupe LPO du Cher (1994-2018) (0,2 ml) ;

Demandes de subventions (avec documentation) (décennie 2000) (0,1 ml) : 2 classeurs ;

Comptabilité (2006-2010) : pièces justificatives ;

Documentation concernant principalement des publications de la LPO France et ornithologiques ;

Panneaux d'expositions (une dizaine).

Dates extrêmes

1994-2018

Métrage linéaire conservé

Environ 0,50 ml

Stockage bureautique conservé

Non renseigné.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Bon état de conservation. Fonds principalement dans des classeurs.

Localisation physique

- Au siège social :

Moulin de la Voiselle

5 boulevard Chanzy

18000 Bourges

- Chez Alain Dailly, délégué du groupe du Cher.

Modalités d'accès

Sur demande :
cher@lpo.fr

07 67 02 51 17

Nature 18

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Nature 18

1.3. Autres formes du nom

Anciennement, Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature et de l'environnement du Cher (SEPANEC)

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1970 - Aujourd'hui

2.2. Histoire

En 1970, la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature et de l'environnement du Cher (SEPANEC) est fondée par Simone Fromage et son mari (ce dernier sera par la suite salarié du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Tronçais dans l'Allier, créant ainsi de nombreux liens entre les personnes des deux départements).

Cette création s'inscrit dans la lignée de l'émergence du mouvement de la protection de la nature dans la région Centre et de départementalisation du mouvement associatif débutée dans la décennie 1960 impulsée par des personnalités telles que Vincent Labeyrie (création de la SEPANT en 1966 dans l'Indre-et-Loire par Marc Jacquet, Vincent Labeyrie et le chanoine Corillon ; création en 1969 de la SEPANI dans l'Indre par René Pecherat).

La SEPANEC change de nom le 29 juin 1988 pour devenir Nature 18.

En 1991, Nature 18 recrute son premier salarié permanent.

Nature 18 est une association militante, libre de toute appartenance politique et confessionnelle, et a pour objet dès la fondation de la SEPANEC de mener toute étude ou action pouvant aider à la connaissance, à la protection et à l'amélioration du milieu naturel et de l'environnement, principalement dans le département du Cher. Sa devise actuelle « Connaître et Protéger, Transmettre et Accompagner » témoigne de cet engagement inscrit dans les statuts.

Parmi les actions notables de l'histoire de la SEPANEC – Nature 18, peuvent être cités l'engagement contre l'implantation du centre de stockage des déchets ultimes à Charenton-du-Cher en 1996, ou celui au début des années 90 contre les chasseurs qui détruisent massivement les populations de blaireaux dans le département du Cher.

2.3. Lieu

16 rue Henri Moissan

18000 Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901

2.5. Fonctions et activités

Nature 18 est une association départementale d'étude et de protection de la nature et de l'environnement dans le Cher. Il s'agit d'une association militante, libre de toute appartenance politique et confessionnelle qui a pour objet d'aider à la connaissance, à la protection et à l'amélioration du milieu naturel et de l'environnement, principalement dans le département du Cher.

« L'association s'efforce, dans la mesure de ses moyens, d'atteindre ces buts par les voies suivantes[18] :

- dresser l'inventaire de la faune, de la flore et des habitats;
- coopérer, au besoin par adhésion ou fédération, avec tous les organismes, collectivités ou associations qui pourraient aider à la réalisation des buts de l'association.
- s'efforcer d'obtenir le classement en réserves ou parcs naturels de tous terrains de grande valeur écologique, appartenant ou non à l'association ;
- aménager et mettre en valeur les sites gérés par l'association, surveiller leur évolution et les entretenir à l'aide d'un personnel rétribué ou bénévole ;
- développer le goût et l'intérêt du plus grand nombre, par et pour la connaissance et la protection de la nature, des milieux et de l'environnement ;
- se mettre à la disposition des organismes ou institutions pour les aider à améliorer le capital constitué par la faune sauvage *res nullius* (qui n'appartient à personne), ainsi que la flore et les milieux ;
- s'attacher à protéger les espèces animales et végétales menacées ;
- entreprendre toute recherche, mener toute enquête, donner tout avis, poursuivre toute étude se rapportant directement ou indirectement à toutes ces questions ;
- promouvoir et réaliser des études scientifiques entrant dans le cadre des objets de l'association ;
- veiller au respect des espaces verts et du cadre naturel dans les plans d'urbanisme et d'aménagement ;
- publier bulletins, brochures, affiches, tracts, cartes postales, etc. se rapportant à l'étude, la protection ou l'aménagement de la nature, au besoin en collaboration avec des associations ou établissements poursuivant des buts analogues ;
- mener toute action en justice, se constituer partie civile et réclamer des dommages et intérêts en faveur de la conservation de la nature et de l'environnement;
- entreprendre toute action visant à lutter contre les pollutions de l'air, de l'eau, des sols ou des milieux naturels. »

18*Extrait de l'article 2 des statuts de Nature 18.*

En se référant à sa devise « Connaître et Protéger, Transmettre et Accompagner », Nature 18 remplit quatre missions principales :

- Connaître

La connaissance naturaliste sur le terrain est l'une des principales activités de Nature 18. L'association s'engage ainsi dans un grand nombre d'inventaires (ornithologie, herpétologie, botanique, *etc.*).

- Protéger

Nature 18 s'engage à défendre la nature et l'environnement en menant constamment des actions très diverses telles que : la protection d'espèces en danger, la gestion de sites remarquables, la participation au débat public pour porter la voix de la Nature auprès des décideurs ou encore l'engagement sur la réduction d'usage des pesticides dans les communes.

- Transmettre

Nature 18 mène des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement en s'adressant aussi bien au grand public que dans des écoles, collèges et lycées du département.

- Accompagner

Nature 18 propose ses services aux collectivités locales et aux entreprises et les accompagne pour leur permettre de prendre en compte la biodiversité et la transition écologique dans leurs décisions.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Nature 18 compte aujourd'hui plus de 370 adhérents. Elle est gérée par un conseil d'administration de 9 bénévoles et 6 salariés y travaillent à plein temps (dont la directrice Marion Fourtune). Isabelle Vaissade-Maillet est la présidente actuelle. La vice-présidence est quant à elle assurée par Alain Favrot.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

- Monde associatif (dont France nature environnement (FNE), France nature environnement Centre-Val de Loire, le Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre, et la Fédération connaître et protéger la nature (FCPN), Conservatoire des espaces naturels (CEN)).

- Collectivités et associés : Conseil régional du Centre-Val de Loire, Conseil départemental du Cher, Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, communes (dont ville de Bourges), Agence de l'eau Loire-Bretagne, Direction régionale de l'environnement, aménagement et logement du Centre-Val-de-Loire.

- Entreprises.

3.2. Type de relations

L'association est adhérente France nature environnement (FNE) (adhérente) et membre de FNE Centre Val-de-Loire

Nature 18 entretient de nombreux partenariats techniques avec le monde associatif dans le cadre d'actions communes.

L'association dispose aussi de partenaires financiers (dont le département du Cher).

Nature 18 accompagne également les collectivités et les entreprises, notamment dans le cadre d'études d'impacts ou de diverses prestations.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Août 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Marion Fourtune, Directrice de Nature 18.

Présentation du contenu conservé par Nature 18 :

- Local de stockage archives (environ 17 ml)

Administration et composition :

Comptes rendus de bureau (avec ceux du bureau de Nature centre) (vers 2012) ;

Bulletins d'adhésions (avec des lacunes) (1999-2018).

Correspondance :

Registres des courriers reçus (2002-2014) et des courriers envoyés (1996-2014).

Comptabilité :

Subventions (2009-2011) (0,9 ml)

Comptabilité générale (2001-2016) (environ 1,50 ml) : bilans annuels (2001-2005), factures, pièces justificatives ;

Personnel, salaires. - Fiches de paies, cotisations ;

Reçus pour dons.

Fonctionnement et activités :

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Actions. - Plan de valorisation du patrimoine naturel de Boischaut (Comité de pilotage (COPIL), état des lieux) (2004) ; valorisation des haies : projet, documentation (2002 – décennie 2010) ; projet de réserve naturelle d'Herry ; études des Marais de Rampenne, étude Yèvre-Auron ; protection des marais de Bourges (0,30 ml) (avec documentation) (décennie 1980-2009) ;

Études d'impacts (1991-2003) ;

Activités naturalistes. - Inventaires de la faune et de la flore des étangs du Cher (dont fiches par étangs) ; prestations d'inventaire ; inventaires pelouses (dont atlas 2012), inventaires divers ; lichen (0,3ml) : observations de terrains, photographies, documentation ;

Val d'Auron. - Observations ornithologiques (avec synthèses) (décennies 1980-1990) (0,30 ml) ; valorisation : panneaux (2010) ;

Contentieux (0,20 ml) : dont contentieux Blaireau (1994), poulailler de Barlieu (2004), recours contre la carrière de Saint-Saturnin (2009) ;

Manifestations : grand défi biodiversité de Lignères (2010) ;

Animation (dont Maison de l'éclusière, recyclage, « récupère ») ;

Participation aux commissions (dont Comité local d'information et de surveillance (CLIS), Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), Hygiène, Agence régionale de sécurité (ARS), S*chéma directeur d'aménagement et de Gestion de l'eau* (SDAGE), SAGE (S*chéma d'aménagement et de Gestion de l'eau* SAGE, aménagement, carrières) (2,50 ml).

Documentation :

Bulletin de la SEPANEC, « l*a lettre aux adhérents* », « l*e Traine-Buisson* » (1971-2018) ;

Publication Nature 18 : plaquettes du groupe ornitho « carnets de terrain », « atlas des Oiseaux », « le Cher, d'étang en étang », « des marais en plein cœur », « j'observe les oiseaux dans le Cher », « j'observe les oiseaux les arbres et arbustes dans le Cher », « Le guide pratique du planteur de haies champêtres dans le Cher », plaquettes et brochures diverses ;

Mémoires de stages ;

Revues extérieures à Nature 18 (dont LPO Magazines, Courriers de la Nature) ;

Photographies et diapositives : Pochette de cartes postales (dont Nature 18) ;

Cartes IGN.

Varia :

Collection de lichens ;

Affiches de Nature 18 et de la SEPANEC ;

Dessins naturalistes de bénévoles ;

Relations avec Nature 18

- **Bureaux de Nature 18 (environ 20 ml, bibliothèque comprise)**

Fonctionnement et activités :

Participation au Schéma d'Aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) de l'Auron ;

Participation au plan national d'action en faveur des plantes messicoles ;

Opération Zéro Pésticides : dossier de lancement (2009) ;

Activités du Groupe ornithologique (dont fiches d'observation de terrain) ;

Études de la faune (dont chouette chevêche, sonneur à ventre jaune et avifaune de Noirlac) (0,50 ml) ;

Études sur le Busard : rapports d'étude, fiches d'espèce ;

Études d'impacts (principalement dans le cadre d'installation d'éoliennes) ;

Études sur l'éolien ;

Gestion et protection de sites (dont bas marais du Val d'Auron et pelouses calcicoles des Coillards) ;

Chantiers « jeunes bénévoles » (2000-2011) : 0,20 ml ;

Dossier relatif aux déchets ultimes de Charenton ;

Atlas des oiseaux nicheurs (1985-1990 ; 2009-2012) : dossier de rédaction, publications.

Documentation :

Bibliothèque (environ 10 ml) : publications et ouvrages classés par thème ;

Brochures réalisées par Nature 18.

Dates extrêmes

1971 - 2018

Métrage linéaire conservé

37 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (classé par mission de salarié).

Accroissement

Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation.

Très bon état de conservation global. L'association dispose d'un local de stockage dédié aux archives dans un environnement sain, mais à la capacité limité.

Les archives sont conservées dans des boites dédiées. Il existe de nombreuses lacunes relatives aux premières décennie de l'association.

Localisation physique

16 rue Henri Moissan

18000 Bourges

Modalités d'accès

Sur demande (téléphone : 02 48 70 76 26).

Société française pour l'étude et la protection des mammifères

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Société française pour l'étude et la protection des mammifères

1.3. Autres formes du nom

SFEPM

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1977 - aujourd'hui

2.2. Histoire

La Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) a été créée en 1977. La première mission de cette association loi de 1901 fut la réalisation du premier « atlas des Mammifères sauvages de France » (publié en 1984). Depuis sa création, la SFEPM œuvre pour la connaissance, la promotion et la protection des Mammifères et de leurs habitats sur tout le territoire national, métropole et DOM-COM.

2.3. Lieu

19 allée René Ménard

18000 Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

La SFEPM est une association loi 1901, agréée au titre de la protection de la nature et structurée par un réseau de bénévoles agissant en partenariat avec d'autres associations, des administrations ou des organismes scientifiques pour connaître, protéger les Mammifères et sensibiliser le public à leur diversité et à leur rôle. Elle assure ainsi le rôle de tête de réseau associatif sur les mammifères de France. Ses principaux projets actuels sont la rédaction et l'animation de Plans nationaux d'actions (PNA), la publication d'un nouvel atlas des mammifères de France (dont le premier volume sur les mammifères marins est paru en 2016), la création d'un observatoire national des mammifères, la rédaction des guides techniques pour mieux inventorier et connaître, l'actualisation d'une nouvelle liste rouge, et le lancement d'études nationales participatives.

La philosophie de l'association est la conservation des espèces de mammifères sauvages et de leurs habitats, dans un monde en évolution où la cohabitation homme-mammifères est devenue inévitable. L'association développe son action autour de trois axes :

La connaissance :

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Depuis sa création, la SFEPM mène de nombreuses études sur les différentes espèces en France (métropole et DOM-COM) avec l'appui d'associations régionales et/ou locales. En outre, elle actualise l'atlas national, participe aux atlas régionaux et à des groupes de travail thématiques, et centralise les données. Plus particulièrement, l'association :

- coordonne des campagnes d'études : Campagnol amphibie (2008-2014), Chiroptères de Martinique (2013), Rat des moissons (2013-…), etc.
- actualise la liste des espèces des Mammifères sauvages de France.
- publie la revue naturaliste scientifique *Arvicola*[19] dédiée aux Mammifères sauvages.
- partage et valide des connaissances : relations avec le Musée national d'histoire naturelle (MNHN) et l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN), et publie la revue *l'Envol des Chiros*[20], base de données bibliographiques, etc.
- a publié l'*Encyclopédie des Carnivores de France*[21] (21 fascicules disponibles actuellement).

La protection et la conservation :

La SFEPM anime, rédige et/ou met en œuvre des programmes ou plans d'actions (dont Plans nationaux d'actions ou PNA) en faveur d'une espèce ou groupe d'espèces, réalise l'expertise de l'état de conservation des espèces et de leurs habitats. En particulier, l'association :

- anime des Plans nationaux d'actions (PNA) en faveur d'espèces : Vison d'Europe (1999-2003) ; Chiroptères (1999-2003) et rédaction du deuxième PNA (2008-2012) ; Loutre d'Europe (2010-2015)
- réalise l'opération refuge pour les chauves-souris (campagne de conservation des gîtes de chauves-souris dans les bâtiments et les jardins créée et conduite par le Groupe mammalogique breton ou GMB depuis 2006. Cette opération, transcrite aujourd'hui à l'échelle nationale, est menée par la SFEPM avec l'appui des groupes Chiroptères ou associations régionales et locales adhérentes.).
- a été en charge du rapportage Natura 2000 (2007-2013) qui consiste à évaluer l'état de conservation des espèces de la Directive Habitats Faune Flore de l'Union européenne
- conseille le ministère en charge de l'écologie pour le classement des espèces (protection, régulation)
- intervient dans des lois cadre (biodiversité, nuisibles, etc.), sur des décrets (bromadiolone, piégeage, destruction d'espèces, espèces exotiques, etc.), pour la cohabitation homme-mammifères auprès d'organismes socioprofessionnels, de particuliers ou de collectivités
- soutient les actions de différentes associations dont FERUS et l'Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS), y compris sur le plan juridique si nécessaire.

L'information et la sensibilisation :

19 https://www.sfepm.org/revuesSFEPM.htm
20 https://www.sfepm.org/revuesSFEPM.htm
21 https://www.sfepm.org/encyclopediedescarnivoresdeFrance.htm

Qu'il s'agisse de naturalistes adhérents, du grand public, de partenaires socioprofessionnels ou autres, la SFEPM :

- coordonne l'organisation de manifestations et promeut des actions à destination du grand public : Nuit de la Chauve-souris[22], Printemps des castors[23], Fête de la Nature[24], etc.
- réalise des actions à destination du réseau associatif : organisation du Colloque francophone de mammalogie, participation à différentes manifestations (Festival de Ménigoute[25], Rencontres mammalogiques picardes[26], Rencontres régionales Chiroptères, etc.)
- assure la coordination des groupes Chiroptères et Loutre au niveau national.
- diffuse des informations sur l'actualité des mammifères sauvages via son bulletin *Mammifères sauvages*[27]

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

La SFEPM compte environ 500 adhérents directs et 10 160 adhérents indirects associés au travers de 46 associations adhérentes (chiffres décembre 2014).

Elle est composée d'un conseil d'Administration et d'une équipe salariée regroupant des spécialistes des mammifères sauvages (amateurs ou professionnels) : scientifiques, naturalistes, vétérinaires, acteurs de l'étude et de la conservation de la faune, etc.

Le président actuel est Christian Arthur.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

associations nationales régionales et/ou locales (partenariats et soutiens)

- membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) – France
- membre de la Fédération française des sociétés de sciences naturelles (FFSSN).
- Ministère en charge de l'écologie (conseils)
- Muséum d'histoire naturelle de Bourges
- partenaires socioprofessionnels divers

22 http://www.nuitdelachauvesouris.com/
23 http://www.printempsdescastors.fr/
24 http://www.fetedelanature.com/
25 http://www.menigoute-festival.org/
26 http://cpie60.pagesperso-orange.fr/rencontres mamma.html
27 https://www.sfepm.org/revuesSFEPM.htm

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Christian ARTHUR (président de la SFEPM)

https://www.sfepm.org

Présentation du contenu conservé par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM)

Fonctionnement et activités :

Études sur les mammifères, dont (0,5 ml). - « Mode d'utilisation de l'espace et des exigences écologiques du vison d'Europe dans les landes de Gascogne » ; « Mortalité exceptionnelle du minioptère de Schreibers en France lors de l'année 2002 » : bilan national, propositions pour l'établissement du plan de restauration du vison d'Europe en France (1998) (avec bilan d'activité 1999-2000) ;

Fonds relatif aux chauves-souris (0,5 ml) : convention d'étude (2010), études et rapports, comptes-rendus et actes de rencontres de la SFEPM, publications diverses.

Documentation :

Publications de la SFEPM (environ 15 ml), dont : Bulletin de liaison « Mammifères sauvages » (2 numéros par an) (1980 n°3 - 2018), Revue « Arvicola » (depuis le tome 1) (1984-2017), « L'envol des Chiros » (2002 n°5 – 2017 n° 23) ; ouvrages et publications diverses (dont ouvrages collectifs) : dont « Atlas des Mammifères d'Auvergne », « Atlas des Mammifères sauvages de Midi-Pyrénées », « L'étude et la conservation des carnivores », « Encyclopédie des carnivores de France » (la fouine, la loutre, le blaireau, la martre, le utois...) (1986-2011) ; rencontres et actes de colloques (dont colloques francophones de mammologie de la SFEPM (1987-2015), « 3e rencontres nationales des chauves-souris » (1991)) ; brochures ;

Articles de François Moutou[28];

Affiches réalisées par la SFEPM ;

Collection de cartes de la SFEPM intitulée « portraits de carnivores » ;

28 *Ancien Président de la SFEPM.*

Expositions (environ 1,0 ml) : panneaux (dont présentation de la SFEPM), affiches, objets ludiques et scénographiques ;

Publications extérieures à la SFEPM, revues et bulletins classés par nom dont : « La Lettre du Hérisson », « Biotopes & Bulletin de Mayenne Science » (Mayenne Nature), « Nature Allier », « Jura Nature », « Annales de Biologia », « Galemys » (SECEM), « Donaña », « Cahiers de l'éthologie appliquée », « La Terre et la vie », Travaux scientifiques du PNR de Corse, « Wildlife Biology », « Mammalia », « African Wild Life », « Mammal Review », « Revue de la fédération des sociétés de Sciences Naturelles », « Journal of Mammology », « Mémoires de la Société de Biogéographie », « Journal of the society for the preservation of the fauna of the Empire », Bulletin du Musée national d'histoire naturelle, « Acta Theriologica », « Oryx », « Linx », « Species », « Le courrier de l'environnement de l'INRA », « Sologne nature Infos », « Sud-Ouest Nature », « Férus : la Gazette des Grands prédateurs », « La Salamandre », « PIAF environnement », « L'écho des tourbières », « Canopée », « Le Castor : petits secrets d'un patrimoine oublié » de Gilles Larnac, « A l'affut des Loutres » de Stéphane Raimond, « L'Europe des Ours » de Jean-Paul Mercier, « Les Cahiers techniques de la Gazette des Terriers » ;

Publications et ouvrages extérieurs à la SFEPM classés par thèmes (dont mammifères marins, ornithologie, le Loup) ;

Bibliothèque spécialisée de la SFEPM. - Ouvrages et publications extérieurs à la SFEPM : dont « Nos derniers Loups » de Jacques Baillon, « Histoire naturelle des carnivores de France » de Jean Méloche, « Les carnivores au sein des mammifères des départements et territoires français d'Outre-Mer » par François Moutou, « Atlas des mammifères sauvages d'Aquitaine » ;

Documentation diverse (dont affiches).

Dates extrêmes

1980 - 2017

Métrage linéaire conservé

Environ 42 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné.

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Très bon état de conservation dans un environnement sain.

Classement documentaire des ouvrages et publications.

Localisation physique

19 allée René Ménard

18000 Bourges

Modalités d'accès

Sur demande à :

Dominique Solomas (chargé de communication et de la vie associative).

Tél : 02 48 70 40 03

courriel : contact@sfepm.org

Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

.2. Forme autorisée du nom

Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay

1.3. Autres formes du nom

SDN Berry – Giennois – Puisay

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2013 - 2018

2.2. Histoire

« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » est une association Loi 1901 fondée en 2013 faisant partie de l'un des 200 groupes adhérents au réseau « Sortir du nucléaire ».

Alors que le chantier de construction de la centrale nucléaire de Dampierre dans le département du Loiret s'achève (mise en service en 1980), un autre projet de centrale est en train de naître à Belleville-sur-Loire dans le département du Cher à une distance orthodromique de 35 km. Une association, l'Association pour la défense de la qualité de la vie en Val de Loire (ADQVL) s'opposant à ce dernier projet est alors créée à la fin de la décennie 1970. Malgré des contestations, le projet est retenu. La Centrale nucléaire de Belleville met en service ses deux unités de fonctionnement en 1987 et en 1988.

Vers 1995 est créé le « Comité Stop Belleville Stop Dampierre » qui a pour objectif de réunir toutes les personnes et associations qui souhaitent la fermeture des deux centrales, notamment en raison de la porosité du béton de celle de Belleville. À partir de 2007, l'association tombe progressivement en sommeil, jusqu'à la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011 qui donne lieu à une nouvelle prise de conscience et une remobilisation contre le nucléaire. Localement, des manifestations sont organisées tous les mardis de ce mois de mars 2011.

Une nouvelle association est alors fondée le 11 juin 2013 (déclaration en Préfecture le 2 juillet et publiée le 27 juillet au Journal officiel), par d'anciens militants du « Comité Stop Belleville et Stop Dampierre », de Bourges, de l'Yonne, du Loiret et de la Nièvre. L'objectif était de reconstituer une structure associative forte, pour informer et agir en faveur d'un abandon au recours de l'énergie nucléaire et à la force armée nucléaire. Dès sa constitution, il a été décidé unanimement d'adhérer à la charte nationale du Réseau Sortir du nucléaire, notamment pour accéder à ses compétences. Depuis, de nombreuses actions sont réalisées dans cet objectif de l'abandon du nucléaire, tout en proposant et favorisant la maîtrise de l'énergie, et le développement d'autres moyens de production électrique.

2.3. Lieu

Siège – adresse postale :

9 bis, chemin de la Taupinière

Bourges

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

- « Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » est une association Loi 1901 qui exerce sa compétence dans les départements du Cher, du Loiret, de la Nièvre et de l'Yonne. Elle adhère symboliquement au réseau « Sortir du nucléaire » et est invitée à l'Assemblée générale annuelle. Bien qu'appartenant à ce réseau, SDN Berry-Giennois-Puisay conserve son autonomie pour mener différentes actions avec pour principaux objectifs, la sortie du nucléaire (l'association estime que le danger représenté par le fonctionnement des centrales nucléaires et l'utilisation d'armes nucléaires sont réel et sérieux, et qu'il tend à s'accroître avec le vieillissement des centrales, et le développement non contrôlé des techniques évoluées des armes nucléaires : d'où, la demande de l'arrêt programmé des centrales et l'abolition de l'arsenal nucléaire), la sensibilisation sur les énergies alternatives et la lutte contre le gaspillage environnemental.

Plus précisément, « Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » a pour buts :

- « de fédérer localement les individus, les associations et autres personnes morales qui veulent sortir du nucléaire,
- de mettre en œuvre toutes les actions que la loi autorise, pour une sortie du nucléaire selon la charte du réseau « Sortir du nucléaire » annexée aux présents statuts,
- d'informer la population sur les dangers de la filière nucléaire, ainsi que sur les alternatives énergétiques,
- de favoriser les énergies renouvelables respectueuses de l'environnement et les moyens de maîtriser la demande en énergie et en électricité.
- de lutter contre les pollutions et les risques pour l'environnement et la santé que représente l'industrie nucléaire et les activités et projets d'aménagement qui y sont liés (création ou extension d'installations nucléaires de base, construction de lignes à haute tension, programmes de recherche et de développement, etc.)
- de défendre en justice l'ensemble de ses membres. »[29]

En conséquence, l'association mène des actions qui se veulent populaires. Elles sont proposées d'un commun accord par les membres du conseil d'administration, mais elles sont soumises à l'accord de tous les adhérents, qui peuvent assister à tous les travaux du Conseil d'Administration. Ces actions sont les suivantes :

- Organisation de manifestations et participations aux marches (notamment, devant les centrales de Belleville/Loire et St Laurent-des-Eaux lors des dates

29 *Article 2 des statuts de l'association.*

anniversaires de Tchernobyl et de Fukushima, manifestation régionale « FukuChinon » à l'automne 2014, manifestation « le Cher marche pour la paix », manifestation européenne « Fermons Fesseinheim » le 26 avril 2015),

- Organisation d'actions symboliques, dites « actions en réaction »,
- Réalisations de prélèvements d'eau (comme en 2017 à Monstsoreau dans le cadre d'une action collective avec le collectif « Loire-Vienne »),
- Campagnes d'informations et de communication : mises à plat des informations, communiqués de presses, passages en radios,
- Tractages, notamment sur les ronds-points de Cosnes/Loire, Saint Satur et Bourges,
- Sensibilisation des élus locaux à l'importance de ramener le débat nucléaire dans un cadre démocratique,
- Propositions de remplacer l'énergie produite à partir du nucléaire par les énergies renouvelables (éolien, Solaire, Biomasse…) et en développant les techniques tendant à assurer « une sobriété énergétique »,
- Actions en justice : dépôt d'une plainte à l'encontre de la Centrale de Belleville pour non-respect des règles de sécurité et infractions de fonctionnement, infractions relevées par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) lors d'un contrôle à l'été 2014, dépôts de plaintes par l'intermédiaire du réseau national (en 2015 pour 36 infractions et en 2017 pour 46 infractions).

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » se réunit une fois par an en Assemblée générale. L'association s'articule autour d'un Conseil d'administration de 12 membres. Son actuelle Présidente est Françoise Pouzet.

« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » compte également une soixante d'adhérents.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

« Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay » entretient les relations suivantes :

- Membre du réseau « Sortir du nucléaire » (adhésion à la charte du réseau, accès aux compétences, actions communes, deux adhérents administrateurs du réseau).
- Participation et membre du collectif « Sortir du nucléaire Loire et Vienne » créé en 2015 (réunion tous les deux mois et action annuelle commune)[30].

30 *Le collectif « Sortir du nucléaire Loire et Vienne » est un groupe macro régional oeuvrant pour la sortie du nucléaire. Ce regroupement ambitionne de mutualiser et dynamiser la réflexion, les informations et les actions autour de cet objectif. Il se compose des structures suivantes : SDN Berry-Giennois-Puisaye autour des centrales de Belleville et Dampierre, l'ACIRAD Centre et le réseau Fukushima basés à Orléans, SDN 41 autour de St Laurent des Eaux, SDN 37 à Tours et Chinon, SDN 49 aux alentours*

- Mouvement de la paix (manifestations communes).
- Représentation au sein de la commission locale d'information (CLI).
- Actions communes avec les associations locales (dont « l'Association pour la défense de la qualité de la vie en Val de Loire » (ADQVL)).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Françoise Pouzet, Présidente de SDN Berry-Giennois-Puisay.

Site : https://sdn-berry-puisaye.webnode.fr/

Présentation du contenu conservé par l'association « Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay »[31]:

Dossier de présidence de Françoise Pouzet (0,10 ml) (archives courantes). -

Fonctionnement de l'association : adhésion, listes de sympathisants ;

Activités et actions : demande d'autorisation et déclaration de manifestation, chansons de manifestations, préparation de communiqué de presse pour une conférence à Boulleret, fiche relative à des prélèvements et analyse d'eau, intervention de Daniel Desprez[32] à la commission locale d'information de Belleville (2017) ;

Notes et documents de travail (dont préparation rapport moral de l'association pour l'Assemblée générale 2017, réunions d'Assemblées générales et de Conseils d'administration, brouillon de discours, notes et listes de contacts) ;

Documentation : tracts de « Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisay », affichettes, coupures de presse, brochure relative au dépôt de plainte effectué en 2017 ;

d'Angers, la coordination poitevine « Vivons sans nucléaire » autour de Civeaux, SDN 72 et SNE 72 autour du centre d'ionisation des aliments Ionisos, SDN 79 dans les Deux-Sèvres et, SDN Pays Nantais.

31 *À tire informatif, les archives décrites ci-dessous ne représentent que quelques dossiers des 5,0 ml d'archives conservées chez François Pouzet, Présidente de l'association : le récolement de l'ensemble des fonds n'ayant pas pu être effectué.*

32 *Vice Président de SDN Berry-Giennois-Puisay.*

Lettre du Conseil d'État rejetant un arrêt de chantier à la centrale de Belleville (14/05/1979).

Dates extrêmes

1979 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 5,0 ml[33].

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprends notamment les comptes rendus des Assemblées générales et des conseils d'administration et les courriels).

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Classement par dossiers.

Bon état de conservation.

Localisation physique

Au domicile de la Présidente de SDN Berry-Giennois-Puisay, Françoise Pouzet.

Modalités d'accès

Sur demande pouzet.francoise18@gmail.com auprès de François Pouzet, Présidente de SDN Berry-Giennois-Puisay :

33 *Volume total conservé chez Françoise Pouzet*

Eure-et-Loir

Association vie environnement respect nature

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Association Vie Environnement Respect Nature

1.3. Autres formes du nom

AVERN (sigle).

Association Vernoulitaine pour un environnement respectueux et nouveau (ancienne dénomination).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2001 - aujourd'hui

2.2. Histoire

« L'Association Vie Environnement Respect Nature » (AVERN) a été fondée officiellement le 8 octobre 2001 (date du dépôt des statuts ; l'annonce au Journal officiel date du 3 novembre 2001) sous la dénomination « Association Vernoulitaine pour un environnement respectueux et nouveau ».

Cette création fait suite à une prise de conscience environnementale d'habitants du bourg (« les corvées ») de la commune de Vernouillet dans le département de l'Eure-et-Loir. En 2001, une déchetterie sauvage s'était installée au milieu des habitations de la commune de Vernouillet. Après la réaction des riverains, le Maire de la commune est venu sur place et la déchetterie sauvage fut fermée. Cette prise de conscience environnementale d'habitants, liée notamment avec cet événement déclencheur, donna alors lieu à la création d'une association de protection de la nature et de l'environnement : l'AVERN.

Dès sa création, l'association a pour ambition de dépasser les seuls intérêts locaux, tout en poursuivant les actions auprès de la commune de Vernouillet pour améliorer le cadre de vie des habitants. L'association se donne alors pour objet la protection et le respect de l'environnement, de la nature, des animaux, de la santé, du cadre de vie et de la qualité de vie ainsi que du patrimoine sous tous ses aspects (architectural, paysager...).

Le tri et le compostage individuel ont été l'un des premiers engagements de l'AVERN dans l'agglomération drouaise. En effet, plusieurs membres de l'association étaient déjà sensibilisés à ce sujet, n'employaient ni pesticides, ni engrais et pratiquaient le tri de leurs déchets en faisant notamment du compost. L'association commence alors son travail de sensibilisation sur le tri des déchets et le compostage individuel en organisant une conférence et en distribuant des composteurs à l'issue de celle-ci.

En parallèle, l'AVERN accompagne et porte une demande de haies de la part de la population de Vernouillet. Cette demande est acceptée vers 2002 - 2003 par la commune.

En 2005, l'association poursuit son engagement sur le tri des déchets malgré les difficultés rencontrées pour convaincre les élus. Une réunion d'information est organisée à Luray dans laquelle sont présents un atelier enfant, des promenades à cheval et une loterie gratuite où sont offerts des plantes, des outils et trois composteurs. Germaine Fraudin, Présidente de l'association réalise également des interventions sur le tri et le compostage dans les classes des écoles élémentaires de Luray, Vernouillet et Dreux. Ces actions contribuent à l'institution d'un plan de prévention des déchets à Luray en 2008, qui fut par la suite adopté à échelle départementale en 2012.

En 2007, l'AVERN obtient l'agrément de protection de l'environnement sur les 75 communes du Drouais.

En 2009, l'association est reconnue d'intérêt général.

En 2010, l'AVERN est acceptée comme membre de Nature Centre (depuis, France nature environnement Centre-Val de Loire).

En 2013, l'association obtient l'agrément de protection de l'environnement sur le département de l'Eure-et-Loir.

2.3. Lieu

41, rue Henri Dupont

28500 Vernouillet

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'AVERN a pour objectif d'informer, de sensibiliser et d'agir pour une prise de conscience collective au plan environnemental et assurer un avenir meilleur et durable. L'association s'engage principalement sur les thématiques et sujets suivants : la protection de la biodiversité, l'eau et sa qualité, la santé, la réduction des déchets et le compostage individuel, le jardin au naturel, les économies d'énergie, la promotion d'une agriculture non productiviste, le cadre de vie et la santé, l'intervention auprès des jeunes et des pouvoirs publics pour respecter et protéger la nature.

Afin de parvenir à ses objectifs, l'AVERN mène les actions suivantes :

- Participation et organisation de conférences, colloques et débats sur des thèmes variés (dont biodiversité, climat, environnement et santé, qualités des eaux, manipulations génétiques, rapports avec les animaux, énergies durables, nucléaire, biomimétisme, nanomatériaux, agriculture, agroécologie, arbres et forêts, polluants chimiques et pesticides, perturbateurs endocriniens, OGM) en invitant des spécialistes et personnalités de la protection de la nature (dont Lauriane d'Este, *prof.* ; Jane Lecomte, *prof.* ; Jacques Testart ; Jean-Mary Pelt ; Allain Bourgrain Dubourg ; Jean Jouzel ; Jean-Marc Lainé, journaliste ; Perrine Hervé-Gruyer, « ferme du Bec Hellouin » dédiée à la permaculture ; Hervé Kempf).

- Organisation de projections de films suivis de débats avec le public.
- Organisation d'ateliers « jardin au naturel » et formation à la permaculture.
- Organisation de sorties nature avec des naturalistes de l'association.
- Plantation d'arbres à Vernouillet en 2010 (des aulnes en raison de l'étymologie de la commune : « Vern » correspond à aulne en Celte) et 2011 (120 arbustes pour les dix ans de l'association et à Dreux en 2016 (2 pommiers).
- Protection du patrimoine et valorisation des lieux de mémoire (brochure sur l'église de Vernouillet, don de deux plaques pour rebaptiser une place « la place de la Mare », don d'une stèle en l'honneur du lieutenant Walter Francis Perra dont l'avion a été abattu en 1944).
- Protection et sensibilisation autour du sujet de l'eau (conférences dans des lycées, sorties et visites).
- Mobilisation pour sensibiliser les habitants et les scolaires aux problèmes des déchets ménagers et pour promouvoir le tri et le compostage.
- Interventions auprès des scolaires et des jeunes pour les sensibiliser, les informer et les éduquer à l'environnement.
- Organisation et participation au salon « Vivre et habiter, écologique et bio » afin de faire évoluer les modes de pensées et les conduites qui accentuent le changement climatique et la perte de la biodiversité en incitant à adopter un autre mode de vie (stands, conférences, atelier...).
- Présence de l'AVERN au forum des associations à Dreux.
- Partenariat avec la Lyonnaise des eaux pour la mise en œuvre d'un plan d'action « Biodiversité et milieux naturels » (protection des captages des eaux, de l'usine de traitement des eaux de Vernouillet et à Ivry-la-Bataille, inventaire faune-flore, conseils).
- Actions auprès des pouvoirs publics et des élus pour protéger la nature, l'environnement et le cadre de vie (dont contre projet à celui de l'autoroute concédée A 154).
- Publication d'un bulletin depuis 2005.

2.6. Textes de référence

Statuts du 8 octobre 2001, modification de 2009.

2.7 Organisation interne

L'AVERN se compose d'une assemblée générale ordinaire qui réunit chaque année tous les adhérents et dans laquelle sont notamment abordés la situation morale, les activités, la gestion et le bilan financier de l'association.

L'AVERN est également composé d'un aonseil d'Administration de 3 à 20 Membres élus par l'Assemblée générale ordinaire pour 2 ans et d'un Bureau composé notamment de la Présidente actuelle Germaine Fraudin. Tous les membres sont rééligibles.

L'Association se compose actuellement de 412 adhérents (membres fondateurs, membres actifs et membres bienfaiteurs versant une cotisation annuelle). Reposant sur le bénévolat exclusivement, elle ne compte aucun salarié, ni ne dispose de local dédié.

3. Zone des relations

3.1 Collectivités, personnes ou familles associées

L'AVERN entretient des relations avec les entités, structures associatives et institutions suivantes :

- Membre de France nature environnement Centre-Val de Loire depuis 2010, et vice-présidence assurée par Germaine Fraudin.
- Membre de la Fédération environnement Eure-et-Loir (FEEL).
- Participation au débat public par sa présence et ses représentations aux commissions et dans les instances délibératives : membre de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPP), du Conseil de développement de l'agglomération du Pays de Dreux, de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL de Vernouillet), du Comité de pilotage du plan de prévention des déchets (départemental et régional), du Comité de suivi de l'aménagement autoroutier RN 154 – RN 12, participant à l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) de Vernouillet, et à celle de l'Agenda 21 de l'agglomération de Dreux.
- Région Centre Val-de-Loire (subvention relative au salon « Vivre et habiter, écologique et bio »).
- Commune de Vernouillet et agglomération du Pays de Dreux.
- Lyonnaise des eaux (convention dans la mise en œuvre d'un plan d'action Biodiversité et milieux naturels).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Germaine Fraudin, Présidente de l'AVERN et Vice-Présidente de France nature environnement (FNE) Centre – Val de Loire.

https://avern.fr/

Présentation du contenu conservé par l'AVERN :

Création :

Statuts (08/10/2001), modification (2009).

Administration et composition :

Assemblée générale et Conseil d'Administration (2001-2018) : comptes-rendus, rapports moraux d'activités et financiers.

Fonctionnement et activités :

Actions de l'AVERN classées par année (2001-2017) (0,80 ml) : comptes rendus des activités, courriers, coupures de presse, documentation relative aux manifestations (dont brochures) ;

Participation et organisation à des salons (dont « Mieux vivre autrement ») (0,5 ml).

Documentation :

Bulletin de l'AVERN (2005-2018) (46 numéros, soit 3 par an) ;

Lettres d'informations de l'AVERN (2001-2004) ;

Affiches des conférences et manifestations diverses organisées par l'AVERN (deux classeurs) ;

Publication « La cause des animaux : des livres clés » ;

Documentation diverse (1,0 ml).

Varia :

Archives non classées (environ 1,0 ml)

Dates extrêmes

2001-2018

Métrage linéaire conservé

4,0 ml

Stockage bureautique conservé

85 Go (dont plaquette de l'association, courriels et 60 Go de photographies).

Enregistrements audio de conférenciers sur le site de l'association :

http://www.avern.fr/enregistrements-audio/

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

La majorité des fonds d'archives sont conservés dans des classeurs ou des dossiers (les actions et activités de l'AVERN suivent un classement chronologique). Un fonds est cependant non classé.

Bon état de conservation des fonds d'archives dans un environnement sain.

Localisation physique

41, rue Henri Dupont

28500 Vernouillet

Modalités d'accès

Sur demande auprès de Germaine Fraudin, présidente de l'AVERN :

Tél. : 02 37 46 71 97

Courriel : fraule@wanadoo.fr

Blaise vallée durable

1. Zone d'identification;

1.1. Type d'entité; Association

1.2. Forme autorisée du nom; Blaise Vallée Durable

1.3. Autres formes du nom; BVD,

Anciennement Saulnières préservation et valorisation du cadre de vie (SPVCV) (aujourd'hui fusionnée avec Blaise Vallée Durable)

2. Zone de la description;

2.1. Dates d'existence; SPVCV : septembre 2003 – 2014

BVD : 2009 – aujourd'hui

2.2. Histoire; Blaise Vallée Durable (BVD) a été créée en 2009 pour s'inscrire dans la mouvance de l'association Saulnières préservation et valorisation du cadre de vie (SPVCV) qui s'est battue avec succès contre une carrière qui menaçait l'environnement de la commune de Saulnières et la rivière de la Blaise. Cette création résulte aussi de l'idée d'élargir les actions de la SPVCV à l'ensemble de la vallée de la Blaise (actions de protection de la nature et de l'environnement, d'éducation à l'environnement et de protection du patrimoine) (cf. tableau du site).

Depuis 2009, cela a amené l'association à faire un certain nombre d'actions, ou publier divers documents. Entre 2011 et 2013 a été mis en place la conception et la création de supports graphiques, suivi du projet dans l'opération signalétique à Crécy-Couvé (flyers ; plaques de maison ; panneau central et site internet pour l'association Crécy d'Hier et d'Aujourd'hui ; conception, réalisation graphique et initialisation du site internet de la mairie pour valoriser la commune). En 2014, l'association organise la visite à la ferme du Bec Hellouin en permaculture, réalise un document d'information sur le panachage dans les communes de moins de 1 000 habitants et assiste dans le projet d'amélioration de la circulation rue principale de Crécy-Couvé. En avril, 2016, BVD ouvre le Café 16 - de la Blaise autour duquel s'organise de nombreuses manifestations tels que des concerts. Ce café culturel à pour objectif de valoriser la commune et son patrimoine historique et environnemental.

Quant à l'association Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV), elle n'a jamais été officiellement dissoute. La SPVCV a fusionnée au sein de Blaise Vallée durable en décembre 2014 après le dédommagement, la même année, des frais de procédure relatifs à la lutte contre la carrière de Saulnières.

La SPVCV a été créée en 2003 en raison de cette lutte emblématique pour l'association. Il s'agissait d'un projet de carrière appartenant au groupe Béton-Lafarge. Ce projet consistait à la création d'une exploitation de silex, prévue sur 35 hectares, pouvant être étendue en zone sauvegardé. La SPVCV s'est alors créée en réaction à la menace environnementale sur la vallée de la Blaise. En effet, cette carrière devait laver les cailloux dans la Blaise (rivière de vallée carstique avec une présence de multiples nappes phréatiques) avec des produits hautement toxiques dont du floculant. En 2005, après l'avis favorable du Préfet,

malgré le désaccord des Mairies, de commissaire enquêteur et des habitants, la SPVCV lance urgence un référé. Même si l'action en justice devant le tribunal est gagnée par les opposants à la carrière, il faut attendre l'année 2011 pour que le Conseil d'État se prononce et casse le projet de carrière.

En parallèle à cette lutte la SPVCV a mené différentes actions de protection de la nature et de l'environnement telles que l'organisation en 2003 d'une Foire au fleur ou « de sorties natures ».

2.3. Lieu; Le 16 – Café de la Blaise

16 rue de l'ancien château

28 500 Crécy-Couvé

2.4. Statuts juridiques; Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités; Saulnières Préservation et Valorisation du Cadre de Vie (SPVCV) avait pour but de protéger et de valoriser l'environnement et le Patrimoine de la commune Saulnières. L'association s'est construite autour de la lutte emblématique qu'elle a mené Lutte emblématique contre une carrière de silex, tout en réalisant des actions de protection et de valorisation de la nature et de l'environnement (organisation d'une Foire au fleur ou « de sorties natures », nettoyage de la Blaise, actions d'éducation à l'environnement).

Blaise Vallée Durable (BVD) est quant à elle une association « citoyenne », domiciliée à Crécy-Couvé, qui se veut résolument tournée vers l'information au citoyen dans la vie de tous les jours.

En tant qu'association de la protection de la nature et de l'environnement et plus largement, BVD a pour buts[34] :

- La protection de la nature et de l'environnement,
- La protection et l'amélioration du cadre de vie, la protection de l'eau, de l'air, du sol, des sites et des paysages, de l'*urbanisme,*
- La lutte contre les pollutions et les nuisances,
- La mise en valeur du patrimoine naturel, culturel et historique.
- *Partage et mise en valeur des compétences*
- *Sentinelle : relais et/ou force de proposition auprès des collectivités locales, en direction des scolaires »*

BVD a réalisée comme principales actions :

- 2011-2013 : Mise en place, conception et création des supports graphiques, suivi du projet dans l'opération signalétique à Crécy-Couvé : flyers, plaques de maison, panneau central et site internet pour l'association Crécy d'Hier et d'Aujourd'hui, réalisation graphique et initialisation du site internet de la Mairie de Crécy-Couvé.
- 2014 : organisation de la visite à la ferme du Bec Hellouin en permaculture, réalisation d'un document d'information sur le panachage dans les communes de moins de 1 000 habitants et assistance dans le projet d'amélioration de la circulation rue principale de Crécy-Couvé.

34 *Extrait des statuts de l'association.*

- Depuis avril 2016 : Gestion du Café 16 – de la Blaise (ouvert en avril 2016), café culturel valorisant le patrimoine, et l'environnement de la vallée de la Blaise.

2.6. Textes de référence; Statuts.

2.7 Organisation interne; Blaise Vallée Durable dispose d'un bureau et d'un Conseil d'administration. Elle se réunie en Assemblée Générale environ une fois par an.

Le bureau actuel est notamment composé de sa Présidente, Catherine Aussel et de sa Vice Présidente Dominique Van Den Heede.

BVD compte 350 adhérents dont 30 bénévoles actifs et un « noyau dur » d'une dizaine de personnes.

Les locaux du 16 - Café de la Blaise sont prêtés à titre gracieux par un particulier et fonctionne grâce aux bénévoles selon des services.

3. Zone des relations;

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées; BVD (et anciennement SPVCV) sont membres de la Fédération environnement Eure-et-Loir (FEEL),

Partenariats et actions commune avec l'agglomération du Pays Drouais et les communes de la vallée de la Blaise,

BVD, est membre de Maisons paysannes de France,

BVD, est adhérente au réseau des cafés culturels associatifs.

4. Zone du contrôle;

4.1. Identification de la notice d'autorité;

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions; ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution; Juin 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s); Français.

4.8. Sources; Dominique Van Den Heede (vice-présidente de BVD)

Présentation du contenu conservé par BVD et ex SPVCV :

- **Fonds de l'association SPVCV (2003-2015) (environ 1,80 ml)**

<u>Création, modifications :</u>

Statuts (2003), modification sous la forme d'une fusion/absorption (2015).

<u>Administration et composition :</u>

Assemblée Générale, Conseil d'administration (2003-2015) . - Comptes rendus et procès verbaux : 1 classeur ;

Listes d'adhérents.

Correspondance :

Courriers divers : 1 dossier.

Comptabilité (2003-2015) (0,3 ml) :

Livre de comptabilité, Cotisations, dons, relevés bancaires, factures.

Activités :

Carrière de silex de Saulnières (environ 1,0 ml) (2003-2014) : dossier explicatif du projet, mémoires des procès (0,40 ml), expertises (dont fiche donnée de sécurité, expertise de l'hydrogéologue François Fillon), pièces du Conseil d'État, copie du dossier d'enquête publique, soutiens, courriers, affiches de journaux, coupures de presse, réunions d'informations, documentation (concernant principalement des recherches sur l'impact touristique, et la dangerosité des produits), cassette de l'enregistrement de la présentation du carrier au Conseil municipal ;

Dossier de lutte contre le projet d'autoroute A 154 : documentation ;

Étude paysagère ;

Fiches de liaisons interne au Conseil municipal ;

Dossiers d'activités diverses et de sensibilisation à la nature et à l'environnement : rallyes à pied, à cheval et à vélo, week-end champignons.

Documentation :

Varia : Doubles relatif à l'activité de Dominique Van Den Heede au sein de l'association.

- **Fonds de l'association Blaise Vallée Durable (BVD) (2009-2018) (0,2 ml)[35]**

Administration et composition :

Assemblée Générale, (2009-2017) : comptes rendus ;

Cahiers-registres d'adhésions.

Comptabilité : demandes de subvention.

Activités, fonctionnement :

Activités diverses, actions (2009 – 2015) (0,05 ml) . - Projet d'assainissement collectif : document de conférence (2015) ; Action scolaire « l'eau à la Maison » : document distribué dans les écoles (2016) ; signalétique de circuit touristique (vers 2009) ; participations aux manifestations ; dossier sur le panachage (2014), dossier éolien ;

Café 16 de la Blaise, fonctionnement, actions. - Dossiers de présentation du Café de la Blaise classés par année (2014-2018) (0,05 ml) ; personnel : Service civique ; organisation de manifestations diverses (avec affiches et flyers) ; concerts (avec documents comptables) ; participation aux réseaux des cafés culturels associatifs.

Dates extrêmes; 2003-2018

Métrage linéaire conservé; Environ 2,0 ml.

35 *Archives essentiellement numériques.*

Stockage bureautique conservé; Volume non renseigné (présence pour les archives de BVD de : rapports moraux ; comptes rendus des Assemblées Générales, des Conseils d'Administration et des réunions de Bureau ; cahier d'adhésion).

Accroissement; Fonds clos pour la SPVCV,

Fonds non clos pour Blaise Vallée Durable.

Mode de classement et état de conservation.; Classement dans des classeurs, ou dans des dossiers rangés dans des cartons. Bon état de conservation.

Localisation physique; Chez Catherine Aussel (Présidente de BVD) et Dominique Van Den Heede (Vice-Présidente de BVD).

Modalités d'accès; Sur demande par courriel adressé à Dominique Van Den Heede : dvdh.16@orange.fr

Comité de défense du quartier des Moulins Neufs

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Comité de défense du quartier des Moulins Neufs

1.3. Autres formes du nom

CDQMN

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1978 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN) est une association loi 1901 qui a été fondée le 8 avril par Serge de Filippis, ancien magasinier d'une entreprise de serrurerie né en 1935 et aujourd'hui à la retraite. D'abord association de riverains, elle a évolué très rapidement en association militante de protection de la nature et de l'environnement dans le département de l'Eure-et-Loir et en particulier dans le secteur de Jouy.

Cette création fait suite à un incident de quartier et problèmes environnementaux locaux. En 1976, Serge de Filippis voit la construction de bâtiments industriels contre sa maison dans un site protégé de la commune de Jouy. L'installation de cet Atelier-usine d'art et de mobilier cause alors de nombreuses nuisances (fumées de plastiques et d'amiante brûlés, poussières, peinture et nuisances sonores). Après la création d'une pétition, une association de voisinage - le CDQMN - a été constituée par des riverains du quartier, dont figure Serge de Filippis. S'en est suivie une action en justice menée par ladite association. En 1980, le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs gagne le procès.

En parallèle à cette action, Serge de Filippis, préoccupé par une autre menace pesant sur l'environnement du hameau des Moulins Neufs, se mobilise contre la fermeture d'une décharge dans une ballastière.

Dans la foulée du procès gagné en 1980, il rejoint une autre association de protection de la nature et de l'environnement en adhérent à « l'Amicale des vallées »[36].

Depuis, le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs et Serge de Filippis ont mené de nombreuses actions sous la forme de luttes ciblées à l'encontre d'atteintes à la nature et l'environnement qui ont valu à son président de fortes inimitiés et des menaces physiques et verbales. Ainsi en 1991, des chasseurs sont venus demander l'aide du CDQMN, suite à des déVersements de boues de fosses septiques dans un bois entre Jouy-et-Berchère la Maingot qui risquaient de polluer la nappe phréatique. Ce lieu a d'ailleurs auparavant fait

36 *Cette association est aujourd'hui dissoute, mais a fortement contribué à la création de la Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL).*

l'objet d'une mobilisation de Serge de Filippis en raison de résidus et de déchets provenant d'une usine d'abattage de poulets qui a été fermée à l'aide notamment du soutien apporté par l'association « l'Amicale des vallées » et de l'un de ses membres, François Fillon.

En 1996, le CDQMN rejoint la « Fédération environnement Eure-et-Loir » (FEEL) dans l'idée de pouvoir s'unir et de peser lorsque la construction d'un rapport de force est nécessaire. De nombreuses actions communes ont ainsi été menées telles que le soutien au Parc naturel régional du Perche, l'encouragement des syndicats intercommunaux d'Épernon, de Maintenon, d'Auneau et de Rambouillet à valoriser le tri sélectif, l'engagement en faveur de la réouverture de la ligne ferroviaire Chartres-Orléans et la lutte contre le projet de troisième aéroport bassin parisien.

L'association a également mené des actions de sensibilisation et de protection sous la forme de campagnes informatives, d'expositions-débats notamment sur le thème de l'eau, de plantations d'arbres avec les enfants des écoles de Saint-Prest et de Jouy, de ramassage de déchets dans les bois et de rédactions d'articles.

Depuis la décennie 2010, le CDQMN est en sommeil relatif en tant qu'organisme associatif. Cependant, Serge de Filippis poursuit sa mission de protection de l'environnement en prodiguant de nombreux conseils à la FEEL et en prenant position sur divers sujets tels que récemment des brûlages de déchets plastiques à Jouy ou la lutte contre le projet de mise en concession autoroutière des routes nationales 154 et 12.

2.3. Lieu

2, rue des Moulins Neufs

28300 Jouy

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN) est une association loi 1901 qui milite en faveur de la protection de la nature et de l'environnement.

Ses principales activités sont l'information et la sensibilisation du patrimoine naturel, et la dénonciation et la lutte contre des projets ou des actions menaçant l'environnement dans le département d'Eure-et-Loir, et plus particulièrement dans le secteur de la commune de Jouy.

Depuis 1978, le CDQMN a notamment mené les actions notables suivantes :

- Luttes et actions militantes en faveur de la protection de l'environnement.

– Fermeture d'une décharge publique dans une ballastière.

– Mobilisation contre la construction de bâtiments industriels « Atelier-usine » contre la maison de Serge de Filippis dans un site protégé de la commune de Jouy, et responsable de nombreuses nuisances (fumées de plastiques et d'amiante brûlés, poussières, peinture et nuisances sonores) (condamnation en 1982).

– Intervention contre la réutilisation de l'« Atelier-usine » en atelier de customisation de véhicules et causant également des nuisances sonores (dont nocturnes) et provoquant un certain nombre de risques en raison de l'utilisation de produits dangereux.

– Arrêt d'un projet d'extension d'une usine et de création d'une conserverie situé dans un secteur protégé de la vallée de l'Eure.

– Dénonciation auprès des médias et mobilisation contre des déVersements de boues de fosses septiques dans un bois entre Jouy-et-Berchère la Maingot qui risquaient de polluer la nappe phréatique.

– Interventions auprès des services de l'État (Préfecture, Ministère de l'écologie, Direction départementale de l'agriculture) au sujet d'un abattage massif d'arbres dans la vallée de l'Eure.

– Implication contre le projet de troisième aéroport Bassin-Parisien (dont manifestations).

– Lutte contre les carrières de Villebeau, Mondeville Sainte-Barbe et Prasville.

– Assistance contre un élevage de porcs à Authon-du-Perche avec la FEEL.

– Lutte contre des constructions illégales en zone inondable.

– Participation à la mobilisation contre l'ouverture d'un club de moto-trial à l'emplacement de l'ancienne décharge du quartier des Moulins Neufs à Jouy.

• **Actions de sensibilisation et d'informations.**

– Expositions-débats sur la protection de l'environnement (dont sur les inondations et zones inondables, thème de l'eau).

– Tables rondes avec la presse.

– Rédactions d'articles et de films.

– Implication lors de fêtes de villages (création de chars, stands...).

– Participation aux rencontres de l'écologie.

– Interventions de sensibilisation dans les écoles (avec plantations d'arbres avec les scolaires).

– Participation à la Journée de la Terre (nettoyages avec les enfants des communes de Jouy et de Saint-Prest).

• **Actions diverses.**

– Actions d'aide pour d'autres associations (dont formation avec « l'Amicale des vallées », participation à la commission environnement de « l'UFC d'Eure-et-Loir », membre et vice-présidence de la Fédération Environnement Eure-et-Loir, recueil de signatures pour une action de la fondation Cousteau...).

– Participation à la vie communale de Jouy et de Saint-Prest (remise en état d'un fossé, busé en accord avec la commune de Saint-Prest, intervention au sujet de l'appropriation d'un chemin communal, obtention d'un passage piéton et d'un panneau de signalisation dans un lieu de passage fréquenté par les écoliers...).

– Achat et revente de jeux au bénéfice de futures plantations d'arbres.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs a compté jusqu'à 54 bénévoles. Actuellement en sommeil relatif, elle est présidée depuis sa création par Serge de Filippis.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs entretien, ou a entretenu des relations avec notamment :

– L'association « l'Amicale des vallées » (aujourd'hui dissoute) : adhésion de Serge de Filippis et engagements communs.

– La (FEEL) (membre) et les associations membres (dont l'UFC Que Choisir d'Eure-et-Loir)[37] : actions communes.

– La coordination d'Eure-et-Loir.

– Les communes de Saint-Prest et Jouy.

– Les écoles de Saint-Prest et de Jouy.

– Les services de l'État (dont Préfecture d'Eure-et-Loir) : alertes.

– Personnes ou groupes divers : chasseurs, randonneurs, spéléologues, promeneurs...

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Serge de Filippis

37 *Cf. Notice et inventaire de la FEEL.*

Présentation du contenu conservé par le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs (CDQMN) :

Création :

Création de l'association (1977-1978) (1 classeur). - Statuts ; dossier de constitution ; Assemblée Générale constituante ; comptes rendus de Conseil d'administration (procès-verbaux) ; participations aux commissions communales ; premières actions de l'association ; courriers ; photographies (dont des premières réunions) ; coupures de presse.

Fonctionnement et activités :

Dossiers des actions de l'association [38] (2,00 ml), dont. - Dossier « usine-atelier » de la Société Philippe Jean (avec dossier de procédure au tribunal) (1976-1983) ; informations relatives aux inondations et lutte contre les constructions en zone inondable (avec plans) ; dossier Manoir des près du Roy relatif au déVersement de déchets (2001) ; dossier contre le projet d'autoroute A 154 ; plantations d'arbres (avec invitations) ; dossier usine d'abattage de poulets à Jouy ;

Participation et organisation de manifestations (1989 - décennie 1990) (0,1 ml), dont. - Animations avec enfants, album de photographies (1989-1998) ;

Expositions réalisées par l'association (dont sur l'eau) : panneaux ;

Dossier des 30 ans du CDQMN : coupures de presse, photographies, lettres, dessins, comptes rendus, articles rédigés par Serge de Filippis, pétitions ;

Notes écrites par Serge de Filippis (dont notes sur les menaces et les dégradations à son encontre) (0,20 ml).

Documentation :

Articles pour la presse ;

Communiqués de presse ;

Coupures de presse (dont l'écho République, La République du Centre) ;

DVD de vidéos prises (2008-2009) ;

DVD 55e anniversaire de la libération de Saint-Prest ;

Cassette VHS des inondations de 1995,1997,1999 et de l'orage de 2000 ;

Films sur les inondations.
Documentation diverse (environ 0,10 ml) : informations et bulletins d'associations de la protection de la nature et de l'environnement (dont bulletins du PIAF, combat nature), dans le cadre de la Coopération à l'écriture du Livre Blanc de l'environnement (1982), sur le bruit.

Dates extrêmes

1976 - 2017

38 *Pour précision, chaque dossier d'action menée par le CDQMN contient un certain nombre de photographies.*

Métrage linéaire conservé

Environ 3,50 ml

Stockage bureautique conservé

Conservation de films également déposés à l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique (CICLIC).

Accroissement
Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation.

Classement des fonds par dossier.

Bon état de conservation des archives dans un environnement sain.

Localisation physique

Au domicile du Président du CDQMN, Serge de Filippis :

2, rue des Moulins Neufs

28300 Jouy

Modalités d'accès
Sur demande :
Tél. : 02 37 22 31 94
Courriel : serge.defilippis@sfr.fr

Eure-et-Loir nature

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Eure-et-Loir nature

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1992 - aujourd'hui

2.2. Histoire

L'association Eure-et-Loir nature a été créée le 10 mars 1992. Cette création résulte d'une scission des Amis du muséum d'histoire naturelle de Chartres. Parmi les quatre membres fondateurs, figure Jean-Pierre Barnagaud, directeur de l'association jusqu'en 2018. Eure-et-Loir Nature comptait alors 63 adhérents avec comme premier président Michel Doublet. Toujours dans la même année, paraît le premier numéro *la Garzette.* Eure-et-Loir nature mène dès sa création de nombreuses études (atlas des oiseaux en hiver, participation à l'atlas des mammifères de la région Centre, et étude floristique d'une pelouse calcicole à Maintenon). L'association réalise son premier dossier « protection » relatif à la destruction d'une héronnière dans le Perche, sur l'étang de Moulin-Richer.

En 1993, l'association est affiliée à Nature Centre, fédération régionale de France nature environnement.

En 1994, le sentier-nature de Séresville, à Mainvilliers est inauguré dans le cadre du premier « contrat vert » avec la région Centre (d'autres sentiers suivront en 1995 et 1996). En parallèle, est créé le premier poste salarié (coordination des activités, animations scolaires). L'association débute aussi ses premières animations pour les scolaires.

Vers 1994-1995, des membres de Perche nature présents dans le département de l'Eure-et-Loir rejoignent Eure-et-Loir nature.

Après l'agrément Jeunesse et éducation populaire, Eure-et-Loir nature bénéficie en 1996 de l'agrément protection de la nature et de l'environnement. Le contrat vert « chemins de nature en Eure-et-Loir » est achevé avec la création de 5 parcours nature dont les panneaux sont toujours en place aujourd'hui. En parallèle, l'opération « les Oiseaux dans la Ville » est lancée (un parcours d'observation dans chaque ville du département). Eure-et-Loir nature s'empare du thème des déchets et prend position contre le plan d'élimination (trop d'incinération, pas assez de recyclage).

En 1998, François Perchet devient président de l'association.

En 1999, un second poste salarié dédié à l'éducation à l'environnement est créé, ainsi que la zone humide de Fontenay-sur-Eure. Cette année marque aussi le début du creusement du nouveau cours de la Cloche à Margon, dans le cadre du second contrat vert, en cours

depuis 1998. Eure-et-Loir nature mène l'opération « Avifaune de plaine et environnement » avec des agriculteurs et des enfants des écoles des communes concernées : 41 classes bénéficient d'animations.

Suite au décès de François Perchet en 2000, Eric Le Bras devient président. Un troisième poste salarié (chargé de mission biodiversité) est en place depuis le 1er septembre 2000.

En 2001, l'association bénéficie de l'agrément Éducation nationale (renouvelé en 2011 et 2016).

Après des travaux d'aménagement, la Maison de la nature à Morancez est inaugurée par le préfet le 12 septembre. Eure-et-Loir nature s'installe le 1er juillet 2002. L'association dispose depuis d'un bail emphytéotique de La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3. Une Fête de la Nature, rassemblant environ 4800 visiteurs, est organisée sur le site le 22 septembre, coïncidant avec la parution du numéro 50 de *La Garzette*. 65 classes sont inscrites aux cycles d'animations scolaires. L'association est également occupée par de nombreux dossiers tels que l'extension de la carrière de la STAR à Margon (qui débouchera sur la création de la zone humide actuellement en cours de réalisation), le débat public sur le projet de 3ème aéroport en Beauce, la révision du plan départemental d'élimination des déchets, qui ne parle pas encore de prévention (il faudra attendre 2012).

En 2004, la seconde Fête de la nature à Morancez rassemble 3000 visiteurs. Un quatrième poste de salarié d'assistance à la vie associative est créé.

Entre 2004 et 2008, l'association réalise un 4ème et 5ème contrat vert avec la région Centre (parcours nature à Vernouillet, édition de 3 guides-nature, Fête de la nature, animations scolaires) et participe au plan d'élimination des déchets du BTP et des boues d'épuration. En parallèle Eure-et-Loir nature relaie l'opération régionale *Récup'ère* (exposition et atelier à Chartres d'Ambroise Monod, fils de Théodore en 2005), puis l'exposition *Vues sur la Mare*, mène un inventaire des Arbres remarquables pour le département, réalise les premières études d'impact avifaune associées au projet de fermes éoliennes et mène diverses études naturalistes telles que la participation à l'enquête Rapaces, à l'atlas national des oiseaux nicheurs et hivernants, et à l'atlas régional des orchidées, et la réalisation de premières recherches entomologiques. Depuis 2005 l'association est présidée par Joël Aubouin et voit ses actions évoluées (biodiversité et agriculture, avec la réalisation de diagnostics biodiversité, l'organisation d'un colloque en décembre 2005 au lycée agricole de La Saussaye), l'aide à la création d'une première AMAP sur Chartres ; préfiguration de la Trame Verte avec les corridors écologiques dans le Perche ; accompagnement de la gestion différenciée des bords de routes mise en place par le département ; partenariat avec les agences de l'eau, pour relayer les consultations du public prévues par la directive-cadre sur l'eau ; investissement du thème de l'énergie (organisation d'un salon Eco-Habitats, et de l'opération Eco Mobiles, et enquêtes économies d'énergie dans les lycées par des lycéens.). Durant cette période, l'association se dote également d'un site internet.

En 2009-2010, l'association organise un colloque sur les trajets domicile-travail, avec l'objectif de lancer une dynamique sur Chartres et son agglomération. Dans le domaine de l'eau, Eure-et-Loir nature poursuit son action de sensibilisation en proposant des « parcours-spectacles » (dont *A l'eau, citoyens*). Eure-et-Loir nature participe également au débat public sur le devenir de la RN 154, en se prononçant contre l'option autoroutière,

dans un cahier d'acteurs et à l'occasion de plusieurs séances publiques. L'année 2010 est aussi marquée par le début de l'action *Objectif Zéro Pesticide*.

En 2011, Eure-et-Loir nature réalise ses premiers Inventaires de la Biodiversité Communale à Mainvilliers et Champhol. En parallèle, un cinquième poste salarié est créé.

En 2012, l'association participe aux actions « Carnets B » sur les amphibiens et les chiroptères, organise et anime Jurys citoyens sur l'eau et élabore le plan de gestion de la centrale photovoltaïque de Crucey.

En 2015 est organisé un Repair Café à Mainvilliers (2ème édition en 2016). L'association adhère à la nouvelle base de données SIRFF Centre-Val de Loire et articule ses études sur les odonates et les amphibiens. En parallèle Eure-et-Loir nature accroît son action en direction des entreprises en se préparant à accompagner les PME dans les démarches Responsabilité Sociétale et Environnementale et sur la gestion différenciée des emprises dans les zones d'activité.

En 2016, la demande des communes s'accélère dans le cadre de l'opération *Objectif zéro pesticide* avec l'approche de l'application de la Loi Labbé (Illiers-Combray est la 200ème commune de la région et la 40ème d'Eure-et-Loir à signer la charte). Un partenariat commence avec Cofiroute dans le but de suivre la fréquentation des écoducs installés sous l'A11. L'association améliore sa communication en révisant la présentation de *La Garzette*, en ouvrant un compte Facebook et en démarrant un partenariat avec L'Echo Républicain.

En 2017, Eure-et-Loir nature fête ses La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3 et compte alors 244 adhérents dont une soixantaine de bénévoles actifs. La 56ème commune signe la charte Objectif zéro pesticide et 11 communes ont bénéficié d'un inventaire de la biodiversité communale. L'action avec les scolaires continue de prendre de l'ampleur avec 34 classes bénéficiaires d'animations.

En 2018, sont lancées deux actions biodiversité sur la Cloche et sur l'Eure en partenariat avec les agences de l'eau tandis que se prépare la *Semaine de l'Arbre* et d'un colloque sur l'eau en Eure et Loir.

2.3. Lieu

Maison de la Nature,

rue de Chavannes

28630 Morancez

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association exerce son action sur l'ensemble du département d'Eure-et-Loir, et sur tout fait externe au département qui serait de nature à avoir une incidence sur la préservation de la nature et de l'environnement en Eure-et-Loir.

En tant qu'association de la protection de la nature et de l'environnement, Eure-et-Loir nature a pour but[39] :

- La connaissance, la conservation et la restauration des espaces, milieux, habitats et ressources naturels, de la biodiversité et des équilibres fondamentaux écologiques,
- La protection de l'environnement et la lutte contre les pollutions et nuisances,
- L'aménagement équilibré du territoire et de l'urbanisme,
- L'information et la sensibilisation du public sur la nature et l'environnement,
- La mise en œuvre de toute action favorisant la connaissance et l'appropriation par le public de ces thématiques et de toute mesure concourant à un développement durable
- La participation aux instances consultatives et de débat public concernant la nature et l'environnement,
- La réalisation de projets en partenariat avec les instances publiques et les personnes morales privées concernées ou intéressées par les objets pré-cités.

Les actions phares de l'association sont la participation aux opérations Zéro Pesticides, Jardin au Naturel , Famille à énergie positive, la réalisation d'études (dont inventaires de la biodiversité communale) et les actions de sensibilisation à l'environnement par des animations scolaires.

L'association dispose des agréments de l'inspection académique et départemental « Protection de l'environnement ». A ce titre, et par ses compétences et son activité, l'association est représentée dans de nombreuses instances extérieures et commissions (CODERSET, CESER, SAGE, conseils de développements, espaces fonciers) au sein desquelles elle poursuit son objectif de protection de la nature et de l'environnement.

Eure-et-Loir Nature travail également en coordination avec les Agences de l'eau Loire Bretagne et Seine-Normandie.

Elle publie aussi un bulletin (*La Garzette Eure-et-Loir Nature*), des numéros hors série de la Garzette ainsi que des petits guides.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Eure-et-Loir nature se compose d'un bureau et d'un Conseil d'administration composés de 14 membres (sept hommes et sept femmes). Michel Cohu est le président actuel.

L'organisation interne est quant à elle structurée autour de sept commissions ou groupes (Groupe naturaliste, Commission nature/environnement, communication-animation, groupe social-économique...).

L'équipe salariée est actuellement dirigée par Jean-Pierre Barnagaud. Elle compte six salariés (direction, trois chargés de missions, secrétariat, technicien faune) à laquelle se joint des services civiques.

L'association compte également environ 250 adhérents et d'un noyau d'une cinquantaine de bénévoles composé en majorité de naturalistes amateurs.

39 *Extrait des statuts : article 2.*

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Associations : France nature environnement (FNE), France nature environnement Centre-Val de Loire, réseau FNE CVL, Conservatoire d'espaces naturel (CEN), Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques d'Eure-et-Loir, Fédération départementale des chasseurs d'Eure-et-Loir, Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre, Hommes et Territoires.

État, Collectivités, familles associées : DREAL, agence régionale de santé Centre-Val de Loire, Conseil régional du Centre-Val de Loire, Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Communes, Parc naturel régional du Perche, Office national de la chasse (ONC), Office national des forêts (ONF), CESER, SGAR, CCI, chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.

Entreprises : (dont EDF pour l'éolien, Caisse des dépôts et consignations, Cofiroute).

Agences de l'eau (Seine-Normandie, Loire-Bretagne).

3.2. Type de relations

Partenariats avec le monde associatif.

Partenariats, financements (principalement DREAL et Région Centre Val-de-Loire), prestations (collectivités), relations techniques (PNR du Perche), colloques (CCI) avec l'État, les collectivités et familles associées.

Représentation au sein d'instances extérieures et commissions.

Partenariat avec Eau de Paris depuis 2018 pour 5 ans (convention sur les aires de captages).

Prestations pour des entreprises.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Mai 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Jean-Pierre Barnagaud, directeur d'Eure-et-Loir nature.

Site : http://www.eln28.org/

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

Présentation du contenu conservé par Eure-et-Loir nature :

Administration et composition :

Conseil d'Administration (1992-2018) : procès-verbaux, rapports ;

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire (1997-2017) : comptes-rendus.

Comptabilité :

Comptabilité générale (2001-2016) (environ 28,00 ml) : bilans et comptes de résultats, grand livre, journaux de comptes, factures, pièces justificatives de comptabilité ;

Rapports financiers au commissaire au compte (2012-2017).

Fonctionnement et activités :

Convention collective ;

Personnel : salaires et charges (1,0 ml), dossiers de stagiaires.

Activités (décennie 2000 – décennie 2010). - Actions spécifiques ; dossiers relatifs aux animations de sensibilisation et d'éducation à l'environnement (avec documentation) ; parcours spectacle : dossiers de préparation ; projet pédagogique sur les déchets ; études et diagnostiques (dont sur les éoliennes, la biodiversité, la faune et la flore) ; collaborations avec les agences de l'eau ; activités naturalistes : dessins de bénévoles sur la flore, la faune et les milieux naturels (environ 10 classeurs) ; carton non identifié relatif aux activités (0,5 ml) ;

Actions : conventions, projets, dossiers administratifs, bilans (dont conventions vertes) (1999-2016) (0,4 ml) ;

Dossiers thématiques (décennie 2000) : avant projet de charte du Parc naturel régional (PNR) du Perche, déchets, transports ;

Organisation de la fête de la nature (vers 2004) ;

Contrats vert (1993-2004).

Documentation :

Revue des actions d'Eure-et-Loir nature (un classeur) ;

Publications d'Eure-et-Loir nature : Bulletin *La Gazette d'Eure-et-Loir Nature* (collection complète de 128 numéros) (1992-2018), hors séries de *La Garzette d'Eure-et-Loir Nature,* dites « spéciales », études (principalement botaniques) ;

Affiches et banderoles (1,0 ml) ;

Plaquettes de l'association (4,0 ml) ;

Dépliants de sentiers ;

Bibliothèque d'Eure-et-Loir nature (Centre de documentation). - Publications extérieures, études et rapports de stages (dont mémoires d'étudiants) et DVD classés par thème (sur l'ornithologie, les déchets, le génie urbain, l'agriculture, la forêt, le jardinage, l'urbanisme et l'aménagement urbain, sites naturels, la faune (dont batraciens, insectes, arthropodes), la flore, les eaux douces, la biodiversité, la protection de la nature, l'énergie, la science de la nature et le droit) ;

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Bulletins et revues d'associations de la protection de la nature et de l'environnement (dont *La Hulotte*, *Environnement Magazine* de l'INRA) ;

Planches et tables de Gaston Bonnier, botaniste (1934) ;

Documentation diverse (dont SDAGE Eau Seine Normandie).

Varia (0,4 ml) : dont photographies (0,1 ml) et diapositives.

Dates extrêmes

1992-2018.

Métrage linéaire conservé

Environ 58 ml.

Stockage bureautique conservé

Non renseigné.

Accroissement
Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation.
Fonds documentaire classé, archives mises en boites.
Bon état de conservation et environnement sain.

Localisation physique

Maison de la Nature,

rue de Chavannes

28630 Morancez

Modalités d'accès

Sur demande (accueil à la Maison de la Nature sur rendez-vous. Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30). Tél : 02 37 30 96 96

Fédération environnement Eure-et-Loir

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Fédération environnement Eure-et-Loir

1.3 Autres formes du nom

FEEL

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

Mai 1995-aujourd'hui

2.2. Histoire

La Fédération environnement Eure-et-Loir (FEEL) a été créée en 1995, suite au décès d'Albine Du Peyrat, présidente de l'Amicale des vallées du bassin de l'Eure et vallées limitrophes et militante très active contre les implantation des carrières dans l'Eure-et-Loir dans les décennies 1970 et 1980.

Cette fédération a été constituée par douze d'associations euréliennes dont Action nature (aujourd'hui dissoute), le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs, la Confédération paysanne 28 et l'Union fédérale des consommateurs d'Eure-et-Loir. En tout, trente-deux associations sont ou ont été membre de la FEEL.

La fédération s'est ainsi constituée afin de continuer une action militante relative à la protection de la nature et l'environnement dans le département (dont les carrières).

Gérard Breteaux, membre fondateur de l'association et membre de l'Amicale des vallées depuis l'opposition à un projet d'implantation des carrière à Saint-Georges-sur-Eure, devient en décembre 1995 le premier président de la FEEL. Se succèdent ensuite Jean Moreau (2001-2006 ; 2007-2012), Jacques Le Gall (2006-2007) et depuis janvier 2012 Martine Trofleau.

En tant qu'acteur de la protection de la nature et de l'environnement dans l'Eure-et-Loir, la FEEL a été mobilisée par de nombreux dossiers, dont les plus emblématiques sont :

- La lutte contre le projet de troisième aéroport du bassin parisien qui a durée 9 ans. L'action de la FEEL s'est traduite par l'organisation et la participation à de nombreuses conférences et débats, par la rédaction de documents (dont « dossier de non candidature ») et par des participations à des manifestations et à des délégations (dont l'une au ministère des transports).
- La lutte contre le projet d'autoroute concédée A 154 depuis janvier 2007.
- La lutte contre les boues d'Achères.
- Le Plan départemental d'élimination des déchets ménagers.
- L'élaboration du Schéma d'aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE) de la nappe de Beauce.
- La réouverture aux voyageurs de la ligne Chartres-Orléans.

- Les dysfonctionnements de la Paris-Chartres-Le Mans.

La FEEL soutient et participe également à des combats régionaux et nationaux tels que la mobilisation contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le Comité Stop TAFTA 28 et des manifestations de passage (Marche contre les OGM, mobilisation contre l'enfouissement des déchets nucléaires à Bure...).

La Fédération décernait également entre 1997 et 2007 les prix symboliques « Blés d'Or » et « Orties ». Ces prix avaient pour objet de mettre en valeur les acteurs ayant fait des actions notables en faveur de l'environnement et à l'inverse de dénoncer des acteurs allant à l'encontre des questions environnementales.

2.3. Lieu

Siège social : mairie de Chartres
Archives historiques de la FEEL et secrétariat (Gérard Breteaux) :

3 rue basse – Berneuse

28 190 Saint-Georges-sur-Eure

Présidence (Martine Trofleau) :

5 rue des Louveries

28 210 Faverolles

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901

2.5. Fonctions et activités

La FEEL est une fédération regroupant une dizaine d'associations ayant pour principe de constituer un rapport de force en sa faveur afin de « défendre l'environnement pour le respect de tous et des générations à venir ».
Les principales actions de la FEEL sont les suivantes :

- défense de l'environnement du département de l'Eure-et-Loir en participant notamment au débat public.
- défense des lignes SNCF du département et pour la réouverture de la liaison Chartres – Orléans
- opposition au projet d'autoroute concédée A 154
- opposition à l'implantation d'un 3ème aéroport du bassin parisien.

Entre 1995 et 2006 la FEEL a publié sous la forme d'une feuille d'information de 2 à 16 pages, un bulletin d'information dénommé « Bulletins infos Environnement 28 ». Ce bulletin informe sur les actions menées par la fédération, et par les associations et acteurs du département soutenus par la FEEL.
Entre 1995 et 1999, six brochures thématiques de 40 pages ont été également publiées (transport aérien ; aménagement du territoire ; protection de la nature et de l'environnement et défense de la faune et flore ; gestion des déchets et carrières ; agriculture et alimentation ; gestion de l'eau des rivières et de consommation).

2.6. Textes de référence

Statuts de 1995, nouveaux statuts de 2017

2.7 Organisation interne

La FEEL a compté jusqu'à 14 associations fédérées. Elles sont actuellement au nombre de 9.

Le conseil d'administration est constitué par l'ensemble des associations membres de la fédération. Chacune d'entre elles est représentée par un délégué.

La FEEL dispose d'un bureau permanent composé de bénévoles.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Associations membres (ou ayant été membres) de la FEEL (dont Action Nature, Amicale des vallées, Association de défense et de sauvegarde du cadre de vie et de l'environnement de Garnay (ASVEG), le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs, la Confédération paysanne 28 , l'Union fédérale des consommateurs d'Eure-et-Loir, Association pour la protection du site et de la salubrité de Voves, Pour la qualité de vie dans le Perche et Dunois, Vivavre).

État et collectivités.

3.2. Type de relations

Participation aux actions de protection de la nature et de l'environnement (associations membres de la FEEL ou amis).
En opposition avec l'État ou les collectivités lorsqu'ils veulent faire aboutir un projet néfaste pour la nature et l'environnement.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Avril 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français

4.8. Sources

Gérard Breteaux secrétaire actuel du FEEL et ancien Président du FEEL.

Fonds de la Fédération environnement Eure-et-Loir (FEEL):

Création :
Statuts : 20 mai 1995, modification de 2017.
Administration et composition :
Conseils d'administrations : comptes-rendus (2002-2018) ;
Rapports moraux, d'activités et financier (2000-2017) ;
Fonctionnement et activités :
Documents d'activités par année (2010-2017) : dossiers de suivis et de travail (avec relations avec les autres associations) ;
Projet d'autoroute A 154. - Projet alternatif de la FEEL (avec dossiers pour l'aménagement et la sécurisation des RN 154 – RN 12 et pour la réouverture aux voyageurs de la ligne SNCF Chartres-Orléans) ; revues de presses de l' A 154 : originaux, récapitulatifs (2007-

2018) ; documentation : rapport d'orientation des infrastructures, étude d'impact, rapport des commissaires enquêteurs ;
Dossiers sur le thème de l'eau et déchets ;
Dossier d'opposition au projet de 3e aéroports bassin parisien (dont enquête publique) ;
Dossier d'opposition au projet de carrière Berneuse (années 1980).
Documentation :
Publications de la FEEL. - Bulletins *infos Environnement 28* et numéros hors séries thématiques (dont gestion de la nature flore et faune, déplacements urbains, carrières et déchets) (0,5 ml) (1995-2006) ;
Revues de l'*Amicale des vallées* (1978-1995) ;
Coupures de presse ;
Documentation diverse (dont CESER).

Dates extrêmes

1978-2008

Métrage linéaire conservé

Environ 4,0 ml

Stockage bureautique conservé

Non renseigné

Accroissement

Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation

Bon état de conservation global, Mise en boite archives d'une partie du fonds.

Localisation physique

Chez Gérard Breteaux, secrétaire de la FEEL.

3 rue basse – Berneuse

28190 Saint-Georges-sur-Eure

Modalités d'accès

Demande

La Presle

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

La Presle

1.3 Autres formes du nom

La Presle, dite des 4 vallées

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2002-aujourd'hui

2.2. Histoire

La Presle a été créée en 2002. Il s'agissait à l'origine d'une association de riverains d'une dizaine de personnes luttant contre la création d'un stockage de produits phytosanitaires à Faverolles.

Après le succès de son action, la Presle s'est engagée contre la construction par une coopérative d'un silo de grains avec une extension de stockage de produits phytosanitaires à Coulombs près de Nogent-le-Roi. Cette action a demandé à l'association un important travail d'information et est allée jusqu'au tribunal. Cependant, la procédure judiciaire s'est soldée par un échec vers 2005 – 2006.

Malgré cet échec, la Presle poursuit son engagement de protection de la nature et de l'environnement en faisant notamment la promotion d'une agriculture biologique. Dans le cadre de cette démarche, l'association se rapproche de la ferme bio de « Néron » et mène vers 2010 une opération de sensibilisation auprès de communes dans l'objectif d'introduire des produits bio dans les cantines scolaires. La Presle entame alors un rapprochement avec les GAB (Groupe d'agriculteurs biologiques) et SELF Bio Centre (implantation dans le secteur de l'alimentation dans les lycées). Malgré plusieurs échecs, l'association poursuit jusqu'à aujourd'hui la promotion de l'alimentation bio dans la restauration collective en travaillant notamment avec la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB).

La Presle mène également depuis une dizaine d'années le suivi écologique de la rivière Maltorne. Des relevés sont réalisés deux fois par an en dix points de la rivière. Toujours dans cette démarche de protection de la rivière, l'association a créé un aménagement pédagogique en invitant les maires des communes bordant la Maltorne. Un partenariat s'est par la suite développé entre la Presle, la commune de la Boissiere (située à la source de la Maltorne), l'école élémentaire, la ferme de la Tremblaye, et l'école Hériot (internat de primaires sur le modèle d'un éco-établissement scolaire). Dans le cadre de ce partenariat, un projet d'aménagement des berges a été lancé à partir de la source. La Presle encadre également tous les jeudis, sous la forme d'un tutorat, des étudiants stagiaires en BTS GPN (Gestion protection de la nature) qui réalisent des animations ou des présentations de travaux.

En parallèle, la Presle a mené de nombreuses réflexions sur de multiples sujets environnements en s'appuyant sur les passions des bénévoles (la gestion des déchets, la sensibilisation au compostage...).

2.3. Lieu
Faverolles

2.4. Statuts juridiques
Association loi 1901

2.5. Fonctions et activités
En tant qu'association de la Protection de la nature et de l'environnement, la Presle s'est fixé pour principaux objectifs d'assurer la transition écologique, d'alerter et de participer au débat public, de valoriser le patrimoine environnemental, et de sensibiliser et d'éduquer à l'environnement à Faverolles et dans la communauté de communes.

Les principales activités menées par l'association sont :

- Participation au débat public dans le cadre de luttes telles que les créations et extensions de stockages de produits phytosanitaires à Faverolles et à Coulombs.
- Assurer la promotion de l'agriculture biologique (notamment dans la restauration scolaire) et de manière plus générale, construire une réflexion sur la question alimentaire inscrite dans une démarche globale de protection de la nature et de l'environnement.
- Protection et mise en valeur des rivières (principalement la Maltorne grâce à la réalisation d'aménagements, d'un suivi écologique régulier et du tutorat d'étudiants stagiaires en BTS GPN...).
- Réflexions et des actions autour de la question des déchets (sur le composte (dont réalisation d'une enquête sur la fonction du composteur), l'épandage des boues d'Achères, la méthanisation de la ferme de la Tremblaye (question des déchets ultimes).
- Réflexions sur de multiples sujets environnements en s'appuyant sur les passions des bénévoles.

La Presle publie également une lettre d'information intitulée la « Feuille de Presle » au rythme de quatre éditions par an (format recto verso 4 fois /an).

2.6. Textes de référence

Statuts

2.7 Organisation interne

La Presle est composée d'un bureau d'environ 10 membres. Le conseil d'administration se réunit environ quatre fois par an. L'association organise son Assemblée générale une fois dans l'année.

La Presle s'organise autour de 15/20 bénévoles actifs pour une quarantaine d'adhérents.

3. Zone des relations
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Monde associatif : Fédération environnement Eure-et-Loir (FEEL) (membre), Bio Centre, GAB (Groupes d'agriculteurs biologiques), Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB).
Collectivités : communes de la Boissière et de Faverolles.
Écoles.
Étudiants stagiaires en BTS GPN

3.2. Type de relations

Avec le monde associatif : adhésions (FEEL , Bio Centre) et/ou actions communes.
Partenariat avec les communes de la Boissiere (avec subvention) et de Faverolles, l'école élémentaire, la ferme de la Tremblaye, et l'école Hériot dans le cadre du projet d'aménagement de la Maltorne.
Tutorat d'étudiants stagiaires en BTS GPN.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juillet 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français

4.8. Sources

Martine Trofleau, Présidente de la Presle[40] .

Présentation du contenu conservé par La Presle chez Martine Trofleau

Les archives de La Presle sont essentiellement numériques et non sur support papier (cf. ci-après).

Statuts.

Fonctionnement et activités de la Presle :

Comptes-rendus ;
Actions communes et relations avec la Fédération Environnement Eure-et-Loir (FEEL) et BIO Centre ;
Contentieux : extension du silo de Coulombs (0,30 ml) ;
Notes de conférences et d'entretiens.

Documentation :

Lettres d'information « Feuille de Presle » : 60 numéros (2002-2018) (0,20 ml), divers.

Dates extrêmes

2002-2008

Métrage linéaire conservé

Environ 1,0 ml

Stockage bureautique conservé

40Martine Trofleau est également l'actuelle Présidente de la FEEL

Archives essentiellement numériques (volume : 5 Go)
Classement dans des dossiers selon le thème et l'activité et l'action : abeilles, adhérents, administration, assemblée générale et conseil d'administration, agence de l'eau Seine-Normandie, Agroécologie, alimentation, arbres et haies, bassins de captage, agriculture et alimentation biologique, biodiversité, compostage, déviation de Nogent-le-Roi, déchets, eau, démocratie environnementale, fumier épandage.

Accroissement

Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation

Très bon état de conservation des archives qui sont classées dans des dossiers et des classeurs.

Localisation physique

Faverolles

Modalités d'accès

Sur demande auprès de l'association :
Courriel : lapresle@orange.fr

Union fédérale des consommateurs – Que Choisir – d'Eure & Loir

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir – d'Eure & Loir : association locale d'Eure-et-Loir.

1.3. Autres formes du nom

UFC-Que Choisir- 28

Anciennement, Union locale des consommateurs d'Eure-et-Loir

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

13 juin 1981 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Au début de la décennie 1980, l'Union fédérale des consommateurs veut étendre son implantation sur l'ensemble de la France et cherche à créer des unions locales un peu partout. Une invitation est notamment lancée dans le département de l'Eure-et-Loir, donnant lieu à la création d'une Union locale le 13 juin 1981. L'assemblée générale constitutive a alors rassemblé 66 participants et élu Michel Lamarche comme Président fondateur. Cette création voit immédiatement la formation de plusieurs animateurs de l'Union locale d'Eure-et-Loir ainsi que la publication d'un bulletin : « Le Consommateur d'Eure-et-Loir ».

L'association a pour particularité de s'intéresser à la question de l'environnement dès sa naissance avec la création en 1981 d'une commission dédiée parmi deux autres (Prix par Dominique Cossoux et Information par Gérard Breteaux). La commission Environnement, représentée alors par Jean-Louis Damble s'intéresse particulièrement aux problèmes relatifs aux nitrates dans l'eau.

En 1982 sont créées cinq nouvelles commissions (litiges, santé, automobile, logement et transport), un avocat vient aider l'association en raison de l'afflux de litiges et les premières enquêtes sont alors menées. La même année, une permanence est ouverte au cercle des sociétés, rue Noël Parfait à Chartres. En parallèle, l'Union locale tisse très rapidement un réseaux de contacts avec les différentes structures associatives du département en relation avec la protection de la nature de l'environnement (La coopérative biologique « Nature & Vie 28 », « L'Amicale des vallées du bassin de l'Eure et vallées limitrophes » présidée par Albine Du Peyrat, « l'ACLV de Châteaudun », « Le Comité de défense du quartier des Moulins Neufs » ou CDQMN présidée par Serge de Filippis, « Nature et Progrès 28 » et la « Confédération paysanne d'Eure-et-Loir »). La commission Environnement s'investit en organisant des conférences sur l'eau et la pollution des nappes phréatiques à Auneau, Châteaudun et Voves en 1982, participe à celles organisées par « L'Amicale des vallées » et le CDQMN et milite activement pour l'utilisation du papier recyclé, notamment en

organisant en 1984 en collaboration avec d'autres associations une manifestation intitulée « Récupérons Recyclons » pendant un week-end (avec exposition et conférence).

En 1984, l'Union locale réalise plusieurs enquêtes (dont l'une relative aux cabines téléphoniques de Chartres), débute sa participation au Centre Technique départemental de la Consommation[41] et contribue à la création de l'UFC région Centre.

En 1985, l'association change de Président (Gérard Breteaux succède à Jean-Louis Damble) et s'engage pour la réouverture de ligne ferroviaire Rouen-Évreux-Dreux-Chartres-Orléans / Tours en réponse au projet contesté d'arrêt TGV à Courtalain.

Durant la fin de la décennie 1980, l'Union locale poursuit son travail d'enquêtes (dont celles sur les centres de contrôles techniques, les maternités du département, prix dans les grandes surfaces et la collecte des déchets en Eure-et-Loir), organise des expositions, tient un stand lors de la Foire de Saint-André et se consacre à la publication de numéros spéciaux du « Consommateur d'Eure-et-Loir » (dont l'un sur le thème de la qualité de l'eau et de sa pollution et un autre sur l'environnement : installations classées, carrières, la rivière de la Conie, les bords de l'Eure, les produits biologiques et les actions du CDQMN).

En 1992, la Fédération conclut avec 9 autres organisations nationales « l'Alliance Paysans, écologistes consommateurs » pour stopper le modèle agricole productiviste. L'Union locale d'Eure-et-Loir y participe alors localement en signant avec des associations de la Région dont figure la « Confédération paysanne d'Eure-et-Loir », le « groupement des agriculteurs biologiques d'Eure-et-Loir » ou « Perche nature ».

L'année suivante l'Union locale obtient un local 78 rue du faubourg Lagrappe à Chartres.

En 1994 l'association change de nom pour devenir « L'Union Fédérale des consommateurs Que Choisir d'Eure-et-Loir » (UFC – Que Choisir – 28) dans le contexte d'unification des appellations des unions locales. La même année elle commence à suivre avec attention - du point de vue des consommateurs - l'élaboration du schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE) de la nappe de Beauce qui ne sera approuvé qu'en 2013.

En 1995, une nouvelle structure est créée dans le département : « la Fédération Environnement Eure-et-Loir » (FEEL). L'UFC Que Choisir 28 se joint à cette création de fédération avec onze autres associations qui agissent dans le domaine de l'environnement. Gérard Breteaux devient alors le premier Président et y restera jusqu'en 2000. Avec la FEEL, l'Union locale s'engage notamment dans l'opposition du projet de troisième aéroport du bassin parisien et pour la défense de la ligne ferroviaire Chartres-Courtalain, menacée de fermeture.

En 1998, Clément Duluardponsable des litiges) devient le nouveau Président de l'UFC Que Choisir 28 et met alors en place avec Dany Rousseau une nouvelle organisation de l'association.

En 2015, Didier Eleaume, arrivé à l'UFC Que Choisir 28 en 2013, devient le Président de la structure[42].

2.3. Lieu

41 *Le CTC regroupait des structures départementales de consommateurs et menait de nombreuses enquêtes. Il a été créé en 1983, puis dissous en 1994, faute de subventions.*

42 *Par manque de témoins et d'archives, l'histoire de l'UFC de la décennie 2000 comporte de nombreuses zones d'ombres.*

25 place Saint-Louis

28000 Chartres

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'UFC Que Choisir 28 est la déclinaison locale de l'Union Fédérale des Consommateurs – Que Choisir. Elle n'est ni composée de professionnels, ni un service public. Ce n'est pas non plus une association de protection de la nature et de l'environnement par définition, mais par son histoire, ses prises de positions, ses actions, le traitement de litiges en lien avec l'environnement, et les études réalisées, l'UFC Que Choisir 28 a une influence réelle sur la protection de la nature de l'environnement dans le département.

En tant qu'association de défense des consommateurs, elle a pour principale activité d'intervenir dans des litiges entre particuliers (consommateurs) et professionnels en apportant son aide et ses conseils lorsque ledit litige n'est pas déjà soumis à la justice. L'association assure ainsi un rôle d'écoute et d'accueil du consommateur pour l'aider à régler le litige et intervient en tant que médiateur et conseiller (étude du dossier, détermine les autres recours envisageables...). Le litige est celui du consommateur et non celui de l'association, même si elle peut prendre des positions ou bien entreprendre des actions dans la limite de ses moyens (il ne s'agit pas d'un cabinet d'avocats). À cette fin l'UFC Que Choisir 28 assure un accueil téléphonique et des permanences dans plusieurs localités du département. Cette mission est remplie par sa secrétaire et ses bénévoles. Actuellement, entre 450 et 500 dossiers de litiges sont traités par l'association locale chaque année. Ils concernent principalement les secteurs du logement, de la copropriété, de l'immobilier, des assurances, des banques et organismes de crédit, des véhicules (auto, moto, caravane, mobile-home, bateau), de l'alimentation, des services marchands, de l'administration, des opérateurs de télécommunication, de la santé, de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement et de l'environnement.

Pour autant, les activités de l'association ne se limitent pas qu'aux règlements des litiges :

– Réalisation d'études et d'enquêtes de façon anonyme (quatre à cinq par an en moyenne) comme : sur les auto-écoles, la qualité de l'eau, les EHPAD, les pompes funèbres, sur les produits phytosanitaires dans les magasins de jardinage, enquête sur les magasins bio. L'objectif est de faire des états des lieux, de connaître les alternatives ou substitutions et de s'assurer que les règles soient bien respectées pour de la mise en conformité.

– Réalisation de campagnes, notamment : les retards sur les trains en région, l'eau (avec remontés d'informations de consommateurs sous le contrôle du cabinet Veritas et le développement de cartes interactives).

– Propositions et prises de positions, notamment : le développement du compteur linky, l'opposition au projet d'autoroute concédée A 154, la gestion des déchets, l'étiquetage, l'énergie (baisse des tarifs, l'ouverture à la concurrence, proposition de contrats avec de nouveaux fournisseurs).

– Rédaction et publication du bulletin « Le Consommateur d'Eure-et-Loir ».

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

L'Union fédérale des consommateurs – Que Choisir est composée de 146 associations locales, d'environ 141 000 adhérents, de 144 salariés dans l'ensemble des associations locales et de 133 salariés à échelle fédérale.

Quant à l'UFC Que Choisir 28, elle est composée d'un bureau et d'un conseil d'administration dont l'actuel Président est Didier Eleaume. L'association compte également une salariée permanente et environ 765 adhérents localement (dont une quarantaine de bénévole actifs). En 2017, 461 litiges ont été traités en Eure-et-Loir (sur les 56 000 traités nationalement).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

L'UFC Que Choisir 28 entretiens les relations suivantes :

- L'Union fédérale des consommateurs – Que Choisir (nationale).

- Membre de la « la Fédération environnement Eure-et-Loir » (FEEL).

- Partenariats sous la forme de subventions avec la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), la Mairie de Chartres et la Mairie de Dreux.

- Présente dans de nombreuses commissions à titre consultatif et dispose de représentants auprès des instances délibératives :

- Préfecture : Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC), Conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST), commission départementale des taxis, préservation des ressources en eau, commission départementale du commerce non sédentaire, comité local des usagers, comité de pilotage permis de conduire.

- Sous-Préfecture de Nogent le Routrou : comité local d'usagers.

- Sous-Préfecture de Dreux : comité local d'usagers.

- Dreux – agglomération : comité local d'usagers, commission eau assainissement – commission aménagement du territoire, Eure&Link (développement de la fibre optique)

- Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

- Comité sécheresse.

- Agence de l'eau Seine-Normandie.

- Agence de l'eau Loire-Bretagne.

- Chambre d'agriculture.

- SICTOM de Nogent-le-Routrou : COPIL local pour la réduction des déchets,

- Conseil territorial de Santé (CTS).

- Commission des usagers (CDU).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Didier Eleaume (actuel Président).

Gérard Breteaux (Secrétaire de la FEEL et administrateur et ancien Président de l'UFC 28, administrateur du Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre – Val de Loire).

« Histoire de l'UFC – que Choisir d'Eure-et-Loir » par Gérard Breteaux.

Présentation du contenu conservé par l'Union fédérale des consommateurs – Que Choisir – d'Eure & Loir (UFC-Que Choisir-28) - Association locale d'Eure-et-Loir[43] :

Administration et composition :

Assemblée générale et conseil d'administration (1998-2018) (1,0 ml) : comptes rendus, procès-verbaux, rapports et bilans (très nombreuses lacunes).

Personnel (0,3 ml) : contrats, salaires.

Comptabilité :

Comptabilité générale (1997-2018) (2,0 ml). - Factures, livres de comptes, relevés bancaires, pièces justificatives ;

Subventions.

Fonctionnement et activités :

Litiges et fiches d'accueil (2012-2018) (2,0 ml).

Documentation :

Bulletin trimestriel « Le consommateur d'Eure-et-Loir » (n°1-143) (1981-2018) (0,3 ml) ;

Documentation diverse (dont revue de l'Union Fédérale) (3,0 ml).

Dates extrêmes

43 *Le fonds d'archives présente de nombreuses lacunes, notamment en raison des déménagements.*

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

1981-2018

Métrage linéaire conservé

8,50 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Mise en boite des archives, sauf de la documentation.

Bon état de conservation des fonds d'archives, malgré de nombreuses lacunes.

Localisation physique

25 place Saint-Louis

28000 Chartres

Modalités d'accès

Sur demande auprès de :

Didier Eleaume (président) :

pdt-eureetloir@ufc-quechoisir.org

Siège de l'association :

Tél. : 02.37.30.17.57

courriel : contact@eureetloir.ufcquechoisir.fr

Finistère

Abers nature

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Abers Nature

1.3 Autres formes du nom

Consommation et Environnement

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1988 – aujourd'hui

2.2 Histoire

L'association « Consommation et environnement » a été créée en 1988 par un groupe de bénévoles préoccupés par les problèmes qu'engendrait la société sur son environnement (déchets, méfaits de l'agriculture intensive ...).

En 1992, elle devient « Abers Nature ». Les objectifs de l'association sont alors peu à peu centrés sur la reconquête de la qualité de l'eau (notamment sur l'aber Benoît), la gestion de la nature et la sensibilisation à l'environnement.

En 2000, l'association obtient l'agrément au titre de la protection de l'environnement par la préfecture du Finistère.

2.3 Lieux

Siège social

68 avenue de Waltenhofen, 29860 Plabennec

2.4 Statut juridique

Association loi 1901

2.5 Fonctions et activités

But de l'association : La protection de l'environnement, la gestion des zones humides et l'éducation à l'environnement.

Moyens de l'association : des enquêtes, des informations (exposés, débats, spectacles), des propositions écrites ou orales, et des actions d'aide sur le terrain en ce qui concerne la défense et la protection de l'environnement.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Avril 2011

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

Les statuts de l'association

Fonds "Abers Nature"

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu d'assemblée générale et de conseil d'administration, demande d'agrément.., (à partir de 1988).

Comptabilité : demandes de subvention, salaires, factures... (1988-2003).

Études et inventaires réalisés par l'association : zone humide de Kérivin, de Lanorven, landes de Lanveur, zones humides de la communauté de communes de Plabennec et des Abers, inventaire de la faune et de la flore des zones humides... (1999-2006).

Dossiers de l'activité : gestion de la zone humide de Lanorven (plan de gestion, cartographie, inventaire floristique et ornithologique, contrat nature, bilan, convention de gestion.., 1996-2006), contrat restauration entretien-CRE sur l'Aber Benoît et les cours d'eau du pays des Abers - Côte des légendes (projets, études, dossiers de demande de subvention, fiche de renseignement.., 1999-2000), programme bocage Plabennec Leader + (comité de pilotage environnement, projet de protection et valorisation des zones humides de la communauté de communes de Plabennec et des Abers, compte-rendu de réunion, correspondance.., 2000-2006), programme d'action de sensibilisation et d'éducation à l'environnement de l'association (2005-2006), actions inter-association (collectif eau pure Léon Trégor, 1998-2002).

Revue de presse sur l'association, les municipalités... (1988-2000).

Documentation : Syndicat de l'*Elorn* et de la rivière de Daoulas (1998), charte intercommunale de développement et d'aménagement du territoire (1998), études agropédologiques, contrat de baie programme pour la rade de Brest, études sur l'Aber Benoît de Jean-Yves Piriou (1990-1995).

Documents iconographiques : 150 photographies non légendées sur la nature, les zones humides, la flore, des fêtes de l'association... (2000-2005), photographies sur un CD-Rom (inventaire de l'entomofaune de la zone humide de Kérivin, 2006), plaquettes de l'association (à partir de 1998), exposition sur les zones humides.

1988-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 1,40 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association à Plabennec.

Origine

Abers Nature

Accroissement

Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable

(adresse électronique : abers.nature@laposte.net

Agir ensemble pour Combrit Sainte-Marine

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Agir ensemble pour Combrit Sainte Marine

1.3 Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1995 – aujourd'hui

2.2 Histoire

Cette association créée en 1995 a obtenu l'agrément au titre de la défense de l'environnement en 2001.

2.3 Lieux

Siège social

Chez un membre de l'association à Combrit.

2.4 Statut juridique

Association loi 1901

2.5 Fonctions et activités

L'association « Agir ensemble pour Combrit Sainte Marine » a pour but la réflexion et l'action sur tous les sujets concernant la commune de Combrit Sainte-Marine et ses habitants, ses entreprises notamment en ce qui concerne les points de vue écologique, politique, sociologique, culturel et historique, la protection et la sauvegarde de l'environnement, l'étude et la protection du patrimoine et tout autre sujet d'intérêt collectif de la population concernée.

Ses moyens d'action sont notamment les publications sous quelque forme que ce soit, cours et conférences ; l'organisation de toutes manifestations jugées utiles au but de l'association.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Avril 2011

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

Les statuts de l'association.

http://arbannour.free.fr

Fonds "Agir ensemble pour Combrit Sainte-Marine".

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, demande d'agrément au titre de la protection de l'environnement, liste des adhérents, compte-rendu d'assemblée générale, bulletin d'adhésion, commissions internes, lettre d'information inter-adhérents... (à partir de 1995).

Comptabilité : bilan financier, relevés et livres de compte... (à partir de 1995).

Dossiers de l'activité concernant l'environnement : dune (publication sur le plan de prévision des risques, articles de presse, correspondance, photographies, cassette vidéo VHS), urbanisme (motocross, plan, articles de presse, projet, compte-rendu de réunion, correspondance), lotissement de Pen Diry (articles de presse, plan, projet, photographies, vidéo mp4 "La France défigurée 20 ans après" émission diffusée sur

France 2), publication de la revue "Ar Bannour" (correspondance, inscription CPPAP, dépôt BNF), polder, abattage d'arbres, plan d'occupation des sols et plan local d'urbanisme, décharges, animations... (1983-2003).

Documentation : "Ar Bannour" (revue publiée par l'association, 15 numéros et un hors série, 1996-1999).

1983-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 0,60 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé chez un membre de l'association.

Origine

Agir ensemble pour Combrit Sainte-Marine

Accroissements

Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr..

Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Elorn

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Elorn

1.3 Autres formes du nom

AAPPMA Elorn

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1981 – aujourd'hui

2.2 Histoire

2.3 Lieux

Siège social

Maison de la Rivière, Moulin de Vergraon, 29450 Sizun

2.4 Statut juridique

Association type « loi 1901 »

2.5 Fonctions et activités

L'association a pour objet :

1. De détenir et de gérer des droits de pêche :

2. De participer activement à la protection et à la surveillance des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole, notamment :

. par la lutte contre le braconnage,

. par la participation à la lutte contre toute altération de l'eau et des milieux aquatiques, la Pollution de l'eau. et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson, et en œuvrant en faveur du maintien dans les cours d'eau de débits garantissant la vie aquatique et la libre circulation des espèces piscicoles,

. par la participation à la sauvegarde, à la protection et à la restauration de la biodiversité.

3. D'élaborer et de mettre en œuvre un plan de gestion piscicole prévoyant les mesures et interventions techniques de surveillance, de protection, d'amélioration et d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles de ses droits de pêche.
4. D'effectuer tous travaux et interventions de mise en valeur piscicole, tels des inventaires piscicoles, la constitution de réserves, l'aménagement de frayères, des opérations de repeuplement, l'établissement de passes à poissons et, plus généralement, toute réalisation nécessaire a l'accomplissement du but qu'elle s'est fixé.

5. De mener des actions d'information, de formation et d'éducation en matière de protection des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole et d'éducation à l'environnement, au développement durable et à la biodiversité.

6. De se rapprocher des associations du même bassin ou sous-bassin pour constituer des regroupements permettant une cohérence de gestion, d'élaboration des mesures et interventions techniques de surveillance, de protection, d'amélioration et d'exploitation équilibrée des ressources piscicoles des droits de pêche.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

Fédération départementale et nationale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique

3.2 Type de la relation

Adhésion

3.3 Description de la relation

Office national de l'eau et des forêts

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Mars 2011

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

Les statuts de l'association

http://www.elorn-aappma.com

Fonds "Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Elorn" (AAPPMA Elorn).

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, rapport d'activité, compte-rendu d'assemblée générale et de conseil d'administration, bulletin de liaison interne au conseil d'administration, agrément jeunesse et sport, pisciculture, protection de la nature et garde... (à partir de 1981).

Comptabilité : rapport financier, bilan, grand livre, factures... (à partir de 1981).

Dossiers de l'activité : actions en justice par rapport à des pollutions (abattoir GAD, SA Rolland Flippi...) et à la pêche (Procès-verbaux d'infraction, dépôt de plainte, jugement, mémoire d'avocat, enquête publique, résultat d'analyse, correspondance.., à partir de 1981), gestion de sites (comité de gestion Kerhamon, plan de gestion piscicole, études et comptage de saumons, chantiers d'entretien de rivières, cartographie.., à partir de 1982), école de pêche (la création de l'école, compte-rendu d'activité, charte des écoles de pêche, correspondance.., 1984-2001), partenariats (syndicat de bassin de l'*Elorn*, contrat de restauration entretien de l'*Elorn*, schéma d'aménagement et de Gestion de l'eau - SAGE *Elorn*, contrat de baie rade de Brest, conseil supérieur de la pêche, compagnie des eaux et de l'ozone, conseil général du Finistère.., à partir de 1995), enquête tourisme-pêche de l'*AAPPMA* (rapport, feuilles d'enquête, 1996-2000), Pétition de l'association contre la pêche au filet en estuaire (1995), Fédération *AAPPMA* du Finistère (compte rendu d'assemblée générale, à partir de 1983).

Revue de presse sur l'association, la pêche et les rivières (à partir de 1995).

Documentation : études du conseil général, du Forum Centre Bretagne Environnement, du ministère de l'environnement, de l'inspection générale de l'environnement et des rapports de stage sur l'eau, les tourbières et la pêche (à partir de 1990), revue "Eaux et Rivières de

Bretagne" (à partir de 1996), "Bulletin de liaison ABPM" (association bretonne de pêche à la mouche, à partir de 1996), diverses revues sur la pêche.

Documents iconographiques : 400 photographies de rivières, berges, fête de l'*AAPPMA*, Kerhamon (à partir de 1985), 1200 diapositives sur l'accident GAD, la faune, la flore, les rivières (1985-1995), dépliants, plaquettes et brochures de l'association (à partir de 1989).

1981-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 9,00 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association : Maison de la rivière, Moulin Vergraon, 29450 Sizun

Origine

Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'*Elorn*

Accroissements
Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la Nature et de l'Environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr.

Association de Langazel

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Association de Langazel

1.3 Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1979 – aujourd'hui

2.2 Histoire

L'association est née le 15 février 1979 par la volonté de certains habitants de Trémaouézan de conserver le patrimoine naturel de leur commune. Un an plus tôt, en 1978, le S.I.V.O.M de Landerneau a proposé le site de Langazel pour la construction d'une usine de broyage des ordures ménagères. Les riverains se mobilisent, adressent une pétition aux autorités, et obtiennent le retrait du projet. L'association de Langazel est alors constituée.

Historique :

1979 : Création de l'association

1984 : Organisation de la 1ère Fête de la Bruyère et protection de 120 ha du site.

1985/86 : Création par les bénévoles d'un circuit de randonnée de 7 km.

1991/92 : Embauche du 1er salarié et accueil de classes de nature.

1993 : Première opération de gestion : achat d'animaux et mise en place du pâturage extensif.

1994 : Acquisition de 25 ha par le conseil général du Finistère et création d'une zone de préemption départementale (140 ha).

1995 : Signature du Contrat Nature 1995-1998

1999 : L'association est désignée comme opérateur local Natura 2000

La tourbière de Langazel est datée comme étant la plus ancienne de Bretagne + de 10 000 ans).

2000 : Signature du Contrat Nature 2000-2003

2001 : Acquisition de 3 ha de prairies humides.

2003 : validation du document d'objectifs Natura 2000

2.3 Lieux

Siège social

Maison commune, 29800 Trémaouézan

2.4 Statut juridique

Association type « loi 1901 »

2.5 Fonctions et activités

Actions sur la tourbière de Langazel

Entretien du site naturel :

. Suivi d'un troupeau de Vaches bretonnes pie noir et de poneys .

.Entretien du sentier de randonnée.

. Travaux de génie écologique pour la conservation d'espèces remarquables.

Éducation à l'environnement :

. Classes de nature et d'écologie.

Formation aux métiers des espaces naturels.

Randonnées et sorties naturalistes

Accueil de stagiaire.

Études et coordination :

. Inventaire faune - flore -habitats naturels.

. Études scientifiques.

. Coordination des actions des partenaires : Contrat-Nature, Natura 2000…

Actions dans le département du Finistère

. Expertise et conseil en gestion des espaces naturels auprès des collectivités.

. Représentation associative (ex : comité de pilotage bassin versant Aber Wrac'h)

. Suivi d'espèces végétales menacées (Ciste hérissé, Spiranthe d'été, Prêle des bois).

. Éducation à l'environnement (Classes de nature, d'écologie, formation aux métiers des espaces naturels)

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Mars 2011

4.7 Langues et écritures

Français
4.8 Sources

Les statuts de l'association.

http://www.langazel.asso.fr

Fonds "Association de Langazel".

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, rapport d'activité, procès-verbaux de réunion (à partir de 1979).

Études et inventaires réalisés par l'association sur les tourbières, la faune, la flore, l'archéobotanique, l'hydrogéologie, les zones humides de Langazel, Ploudiry, Landerneau... (à partir de 1985).

Dossiers de l'activité : gestion de la zone humide de Langazel (contrat nature, Natura 2000, plan de gestion, convention de gestion.., à partir de 1994), protection de la tourbière de Langazel (actions en justice, études, arrêté de protection biotope, correspondance.., 1974-1984), suivi de trois plantes protégées pour le conservatoire botanique de Brest (à partir de 2003), conservatoire régional des espaces naturels en Bretagne (statuts, procès-verbaux de réunion, fiches d'action, correspondance.., 2002-2008).

Revue de presse sur l'association (à partir de 1977).

Documentation : "La lettre de Langazel" (à partir de 1997), "L'échos des tourbières" (1995-2008), "les annuaires et travaux des réserves" de Bretagne Vivante-SEPNB (à partir de 2000), "Penn ar Bed" de Bretagne Vivante-SEPNB (à partir de 1985), documentation et publication pour les animations.

Documents iconographiques : sept DVD de photographies sur les animations, l'architecture, les atteintes à l'environnement, la faune, la flore, les paysages, la gestion de la zone humide (1984-2010).

1977-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 12,00 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association : maison commune, 29800 Trémaouzan.

Origine

Association de Langazel

Accroissements

Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr..

Association pour la découverte du monde sous-marin

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Association pour la découverte du monde sous-marin

1.3 Autres formes du nom

ADMS

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1983 – 2001

2.2 Histoire

L'association pour la découverte du monde sous-marin, fondée en 1983, est agréée « association de protection de l'environnement ».

2.3 Lieux

Siège social

Station de biologie marine du Musée national d'histoire naturelle, 29900 Concarneau

Chez un membre de l'association

Melgven

2.4 Statut juridique

Association type « loi 1901 »

2.5 Fonctions et activités

L'ADMS est une association qui faisait le lien entre des scientifiques naturalistes appartenant à des grands organismes (CNRS, Musée national d'histoire naturelle, IFREMER,…) et des plongeurs passionnés par la nature.

En collaboration avec les nombreux clubs de plongée échelonnés le long de la façade Manche-Atlantique, l'ADMS réalisait les actions suivantes :

Initiation à la biologie marine et aux techniques de relevé et d'échantillonnage ;

Prospection des fonds sublittoraux, inventaires floristiques et faunistiques ;

Sensibilisation et éducation à l'environnement ;

Édition de documents scientifiques destinés au grand public.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Mars 2011

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

Fonds "Association pour la Découverte du Monde Sous-marin" (ADMS).

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu d'assemblée générale et de conseil d'administration, demande de subventions, relations CNRS-ADMS, convention avec le Musée national d'histoire naturelle... (1983-2001).

Etudes réalisées par l'association : inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (Ouessant, Crozon-Cap Sizun, les sept Iles, Saint-Malo-Dinan, l'estuaire du Trieux, Côte de Granite Rose, la baie de Lannion, Groix, le golfe du Morbihan-Etel, Bréhat, la rade de Brest, les Glénan, 1990-2001).

Dossiers de l'activité : fichiers d'identification d'espèces sous-marines (1983-1985), fiches de plongées (1983-2001)

Revue de presse sur l'association (1983-2001).

Documentation : "les nouvelles de l'ADMS" (bulletin pour les adhérents, 1984-2000), Annie Castric "La vie sous-marine en Bretagne, découverte des fonds rocheux" (les cahiers naturalistes de Bretagne, 2001).

Documents iconographiques : diapothèque sur les fonds marins (1983-2001).

1983-2001

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 3,00 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé à la station de biologie marine de Concarneau et chez un membre de l'association.

Origine

Association pour la Découverte du Monde Sous-marin

Accroissements

Le fonds est clos.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la Nature et de l'Environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr.

Association pour la protection des dunes de Porspoder

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Association pour la Protection des Dunes de Porspoder

1.3 Autres formes du nom

APDP

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1983 – aujourd'hui

2.2 Histoire

L'association pour la Protection des Dunes de Porspoder a été fondée en octobre 1983.

Elle a reçu le 2 septembre 2003, l'agrément au titre de la protection de l'environnement pour les actions qu'elle mène dans la commune de Porspoder.

2.3 Lieux

Siège social

Porspoder

2.4 Statut juridique

Association loi 1901

2.5 Fonctions et activités

But de l'association :

Protéger les dunes de Porspoder dans le cadre du décret n° 79-716 du 25 août 1979 relatif à la protection et à l'aménagement du littoral ;

Eviter qu'aucune délimitation quelle qu'elle soit ne soit faite sur ces dunes et qu'aucune construction en dur n'y soit édifiée à l' avenir

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Avril 2011

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

Les statuts de l'association.

http://apdp29.pagesperso-orange.fr

Fonds "Association pour la Protection des Dunes de Porspoder" (APDP).

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, procès-verbaux de réunion, compte-rendu de conseil d'administration et d'assemblée générale... (à partir de 2000).

Dossier de l'activité : protection des dunes de Porspoder (retrait du camping (correspondance avec la mairie, la communauté de communes du pays d'Iroise, le préfet), participation au plan local d'urbanisme de Porspoder, convention de pâturage sur les dunes, dossiers des trophées de la vie locale.., à partir de 2000).

Documents iconographiques : 100 photographies des dunes de Porspoder (à partir de 1983).

1983-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 0,50 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé chez le président de l'association.

Origine

Association pour la Protection des Dunes de Porspoder

Accroissements

Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

Communication sur autorisation préalable (adresse électronique : apdp29@orange.fr)

Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont-l'Abbé et de ses environs

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Association de sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé et de ses environs

1.3 Autres formes du nom

ASRIPE

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1971 – aujourd'hui

2.2 Histoire

L'association de sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé (ASRIP) est créée en août 1971.

Le 6 janvier 1991, son nom est modifié. Elle devient l'association de sauvegarde de la rivière de Pont L'Abbé et de ses environs (ASRIPE).

En 2006, elle obtient l'agrément d'association de protection de l'environnement.

2.3 Lieux

Siège social

Pont L'Abbé

Chez un ancien président de l'association

Quimper

2.4 Statut juridique

Association type « loi 1901 »

2.5 Fonctions et activités

But de l'association :

Sauvegarder l'intérêt écologique de la rivière (ornithologie, géologie, flore…) contre toute pollution et atteinte à son environnement (déboisement, remblais, urbanisation, bruits…) ;
. Défendre le patrimoine historique, éducatif et culturel ;

. Action sur les communes : Pont L'Abbé, Plogastel Saint Germain, Plonéour Lanvern, Tréméoc, Saint Jean Trolimon, Plomeur, Plobannalec, Loctudy, L'Ile Tudy,
Combrit, l'anse de Pouldon.

Moyens d'action :

. Publication d'une étude circonstanciée sur tous les aspects de la rivière, d'un bulletin et d'articles dans les revues déjà existantes (SEPNB, Site et monument) ;
. Conférences et projections ;
. Expositions ;
. Organisation de concours, de manifestations relatives à son objet ;
. La possibilité d'agir en justice
2.6 Textes de référence
2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées
3.2 Type de la relation
3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité
Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)
4.3 Règle ou convention
ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration
4.5 Niveau de détail
4.6 Dates de création
Mars 2011
4.7 Langues et écritures
Français
4.8 Sources
Les statuts de l'association.

Fonds "Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont-l''Abbé et de ses environs" (ASRIPE).

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu de réunion et de conseil d'administration, les décisions du conseil d'administration pour les actions en justice... (à partir de 1971).

Dossiers de l'activité : actions en justice contre des particuliers et des municipalités pour le respect de la loi littorale et du domaine public maritime (permis de construire, certificat d'urbanisme, station d'épuration, le chemin du Pouldon, sentier côtier, le polder de Combrit, le port de Loctudy, le plan d'occupation des sols de Pont L'Abbé.., à partir de 1973), mise

en réserve de chasse du Pouldon (1972-1983), conservatoire du littoral (correspondance au moment de l'achat de terrains, 1980-1984), participation à l'élaboration du plan d'occupation des sols de Pont L'Abbé (1975-1980), correspondance sur l'association (membres du comité d'honneur, M. Brissaud l'administrateur de Kérazan, ambassade des Etats-Unis et du Canada.., 1971-1991), ornithologie (relevés ornithologiques, remblais pour la nidification des sternes au Dourdy, recensement des oiseaux d'eau pour l'atlas Wetlands, à partir de 1971), Natura 2000, Zone Naturelle d'Intérêt écologique faunistique et floristique, Bretagne Vivante (études sur la faune et la flore autour de la rivière de Pont L'Abbé, mesure de protection, correspondance.., 1995-2007).
Revue de presse sur l'association, les municipalités... (à partir de 1971).
1971-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 1,75 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé chez le président et chez un ancien président de l'association.

Origine

Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont-l'Abbé et de ses environs

Accroissements

Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la Nature et de l'Environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr.

Association pour la sauvegarde du pays fouesnantais

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Association pour la sauvegarde du Pays Fouesnantais

1.3 Autres formes du nom

ASPF

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1972 – aujourd'hui

2.2 Histoire

L'association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais (ASPF) a été créée en 1972, par un groupe de Fouesnantais inquiets des projets d'urbanisation des marais littoraux de Beg-Meil.

Elle obtient en 2002 l'agrément « association de protection de l'environnement ».

L'ASPF fait partie de l'Union des associations de défense du littoral (UADL) et participe aux ateliers du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

2.3 Lieux

Siège social

Chez un membre de l'association à Fouesnant.

2.4 Statut juridique

Association type « loi 1901 »

2.5 Fonctions et activités

Buts de l'association :

Entreprendre toutes actions et susciter toutes initiatives, coordonner toutes campagnes ayant pour but la préservation des sites, la protection de l'environnement naturel du Pays Fouesnantais et de son littoral ;

Veiller à ce que le développement du Pays Fouesnantais se réalise de façon harmonieuse et dans le respect des composantes de toute nature qui en constituent la richesse ;

Défendre les intérêts collectifs tant moraux que matériels des habitants et résidents du Pays Fouesnantais, pour tout ce qui concerne les objectifs mentionnés ci-dessus ;

Se constituer partie civile pour toute action judiciaire relative à des faits portant atteinte ou entraînant un préjudice direct aux intérêts que l'association a pour objet de défendre.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Mars 2011

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

Les statuts de l'association.

http://www.aspfasso.fr

Fonds "Association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais" (ASPF).

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu d'assemblée générale et de conseil d'administration... (à partir de 1942).

Dossiers de l'activité : actions en justice et défense du littoral (le sentier côtier de Beg Meil jusqu'au Cap Coz, les marais de Mousterlin, les plan d'occupation des sols de Mousterlin, Fouesnant, Beg Meil et du Cap Coz, le plan local d'urbanisme de Fouesnant-Mousterlin, les permis de construire et projets immobiliers (Tipiak, Bouygues, Mona Lisa, Ker Elo...), les algues vertes, la station d'épuration de l'anse du petit moulin, l'eau et l'assainissement, les chemins ruraux, les zones humides et les carrières.., à partir de 1972), Union des Associations de Défense du Littoral (compte-rendu d'assemblée générale, recours contre les municipalités, correspondance.., à partir de 2005), Contrat territorial Odet-Aven (enquête publique, études, correspondance.., à partir de 2005).

Documentation : bulletin de l'association (à partir de 2000).

Documents iconographiques : 200 photographies des marais, de la côte de Beg Meil, Fouesnant, Mousterlin (1972-2002).

1972-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 4,70 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé chez le président de l'association.
Origine
Association pour la sauvegarde du Pays Fouesnantais

Accroissements

Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr.

Beva e bro Daoulas

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Beva e bro Daoulas

1.3 Autres formes du nom

Association logonnaise pour la défense de l'environnement

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1976 – 2001

2.2 Histoire

En 1976, Jean Salaün participe à la création de l'association Logonnaise pour la défense de l'environnement, qui deviendra l'association Beva e bro Daoulas. Cette association a obtenu l'agrément « environnement et urbanisme ». Elle est dissoute en 2001.

2.3 Lieux

Chez un membre de l'association

Logonna Daoulas

2.4 Statut juridique

Association loi 1901

2.5 Fonctions et activités

Jean Salaün a été le président de l'association Beva e bro Daoulas de 1976 à 2001, c'est à dire de sa création à sa dissolution.

Au sein de cette association, Jean Salaün qui a également été président de la Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) de 1984 à 1988, puis de 1990 à 1991, a œuvré pour la protection du domaine public maritime en collaboration avec la SEPNB.

En effet, l'association Beva e bro Daoulas a pour but la défense du littoral, notamment sur des dossiers comme le comblement de la rade de Brest et l'étang du Moulin Mer.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Mars 2011

4.7 Langues et écritures

Français
4.8 Sources

Informations transmises par Jean Salaün.

Fonds "Beva e bro Daoulas".

Dossiers sur des atteintes au domaine maritime : comblement de zones humides dans la rade de Brest (jugement, mémoire d'avocat, procès-verbaux de réunion de la commission départementale des rivages et de la mer, rapport, correspondance.., 1978-1995), la domanialité publique de l'étang du Moulin-Mer (acte de vente, enquête, correspondance.., 1995-2005).

1978-2005

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 0,06 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé chez le président de l'association.
Origine

Beva e bro Daoulas

Accroissements

Le fonds est clos.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr.

Bretagne Vivante - Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Bretagne Vivante – Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

1.3 Autres formes du nom

SEPNB

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1958 – aujourd'hui

2.2 Histoire

La Société pour l'étude et la protection de la nature (SEPNB) est créée en décembre 1958 afin de prolonger l'action des « Cercles Géographiques et Naturalistes du Finistère », formés en novembre 1953.

Fondée à une époque où l'écologie ne concernait encore que quelques initiés, la SEPNB a joué un rôle précurseur en créant des réserves ornithologiques sur le littoral. Son champ d'action s'est rapidement élargi à tous les problèmes de défense de l'environnement se posant sur l'ensemble des cinq départements de la Bretagne historique.

En 1968, l'association SEPNB est reconnue d'utilité publique.

En 1998, la SEPNB change de nom et devient Bretagne Vivante-SEPNB.

En 2009, à l'occasion de ses 50 ans, l'association a réactualisé son projet associatif, et s'est dotée d'un plan d'action sur trois ans déclinant les actions qu'elle se fixe d'entreprendre en priorité.

Portée par près de 3000 adhérents, de nombreux militants et une quarantaine de salariés, l'association gère aujourd'hui un réseau de plus de 100 espaces naturels protégés, répartis sur les cinq départements de la Bretagne historique.

2.3 Lieux

Siège social

186 rue Anatole France, 29200 Brest

Sections locales

Trégor-Goëlo, Concarneau-Trégunc, Crozon, Douarnenez, Pays de Morlaix, Quimper-Pays Bigouden, Quimperlé, Rade de Brest, Fougères, Rance-Emeraude, Rennes, Châteaubriant, Estuaire-Loire-Océan, Nantes, Belle-Ile, Brocéliande-Lanvaux, Kreiz Breizh, Pays de Lorient, Pays de Vannes

2.4 Statut juridique

Association type « loi 1901 »

2.5 Fonctions et activités

Bretagne Vivante est une association régionale active qui est intégrée à des réseaux scientifiques (programmes européens) et institutionnels (commissions régionales et départementales).

But de l'association :

Sauvegarder dans les départements des Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire Atlantique, Morbihan et éventuellement dans les départements limitrophes faisant biogéographiquement partie de la même région naturelle que la Bretagne, la faune et la flore naturelles en même temps que les milieux dont elles dépendent (roches, paysages, sols et eaux) lorsque leur conservation s'impose par suite d'un intérêt scientifique, économique ou esthétique caractérisé ;

Développer le goût et l'intérêt pour les sciences naturelles, la géographie et la protection de la nature ;

Réaliser des études scientifiques ;

Protéger de l'extinction les espèces animales et végétales menacées ;

Veiller à la protection de l'environnement en étant compétent et capable d'intervenir

dans différents domaines indissociables et complémentaires de la protection de la nature (protection des espèces et des espaces), domaine traditionnel d'action de la SEPNB : les déchets, la gestion des ressources naturelles, l'utilisation de l'espace, l'urbanisme et l'aménagement du territoire, l'énergie, l'impact des aménagements.

Moyens d'action de l'association :

Obtenir en propriété, par achat, ou à défaut en location des terrains et les ériger en réserves ou parcs naturels ;

Aménager et mettre en valeur les différentes sortes de parcs et réserves de l'association, de les surveiller et de les entretenir à l'aide d'un personnel rétribué ou bénévole ;

Créer dans ces parcs et réserves, ou en dehors mais dans le cadre de la zone d'influence de la société, des stations scientifiques, musées, parcs faunistiques ou botaniques et en assurer la gestion avec l'aide d'un personnel rétribué ou bénévole ;

Mener toute action en justice, se constituer partie civile, réclamer des dommages et intérêts dans l'intérêt de la conservation de la nature ;

Entreprendre toutes recherches, mener toute enquête, donner tout avis, poursuivre toutes études se rapportant directement ou indirectement à toutes ces questions ;

Faire fonctionner une ou plusieurs bibliothèques de Sciences Naturelles et de géographie ; Publier périodiquement son bulletin « Penn ar Bed », des mémoires, ainsi que des brochures, affiches, tracts, cartes postales, etc… se rapportant à l'étude ou la protection de la nature, au besoin en collaboration avec des sociétés ou établissements poursuivant en tout ou partie des buts analogues ;

Assurer des missions d'éducation à l'environnement pour tous types de publics ;

Gérer des centres d'éducation à l'environnement avec ou sans hébergement et restauration ;

Organiser des actions de formation ;

Participer à différentes instances de concertation avec les pouvoirs publics.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Mars 2011

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

Les statuts de l'association.

Maurice Le Démézet, Bruno Maresca, *La protection de la nature en Bretagne – La SEPNB (1953-2003)*, Presses universitaires de Rennes, 2003.

http://www.bretagne-vivante.org

Fonds "Bretagne Vivante - Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne" (SEPNB). Finistère

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, décrets, compte-rendu et extrait de délibération du conseil d'administration, rapport d'activité... (à partir de 1958).

Comptabilité : bilan comptable, grand livre de compte, subventions, budgets des réserves naturelles, budget des réserves nationales... (à partir de 1963).

Etudes réalisées par l'association sur les zones humides, les goélands, l'Amoco-Cadiz, la faune, la flore, les réserves naturelles, le parc éolien... (à partir de 1975).

Revue de presse sur l'association, la faune, la flore, les atteintes à l'environnement... (à partir de 1989).

Dossiers de l'activité : affaires juridiques et contentieux (Amoco Cadiz, Tanio, Erika, la chasse, la ligne haute tension Brennilis-Pleyber Christ, le sentier littoral du Pouldon - Loctudy.., à partir de 1978), la gestion des 110 réserves naturelles (études, convention de gestion, compte-rendu de réunion, rapport d'activité et financier, actes notariés, plan de gestion, annuaires et travaux des réserves, dossiers des réserves naturelles nationales (Glénan, Molène, Iroise, Groix, Falguerec-Séné, Venec), bilan des animations, projets de réserves, dossiers spécifiques à Goulien, au Cragou et au Bois Joubert, correspondance.., à partir de 1957), le suivi des oiseaux et des mammifères marins (sternes, goélands, oiseaux mazoutés, oiseaux échoués, belugas, phoques.., à partir de 1950), l'Erika (suivi de chantier de nettoyage, compte-rendu de Bretagne Vivante et de la préfecture, conseils et protocole technique plan Polmar, organisation de Bretagne Vivante, études post Erika, suivi des oiseaux et soins.., 2000-2001), Unité Mobile de Soins pour Oiseaux Mazoutés - UMSOM (rapports, dossier technique, correspondance.., à partir de 2000), programmes européens (Life, Natura 2000, Interreg, contrat nature, programme Morgane : phragmite aquatique, archipels et îlots marins, mulette, sterne.., à partir de 1990), partenariats (conservatoire du littoral, Conservatoire botanique national de Brest, opération "grands sites nationaux", commission départementale des sites 29, communauté urbaine de Brest, DIREN, réserves naturelles de France.., à partir de 1977), dossiers sur les sites naturels du littoral et du continent en Bretagne, les routes départementales, la faune, la flore, l'eau, les déchets, les zones humides, le littoral, l'agriculture, les différentes interventions de Bretagne vivante... (1985-2005), les animations (fiches et outils pédagogiques, documents de préparation, réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne - REEB, colloque Life landes, les 40 ans de l'association, à partir de 1995).

Documentation : Bretagne Vivante dispose d'un centre de documentation dans ses locaux, ouvert au public le jeudi de 14h à 18h, "bulletin de liaison SEPNB" (1980-1999), "Bretagne vivante" (revue trimestrielle de l'association, à partir de 2000), "Penn ar Bed" (revue de l'association, à partir de 1953), 7 publications de Bretagne Vivante (1999-2010), "atelier technique des espaces naturels" (revue, 1987-2007), "la lettre des réserves" (revue de Réserves naturelles de France, à partir de 1990).

Documents iconographiques : 60 affiches sur Bretagne Vivante-SEPNB, les réserves naturelles et l'environnement (à partir de 1960), photothèque (2400 photographies des réserves naturelles et de l'Erika au siège de l'association, 30000 diapositives et 4200 photographies numérisées à la photothèque chez un membre de l'association sur la flore, la faune, les oiseaux, les oiseaux marins mazoutés, les milieux divers, les grands sites, les réserves naturelles, dont le fonds d'Edouard Lebeurier de 4000 diapositives naturalistes, à partir de 1950).

Enregistrements audiovisuels : 35 cassettes vidéo VHS sur les îles, les réserves naturelles.., dont 32 pour le service animation de l'association, à partir de 1990. 1950-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 70,00 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé au siège social de l'association :

186 rue Anatole France, 29200 Brest

Origine
Bretagne Vivante - Société pour l'étude de la protection de la nature et de l'environnement;

Accroissements

Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (adresse électronique : contact@bretagne-vivante.org

Bibliographie

Maurice Le Demézét, Bruno Maresca, "La protection de la nature en Bretagne, la SEPNB (1953-2003)", Presses Universitaires de Rennes, collection "Espace et territoires", 2003.

Fonds versé aux Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine

Référence code

297 J 1-310[44]

Niveau de description

Fonds

Intitulé

Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

Historique

La Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne (SEPNB) est une association créée en 1958, reconnue d'utilité publique en 1968.

Buts et activités : Etude de la géographie physique et économique, des sciences naturelles et de la conservation de la nature dans le cadre régional ; création de réserves, parcs naturels et stations scientifiques ; protection de la flore et de la faune sauvages et des sites ; publication de travaux dans la revue trimestrielle Penn ar Bed.

Depuis 1964, mise en place d'un bureau d'étude interdépartemental dont le rôle est de promouvoir des recherches et d'informer les collectivités sur les problèmes relatifs à l'aménagement de l'espace rural, tourisme côtier et à la conservation de la nature.

En 1998, l'association change de nom et devient Bretagne Vivante - SEPNB.

L'association Bretagne Vivante est gestionnaire de plusieurs réserves naturelles en Bretagne (Saint-Nicolas des Glénan, île de Groix, Venec, marais de Séné, Cap Sizun et marais de Pen an Toul).

44 *Répertoire détaillé https://ressources.histoire-environnement.org/Fonds-Societe-pour-l-etude-et-la-protection-de-la-nature-en-Bretagne-1935-2017*

Fonds complémentaire

Fonds Max Jonin (245 J).

Date extrême début

1935

Date extrême fin

2017

Importance matérielle

24,90 ml

Modalité d'entrée

don privé

Lieu de conservation

Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine

Contenu

Sommaire

Structure et fonctionnement

297 J 1-7 Assemblées générales, conseils d'administration, réunions du bureau et commissions

1961-2001

297 J 8

Adhérents, abonnés, Mécénat, financement d'actions de protection de la nature, autofinancement

1972-1994

297 J 9

Recours en justice, procédures contre la SEPNB

1999-2013

297 J 10-11

« Fête des 40 ans de Bretagne Vivante-SEPNB (5-6 juin 1999) »

1997-2000

297 J 12

SEPNB : revue de presse

1978-2005

297 J 13- 54

Courriers (siège) et pièces annexes

1960-2015

297 J 55-57

Rapport d'activité

1982-2010

297 J 58-60

Annuaire des réserves bretonnes

1979-2007

297 J 61

Travaux des réserves

1982-1996

297 J 62-63

Ressources humaines

1982-2008

297 J 64-67

Comptabilité et trésorerie

1959-1999

Participation institutionnelle - représentation

297 J 68-75

France nature environnement (FNE), Espaces naturel de France, Conservatoires d'espaces naturels, WWF, Ligue française de protection des oiseaux (LPO), Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne (REEB), Université de Bretagne Occidentale (UBO) ...

1962-2004

297 J 76-81

Commissions départementales des sites (Bretagne)

1963-2005

297 J 82

Préfecture du Finistère - Conseil général du Finistère

1976-2012

297 J 83

Schémas d'aménagement et de Gestion de l'eau (SAGE)

2001-2008

297 J 84

Organismes divers

1966-1982

Réseau des réserves

297 J 85-86

Parc naturel régional d'Armorique.- projet, création

études, rapports, réunions, correspondance, photos1, coupures de presse

1960-1980

297 J 87

Plan d'interprétation de la réserve de Goulien-Cap-Sizun

1997-1999

Animations - formations

297 J 88-92

Commission « animation-formation nature », Communauté urbaine de Brest (CUB) ...

1979-2003

297 J 93-98

Maison de la nature du Bois-Joubert (Donges)

1981-2004

297 J 99

Journées de l'environnement, expositions, ...

1972-1998

Expertises et inventaires

297 J 100-108

Bureau d'études

1969-2009

297 J 109- 125

Pollution de l'Erika

1999-2006

Actions de communication - édition

297 J 126-129

Publications, brochures

1967-1991

297 J 130

Penn Ar Bed

1957-1992

297 J 131-136

Oxygène Bretagne

1978-1985

297 J 137

Bretagne Vivante

2005-2009

297 J 138-139

Autres supports de communication

1962-2001

Actions juridiques

297 J 140-193

Dossiers juridiques

1969-2017

297 J 194-200

Dossiers « chasse »

1989-2013

297 J 201-208

Dossiers « pollutions maritimes - marées noires »

1976-2015

297 J 209-216

Courriers contentieux

1998-2007

297 J 217-221

Législation, formation et veille juridique

1981-2014

Ressources documentaires

297 J 222-304

Dossiers thématiques

1935-2007

297 J 305-306

Périodiques

1959-2009

297 J 307-310

Documents audiovisuels

1967-2000

Conditions d'accès

La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3

Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez

1.3 Autres formes du nom

CPIE Vallée de l'Elorn

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1985 – aujourd'hui

2.2 Histoire

L'association est labellisée Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) depuis juillet 1996.

2.3 Lieux

Siège social

Gorre Menez, 29470 Loperhet

2.4 Statut juridique

Association type « loi 1901 »

2.5 Fonctions et activités

But de l'association :

Favoriser la découverte, l'étude et la protection du milieu naturel, en développant les activités éducatives à caractère scientifique, technique et l'étude du milieu ; Créer, gérer et promouvoir le centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez ;

Permettre l'utilisation du centre et de ses infrastructures aux associations dûment déclarées ;

Promouvoir l'équitation par l'animation d'une école d'équitation et par la mise en place et la gestion d'une base équestre sur la commune de Plougastel-Daoulas et en partenariat avec la municipalité de la commune ;

Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle de personnes éloignées du marché de l'emploi.

Moyens d'action de l'association :

L'accueil de groupes d'enfants, de jeunes, dans le cadre de classes de nature et centres de loisirs ;

L'accueil de groupes d'institutions spécialisés ;

L'accueil d'adultes : formation permanente, stages, rencontres, débats, conférences, associations… ;

Le conseil, l'étude, le diagnostic, la gestion, l'entretien, l'aménagement, la valorisation et la préservation des milieux naturels ;

La réalisation d'études, d'expertises, de conseils, d'ingénieries qui concourent à une meilleure prise en considération de l'environnement et du développement durable ;

L'organisation de chantiers d'insertion.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

Union régionale et nationale des CPIE (URCPIE et Union nationale des CPIE)

3.2 Type de la relation

Adhésion, labellisation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Mars 2011

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

Les statuts de l'association.

http://www.cpie-elorn.net

Fonds "Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez" (CPIE vallée de l'Elorn).[45]

Documents administratifs et fonctionnement **:**

statuts, compte-rendu de conseil d'administration, rapport d'activité, bilan financier, grand livre comptable... (à partir de 1985).

Études réalisées par l'association **:** étude de mouillage, études cartographiques, étude pour la création d'un verger conservatoire à Loperhet, rapports de stages, études sur les zones humides, études naturalistes... (à partir de 1990).

Dossiers de l'activité **:**

contrat nature Loperhet (bilan annuel, cartographie, proposition de gestion.., 2000-2008), Natura 2000 Elorn et rade de Brest (rapports du comité de pilotage, compte-rendu de réunion de la commission espaces naturels, correspondance avec les élus, plaquettes, lettre d'information.., à partir de 2003), Étang du Roual (rapport, cartographie, inventaire, correspondance, revue de presse, documents de recherche.., 2003-2005), eau (agence de l'eau, Direction Régionale de l'Environnement - DIREN, Schéma directeur d'aménagement et de Gestion de l'eau - SDAGE, conventions, bilan des actions, commissions géographiques, rapport d'activité, études sur les éducateurs à l'environnement.., à partir de 1996), Schéma d'aménagement et de Gestion de l'eau - SAGE Elorn (documents validés du SAGE, 2010), charte environnement de la communauté de communes de Landerneau - Daoulas (compte-rendu de réunion et des commissions, 2003), Collectif breton pour la préparation d'assises régionales d'éducation à l'environnement (compte-rendu de réunion, 1999), Réseau éducation environnement en Bretagne - REEB, dispositif emploi jeune (convention avec les directions régionales et départementales du travail, compte-rendu du comité de pilotage, Diagnostic territorial approfondi et diagnostic d'ancrage territorial dans le Pays de Brest, études, synthèses, protocole d'enquête, dossiers des structures.., 1997-2004), Contrat de baie - rade de Brest (documents scientifiques et techniques, documents d'animation des communes du bassin versant, exposition.., 1999-2006), contrat de ville Brest (correspondance, fiches de capitalisation.., 2003-2005), chantier d'insertion pour détenus en fin de peine (gestion, valorisation de secteurs naturels, travaux écologiques, bilan annuel, dossiers de financement, contrat de travail, correspondance avec les partenaires.., à partir de 2000), Agenda 21 - Conseil général du Finistère (convention avec le Conseil général, soutien aux groupes de pilotage, à l'état des lieux et suivi par l'association.., 2007-2010), Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'Environnement - UNCPIE (documents et rapports de la commission d'attribution du label CPIE, études de candidatures, compte-rendu d'assemblée générale, tableau de bord, état des actions années par années.., à partir de 1992), actes des journées nationales des CPIE (ateliers d'éducation à l'environnement, 1994-2004), chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, ADESS Brest (compte-rendu de réunion, statuts, documents de travail, à partir de 2007), plate forme inter-associative du Pays de Brest (compte-rendu de réunion, documents de propositions pour les collectivités, à partir de 1990), appel à projet du conseil régional (documents d'élaboration d'actions pédagogiques, à partir de 1990), animations (emploi du temps des classes vertes, à partir de 2000).

45 *Voir fonds d'archives Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement*

Revue de presse sur l'association (1990-2005).

Documentation sur l'énergie, les déchets, la forêt, la faune et la flore, revues "Eau et Rivières de Bretagne", "Polypode", magazine d'animation en Finistère (à partir de 1985).

Documents iconographiques **:** 500 photographies naturalistes et sur l'association (1985-2000), maquettes et plaquettes CPIE (à partir de 1986).

1985-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 16,30 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association.

Origine

Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez

Accroissements

Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la Nature et de l'Environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr)

Défense de l'environnement bigouden

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Défense de l'environnement Bigouden

1.3 Autres formes du nom

DEB

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1990 – aujourd'hui

2.2 Histoire

L'association Défense de l'environnement Bigouden, fondée en 1990, est agréée au titre de la protection de l'environnement.

2.3 Lieux

Siège social

Plobannalec-Lesconil

Chez un membre de l'association

Plomeur

2.4 Statut juridique

Association type « loi 1901 »

2.5 Fonctions et activités

Cette association a pour objet la protection et la défense de l'environnement naturel dans la baie d'Audierne, de la pointe du Raz à la pointe de Penmarc'h et dans l'ensemble du pays bigouden.

Elle veille tout particulièrement à la défense du milieu naturel, des paysages, de la qualité des sites, des perspectives et des ensembles monumentaux, notamment des points de vue esthétiques, historiques ou écologiques.

Elle lutte contre les pollutions ou nuisances et œuvre pour la protection de la faune et de la flore.

Exceptionnellement, elle peut intervenir indirectement en soutien d'une autre association de protection de l'environnement. Elle peut alors, sur décision spéciale de son conseil d'administration, apporter une aide financière, remboursable ou non, à une association si elle est de création récente ou si elle met en œuvre une action visant à défendre les intérêts énumérés précédemment.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Mars 2011

4.7 Langues et écritures

Français
4.8 Sources

Les statuts de l'association.

Fonds "Défense de l'environnement Bigouden" (DEB).

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, procès-verbaux d'administration et d'assemblée générale, correspondance... (à partir de 1990).

Revue de presse sur l'association, les municipalités du pays bigouden, la qualité de l'eau... (à partir de 1990).

Dossiers d'actions en justice (plans d'occupation des sols (à signaler, celui de Saint-Jean-Trolimon, particulièrement intéressant), plans locaux d'urbanisme, pollutions, permis de construire, à partir de 1990).

Documentation (à partir de 1990).

1990-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 5,00 ml

Localisation physique : Fonds conservé chez le président de l'association.

Origine

Défense de l'Environnement Bigouden

Accroissements

Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, aux adresses électroniques suivantes :joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr.

Eau et rivières de Bretagne

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Eau et rivière de Bretagne

1.3 Autres formes du nom

ERB

Association pour la protection des salmonidés en Bretagne – Basse-Normandie (APPSB)

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1969 – aujourd'hui

2.2 Histoire

En 1969, l'Association pour la protection des salmonidés en Bretagne – Basse- Normandie (APPSB) est créée par des pêcheurs de saumon et des naturalistes inquiets de la disparition de ce poisson des rivières.

Devenue en 1983 « Eau & rivières de Bretagne », l'association a élargi son action et sa réflexion à l'ensemble des problèmes de gestion et de protection de l'eau et des milieux naturels de la source à la mer.

L'association est agréée par l'État :

. au titre de la protection de la nature par un arrêté du ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement du 17 février 1998 ;

. au titre de la défense et de l'information des consommateurs par un arrêté du préfet des Côtes d'Armor du 16 novembre 2007 ;

. au titre de l'éducation nationale par une décision du recteur de l'académie de Rennes du 17 décembre 2007 ;

. au titre de l'éducation populaire par un arrêté de la Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports des Côtes d'Armor du 29 octobre 2007.

« Eau et rivières de Bretagne » est membre de la fédération nationale (« France nature environnement ») et européenne (« Bureau européen de l'environnement ») des associations de protection de la nature.

2.3 Lieux

Siège social

Guingamp

Centre régional d'Initiation à la rivière

Belle Ile en Terre

Délégations territoriales

Lorient

Rennes

Brest

Quimper

Guingamp

Loire-Atlantique

Chez un ancien président de l'association

Baden

2.4 Statut juridique

Association loi 1901

2.5 Fonctions et activités

Eau et rivières de Bretagne exerce ses activités dans les départements des Côtes-d'Armor, du Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Atlantique, de la Manche et du Morbihan, ainsi que sur les eaux intérieures, la mer territoriales et la zone économique exclusive adjacentes à ces départements.

But de l'association :

Faire œuvre d'éducation populaire en élevant la conscience écologique, la connaissance des règles qui régissent les équilibres naturels et le respect du patrimoine naturel, et en développant les comportements citoyens individuels et collectifs des consommateurs ;

Promouvoir le respect de l'eau et des milieux naturels aquatiques, tout au long du cycle de l'eau, et notamment des sources et des nappes jusqu'aux estuaires et à la mer ;

Créer un mouvement de sympathie et d'intérêt autour de l'eau et des milieux naturels, notamment en contribuant à développer les activités éducatives, récréatives et touristiques autour d'eux ;

Susciter la participation des citoyens à la remise en valeur et à l'entretien de ces espaces naturels ;

Défendre les intérêts des usagers de l'eau et des milieux aquatiques, en particulier des consommateurs, notamment du fait des atteintes à la qualité de l'eau affectant directement ou indirectement la santé publique ;

Contribuer à l'amélioration de la gestion équilibrée des eaux souterraines et superficielles, phréatiques, alluviales, fluviales, estuariennes et marines, notamment en luttant pour la promotion des économies d'eau et contre le gaspillage de la ressource ;

Protéger la faune et la flore de ces espaces naturels aquatiques, notamment en faisant apparaître les salmonidés comme les symboles de l'eau pure, et en contribuant à la reconstitution du patrimoine aquatique et son environnement ;

Participer à la lutte contre la pollution directe et indirecte de l'eau, des milieux et écosystèmes aquatiques, leur transfert à d'autres milieux tout au long du cycle de l'eau, à la lutte contre les atteintes aux équilibres naturels, boisés, paysagers, esthétiques des vallées et des bassins versants, des estuaires et de la mer, de leur sol et leur sous-sol ;

Promouvoir une meilleure gestion des espèces vivant dans ces milieux, parmi lesquelles celles piscicoles, notamment salmonicoles, en contribuant à moraliser l'exercice des activités économiques et de loisirs, dont la pêche

Prendre position sur les problèmes de société et de participer à des actions collectives à ce propos, ayant trait à titre principal à la mission sociale de l'association.

Moyens d'action de l'association :

Participation au fonctionnement des organismes publics et privés intéressés par la gestion de l'eau et du patrimoine naturel, en contribuant à l'orientation des politiques définies par ces organismes ;

Création et animation de centres d'initiation à l'environnement, de classes de découverte de l'eau et des rivières et d'écoles de pêche ;

Réalisation, édition et diffusion de travaux et de réflexions, notamment d'analyses, études, consultations, expertises, rapports scientifiques et techniques, évaluations environnementales ;

Organisation, réalisation et animation de travaux de remise en valeur du milieu naturel, notamment de chantiers de nettoyage de cours d'eau et de toutes activités de loisirs, de tourisme et de plein air s'articulant autour de l'eau et des rivières ;

Réalisation, édition et diffusion de bulletins, revues, cahiers, publications diverses, montages audiophoniques et audiovisuels ;

Organisation et animation de conférences, colloques, expositions, sessions de formation, manifestations, interventions diverses ;

Acquisition ou la gestion d'espaces naturels représentatifs des écosystèmes aquatiques ;

Application des sources du droit international, du droit communautaire, des lois, règlements et actes individuels de droit interne, relatifs à la protection de la nature, de l'environnement, de la santé publique et des usagers-consommateurs, à la conservation des sites, des paysages et des monuments.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

France nature environnement
3.2. Type de relations

Membre du réseau.

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Avril 2011

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

http://www.eau-et-rivieres.asso.fr

Fonds "Eau et Rivières de Bretagne" (ERB)

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu de conseil d'administration, de bureau et d'assemblée générale, bulletin de liaison interne au conseil d'administration... (à partir de 1969).

Comptabilité : grands livres de compte (à partir de 2000).

Dossiers de l'activité : vie associative (convention pluriannuelle d'objectifs, congrès d'orientation de 2001, compte-rendu de réunion, commissions, stratégie et formations de l'association, manifestations menées par l'association, élections présidentielle et législative de 2002, plan d'action.., à partir de 1995), actions en justice (plan d'eau, pisciculture, captage, porcheries.., à partir de 1987), dossiers sur le nucléaire, les pesticides, l'eau potable, les marées vertes, la pisciculture, les nitrates, les autres pollutions (études, rapports, plan d'action, analyses, enquêtes, correspondance.., à partir de 1972), l'agriculture et l'élevage (charte pour un développement pérenne de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Bretagne, études, rapports, enquêtes, correspondance.., 1982-2002), protection des milieux naturels (Natura 2000, eau, faune, flore, loutre, littoral, assainissement : Trégor Goëlo, baie de Guiberon-Vilaine, les rivières de Crach, Noyalo et Penerf, Moulin du Roch, Arzano, marais de Redon, Parc naturel régional d'Armorique.., à partir de 1980), Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques - CODERST (anciennement conseil départemental d'hygiène - CDH : rapport, études, correspondances.., à partir de 1994), actions d'Eau et Rivières de Bretagne sur l'eau et appui scientifique (directive cadre sur l'eau - DCE, schéma directeur d'aménagement et de Gestion de l'eau - SDAGE Loire Bretagne, schéma d'aménagement et de Gestion de l'eau - SAGE, agence de l'eau Loire Bretagne - AELB, Bretagne eau pure - BEP, Comités de bassin versant (Trieux, Leff, Bizien, Jaudy, Guindy, Gouët, Gouessant), schéma régional d'alimentation en eau potable.., à partir de 1985), contrat de rivière et de baie (1993-2000), zones humides et plan local d'urbanisme (inventaire, études, convention.., à partir de 1982), Comité de gestion des poissons migrateurs - Cogepomi saumon (à partir de 1995), Commission pour la réduction de la Pollution de l'eau. par les

pesticides (1990-2008), Programme de maîtrise des pollutions agricoles - PMPOA (1995-2005), Aménagement du territoire, contrat de plan état-région (1994-1997), le Centre régional d'initiation à la rivière - CRIR (revue de presse, projet aquarium (études, réflexions, plans, muséographie), commission CRIR (rapports, compte-rendu de réunion, protocole de partenariat, convention, correspondance).., à partir de 1987).

Revue de presse sur l'association, la faune, la flore, l'environnement.., (à partir de 1969).

Documentation : "Saumon et truite de Bretagne et de Basse Normandie" et "Eau et Rivières de Bretagne" (revue trimestrielle publiée par l'association, à partir de 1969), colloques régionaux d'Eau et rivière de Bretagne, revues diverses ("France nature environnement", "la lettre du hérisson", "Ar Men", "Porc magazine", "Nature et progrès", "Combat nature"...), publications et documentations diverses sur la qualité de l'eau, la pêche, la chasse et le saumon, études de sociologie sur Eau et rivière de Bretagne.

Documents iconographiques : cinquante affiches d'Eau et rivière de Bretagne (à partir de 1969), entre 4000 et 5000 photographies numérisées sur l'eau, les rivières, l'environnement, la faune, la flore... (à partir de 2002).

1969-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 54,80 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé au siège de l'association à Guingamp, au Centre régional d'Initiation à la rivière à Belle Ile en terre et chez un membre de l'association.

Origine

Eau et Rivières de Bretagne

Accroissements

Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (adresses électroniques : delegue-regional@eau-et-rivieres.asso.fr ou henri-girard@orange.fr).

Forum Centre-Bretagne environnement

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Forum Centre-Bretagne Environnement

1.3 Autres formes du nom

FCBE

Fédération Centre-Bretagne environnement

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1991 – aujourd'hui

2.2 Histoire

Forum Centre-Bretagne Environnement, anciennement Fédération Centre-Bretagne Environnement créée en 1991, est une association agréée au titre de la protection de la nature en Finistère, Côtes d'Armor et Morbihan.

2.3 Lieux

Siège social

Mairie de Locarn, 8 place du Centre, 22340 Locarn

2.4 Statut juridique

Association loi 1901

2.5 Fonctions et activités

Les objectifs du FCBE :

Initier une politique de gestion écologique des espaces naturels, notamment en liaison avec le milieu agricole par le recours aux mesures agri-environnementales ;

Impulser une politique des espaces naturels remarquables de l'Argoat par la voie de la maîtrise foncière et d'usage ;

Sensibiliser le grand public à l'intérêt et à la nécessité de protéger le patrimoine naturel du Centre-Bretagne ;

Et plus largement, conduire toutes actions pouvant contribuer à la protection de la nature en Centre-Bretagne.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Avril 2011

4.7 Langues et écritures

Français
4.8 Sources

http://www.fcbe-tourbiere.info

Fonds "Forum Centre-Bretagne Environnement" (FCBE).

Comptabilité : grands livres, bilan, balance, pièces comptables... (1993-2003).

Etudes réalisées par l'association : inventaire des tourbières du Finistère et des espaces remarquables du Centre-Ouest Bretagne, inventaire des espaces naturels de l'intérieur des Côtes d'Armor, inventaire de l'Avifaune du bois du Plessis, pré-inventaire des landes humides et des tourbières, études préalables au conservatoire des tourbières de l'Argoat, études sur les tourbières et les zones humides de Locarn, du Menez-Hom, des Mont d'Arrée, de la vallée du Léguer, de la vallée du Mendy, de La Feuillé, étude sur l'anaplasme et l'ehrlichiose... (à partir de 1987).

Dossiers de l'activité : gestion des tourbières (Argoat, Langazel, Menez Hom, Locarn, Mousteru, landes de Kermadou, sources du Mendy : titres de propriété et actes notariés, convention de gestion, contrat nature, projets, études, plan de gestion, stratégie de conservation, demande de subvention, correspondance.., 1991-2005), appui scientifique dans des comités de pilotage ou scientifique (réserve du Venec, Langazel, Lann Berg Magoar, Groupe Mammalogique Breton-GMB, Mougau, Menez Du, Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'eau, commission environnement, Bretagne Vivante-SEPNB, Eau et Rivières de Bretagne, agence de l'eau, Fonds de Gestion de l'Espace Rural.., 1991-2004), contrat de baie rade de Brest (rapport, programme, actions.., 1997-2002), Arbres remarquables (fiches inventaires, articles de presse.., 2000-2002), Carrières de Goask en Scrignac et de Kaolin à Menez Du en Loqueffret (compte-rendu de réunion, commission départementale des carrières, articles de presse, correspondance.., 2001-

2003), Groupe d'Action Locale pour le développement du Centre Ouest Bretagne - GALCOB (compte-rendu de réunion, études, correspondance.., 1998-2004), Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Bretagne - CREN Bretagne (statuts, propositions de composition du conseil scientifique, contrat nature, compte-rendu de réunion, fiches opérations, correspondance.., 1996-2002).

Documentation : sur l'eau et les tourbières, chartes éoliennes, cahiers d'habitat en zone humide, conservatoire des habitats naturels DIREN, thèses sur l'écologie, les zones humides, l'environnement, les landes... (1976-1992), "Penn Ar Bed" et "les annuaires et travaux des réserves" de Bretagne Vivante, études de Bretagne Vivante-SEPNB, du Groupe Mammalogique Breton, du Parc naturel régional d'Armorique, du conseil général du Finistère et des Côtes d'Armor, inventaire de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique - ZNIEFF, diverses publications... (à partir de 1951).

Documents iconographiques : 650 photographies et diapositives non légendées sur les tourbières, les arbres remarquables... (1990-2004).

Enregistrement audiovisuel : quatre cassettes vidéo VHS sur les tourbières et les espaces naturels.

1951-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 15,00 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association.

Origine
Forum

Centre-Bretagne Environnement

Accroissements
Le fonds continue de s'accroître.

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la Nature et de l'Environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr

Les amis des chemins de ronde du Finistère

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Les amis des chemins de ronde du Finistère

1.3 Autres formes du nom

ACR

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1994 – aujourd'hui

2.2 Histoire

L'association des amis des chemins de ronde en Finistère a obtenu en 1999 l'agrément « protection de la nature et de l'environnement ». Elle a pour but la promotion et la défense des sentiers côtiers et de leur environnement naturel.

2.3 Lieux

Siège social

Chez un membre de l'association à Moëlan-sur-Mer

2.4 Statut juridique

Association type « loi 1901 »

2.5 Fonctions et activités

L'association a pour objet :

De participer, sur tout le littoral du Finistère, à la création ou à la sauvegarde des « chemins de ronde », c'est-à-dire des chemins publics côtiers, des servitudes de passage établies conformément à la loi du 31 décembre 1976 et des sentiers divers, parallèles ou perpendiculaires à la mer et permettant d'y accéder et de la longer.

De veiller au maintien de l'aspect naturel des sentiers côtiers et à la sauvegarde de leurs abords,- landes, dunes, zones humides, plages, domaine public maritime, milieu littoral en général,- contre les excès de la circulation automobile et ceux de l'urbanisation, notamment.

D'introduire tous recours, gracieux ou contentieux, contre toutes initiatives privées ou actes administratifs qui, par leur non-conformité avec les lois et règlements en vigueur, compromettraient ou ruineraient l'assiette matérielle ou juridique, l'entretien, la conservation des chemins de ronde, ou encore porteraient une atteinte de quelque gravité que ce soit à l'environnement naturel de ces chemins.

De prendre part à toutes actions de préservation des richesses biologiques du milieu naturel,-en particulier de la faune et de la flore.

2.6 Textes de référence

2.7 Organisation interne

3. Relations

3.1 Noms, numéro d'immatriculation des collectivités associées

3.2 Type de la relation

3.3 Description de la relation

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF
4.3 Niveau d'élaboration

4.5 Niveau de détail

4.6 Dates de création

Avril 2011

4.7 Langues et écritures

Français
4.8 Sources

Les statuts de l'association.

http://amischeminsderonde.free.fr

Fonds "Les amis des chemins de ronde du Finistère" (ACR).

Documents administratifs et fonctionnement : statuts, compte-rendu d'assemblée générale et de conseil d'administration, agrément au titre de la protection de la nature... (à partir de 1994).

Dossiers d'actions en justice : servitude de passage des piétons le long du littoral, permis de construire, plan d'occupation des sols, plan local d'urbanisme, décharges sur le littoral finistérien... (à partir de 1993).

Revue de presse sur l'association, la protection du littoral, les municipalités... (à partir de 1994).

Documentation : "journal des amis des chemins de ronde", texte de loi, publications sur la protection et l'aménagement du littoral, l'environnement... (à partir de 1994).

Documents iconographiques : 500 photographies sur des atteintes à l'environnement sur le littoral finistérien (1994-2008).

1993-XXIe siècle

Genre/Caractéristiques physiques :

Métrage linéaire : 3,30 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé chez un membre de l'association

Origine
Les amis des chemins de ronde en Finistère

Accroissements

Le fonds continue de s'accroître

Conditions d'accès

Communication sur autorisation préalable (faire la demande auprès de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, aux adresses électroniques suivantes : joninlormeau@wanadoo.fr ou patrick.singelin@yahoo.fr

Indre

Association Brenne – Pays d'Azay

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Association Brenne – Pays d'Azay

1.3. Autres formes du nom

Association Brenne – Pays d'Azay (création – aujourd'hui),

Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) Brenne-Pays d'Azay (label CPIE depuis 1980 – vers 1997),

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne- Pays d'Azay (vers 1997 – vers 2014),
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne-Berry (nom sans modification des statuts vers 2014-2015).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1979 - aujourd'hui

2.2. Histoire

« L'Association Brenne – Pays d'Azay » (plus communément appelé CPIE Brenne-Pays d'Azay entre 1980 et 2014, puis CPIE Brenne-Berry) a été fondée en 1979 dans l'objectif de devenir un Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE)[1]. Cette association doit sa création à des personnalités et des institutions locales (dont Raymond Coutant, décédé en 2016).

Elle obtient en 1980, sa labellisation en tant que CPIE Brenne-Pays d'Azay. Dès sa création, son principal objectif est l'accueil de groupes principalement scolaires pour faire de l'éducation à l'environnement.

Par la suite, l'association s'implique activement dans la préfiguration du Parc naturel régional (PNR) de la Brenne, créé en 1989.

À sa création « L'Association Brenne – Pays d'Azay » étend seulement son action que sur une partie de l'Indre. L'action vers le territoire est donc venue plus tardivement. Son expansion est finalement réalisée vers 2002-2003 sur l'ensemble du département, puis en 2016 dans celui du Cher, avec la création d'une antenne à Saint-Amand-Montrond. En parallèle, les activités du CPIE augmentent jusqu'à prendre la forme actuelle.

Vers 2014-2015, par proposition de ses adhérents à l'Union nationale des CPIE (UNCPIE), l'association change de nom sans pour autant modifier ses statuts pour devenir le CPIE Brenne-Berry.

Le CPIE a eu notamment pour anciens présidents Raymond Coutant, Pascal Sionneau (2007 – 2008) et Jean-François Hellio (2008 – 2015/16).

2.3. Lieu

Siège[46] :

35 rue Hersent Luzarche

36290 Azay-le-Ferron

Antenne :

16 rue de la Brasserie

18200 Saint-Amand-Montrond

35 rue Hersent Luzarche

36290 Azay-le-Ferron

Antenne :

16 rue de la Brasserie

18200 Saint-Amand-Montrond

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

« L'Association Brenne – Pays d'Azay » ou plus communément dénommée « Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Brenne-Berry » mène de nombreuses missions en lien avec l'éducation à l'environnement vers tous les publics, la formation professionnelle et l'accompagnement de démarches de développement durable.

Il s'agit d'une association de loi 1901 qui entreprend différentes actions dans les départements de l'Indre et du Cher pour répondre aux deux objectifs généraux suivants :

– Faciliter l'appropriation de connaissances, de capacités et d'attitudes nécessaires à la prise de conscience des réalités du monde actuel et des enjeux liés au développement durable ;

– Accompagner les projets permettant l'évolution des comportements individuels ou collectifs au regard des enjeux liés au développement durable.

Outre le label CPIE obtenu en 1980, l'association est reconnue d'utilité publique et a toujours gardé un lien fort avec l'éducation nationale en raison d'une cohérence pédagogique et de son histoire (les anciens directeurs étaient tous enseignants de profession). À la différence du CPIE Touraine – Val de Loire, elle ne mène aucune étude afin de centrer ses activités sur l'éducation à l'environnement.

Ses principales missions sont les suivantes :

46 *Les locaux sont situés dans les anciens communs du château d'Azay-le-Ferron. Ils sont eux-mêmes issus d'un legs qui appartiennent à la ville de Tours et ont été cédés à la commune d'Azay-le-Ferron par bail emphytéotique jusqu'en 2047.*

- Par l'intermédiaire de son équipe d'animateurs, le CPIE Brenne-Berry réalise de nombreuses animations à destination de tous les publics et particulier vers les scolaires. Il privilégie le contact avec le terrain et la pédagogie par objectifs (notionnels, méthodologiques, comportementaux). Ces animations peuvent se dérouler sur une ou plusieurs demi-journées ou journées tout au long de l'année. Le CPIE a également la capacité d'accueillir son public dans le cadre de séjours de classes découvertes ou de camps (dont colonies) lors des vacances.

- Le CPIE Brenne-Berry propose des formations naturalistes, méthodologiques ou artistiques à différents publics (particuliers, professionnels, élus…). Chaque année depuis 2003, un programme est élaboré (« Stages en Brenne ») et comprend une vingtaine de formations pour permettre aux professionnels et particuliers d'approfondir leurs connaissances sur la faune et la flore, d'enrichir leurs compétences dans le domaine de l'éducation à l'environnement, ou encore de développer leur esprit créatif et artistique.

- Parallèlement, le CPIE apporte un accompagnement pédagogique et technique pour favoriser l'évolution des comportements individuels ou collectifs au regard des enjeux liés au développement durable. Par exemple, le CPIE s'est associé depuis 2010 avec l'association « Indre nature » pour développer l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages » (OZP) dans l'Indre. Il a aussi accompagné des collectivités pour un approvisionnement en circuits courts de proximité de ses cantines scolaires ainsi que cinq collèges du territoire de l'Indre.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

« L'Association Brenne – Pays d'Azay » / « CPIE Brenne-Berry », se compose d'un Conseil d'administration qui se réunit d'une à trois fois par an et qui comprend des membres de droit (Président de la Région et Président du Conseil départemental, Président du PNR de Brenne, directeur académique, maire d'Azay-le-Ferron, conseillers municipaux d'Azay-le-Ferron, élus de la ville de Tours) et des membres individuels élus. Le président actuel est Patrick Roux (conseiller municipal de la commune d'Azay-le-Ferron)

L'association compte également environ 160 adhérents.

Le bureau et les salariés ont un rôle prépondérant pour assurer le fonctionnement au quotidien.

L'équipe salariée est quant à elle actuellement composée de 13 permanents, d'une personne mise à disposition par l'éducation nationale et de contractuels (dont un animateur de vie quotidienne en CDD). Elle se décompose en différents « pôles » : administration (dont l'actuelle directrice est Aline Chérencé) ; pôle animations ; pôle Développement territorial ; pôle Formations et Communication ; antenne de Saint-Amand-Montrond ; pôle Hébergement et Restauration ; Sécurité, maintenance et transport.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Le CPIE Brenne-Berry entretient notamment des relations avec l'Union nationale des CPIE, le Centre permanent d'initiation à l'environnement Touraine – Val de Loire et la commune d'Azay-le-Ferron, le Parc naturel régional de la Brenne, la Réserve de Chérine, et les associations Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre et Indre nature.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Novembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Aline Chérencé, directrice du CPIE Brenne-Berry.

Dominique Bachelart, Administratrice du CPIE Touraine – Val de Loire et maître de conférences à l'Université François Rabelais de Tours.

http://www.cpiebrenne.fr/

Présentation du contenu conservé par l'Association Brenne – Pays d'Azay (CPIE Brenne-Berry) :

Administration et composition :

Registre des délibérations (1985-1998) : comptes rendus des assemblées générales et des conseils d'administration, convocations et ordres du jour ;

Réunions du bureau et du conseil d'administration (1998-2018) (0,2ml) : comptes rendus ;

Comptes rendus de réunions d'équipe (2003-2005) ;

Registre du personnel (1982-2018) ;

Rapports d'activités (2001-2012) ;

Dossiers de la direction (0,2ml).

Correspondance :

Courriers reçus (2006).

Comptabilité :

Comptabilité (1999-2016) (environ 13 ml). - Comptabilité générale (avec factures) ; salaires et charges ; subventions (2009-2016) (0,4 ml) ; demandes de financements (0,5ml) ;

Assurances.

Fonctionnement et activités :

Agréments ;

Conventions (dont conventions vertes avec la région Centre entre 2004-2017 (0,3 ml) ;

Animateurs de vie ;

Animations. - Projets ; réalisations dans le cadre de Natura 2000 (2000-2005) (0,2 ml) ; animations des clubs nature et jardins ; agendas des salariés (2010-2017) ; plannings (2008-2018) ; rapports de stages (0,5 ml) ; outils pédagogiques ; documentation ;

Projets (dont non aboutis) ;

Bilans de séjours (2009-2018) (0,1 ml) ;

Dossiers clients relatifs à l'accueil des publics (2013-2017) (environ 2 ml) ;

Programme « Objectif Zéro Pesticides » : projets, chartes avec les communes ;

Formations (dont stages, bilans pour la période 2011-2018 (0,2ml)) ;

Dossiers relatifs aux espaces naturels sensibles (ENS) ;

Travaux entre le CPIE et les institutions ;

Relations avec les partenaires du CPIE (dont Parc naturel régional, réserve de Chérine, Graine Centre) (0,4 ml) ;

Autorisations d'images ;

Attestations de sécurité.

Documentation :

Publications du CPIE Brenne-Berry, dont : « Passeport Mare », « Passeport Rivière », bulletin « Le Bout' bout » (du n°9, 2008 au N°23, 2011),

Documentation produite par le CPIE Brenne-Berry et l'UNCPIE : affiches et plaquettes, DVD inauguration d'un sentier pédagogique ;

Rapport de stage effectué au CPIE Brenne-Berry ;

Revues de presse (2003-2018) (0,5 ml) ;

Diapositives : 3 classeurs concernant notamment des sorties et activités du CPIE (classement thématique) (décennies 1980 – 1990) ;

Exposition : panneaux relatifs à l'écogestion ;

Plaque d'accueil ancienne du CPIE Brenne-Berry ;

Centre de documentation (11 ml) : publications diverses classées par thème (dont éducation à l'environnement, jardinage), DVD ;

Films sur support VHS ;

Documentation diverse (0,5 ml).

Dates extrêmes

1982 – 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 40,5 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprends notamment un fonds photographique important et les documents relatifs à l'ensemble de la vie statutaire de l'association depuis 2012). Des copies sont réalisées régulièrement.

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Bon état de conservation des archives. L'environnement est sain malgré le manque de capacité de stockage, sauf pour certaines archives (principalement de la comptabilité) qui malgré leur bon état sont conservées dans un hangar et exposées aux risques suivants : variations de température, à l'humidité et aux nuisibles.

Localisation physique
35 rue Hersent Luzarche
36290 Azay-le-Ferron

Modalités d'accès
Sur demande :
Tél. : 02 54 39 23 43
Courriel : info@cpiebrenne.org

Indre nature

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Indre nature

1.3. Autres formes du nom

Fusion de trois anciennes associations :

- la Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre (SEPANI, créée en 1969),
- Nature Brenne Pays blancois,
- le Groupe d'étude de l'avifaune de l'Indre (GEAI).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1988 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Fondée en 1988, « Indre nature » est à l'origine une fusion de trois associations historiques de la protection de la nature et de l'environnement dans le département de l'Indre : la « Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre » (SEPANI), « Nature Brenne Pays blancois » et le « Groupe d'étude de l'avifaune de l'Indre » (le GEAI).

L'association a été déclarée en Préfecture le 21 juillet 1988 (déclaration publiée au Journal officiel du 24 août 1988) au chapitre des modifications du « Groupe d'Étude de l'Avifaune de l'Indre ». Les principales personnalités fondatrices de l'association sont Dominique Moreau, premier Président et ancien Président de « Nature Brenne Pays blancois », Joël Moulin et Jean-Pierre Barbat. L'association s'installe alors au cœur du Parc naturel régional de la Brenne, au lieu dit de Cambrai dans la commune de Rosnay.

Cette fusion d'associations en une entité est la réunion d'un héritage et d'un passé commun au service de la protection de la Nature. Il est ainsi nécessaire de remonter à l'origine de ce mouvement dans le département de l'Indre avec la création en 1969 de la « Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre » (SEPANI) par René Pécherat[47]*.*

47 *René Pécherat (1922-2016) naquit à Sainte-Lizaigne et passa une partie de son enfance au Blanc. Instituteur à Buzançais, puis à Châteauroux, il entra dans la Résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Ses centres d'intérêt furent multiples : patrimoine, environnement, photographie. Il devint ainsi, après sa retraite, le photographe des Archives départementales de l'Indre. Militant de la protection de la nature et de l'environnement, il créa en 1969 la SEPANI (aujourd'hui, Indre nature) et devint son premier Président. Il fut également à l'origine de la création du Parc naturel régional (PNR) de la Brenne. Ardent défenseur des sites géologiques, préhistoriques et archéologiques et amoureux du patrimoine, il occupa trente-six années durant la présidence de l'Académie du Centre.*

Cette fondation de la première association de défense de la nature dans l'Indre, s'inscrit dans la lignée de l'émergence du mouvement de la protection de la nature dans la région Centre et de départementalisation du mouvement associatif débutée dans la décennie 1960 impulsée par des personnalités telles que Vincent Labeyrie ou René Pécherat (création de la SEPANT en 1966 dans l'Indre-et-Loire par Marc Jacquet, Vincent Labeyrie et le chanoine Corillon ; de la SEPANEC en 1970 dans le Cher ; de la SEPANLC dans le Loir-et-Cher...).

Dans la foulée, d'autres associations éclosent dans le département de l'Indre. Vers 1974 – 1976 sont créées « l'Alouette » et « Le chevalier », toutes deux associations de naturalistes. En 1978 est fondé le « Groupe d'Étude de l'Avifaune de l'Indre » (GEAI) par également de jeunes naturalistes, dont l'ancien Président Michel Prévost.

La décennie 1980 voit à l'inverse la fusion de ses associations aux nombreuses visions communes de la protection de la nature et de l'environnement. Vers 1981, « l'Alouette » et « Le chevalier » deviennent « Nature Brenne Pays blancois » sous la Présidence de Dominique Moreau. En 1988, c'est enfin la réunion de cette dernière avec le GEAI et la SEPANI pour former « Indre nature ».

En 1992, le siège « d'Indre nature » se déplace à son lieu actuel au Parc Balsan à Châteauroux (par convention précaire avec la Mairie, devenue depuis 2017 annuelle).

Après le décès de Dominique Moreau en 1998 - en cours de son mandat de Président – débute une crise interne au sein « d'Indre nature » pour des divergences de visions. Il s'opère alors en 2000 une séparation qui voit le départ d'un certain nombre de naturalistes et donne lieu à la fondation de « Berry Nature Environnement » par Michel Prévost.

Depuis, « Indre nature » s'est reconstruite et redéveloppée en recentrant ses objectifs qui ont été notamment redéfinis lors de la modification des statuts de 2005 ou lors de l'adoption du projet associatif de 2015.

2.3. Lieu

Parc Balsan

44 Avenue François Mitterrand

36000 Châteauroux

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

« Indre nature » *est une association de protection de la nature et de l'environnement de type Loi 1901, à but non lucratif et qui a pour objet :*

- *« la gestion, l'étude et la protection de la nature (faune et flore) ainsi que la conservation du patrimoine naturel et de la biodiversité du département de l'Indre ;*
- *L'initiation, l'éducation et la formation du public et des jeunes à l'écologie et aux sciences naturelles ;*

- *La conservation des écosystèmes terrestres et aquatiques ainsi que la gestion de la ressource en eau dans un souci d'équilibre écologique ;*
- *la protection et l'aménagement du cadre de vie et de l'environnement »*[48]*.*

Pour l'association, ces objectifs constituent les enjeux majeurs pour le devenir de la planète et l'avenir des générations futures. « Indre nature » participe ainsi activement au débat environnemental afin de garantir à la population actuelle et aux générations futures un patrimoine naturel préservé, un environnement et un cadre de vie de qualité. L'association entend relever, au niveau local du département de l'Indre ces enjeux à la fois par la mobilisation de ses adhérents et de son équipe de naturalistes spécialisés et en s'inscrivant dans une démarche de partenariat et de dialogue avec les pouvoirs publics et les acteurs économiques, techniques et sociaux de l'Indre.

En conséquence, « Indre nature » mène de nombreuses actions qui sont organisées dans le projet associatif[49] défini en 2015 et autour des quatre objectifs statutaires et des axes stratégiques suivants :

- Améliorer la connaissance : L'association mène de nombreuses études des espèces et des milieux (notamment sur la botanique, les mollusques, les odonates, les amphibiens, les oiseaux et les mammifères) et enrichit une base de données naturaliste : OBS'Indre.[50]
- Diffusion des connaissances dans les médias (publications d'ouvrages d'Atlas départementaux de fascicules thématiques et de guides, bulletin de l'association, lettres d'information, mise à jour du site internet, réalisation et diffusion d'expositions et de conférences…).
- Protéger les milieux et les habitats à forts enjeux et prioritaires au regard du contexte local (bocage, zones humides, milieux aquatiques, mares, pelouses sèches, prairies naturelles).
- Protéger des espèces emblématiques à fort enjeu et la biodiversité ordinaire.
- Évaluer, restaurer et favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les politiques d'aménagement (réalisation d'études d'incidences, d'expertises écologiques, de plans de gestions de sites naturels, de plans régionaux et nationaux d'actions, de mesures agro-environnementales, contribution à l'animation de réseaux Natura 2000, études et suivis avifaunistiques et chiroptérologiques des parcs éoliens, vigilance sur l'ensemble des espaces naturels du département...).
- Éduquer et sensibiliser à l'environnement en proposant des animations sur le terrain, en réalisant des actions de communication et de vulgarisation, pour que la connaissance et la prise en compte du patrimoine naturel soient partagées par le plus grand nombre et en proposant des formations naturalistes et à l'écologie, notamment auprès des jeunes.

48 *Extrait de l'article 2 des statuts modifiés et adopté lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2005.*
49 https://www.indrenature.net/documents/association/Projet associatif 2015.VD.pdf
50 https://obsindre.fr/

- Sensibiliser et accompagner les *acteurs économiques et les collectivités (notamment en contribuant à la mise en place des Trames Vertes et Bleues et à la réalisation de Plans locaux d'urbanisme (PLU)).*
- Participer au débat public, favoriser la prise en compte de la nature et de l'environnement dans les politiques publiques et faire appliquer la réglementation (Indre nature est représentée *auprès d'une quarantaine de commissions et comités locaux, départementaux et régionaux).*
- Contribuer à la préservation de la ressource en eau et de la continuité écologique des cours d'eau par la défense du point de vue de l'association sur les différentes composantes de la politique de l'eau : continuité écologique de la Creuse, cartographie des cours d'eau, défense de la ressource en eau au plan quantitatif (ex : Observatoire de la ressource en eau) et qualitatif (Pollution de l'eau.).
- Contribuer à la réduction de l'utilisation des pesticides (co-animation de l'action Objectif Zéro Pesticides (OZP)).

Afin d'exercer pleinement ses missions, Indre nature bénéficie de plusieurs agréments :

- association agréée pour la protection de l'environnement,
- Jeunesse et éducation populaire,
- au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public,
- missions d'intérêt général (environnement) proposées au titre du service civique.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Indre nature se réunit une fois par an en Assemblée générale. Elle s'articule autour d'un Conseil d'administration de 12 membres dont le mandat est renouvelé par tiers tous les ans et d'un bureau composé des membres suivants :

- Président : Jacques Lucbert (depuis 2014 et administrateur depuis 2012)
- 1èr Vice-Présidente : Ann Woods
- 2ème Vice-Président : Daniel Dufour
- Secrétaire : Régis Cleva
- Secrétaire adjoint : Damien Deschamps
- Trésorière : Agnès Auclair
- Trésorier adjoint : Jean-Pierre Barbat
- Président d'honneur : René Pêcherat (décédé en 2016)

Indre nature emploie également une équipe de salariés de 9 permanents dont le directeur Francis Lherpinière. Ces derniers sont des naturalistes spécialisés (ornithologues, chiroptérologues, herpétologues, entomologistes, botanistes, et animateurs…).

Cette équipe de salariés est secondée par un réseau de bénévoles expérimentés. Ensemble, ils sont organisés en commissions et groupes thématiques ou clubs (photo, eau, pelotes, biodiversité, bocage, ornithologie...) afin de couvrir l'ensemble des secteurs d'activités de l'association.

Enfin, l'association dispose en 2018 d'un réseau de 702 adhérents.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

« Indre nature » entretient ou a entretenu les relations suivantes :

• Avec le monde associatif (partenariats et actions communes) : affiliée au niveau régional à France nature environnement Centre-Val de Loire (entretien donc des relations avec l'ensemble des associations du réseau) et au niveau national à France nature environnement, l'Union pour les ressources génétiques du Centre-Val de Loire (URGC), la Société pomologique du Berry, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

• Avec l'État et les collectivités (financements, partenariats et accompagnement, participation au débat public), dont : Union européenne (via le Fonds européen de développement régional (FEDER)), région Centre-Val de Loire, conseil départemental de l'Indre, commune de Châteauroux, participation auprès d'une quarantaine de commissions.

• Avec le mécénat d'entreprise : Jean Hervé, Espace Bio, La Banque populaire.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Francis Lherpinière, Directeur d'Indre nature.

Jacques Lucbert, Président d'Indre nature.

Jean-Pierre Barbat, Trésorier adjoint et co fondateur d'Indre nature, ancien membre du GEAI.

Édith Armand, ancienne secrétaire d'Indre nature, adhérente depuis 1989.

Site de l'association : https://www.indrenature.net/

Présentation du contenu conservé par Indre nature à son siège :

Administration et composition :

Assemblée Générale (décennie 2000) : préparation, comptes rendus, émargement et déroulement ;

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Conseil d'administration et bureau (1989-2016) (0,35 ml) : comptes rendus des réunions ;

Adhésions (2000-2002) ;

Correspondance :

Courriers départs et arrivés (chronos) (vers 1992 - 2007) (4,2 ml).

Personnel :

Objecteurs de conscience, TUC, emplois jeunes (0,20 ml) ;

Dossiers de personnels (avec contrats), cotisations et charges (1993-1999).

Comptabilité :

Comptabilité générale (1995-2015) (5,0 ml) : grands livres, journaux de comptes, factures, salaires, pièces justificatives ;

Financements et subventions (1989-2016) (1,0 ml) ;

Financements FEDER (2009-2013) (0,40 ml).

Fonctionnement et activités :

Contrat patrimoine naturel Boischaut Sud (0,5 ml) ;

Contrats Vert (0,40 ml) ;

Contrat Vert avec l'Office national des forêts (ONF) (0,1 ml) ;

Contentieux juridiques (1,0 ml) (vers 1984 -2010) ;

Rapports d'études classées par thèmes (dont agriculture, faune, éolien, milieux, sites géographiques) (6 ml) ;

Inventaires, études d'impacts, études des espèces et des milieux et rapports (dont Chauve-souris, oiseaux d'eau hivernaux, outardes, faune-flore en Brenne-Chérine, pelouses calcicoles) (environ 5,0 ml) ;

Fiches de saisies et de données faune-flore (environ 5,0 ml) ;

Études sur la vallée de l'Indre (vers 1996, 2005) ;

Inventaires Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique ZNIEFF (dont fiches pour l'élaboration) ;

Élaboration de l'atlas Orchidées (avec bilan et observations) (2003) ;

Enquêtes diverses (dont hirondelles) ;

Études d'impacts diverses (dont contournement autoroutier RN 20 de Châteauroux de 1992, pelouses calcicoles, Parc Balsan à Châteauroux) (0,5 ml) ;

Diagnostiques « nitrates » ;

Dossier relatif aux projets d'implantations d'éoliennes ;

Dossier relatif au remembrement de Mongivray ;

Dossier relatif à l'Autoroute A20 ;

Dossier éco parc ;

Dossiers eau et rivières ;

Tourisme : soutien à la petite randonnée ;

Dossiers de travail d'un permanent (0,30 ml) ;

Centres de soin : fiches (1991-2012) ;

Conférences et formations à l'environnement (0,10 ml) ;

Propositions de mesures agro-environementales ;

Application de Natura 2000 : sensibilisation des agriculteurs dans le cadre de mesures agro-environnementales territorialisées (MAET-MATER) ;

Participation au programme LIFE Brenne (1994) ;

Participation au programme LIFE de conservation de l'Outarde avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) (1997-2001) (1,0 ml) ;

Participation aux commissions (dont CDH, CODERST, CLIS, SDAGE, chasse, carrières) (environ 3,0 ml) ;

Participation à la commission remembrement (2006) ;

Relations avec EDF (dont conventions) (0,20 ml).

Documentation :

Bibliothèque d'Indre nature « Centre de documentation ». - Publications de l'association : Bulletin « Le G.E.A.I » (1981, 1983 - 1994), bulletin de liaison « Mosaïque » (sous format numérique depuis 2013) (1994-2018), suppléments (« Geai Lu », « Mosaïque ») (1988-2014), publications thématiques (dont « Orchidées », « reptiles et amphibiens », « Orthoptères », « les Chauve-souris »), cassettes VHS (dont « L'Indre Couleur Nature ») ; Publications extérieures à l'association : ouvrages principalement naturalistes (dont « Vertébrés Sauvages du département de l'Indre », René Martin et Raymond Rollinat, 1894), revues et magazines (dont « Ornithos », « Le courrier de la Nature », « L'oiseau magazine », « Symbiose ») ;

Bulletins « Le GEAI » (0,5 ml) et « Mosaïque » (1,0 ml)[3] ;

Publications extérieures à Indre nature non intégrées à la Bibliothèque de l'association. - Ouvrages et bulletins d'associations diverses (dont « Cormoran », « bulletin des naturalistes orléanais », « CICONIA », « Combat Nature », « Les naturalistes d'Eure-et-Loir », « Alauda », « La lettre du Hérisson ») (environ 12,5 ml) ;

Réédition des « Oiseaux du département de l'Indre à la fin du XIX^{e} s. » de M. Rollinot ;

Revues de presse : du Geai et d'Indre nature par année (1978-2017) (8 classeurs), par thématique environnementale (dont agriculture, manifestations, énergies, Brenne PNR Chérine, eau, pollutions, éolien) (2,0 ml), thématique généraliste (1,70 ml) ;

Association « Jeunes pour la nature » : Albums photo (1973-1978) (2 classeurs) ;

Albums photo divers (dont fleurs de l'Indre) (1,0 ml) ;

Diapositives (dont relatives activités Indre nature) (1,5 ml) ;

Dessins (dont réalisés par des bénévoles de l'association) ;

Affiches d'Indre nature ;

Panneaux d'expositions (dont exposition du 20e anniversaire d'Indre nature) et objets scénographiques ;

Matériel de stands ;

Maquette du recueil de jurisprudence d'Indre nature ;

Documentation diverse.

Varia :

Fonds de l'association SEPANI (1969-1991) (0,4 ml) : déclaration au Journal officiel, dossier de constitution, assemblées générales et conseils d'administration (dont comptes rendus 1983-1987), dossiers de personnel, comptabilité, contentieux concernant un complexe auto-moto de Saint-Maur (vers 1991) (0,2 ml) ;

Fonds de l'association Le G.E.A.I : photographies (vers 1979-1992) ;

Fonds Germinet relatif aux questions juridiques et au droit de l'environnement (0,90 ml) ;

Carnets d'observation de Pierre Boyer ;

Cartes des rivières de Brenne (1865) ;

Vrac non identifié et documentation diverse.

Dates extrêmes

1969 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 74 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprends notamment les statuts et les documents administratifs importants).

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les archives d'Indre nature sont localisées au siège de l'association dans deux environnements différents.

Les premiers fonds d'archives (environ 34 ml) se situent dans les bureaux (environnement sain, très bon état de conservation) et sont principalement classés par activités dans des dossiers ou des boites archives.

Quant aux autres fonds (environ 40 ml), ceux-ci sont situés à l'étage dans un grenier. L'état de conservation de ces archives est bon malgré un environnement soumis à d'importantes variations de température et à la poussière. Les archives ne sont pas toutes conservées dans des cartons ou des boites (surtout la documentation extérieure) et des étagères sont renversées en raison du poids imposé par lesdites archives.

Localisation physique

Parc Balsan

44 Avenue François Mitterrand

36000 Châteauroux

Moalités d'accès

Sur demande :

Tél. : 02 54 22 60 20

Courriel : association@indrenature.net

Présentation du contenu associé, conservé par les Archives départementales de l'Indre, « Fonds René Pécherat » (104 J) :[51]

Ce fonds actuellement non classé, concerne en premier lieu les activités environnementales de René Pécherat.

Dates extrêmes

[XX^{e} siècle]

Métrage linéaire conservé

9,70 ml

Accroissement
Fonds clos.

Mode d'entrée

Par voie extraordinaire (don effectué en 2016).

Mode de classement et état de conservation.

Non classé. Cotes provisoires attribuées : 104 J 1-77

Localisation physique

Archives départementales de l'Indre

1, rue Jeanne d'Arc

36000 Châteauroux

Modalités d'accès

Non renseignées.

Demande à effectuer auprès des services d'archives départementales de l'Indre :

Tél. : 02 54 27 30 42

51 https://ressources.histoire-environnement.org/Fonds-Rene-Pecher

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

Les Archives départementales de l'Indre sont ouvertes au public les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

Indre-et-Loire

Association pour la qualité de la vie dans l'agglomération tourangelle

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Fonds Association pour la Qualité de la vie dans l'agglomération Tourangelle.

1.3 Autres formes de nom

AQUAVIT

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1990 – aujourd'hui

2.2. Histoire

L'Association pour la Qualité de la Vie dans l'agglomération Tourangelle (AQUAVIT) a été créée en 1990 en réaction à des choix politiques en matière d'urbanisme et d'environnement dans l'agglomération Tourangelle : autoroute intra-urbaine, artificialisation du lit du Cher, remblaiement des zones inondables, effets de la périurbanisation, dégradations de la qualité de vie liées aux promoteurs immobiliers et aux entreprises de Bâtiments et de travaux publics.

Parmi les dossiers notables que l'association a défendu, on peut par exemple citer la sauvegarde des bâtiments de caractère de l'Hôpital Bretonneau, la protection du Couvent des Minimes à La Riche et la restauration de l'ancienne école Mirabeau qui devait être démolie.

L'association - qui a été en sommeil quelques années durant - a été relancée depuis la reprise de la Présidence par François Louault.

La Présidence d'AQUAVIT a été occupée successivement par Claude Guillomaud, Hervé Buisson (début des années 2000), Jean-Michel Bouillet (fin des années 2000), et François Louault.

2.3. Lieu
8, rue Charles-de-Grandmaison,
37000 Tours

2.4. Statuts juridiques
Association Loi 1901 inscrite au Journal officiel le 1er février 1990 et agréée au titre de l'urbanisme par arrêté préfectoral du 20 juin 1995.

2.5. Fonctions et activités

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

L'AQUAVIT est une association citoyenne, indépendante, apolitique, sans subventionnement local, hors des milieux d'affaires et des réseaux de pouvoir. Elle s'en tient strictement à ses objectifs statutaires et aux choix démocratiquement formulés par ses sociétaires dans le but de contribuer à une meilleure qualité de vie des Tourangeaux.

L'association s'intéresse de ce fait à l'ensemble des problématiques environnementales concernant l'agglomération tourangelle et ses environs, participant du concept d'écologie urbaine. Sa priorité va à la maîtrise des impacts environnementaux et patrimoniaux de l'urbanisation afin d'améliorer le cadre et la qualité de vie des habitants. L'AQUAVIT défend une approche globale de tous les thèmes aidant à la promotion d'un mode de vie soutenable en zone urbaine (valorisation de la démocratie locale, urbanisme, habitat, transports, lutte contre les nuisances et pollutions, sauvegarde des milieux naturels et des continuités écologiques, notamment des « trames vertes et bleues » urbaines, *etc.*).

Chaque second jeudi du mois se tient aux Halles une réunion des adhérents, ouverte aux sympathisants, au cours de laquelle est fait le point de tous les dossiers en cours et se décide l'ouverture de nouveaux dossiers.

Pour chaque dossier, après discussion, l'assemblée esquisse les actions à mener. Les particuliers peuvent exposer lors de cette assemblée les difficultés liées à leur environnement ; l'AQUAVIT essaye d'y repérer les éléments significatifs et s'efforce d'apporter des réponses ou d'indiquer des pistes à explorer et de soutenir les actions proposées par des particuliers ou des « collectifs ».

Les dossiers traités par l'AQUAVIT abordent différents thèmes relevant de l'intérêt général :

- urbanisation,
- qualité de l'eau et traitement des eaux usées,
- qualité de l'air et Plan de déplacement urbain,
- protection des espaces verts,
- protection et mise en valeur du patrimoine architectural,
- problèmes locaux de circulation,
- traitement des déchets, etc.

L'association est particulièrement attachée à :

- La préservation de l'urbanisme XIX^{ème} siècle et à la protection juridique de ce patrimoine au titre d'une Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP).
- La protection des arbres remarquables et des jardins publics : le jardin botanique, le jardin des Prébendes, le parc Mirabeau, le parc Grandmont ainsi que les alignements d'arbres des boulevards et de l'avenue de Grammont.
- La préservation des rives et des îles de la Loire avant même que la vallée de la Loire n'entre dans le patrimoine mondial de l'humanité sur l'initiative de l'Unesco : Coteau Saint-Symphorien, Sainte-Radegonde, Marmoutier.
- La qualité de l'eau et au traitement des eaux usées de l'agglomération dans des conditions techniquement et écologiquement satisfaisantes.
- La qualité de l'air et un Transport en commun en site propre (TCSP) issu d'un débat démocratique mené au niveau de toute l'agglomération.
- La prise en compte du bruit : trafic routier, aérien, etc.….
- La limitation de la publicité. L' AQUAVIT est adhérente à l'association Paysages de France. Notre association est intervenue à plusieurs reprises pour faire démonter

des panneaux illégaux. Elle a participé aux groupes de travail chargés de préparer un nouveau règlement de publicité à Tours et Saint-Avertin. Actuellement, elle fait partie du groupe de travail de Joué les Tours.

- La surveillance des implantations de téléphonie mobile.

L'AQUAVIT présente son actualité, ses actions et son analyse de la situation tourangelle par l'intermédiaire d'un bulletin disponible sur le site de l'association et de courriels d'information.

2.6 Textes de référence

Statuts de l'association.

2.7 Organisation interne

L'association est entièrement composée de bénévoles (environ une centaine) qui se réunissent chaque second jeudi du mois aux « Halles ».

Le président actuel est François Louault, géographe à l'université de Tours. Claude Guillaumaud-Pujol est présidente d'honneur.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Monde associatif : Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine **(**SEPANT), Association santé protection et information environnement (ASPIE), adhésion à l'association Paysages de France.

Collectivités.

3.2. Type de relations

L'association est membre de la SEPANT et mène des actions communes avec cette dernière ainsi qu'avec l'ASPIE.

En tant qu'association ancrée dans l'agglomération Tourangelle, l'AQUAVIT est en relation avec les différentes collectivités et les différents services déconcentrés de l'État selon les actions menées et selon la participation de l'association dans le débat publique (ville de Tours pour le Tramway et la défense des arbres dans la commune, Direction départementale des territoires dans le cadre de questions relatives à l'urbanisme...)

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.3. Règles ou conventions

ISAAR (CPF)

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Août 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français

4.8. Sources

François Louault, Président d'AQUAVIT.

http://www.aquavit37.fr

http://pressibus.org/blogcvl/

http://pressibus.org/blogcvl/a2/arbres2d.html (« Les luttes de l'Aquavit de 1993 à 2006 » relatives à la défense des arbres)

Beyrand Alain, *Tours et ses arbres qu'on ne laisse pas grandir : chronique d'un saccage écologique urbain*, ILV éditions, 2012.

Présentation du contenu conservé par l'AQUAVIT

- Archives courantes et intermédiaires conservées chez le Président François Louault (2010-2017) (environ 2,50 ml)

Création:
Statuts
Administration et composition
Comptes rendus des réunions de bureau et des Assemblées Générales (2010-2017)
Fonctionnement et activités :
Suivis des inondations et des digues (décennie 2010) (0,20 ml). - Dossier Pont-sur-le-Cher, recours relatif à la digue du canal, procédures diverses ;
Dossiers clos relatifs à l'urbanisation (dont rue de la Pierre, « îlot Vinci à Tours », Château de Saint-Avertin)
Dossier Tramway ;
Recours divers et dossiers en cours.
Documentation :
Documentation diverse (dont juridiques)

- Archives définitives (environ 18 ml) :

Personnel
Secrétariat de l'association (0,10 ml).
Correspondance :
Courrier (2004-2010).
Fonctionnement et activités :

Recours contre l'implantation d'une zone commerciale « Casino » à La Riche (1992-2003) (0,40 ml) : recours, courriers informatifs, coupures de presse, documentation ;
Défense des arbres du Parc de Grammont (avec un livre d'or des arbres réalisé par des enfants) (2000) ;
Défense du parc Montsoudun (avec recours et pétition) (2000-2001) (0,30 ml) ;
Actions diverses relatives à la défense contre l'abatage d'arbre et la bétonisation dans l'agglomération tourangelle ;
Tramway de Tours : dossier de participation à la concertation, étude, documentation ;
Dossier relatif à la construction du Parc des expositions « Vinci » à Tours (avec recours pour la période 1990-1992) ;

Actions de défense du patrimoine. - Protection du couvent des Ursulines à Tours, dossier foyer Mirabeau ; défense de la chapelle à l'Hôpital Bretenneau (1991-1992) : historique, pétition, revue de presse ;
Urbanisme : recours ;
Avis de l'AQUAVIT sur le Plan de déplacement urbain (PDU) (2002-2003) ;
Participation à l'enquête publique du Plan local d'urbanisme (PLU) de Tours (2011) (0,10 ml) : sondage sur la stratégie locale, courriers, travail d'information dans le cadre du débat public ;
Participation à la commission des sites (0,40 ml)
Actions diverses (dont rue de la Fourbisserie à Joué-lès-Tours) (0,10 ml).
Documentation :
Affiches de l'AQUAVIT ;
Plaquettes de l'AQUAVIT ;
Revue de presse thématique (aménagement du territoire, transport, *etc.*) et photographies aériennes (0,20 ml) ;
Coupures et dossiers de presse (1990-2010) (0,60 ml) ;
Réglementation sur la publicité (dont mémoire de stage pour l'AQUAVIT) (0,30 ml) ;
Photographies (dont construction du Parc des expositions « Vinci » à Tours) (décennies 1990 – 2000) ;
Diapositives relatives aux actions de l'AQUAVIT (dont Hôpital Bretonneau et rue Nationale à Tours) : une mallette ;
Documentation relative à l'urbanisme et au Plan d'occupation des sols (POS) de la ville de Tours (avec double), aux zones inondables et aux secteurs sauvegardés.

Identification du fonds et conditions d'accès :

Dates extrêmes

1990-2017

Métrage linéaire conservé

Environ 6.20 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné en raison de présence de nombreuses ressources mises en ligne sur le site de l'AQUAVIT.

Bulletins de l'association (2012-2017) :
http://www.aquavit37.fr/bulletins/index.html
Dossiers archivés de l'association (1990-2018) :
http://www.aquavit37.fr/dossiers.html

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les archives courantes et intermédiaires sont conservées dans un environnement sain et sont classées par dossiers selon leur suivi.

Les archives définitives (fonds clos des anciennes Présidences) sont quant à elles conservées dans des boites archives et sont en bon état. L'environnement est relativement sain, mais présente des risques (variations de température, poussière, nuisibles).

Localisation physique

Chez François Loualt, Président actuel de l'AQUAVIT.

Modalités d'accès

Sur demande par courriel à l'adresse suivante:

contact@aquavit37.

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Touraine - Val de Loire

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Touraine – Val de Loire

1.3. Autres formes du nom

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de Touraine – Val de Loire (vers 1997-1998) ;

Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) d'Indre-et-Loire (à partir de 1980) ;

CPIE Maison Val de Vienne (antenne du CPIE à Lerné) ;

Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) de Lerné (1976-1980) ;

Association Val de Vienne (support du CPIE) (1971 - aujourd'hui).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1976 - aujourd'hui

2.2. Histoire

La création du CPIE Touraine – Val de Loire remonte à la fondation en 1971 de l'Association Val de Vienne par Yves Dauge[52]. Cette association soutient alors activement un projet de création de Centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) qui aboutit officiellement le 15 mars 1976 par la déclaration des statuts du CPIE de Lerné en préfecture. L'association a pour objet de « favoriser et développer l'étude des questions concernant l'homme et son environnement, et conseiller les personnes ou associations appelées à intervenir dans les domaines de l'aménagement, de la conservation de l'environnement et de l'action éducative »[53].

Durant les années suivantes le CPIE de Lerné, s'inscrit dans le cadre du projet de création d'un CPIE départemental en Indre-et-Loire porté depuis 1977 par Marc Jacquet, Conseiller général du canton d'Azay-le-Rideau. Ce CPIE prend alors la forme d'une structure départementale à deux antennes, l'une à Lerné, l'autre au Teillay à Saint-Benoît-la-Forêt.

Le 11 février 1980, le label CPIE est officiellement attribué en 1980 au CPIE d'Indre-et-Loire et l'antenne de Lerné devient la « Maison Val de Vienne ». Les premiers postes de salariés sont alors créés et Jean-Pierre Camuzard devient le premier Directeur. L'équipe professionnelle s'implante l'année suivante sur le site de l'abbaye de Seuilly pour accueillir

52 *Président de l'association Val de Vienne, Maire de Saint-Germain-sur-Vienne, puis Président du SIVOM de la rive gauche de la Vienne et Conseiller général du canton de Chion*

53 *Extrait des statuts du 15 mars 1976.*

des actions éducatives telles que des séjours scolaires. L'action du CPIE se fonde ainsi sur une « approche pluridisciplinaire de l'environnement » visant à « apprendre de son cadre de vie » et propose dans son programme de 1981 des animations en milieu rural, la participation au développement économique, la participation à la vie sociale, la formation de formateurs, des actions éducatives, des études d'impacts et des contrats d'enseignement avec le Centre d'études supérieures d'aménagement (CESA) à Tours.

En 1982, les statuts du CPIE sont de nouveau modifiés pour notamment permettre sa reconnaissance comme association d'éducation populaire et pour élargir les activités aux études à la demande d'administration, d'organismes public ou d'intérêt public.

Au début des années 1990, le CPIE s'implique dans le projet de Parc naturel régional Val de Loire - Anjou – Touraine en tant « qu'opérateur technique et logistique du projet ».

Après une courte période marquée par des difficultés (dont fragilité financière), le CPIE recentre dans son programme de 1994 ses activités autour de l'initiation à l'environnement (classes découvertes, interventions auprès d'établissements scolaires), de l'action de sensibilisation et d'animation à l'environnement et au patrimoine et au développement d'un service d'étude et de conseil en environnement. En parallèle, l'association voit son équipe salariée se reconstituer.

En 1997, Franck Boitard devient le nouveau directeur du CPIE. La même année les CPIE changent de noms pour devenir des centres permanents d'initiatives pour l'environnement, marquant ainsi une évolution de la structure et du secteur de l'éducation à l'environnement qui s'oriente désormais vers le développement durable.

En 2004, Vincent Lecureuil devient le nouveau directeur.

En 2010, l'Union régionale Centre Val-de-Loire (URCPIE) est créée et s'installe à l'abbaye de Seuilly.

2.3. Lieu

4 route de l'Abbaye

37500 Seuilly

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Le CPIE Touraine – Val de Loire est une association loi 1901 labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement. Ce label traduit la nature et la qualité de ses activités et son appartenance à un réseau national (UNCPIE : Union Nationale des CPIE) qui contribue au développement durable des territoires.

Situé dans le cadre historique de l'Abbaye de Seuilly, le CPIE a pour mission de développer des actions de valorisation, de sensibilisation et de gestion de l'environnement et du patrimoine local. Il joue également le rôle de médiateur, alliant le conseil et l'action à travers des disciplines aussi diverses que l'écologie, l'écotourisme, les sciences de l'éducation.

Les principales missions du CPIE sont ainsi :

- L'éducation à l'environnement pour les scolaires :

L'équipe salariée conçoit et anime des journées et des séjours d'initiation pour les scolaires. Elle met également en oeuvre des programmes pédagogiques pour le compte des collectivités.

- La formation de professionnels :

En tant que spécialiste de l'environnement, le CPIE mène des actions de formation pour des publics variés (programme régional de formation à l'environnement, intervention dans des formations universitaires…).

- Le Conseil et les études :

Le CPIE mène des études et propose ses conseils pour répondre aux demandes et aux interrogations des collectivités et des services de l'État en matières de gestion, d'entretien d'espaces naturels et d'aménagement rural.

- Chantiers d'entretien de milieux naturels :

Une équipe d'agents de l'environnement (Régie rurale de l'environnement et des espaces naturels) aide les collectivités pour réhabiliter et gérer des sites naturels..

- Tourisme de nature – écotourisme :

Le CPIE organise des rendez-vous lors des diverses balades et d'itinérances organisées tout au long de l'année afin de découvrir des sites patrimoniaux. Ces balades se déroulent à pied, en bateaux traditionnels (à Candes-Saint-Martin) et en roulotte (itinérance nature).

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le CPIE Touraine - Val de Loire dispose d'un Conseil d'Administration de 20 personnes qui participent au pilotage de l'association. Celui-ci est composé des membres du bureau, d'un collège des élus membres de droit, d'un collège d'élus et d'un collège des membres individuels.

Le bureau actuel est le suivant :

Présidente : Madame Lise Couedy-Gruet
Vice-président délégué : Monsieur Christian Porcherel
Trésorier : Monsieur Franck Hennebel
Secrétaire : Madame Maryvonne Albert

Afin de remplir ses missions au quotidien, le CPIE s'appuie sur une équipe de salarié de 14 permanents répartie en 5 « pôles » (direction, gestion, secrétariat, communication ; Environnement (étude, animation locale) ; animation, formation et interprétation du patrimoine ; régie rurale ; tourisme de nature). L'actuel directeur est Vincent Lecureuil.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Partenaires Institutionnels :

- Union régionale des CPIE Centre-Val de Loire (URCPIE) (créée en 2010, elle se trouve également à l'abbaye de Seuilly).
- Union nationale des CPIE
- Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
- Agence de l'eau Loire-Bretagne
- Direction régionale de l'environnement du Centre
- Communautés de communes Chinon Vienne et Loire et Touraine – Val de Vienne
- Ville de Chinon
- Conseil départemental d'Indre-et-Loire
- Conseil régional du Centre-Val de Loire
- SMICTOM du chinonais
- Syndicat de la Manse et de ses affluents
- Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre
- Syndicat Intercommunal d'aménagement des cours d'eau du bassin de l'Authion (SIACEBA)
- Syndicat mixte du pays du Chinonais
- Conservatoire d'espaces naturels du Centre
- Ecomusée du Véron
- Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire
- Fédération de pêche d'Indre-et-Loire

Partenaires associatifs environnement et patrimoine:

- Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine
- Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine (SEPANT)
- Jardiniers des Hucherolles
- Jardiniers de Nouâtre
- Foyer associatif rural Lerné

Tourisme :

- Office de tourisme Azay – Chinon – Val de Loire
- Agence départementale du tourisme d'Indre-et-Loire
- Maison des vins et du tourisme du Véron

Education à l'environnement :

- CPIE Brenne Berry
- Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre

Gîtes et hébergements :

- Gîte Pic Epeiche, Lerné

Partenaires Privés (dont EDF (mécénat d'entreprise) et Cofiroute (prestation).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Septembre 2018

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Vincent Lecureuil, directeur du CPIE Touraine – Val de Loire.

Dominique Bachelart, Administratrice du CPIE Touraine – Val de Loire et maître de conférences à l'université François Rabelais de Tours.

http://www.cpie-val-de-loire.org/

Présentation du contenu conservé par le CPIE Touraine – Val de Loire :[54]

Création

Projet de création de création du CPIE de Touraine. - Programme de développement et de projet pédagogique intitulé « Dossier Programme » ;

Statuts.

Administration et composition :

Registre associatif relatif à la vie statutaire (avec ordres du jour, comptes rendus de réunions, rapports moraux...) (1976-1996) ;

Conseil d'Administration, Bureau : comptes rendus (2004-2005) ;

Conseil d'administration : comptes rendus sous format papier (2004-2005) et sous format numérique (2004-2018) ;

Bureau : comptes rendus des réunions (2004-2005) ;

Assemblées générales, conseils d'administration et bureau. - Réunions (1998-2009) : notes, documents préparatoires, convocations) ;

Rapports d'activités (1994-2007) ;

Bilans (décennie 1990).

Correspondance :

Courriers : copies (vers 1989), originaux (1996) (0,2 ml) ;

54 *Voir fonds d'archives Union nationale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement*

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Comptabilité :

Comptabilité générale (environ 15,0 ml) (1999-2015) : grands livres, factures (clients et fournisseurs), pièces justificatives, relevés de banque ;

Comptes annuels (2003-2006) (0,1 ml) ;

Demandes de subvention (décennie 1990) ;

Personnel :

Salaires et cotisations ;

Registre d'enregistrement des salariés (1982-2003) ;

Mutations, démissions ;

TUC, objecteurs de conscience ;

Dossiers de salariés.

Fonctionnement et activités :

Locaux de l'abbaye de Seuilly (0,5 ml) : chantier de 1981 et aménagements, plans ;

Préfiguration du Parc naturel régional (PNR) Val de Loire - Anjou - Touraine porté par le CPIE (avec création de l'association, échange de courriers avec Jean Royer Maire de Tours défendant un autre projet de PNR, courriers et comptes rendus de réunions, documents annotés par Yves Dauge , président du CPIE) (vers 1990) ;

Contrats verts ;

Conventions d'études (2000-2006) (0,5 ml) ;

Dossier Loire Vivante relatif à la remontée du saumon (1990) ;

Espaces naturels sensibles (aménagements) et protection de la faune et flore (1,0 ml) ;

Questionnaires dans le cadre de l'enquête « décideurs locaux et environnement » (1992) (0,1 ml) ;

Étude sur les batraciens (1993) ;

Éducation à l'environnement. - Séjours scolaires, activités sur le thème de l'énergie (0,1 ml) (décennie 2000), projets de classes, documentation ;

Tourisme. - Balades (dont bateaux et nature) (2009-2012) (0,2 ml) ; projets de séjours touristiques ; séjours relatifs au centre de loisirs (décennie 2010) ; aménagements de gîtes ;

Sorties nature : observations naturalistes, balades (avec plaquettes, programmations) ;

Chantiers et actions d'insertion ;

Stages (avec conventions) ;

Prestations sous la forme d'animations extérieures ;

Prestations diverses (dont stages, réalisation théâtrale sur Rabelais, demandes de séjours) (1987 - décennie 1990) ;

Procédures et contentieux (0,2 ml) ;

Organisation de manifestations (dont « Veillée aux noix », sur Rabelais (1992-1996)) ;

Relations avec l'Union nationale des CPIE (UNCPIE).

Documentation :

Centre de documentation. - Études du CPIE classées par thème (environnement, milieux et habitats, espèces, eau, sciences humaines, ressources territorialisées, développement durable, agriculture) (environ 12,0 ml) ; Documentation (environ 25,0 ml) : ouvrages et publications extérieures à l'association (dont périodiques et revues), outils pédagogiques, supports vidéos ;

Revues de presse (vers 1994 – décennie 2010) (environ 1,5 ml) ;

Documentation pédagogique (0,1 ml) ;

Photographies de « sorties » ;

Documentation diverse (dont articles de presse, bulletin du syndicat intercommunal à vocations multiples (SIVOM) sur le CPIE).

Varia :

Fonds Jacky Breton relatif à ses fonctions d'administrateur et de vice-président délégué du CPIE (1976-1993) (0,30 ml). - Dossier de création et de genèse de l'association Val de Vienne (dont récépissé de déclaration en préfecture) (1976-1980) ; vie statutaire : comptes rendus de réunions de Conseil d'Administration et de bureau (décennie 1980 - vers 1992), Assemblée Générale de 1985, projet de budget ; contrat de travail ; courriers ; actions du CPIE : constitution de l'association de préfiguration du PNR Val de Loire – Anjou – Touraine (1990), projets (dont projet de formation dans le cadre de la création du PNR en 1993, projets pédagogiques, projet d'exposition artistique (1992), activités diverses (dont classe patrimoine), participation à des commissions (décennie 1980) ; plaquettes de l'association ; coupures de presse ; documentation ; notes.

Archives orales (4 témoignages constitués dont celui de Jacky Breton, en cours de dépôt).

Dates extrêmes

1976 - 2017

Métrage linéaire conservé

Environ 64,0 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné. Existence d'archives sur support numérique.

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Bon état de conservation.

Les archives dans les bureaux et dans le centre de documentation sont classées et mises en boite archives lorsqu'il cela s'avérait nécessaire.

Le fonds Jacky Breton n'est ni conditionné, ni classé.

Un fonds important (environ 21 ml) situé dans un grenier présente des risques de conservation, en raison de facteurs environnementaux (variation de température, poussière très présente). Les archives sont cependant en bon état de conservation et pour la plupart en boite.

Localisation physique

4 route de l'Abbaye

37500 Seuilly

Modalités d'accès

Sur demande :

Tel : 02 47 95 93 15

Courriel : info@cpievaldeloire.org

Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine Centre-Val de Loire

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine.

1.3 Autres formes de nom

SEPANT

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1966 – aujourd'hui

2.2. Histoire

La SEPANT est née officieusement le 27 décembre 1966 à partir de la Société des Sciences naturelles de Touraine, où un certain nombre de membres du comité directeur ont voulu créer avec l'accord de ceux restés à la Société des Sciences, une société de Protection de la Nature indépendante. La SEPANT est aussi née de la rencontre entre Vincent Labeyrie, Marc Jacquet, conseiller général, soucieux de préserver une partie du camp américain de la forêt de Chinon au départ de leurs troupes en en faisant une réserve cynégétique et une zone d'accueil de classes vertes, et Pierre Robin, ingénieur en chef d'Agronomie, responsables des services agricoles puis directeur du lycée agricole de Fondettes.

Cette création obéissait principalement à l'impulsion donnée par le professeur Vincent Labeyrie, biologiste, membre de la Société des sciences naturelles de Touraine depuis 1965, fondateur en 1961 du laboratoire d'écologie de la faculté des sciences de Tours, puis en 1969 du Centre d'études supérieures d'aménagement (CESA). Préoccupé par les questions environnementales et voulant un élargissement des sciences naturelles, le professeur Labeyrie souhaitait créer une fédération régionale, la Société d'étude et de protection de la nature (SEPAN).

Cette fédération fut créée en janvier 1967 par des naturalistes et des Universitaires (dont faisait partie Vincent Labeyrie). Des réflexions sont alors menées sur divers sujets (nucléaire, Tiers-Monde, surpopulation, alimentation, remembrements, protection de la nature, parasites, aménagement du territoire...) et plusieurs colloques sont organisés. La SEPAN élargit ensuite son champ d'action pour devenir jusqu'à la fin des années 1970, la SEPAN Loire-Moyenne qui renaîtra par la suite sous le nom de SEPAN Centre. Cette structure macro-régionale était à l'origine destinée à s'appuyer sur un certain nombre de sociétés départementales fédérées qui étaient alors en train de se créer. Ces Présidents furent notamment Vincent Labeyrie, le Chanoine Corillion de la faculté catholique d'Angers et M. Pecherat.

Ainsi, dans ce contexte de naissances de sociétés départementales de protection de la nature, la création de la SEPANT fut actée en Assemblée générale le 22 avril 1967 pour se pencher sur la protection de la nature dans le Val de Loire et principalement en Touraine. Son premier président fut Louis Marsigny, Maître de conférences de chimie au collège universitaire de Tours (les vices-présidents étant le Dr Jacquet et Vincent Labeyrie). Entre temps, le phénomène de départementalisation des associations de la protection de la nature et de l'environnement se poursuivit jusque dans les années 1980 (création de la SEPANEC dans le Cher, de la SEPANI dans l'Indre, de la SEPANLC dans le Loir-et-Cher...).

A son origine, la SEPANT a créée quatre commissions afin de remplir ses objectifs : espaces forestiers (Dr Jacquet), espaces verts urbains (Mademoiselle Maye), La Brenne (J.-P. Berton) et pollution (L. Marsigny). En 1970, elle publie le premier numéro de son bulletin qui se distingue par un caractère de revue de plus en plus affirmé. Dans la décennie 1970, l'association se renforce par l'arrivée en son sein de deux nouvelles personnalités qui organisent notamment de nombreuses sorties de terrain jusque dans des pays européens : Jean-Mary Couderc à partir de 1970 (sciences naturelles et protection de la nature) et François Botté (botanique et entomologie).

Comme l'en attestent les bulletins de la SEPANT, les deux structures, SEPANT et SEPAN sont souvent confondues en raison des connexions des nombreuses personnalités qui ont marqué leur histoire, souvent commune. A ce titre les personnalités marquantes sont ou ont été René Joumier, Jean-Mary Couderc, Frank Hennebel, Martine Hubert, Dominique Boutin, Annie Chamerois, Gérard Coinde, Michel Durand, Jean-François Hogu, Marc Jacquet, Vincent Labeyrie, Jean-Pierre Berton (biologiste attaché de recherche au CNRS), Yves Babonaux (géographe, spécialiste de la Loire) et Jacques Dubois, (professeur de physique et de chimie).

Depuis le 10 novembre 1978, la SEPANT dispose de l'agrément de protection de l'environnement qui sera complété par la suite par celui de la Jeunesse et d'Éducation populaire.

L'association s'est fait connaître à propos de sujets majeurs qui ont parfois absorbé plusieurs années de lutte, dont :

- La protection des îles de la Loire.
- L'affaire Danbros : pollution aux triazines d'une partie de la zone industrielle de Joué-les-Tours.
- L'élaboration du Livre Blanc de l'Environnement au niveau régional.
- L'achat et la protection en 1971 de quarante hectares des Puys du Chinonais, collines au nord de Chinon hébergeant une flore originale et rare le choix raisonné d'un itinéraire autoroutier Tours-Angers évitant les massifs forestiers.
- La défense de la Loire vivante.
- La bataille juridique autour de la construction du pont Voisin sur la Loire.
- La Gestion de l'eau potables.

- La lutte contre les pollutions (dont récemment, celles de l'usine PROTEX-SYNTHRON).

Le projet associatif de la SEPANT formalisé en 2008 propose des actions locales en cohérence avec les enjeux environnementaux mondiaux afin de répondre localement aux grandes crises que sont le dérèglement climatique et la perte de biodiversité.

Comme ses fondateurs l'avaient souhaité, la SEPANT a développé sa capacité à fédérer les associations locales de l'Indre et Loire. Une première ébauche de fédération a vu le jour dans les années 1990 (vers 1993-1999) sous l'appellation Touraine Environnement, puis autour de la SEPANT elle-même. Dans la même logique, la SEPANT fait elle-même partie du réseau national de France nature environnement (anciennement Nature France) en étant membre de France nature environnement Centre-Val de Loire.

2.3. Lieu

8 bis allée des rossignols

Chambray-lès-Tours
37170

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

De manière générale l'association prend part à toutes les questions environnementales actuelles en Touraine.

Elle participe aux débats publics dans les grands choix d'aménagement du territoire départemental : préservation et gestion des milieux naturels, gestion des déchets, développement du réseau de transports, préservation de la ressource en eau… La SEPANT est également représentée au sein de commissions préfectorales ainsi qu'aux groupes de travail des collectivités territoriales sur les thématiques liées à l'environnement, au cadre de vie et à la nature. Ces participations s'inscrivent dans une démarche de veille concernant l'actualité environnementale pour pouvoir alerter, prendre part aux débats locaux et sensibiliser les citoyens.

De plus, elle développe et accompagne divers projets visant à préserver l'environnement et à amener les acteurs locaux (élus, techniciens, agriculteurs) vers une meilleure prise en considération de cette question. Voici quelques exemples de projets :

- Mise en place de site Natura 2000 (Pelouses de Champeigne, Basse vallée de la Vienne et de l'Indre…),
- Mise à jour des ZNIEFF,
- Diagnostic de biodiversité (dans les exploitations agricoles, Inventaire de la Biodiversité communale,...),
- Accompagnement à la mise en place de mesures compensatoires,
- Accompagnement de collectivités ou d'entreprise dans l'évolution de leurs pratiques (éco-administration, 0 pesticides dans nos villes et villages, gaspillage alimentaire, Agenda 21, Responsabilité sociétale des entreprises,...)

La SEPANT intervient également dans le champ de l'éducation à l'environnement. Elle sensibilise le grand public ou les scolaires aux comportements écocitoyens, en participant à diverses manifestations et en accompagnant des projets scolaires. Pour cela, la SEPANT a réalisé plusieurs expositions (écoconsommation, écoadministration, La vallée de l'Indre et son patrimoine naturel...). L'association mène également des actions dans le cadre d'opérations telles que « Objectif Zéro Pesticides » ou « Laissons pousser! ».

L'action de la SEPANT est particulièrement orientée à l'heure actuelle vers la protection de la biodiversité, à travers des inventaires naturalistes, ou la gestion des mesures d'urgence liées à la construction de la LGV Tours-Bordeaux, vers la réduction des déchets et l'amélioration de la gestion de ceux-ci, la réduction de l'utilisation des pesticides, l'amélioration de la Qualité de l'eau, ou l'éducation à l'environnement.

Afin de marquer le 50e anniversaire de la SEPANT, l'association a réalisé un film sur la protection de l'environnement en Touraine pour a**insi** retracer les combats menés depuis 50 ans.

L'association publie également un bulletin depuis 1970.

2.6 Textes de référence

Statuts

2.7 Organisation interne

La SEPANT est composée d'un bureau dont le Ppésident actuel est Pierre Richard. Elle dispose aussi d'un conseil d'Administration et se réunit tous les ans en assemblée générale.

L'équipe salariée est composée de 8 permanents.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

La SEPANT fédère ou a fédéré 17 associations[55] :

- Association de sauvegarde de l'environnement, du département d'Indre-et-Loire, de la commune de Chargé et ses environs.
- ADEVE
- ADTT
- AMAP La Riche en bio
- APE Athée-sur-Cher
- Association pour la protection de la nature et de l'environnement (APNE)
- APNEAE
- Ensemble pour bien vivre à Verneuil-le-Château et dans le pays de Richelieu
- Entomologie Tourangelle et ligérienne
- Esvres Environnement

55 Cf. Annuaire à l'adresse suivante : http://www.sepant.fr/index.php/vie-de-l-association/associations-fédérées

- Int'AIRlibre Touraine
- Le Pic Noir
- Mouvement de lutte contre les nuisances aériennes de Tours (MLNAT)
- Nature et environnement Sorigny
- PAPOU
- PVCT
- Raiponce

La SEPANT est également affiliée au réseau France nature environnement. Par conséquent elle entretient de multiples relations avec les associations du réseau FNE, comme localement avec la Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine.

La SEPANT est aussi en relation avec les collectivités (communes, communautés de communes, conseil départemental, conseil régional), l'État, des entreprises et diverses associations locales et régionales (dont GRAINE Centre et Inpact 37).

Enfin, la SEPANT est représentée sein de commissions préfectorales ainsi qu'aux groupes de travail des collectivités territoriales (dont le conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques, la commission PIVOT (la nature - les paysages et sites - les carrières - faune sauvage captive), la commission d'orientation de l'agriculture - MAE / la commission nitrate, le Comité de suivi des engagements de l'état LGV SEA, la commission départementale de la chasse et de la faune sauvage, la commission de suivi du grand cormoran, les CLIC (Socagra DeSangosse / Arch water / Synthron / Terralys Serpot), la Commission consultative de l'aérodrome de Tours, le comité de pilotage Natura 2000 : Champeigne, Basses vallées de la Vienne et de l'Indre, Natura 2000, le comité de pilotage du schéma départemental des espaces naturels sensibles, la commission départementale des espaces, Sites et Itinéraires, le CLIC du centre nucléaire de production d'électricité de Chinon-Avoine).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.3. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français

4.8. Sources

Pierre Richard

Dominique Boutin

François Botté

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

Site officiel : http://www.sepant.fr/

Présentation du contenu conservé par la SEPANT

- **Fonds conservé par la SEPANT à son siège 8 bis allée des Rossignols à Chambray-Lès-Tours (environ 30,5 ml)**

Comptabilité :

Comptabilité générale (décennie 2010) (2,0 ml). - Factures et pièces justificatives.

Fonctionnement et activités :

Espaces naturels sensibles (décennies 2000 - 2010). - Sites de Prairies du Roy à Beaulieu-les-Loches et de Perrusson : études pour classement, suivis, procès-verbaux des réunions avec les collectivités ;

Comités de pilotage (dont Aménagement du Puys de chinonais) ;

Actions sur les déchets (dont rapports d'activités, projets, documentation) ;

Conventions relatives à des contrats verts (2011-2014) ;

Dossier SYNTHRON-PROTEX : dont recours et coupures de presse (décennies 1980 - 2000) (0,30 ml) ;

Dossiers concernant diverses actions (dont Aérodrome de Tours, Chasse, SOCAGRA de SANGOSSE à Saint-Antoine du Rocher, Ford CSS Nitrobrick, périphérique de Tours) ;

Participations aux commissions (dont carrières) (1,0 ml) ;

Commémoration du 50e anniversaire de la SEPANT (2016) : concours de photographie, exposition, film, conférence, repas ;

Manifestations de la SEPANT (décennie 2000) : dossiers d'organisation ;

Expositions, panneaux (2005-2016). - Dont « La Vallée des trois prairies » (12 panneaux 120x80 cm) (2005), « éco-administration » (5 panneaux 60x80 cm) (2006), « Consommer autrement » (6 panneaux 120x80 cm) (2008), « Alimentation et écobilan » (6 panneaux 60 X 80 cm) (2010), « L'évolution du lit Loire de 1800 à aujourd'hui entre Montlouis et Amboise » (6 panneaux 80x60 cm) (2008), « Connaître et protéger la nature en Touraine : 50 ans d'actions de la SEPANT » (20 panneaux 60x60 cm) (2016).

Documentation :

Publications de la SEPANT. - Bulletins : SEPANT (dont hors séries) (1970-1999) (avec lacunes), Touraine Nature 47 n° (2000-2018) ; études (dont sur les zones humides) ;

DVD de la SEPANT sur la vallée de l'Indre et sur le 50e anniversaire de l'association ;

Centre de documentation au siège de la SEPANT (15 ml). - Publications extérieures : ouvrages, études, mémoires, rapports de stage, bulletins d'autres sociétés ; DVD.

Documentation diverse (dont climat, COP 21, eau, Natura 2000) (2,0 ml).

Varia :

Fonds Jean-Mary Couderc[56] (vers 1979 - fin décennie 1990) (0,20 ml). - Papiers de sa présidence de la SEPANT (principalement de la correspondance) ; dossiers de travail (dont relatifs aux déchets).

Fonds Annick Lenoir[57] (décennies 1980 - 2000) (0,40 ml). - Carnets, sorties botaniques, études et recherches sur la botanique, documentation (donts bulletins de la Société d'histoire naturelle Tourangelle).

- **Fonds conservé par la SEPANT dans son local dédié aux archives à Tours-Sud (environ 18 ml) :**

Administration et composition :

Liste des adhérents de la SEPANT (1991-1996) ;

Objecteurs de conscience (0,10 ml).

Correspondance :

Courrier (1991-2000).

Comptabilité :

Comptabilité générale (dont pièces justificatives) (décennie 1990) (0,40 ml).

Fonctionnement et activités :

Lutte contre les OGM ;

Dossier relatif à l'implantation de la ZAC de Sorigny ;

Eau (0,40 ml) ;

Ligne à grande vitesse (LGV) : documentation ;

Expositions, panneaux (dont exposition de 1982 relative aux espaces de la Touraine) ;

Participations aux commissions (Hygiène, sites, carrières, déchets, eau) (4 ml) ;

Relations avec Nature Centre.

Documentation :

Publications de la SEPANT. - Bulletins de la SEPANT (avec maquettes), lettres d'information *Brassica SEPANTI* ;

Publications extérieures à la SEPANT (1,0 ml) ;

Coupures de presse (0,30 ml) ;

Diapositives ;

Documentation diverse (1,0 ml).

Varia :

Fonds Touraine environnement (1993-1999) : projet de création d'une fédération départementale, statuts, dissolution, adhésion à nature centre, comptes-rendus des

56 Naturaliste de la SEPANT, maître de Conférence à l'IUT de Tours en Biologie appliquée.
57 Récolement des archives courantes et intermédiaires de la SEPANT effectué par Pierre Richard. Volume non communiqué.

Assemblées générales, courriers, comptabilité (dont livre de comptes), lettres d'informations ;

Fonds Loire Vivante Touraine (décennie 1990) (1,50 ml) : opérations (dont Barrage Maisons Rouges, Technopole au quartiers des deux lions à Tours, usine Pfizer à Possé-sur-Cisse (1,0 ml), inondations (décennie 1990), relevés d'études) ;

Fonds Jean Domec (0,50 ml) ;

Herbier.

- **Fonds conservé par la SEPANT chez Pierre Richard, Président de l'association[58] :**

Administration de la SEPANT :

Bureau hebdomadaire : comptes-rendus et relevés de décisions (fichiers électroniques) (2012 à 2018).

Conseils d'administration et assemblées générales : préparation ; relevé de décisions ;

Actualisation du projet associatif de la SEPANT.

Comptabilité :

Suivi budgétaire et financier de la SEPANT.

Fonctionnement et activités .

Dossiers papier sur projets et actions de la SEPANT :

Décision agrément SEPANT au titre du code de l'environnement ;

Dispositif « conventions vertes » avec le Conseil Régional ;

Zéro pesticide : signatures chartes communales

Communication SEPANT ;

50e anniversaire de la SEPANT : manifestations en 2016 ;

Préparation de la conférence-débat « la Loire dans tous ses états » (SEPANT/Université de Tours) ;

ZAC des Courelières. - Actions en justice (conjointement avec l'AQUAVIT) : contre la modification du PLU de Joué-lès-Tours permettant l'urbanisation de terres agricoles ; contre les décisions d'urbanisme commercial permettant la construction d'un hypermarché, sa galerie marchande et ses commerces satellites, sur des terres agricoles à Joué-lès-Tours ;

Lande de Larçay : défense d'un espace naturel, recours (Tribunal Administratif, CAA) contre un permis de construire préfectoral de construire un parc photovoltaïque sur cet espace, et actions militantes ;

Autoroute A 10 : projet élargissement à 2X3 voies ;

58 *Récolement des archives courantes et intermédiaires de la SEPANT effectué par Pierre Richard. Volume non communiqué.*

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

LGV Sud Europe Atlantique : gestion des mesures compensatoires environnementales, recours contre COSEA et DTP relatifs aux dommages environnementaux dus au chantier de la LGV ;

Rigny-Ussé : lutte contre l'implantation d'un Travel Park BMW ;

ZAC Pasqueraie 3 à Ballan-Miré : construction sur un espace naturel ;

Projet agro-environnemental et climatique (PAEC) « Prairies Humides » ;

Zones de non-traitement (ZNT) par produits phytopharmaceutiques. - Points d'eau : recours gracieux puis juridictionnel contre un projet préfectoral définissant les ZNT ;

Fondettes : projet de zone d'activité

Ile des Buteaux à Saint-Pierre-des-Corps : projet de bivouac pour paddles géants ;

Eco-quartier Chambray-lès-Tours ;

Affaire PalPack : plainte pour pollution ;

Tours Nord : site du Vieux Groison ;

Bois de la Duporterie, projet d'éco-lodges. - Études de biodiversité ;

Bondésir (Montlouis-sur-Loire) : déboisement massif dans une zone Natura 2000 ;

Conseils de développement (CODEV) de l'agglomération Tours Métropole Val de Loire ;

Mise en place de SIRFF (système d'information sur la flore et la faune) Centre-Val de Loire ;

Parc de Grandmont : préparation d'un plan de gestion ;

Plantes messicoles : Conservatoire de Saint-Luarent-de-Lin ;

Saules pleureurs de la Guinguette de Tours ;

Cher canalisé : continuité écologique sur le Cher ;

Préparation SRADDET ;

Inventaires de la biodiversité communale (IBC) ;

Jury du concours Eco-Trophées du PNR LAT ;

Notre-Dame-d'Oé : zone humide du Tertreau ;

Forêts alluviales de la Loire ;

Préparation du contrat territorial du Filet et du petit Cher ;

Groupe « eau » de la SEPANT ;

Gestion des déchets : préparation du PRPGD ;

Digues du Cher : préservation de la végétation ;

Dossier peupleraies.

Relations, partenariats :

Relations avec le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine ;

CDPENAF Indre-et-Loire ;

Relations avec Vienne Nature ;

Nature Centre ;

Commissions, participations. - Conciliation en matière d'urbanisme, choix des commissaires-enquêteurs du Département d'Indre-et-Loire.

Documentation :

revue de presse « environnement et développement durable en Indre-et-Loire » (à partir de juillet 2010, sur support électronique).

Revue « Touraine Nature » (n° 28, 32 à 35, 38 à 47 et 1 hors-série) : format papier.

Identification du fonds et conditions d'accès :

Dates extrêmes

1970-2018

Métrage linéaire conservé

Environ 50 ml (hors fonds conservé par Pierre Richard)

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (concerne notamment les Inventaires de biodiversité communale (IBC))

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

La plupart des archives sont conditionnées soit dans des cartons, soit dans des boites archives, et sont le plus souvent identifiées.

Très bon état de conservation global. L'environnement dans le local archives à Tours-Sud peu présenter quelques risques (poussière, variations de température), mais celui est sain.

Localisation physique

Au siège de la SEPANT (8 bis allée des rossignols ; 37170 ; Chambray-lès-Tours)

Dans le local du quartier des Fontaines à Tours.

Chez diverses personnalités de l'association (dont au domicile du président actuel, Pierre Richard)

Modalités d'accès

Sur demande :

Tél. 09 64 10 82 16

Mail : sepant@wanadoo.fr

Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association - antenne

1.2. Forme autorisée du nom

Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher

1.3. Autres formes du nom

CEN Centre – Val de Loire : Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

Vers 1998 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Le 27 octobre 1990 est fondé le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire à l'initiative du tissu associatif régional de la protection de la nature et de l'environnement sous la dénomination suivante : « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre »[59]. L'association s'est donnée dès sa création pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique

Dans le cadre de cette démarche, le CEN Centre Val-de-Loire a entrepris de compléter les mesures réglementaires relatives à la protection du patrimoine naturel dans une échelle de plus en plus fine, et de plus en plus adaptée aux différents contextes locaux de l'ensemble de la région.

C'est ainsi qu'à la fin de la décennie 1990, l'association décide de créer des antennes locales (antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir et Cher/Indre) afin de couvrir au mieux le territoire et d'assurer une gestion encore plus optimale des sites protégés. L'antenne Indre- et- Loire/Loir-et-Cher est fondée vers 1998 et s'installe à ses débuts à la Maison de la Loire à Montlouis-sur-Loire, avant de déménager - peu de temps après - à Tours. Depuis sa création, elle est amenée par l'intermédiaire de ses bénévoles et de ses salariés à gérer et protéger un réseau de 34 sites sur près de 1300 hectares. Le premier site protégé acquis dans le département a été celui de l'île de la Folie (Loir-et-Cher) grâce aux crédits *Life*.

2.3. Lieu

6 Place Johann Strauss

37 200 Tours

2.4. Statuts juridiques

59 *Le « Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre » est devenu Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire en 2015.*

Association Loi 1901 par l'intermédiaire Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire.

2.5. Fonctions et activités

L'antenne Indre- et- Loire/Loir-et-Cher remplie les mêmes missions que CEN Centre – Val de Loire, car elle dépend directement du siège localisé à Orléans. Néanmoins, elle limite ses interventions dans un territoire plus restreint, à savoir les départements de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher[60]

Pour rappel, CEN Centre – Val de Loire s'est donné pour mission de la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique, notamment à travers la gestion et la protection d'un réseau de 34 sites sur près de 1300 hectares[61].

Ses priorités d'intervention portent sur la préservation des sites ligériens les plus beaux et les plus menacés, la sauvegarde des milieux humides les plus remarquables (mares, étangs, tourbières, prairies…) ainsi que la protection et la gestion de milieux naturels variés abritant des espèces rares (pelouses sèches, sites à outarde canepetière...).

Ses axes de travail et activités principales sont :

- La connaissance des espèces et des milieux afin d'assurer leur protection.
- La préservation et la protection par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage.
- La gestion des espaces naturels.
- La Valorisation des espaces et des espèces.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le CEN Centre – Val de Loire repose sur un Conseil d'administration d'une quarantaine de membres répartis en trois collèges (membres de droits, membres élus et membres invités), les deux premiers avec voix délibérative.

Il dispose aussi d'un Conseil scientifique composé d'une quarantaine de bénévoles choisis pour leurs compétences scientifiques (disciplines naturalistes, gestion de sites…) et l'intérêt qu'ils portent à la préservation des espaces naturels.

L'association compte également environ 350 adhérents, dont 70 bénévoles actifs (« conservateurs bénévoles », chargés de représenter le CEN à l'échelon local, en tenant le rôle d'ambassadeur de leur site naturel, d'assurer leur surveillance et leur entretien et de veiller aux côtés de l'équipe technique concernée à la mise en œuvre du plan de gestion).

Elle emploie 31 personnes réparties entre le siège social à Orléans, les antennes et au Bureau de la Réserve naturelle du Val de Loire dont le CEN est co-gestionnaire.

60 *À noter que l'antenne est à cheval dans le département du Loir-et-Cher avec un autre CEN indépendant de celui du Centre – Val de Loire : « le Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher » (créé en 1987).*

61 *À noter que l'antenne est à cheval dans le département du Loir-et-Cher avec un autre CEN indépendant de celui du Centre – Val de Loire : « le Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher » (créé en 1987).*

L'antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher du CEN Centre – Val de Loire est quant à elle organisée comme une déclinaison territoriale du CEN Centre – Val de Loire.

Deux délégués bénévoles (actuellement : Gérard Tardivo pour l'Indre-et-Loire et Jean-Pierre Jollivet pour le Loir-et-Cher) représentent l'association, coordonnent l'action sur les sites et mettent en œuvre la politique du CEN dans chaque département.

L'antenne dispose de locaux à Tours dans lesquelles sont présents sept salariés permanents aux fonctions diverses (animatrice nature, chargé d'études scientifiques, chargé de gestion écologique, chargés de mission animation, chargée des mesures compensatoires et informaticien rattaché au siège), assurant ainsi les missions du CEN Centre – Val dans les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire. La responsable d'antenne est actuellement Cécile Otto-Bruc

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

En raison de sa dépendance directe au siège du CEN Centre – Val de Loire localisé à Orléans, l'antenne Indre- et- Loire / Loir - et-Cher entretien des relations avec les mêmes partenaires et collaborateurs que l'ensemble de l'association.

Ces relations sont orientées vers l'échelon territorial attribué à l'antenne (communes et Conseil départemental d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, partenaires techniques locaux, partenaires privés financiers locaux, dont Vinci en raison de mesures compensatoires).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Cécile Otto-Bruc, responsable de l'antenne Indre- et- Loire/Loir - et - Cher du CEN Centre – Val de Loire

Site : https://www.cen-centrevaldeloire.org/

4.9. Fonds associés

Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire

Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire antenne Cher/Indre.

Présentation du contenu conservé par l'Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher du Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire :

Fonctionnement et activités :

Suivi et gestion des sites (dont Puys du Chinonais, prairies du Fouzon, bocage du Véron, Val de Langeais, Val de Montlouis, île de la Folie, vallée de la Choisille, étang de Beaumont) (environ 6,50 ml) (vers 1998-2017). - Plans de gestion (doubles), études et données scientifiques, réflexions et prises de positions, conventions, baux de chasse et de régulation d'espèces (principalement des copies), observations, demandes de financements, aménagements (avec factures) ;

« Hors sites » du CEN Centre – Val de Loire (0,70 ml). - Plans de gestion (0,20 ml), études hors sites CEN (région Centre, Indre et Loire, Loir-et Cher) (0,50 ml) ;

Suivi et animation des sites Natura 2000 (environ 1,0 ml) (vers 2006) : conventions, courriers, comité de pilotage, dossiers de travail, documents d'objectifs, doubles du CEN Centre, documentation ;

Programme Loire Nature (1,0 ml) : doubles, documentation ;

Animations (0,60 ml, dont : dossiers de travail (0,10 ml) et sorties ;

Fiches pédagogiques (0,50 ml)

Événements et manifestations (vers 2003-2017) (0,50 ml) : organisation et préparation, dossiers de travail, programmation, communication ;

Actions de valorisation diverses (dont aménagement de sentiers pédagogiques) (0,50 ml).

Documentation :

Newsletters ;

Brochures et prospectus du CEN Centre – Val de Loire ;

Revue de presse (1999-2015) (0,40 ml) ;

Cartes IGN

Bibliothèque/centre de documentation. - Ouvrages et publications classés par thématique (dont pédagogie, insectes, botaniques, mammifères, ornithologie) ; revues et magazines (dont « Symbiose », « Le courrier de l'environnement de l'INRA », « Recherches naturalistes ») (1,0 ml) ;

Documentation diverse (dont relative aux amphibiens, aux pelouses calcicoles et à l'agro-environnement) (2,50 ml).

Dates extrêmes

1998-2017

Métrage linéaire conservé

Environ 15,50 ml.

Stockage bureautique conservé

Outre l'accès au serveur du CEN Centre – Val de Loire dont le volume total est estimé à 1,68 To, l'antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher dispose d'un serveur local où sont notamment stockés les courriers et les dossiers de travail de chaque salarié, ainsi que les photographies et une cartothèque. Des sauvegardes sont également réalisées fréquemment tous les jours. Comme au siège de l'association à Orléans, le nommage des fichiers est appliqué.

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les fonds d'archives sont dans un très bon état de conservation et se trouvent dans un environnement sain. Ils sont regroupés par fonds selon l'usage des salariés et conditionnés dans des boites ou rangés dans des étagères (pour la documentation).

Localisation physique

6 Place Johann Strauss

37 200 Tours

Modalités d'accès

Sur demande :

Tél. : 02 47 27 81 03

Courriel : antenne37-41@cen-centrevaldeloire.org

Loir-et-Cher

Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement

1. Zone d'identification;

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement.

1.3. Autres formes du nom

CDPNE

2. Zone de la description;

2.1. Dates d'existence

1972 – Aujourd'hui

2.2. Histoire

Le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE) fût constitué sous la forme d'une associationConseil départemental du Loir-et-Cher de type loi 1901, avec Maurice Druon comme président d'Honneur qui définissait cette structure comme « un conseil des sages en Loir et Cher pour que l'application de la science demeure sous le contrôle politique, par instances élues et interposées de la conscience de chacun »

Par la suite, le CDPNE a développé des actions éducatives en matière d'environnement à destination des milieux scolaires et du grand public et a engagé une démarche de gestion et d'animation des sites naturels. Depuis 1972, le CDPNE a contribué à la création de diverses réserves naturelles, notamment celle de « Grand-Pierre et Vitain », création officialisée par décret en 1979.

Cette Réserve dont le CDPNE est gestionnaire pour le compte de l'État est associée à la Maison de la nature à Marolles, récemment aménagée sous forme d'équipements muséographiques. Cette maison est ouverte au public et plus particulièrement destinée à la sensibilisation des scolaires.

Le CDNPE propose depuis plus de 20 ans avec l'appui du Conseil départemental du Loir-et-Cher, des animations, visites et conférences principalement sur les thèmes liés à l'environnement. Ces « Rendez-Vous Nature », organisés à Blois avec l'aide financière du conseil départemental de Loir- et- Cher, se sont étendus depuis 2004 à d'autres villes.

2.3. Lieu
Centre Administratif
Porte B
34 avenue Maunoury
41000 Blois
2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Les orientations du CDPNE se définissent en quatre grands secteurs :

• Études et expertises **:** Les collectivités comme les entreprises, s'inscrivent de plus en plus dans une démarche de management et de qualité où l'environnement prend une grande place. Elles doivent par ailleurs satisfaire à la demande sociétale (exprimée par les riverains, les associations, la population…) et prendre en compte les contraintes réglementaires. Dans cet esprit, le CDPNE fournit son appui pour définir les éléments d'une politique environnementale, concevoir et finaliser un projet, gérer la mise en œuvre d'actions environnementales. Le CDPNE réalise ainsi diverses prestations pour le compte de donneurs d'ordre privés ou publics et fournit une assistance aux maîtres d'ouvrage (expertises environnementales, études préalables d'environnement, diagnostics environnementaux, études de faisabilité, assistance au maître d'ouvrage, missions de génie écologique, dossiers réglementaires tels que l'autorisation d'installations classées pour la protection de l'environnement, loi sur l'eau, études d'impact, et notices d'incidence Natura 2000).

• Conseils et assistance aux communes, communautés de communes, Pays, conseil départemental, pour intégrer au mieux les préoccupations de cohérence et de qualité environnementales.

• Gestion d'espaces naturels **:** Le CDPNE est notamment gestionnaire de la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain, de la réserve naturelle régionale géologique de Pontlevoy et de la réserve archéologique et géologique des Grouais de Chicheray – Pezou. Pour accomplir sa mission, l'association dispose de compétences qui lui permettent de mettre en œuvre des opérations de génie écologique, des actions de gestion et d'aménagement des milieux naturels.

• Éducation à l'environnement **:** Le CDPNE anime les sites naturels et les réserves dont il est gestionnaire en proposant des modules de formation sur différents thèmes et des visites guidées. La Maison de la nature à Marolles propose par exemple une muséographie fondée sur l'interactivité, permettant de donner les clés de lecture et de compréhension de la réserve naturelle de Grand-Pierre et Vitain en s'adressant principalement au public scolaire. Le CDPNE peut également intervenir dans les structures (écoles, centres de loisirs) sur des thématiques liées à la biodiversité, à l'eau, au sol, au jardin.

2.6. Textes de référence; Statuts.

2.7 Organisation interne

Le CDPNE est une association de statut « loi 1901 ». A ce titre il est constitué de membres actifs qui se réunissent une fois par an en assemblée générale et élisent leurs administrateurs.

Le conseil d'administration est actuellement composé de 22 membres, renouvelable chaque année par tiers et d'un bureau élu pour un an. En outre, l'association se compose de membres d'honneur, membres associés et membres correspondants (dont 4 membres de droits du conseil départemental de Loir-et-Cher).

L'équipe salariée est actuellement composée de 11 permanents et de 7 non permanents (services civiques, CDD).

L'association compte également une centaine d'adhérents.

3. Zone des relations;

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Le CDPNE est principalement en relation avec le Conseil départemental du Loir-et-Cher, la Région Centre Val-de-Loire, le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), Life CROAA, et la Direction régionale de l'environnement, aménagement et logement du Centre-Val-de-Loire .

3.2. Type de relations; Partenariats et collaborations avec le monde associatif et les collectivités,

Conseils aux collectivités,

Prestations aux entreprises et aux collectivités,

Éducation à l'environnement auprès du public scolaire,

Mission de service public par l'intermédiaire de la gestion des espaces naturels.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Avril 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Angélique Vallée-Sygut, Directrice du CDPNE

Nathalie Procureur, Secrétaire du CDPNE

Site : http://www.cdpne.org/

Présentation du contenu conservé par le CDPNE à Blois :

Administration et composition :

Conseils d'administration, assemblées générales (1973-2018) (4,0 ml) : Comptes-rendus, procès-verbaux, rapports d'activités.

Correspondance :

Registres des courriers arrivés : 12 pièces (1994-2018) ;

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Courriers départs et arrivés (chronos) (1988-2016) (2,0 ml).

Comptabilité :

Grand Livres de comptabilité (1991-2002) ;

Registre journaux de banques ;

Comptes de gestion : exercices (1973-2013) ;

Pièces comptables (1978-2014) (environ 10,0 ml) : factures (dont « fournisseurs »), justificatifs kilométriques et véhicules (1996-2002), pièces justificatives ;

Assurances : devis, factures.

Personnel, salaires :

Registres des salaires, salaires et cotisations, dossiers de personnel (1978-2014) (5,00ml) ;

Fiches horaires dites « Temps de travaux » (1996-2007).

Fonctionnement et activités :

Agréments ;

Subventions (dont demandes et arrêtés) (1981-2018) ;

Conseils aux communes : dossiers par communes (1989-2000) (3,0 ml) ;

Prestations, études. - Propositions d'études (1992-2001), dossiers de prestations (avec devis, factures) (1996-2015), certificats de capacités (décennie 2000) ;

Études (décennie 1970-2005). - Dont sur la faune (réintroduction du Castor, le blaireau, les batraciens, comptages d'oiseaux, nuisibles) : dossiers d'études, documentation, conseils (2,0 ml) ; sur la Loire-Moyenne (1997-1998) (0,5 ml) ; dossier Center Parc de Chaumont-sur-Tharonne ; remembrements ; études d'impacts relatives aux ZAC, lotissements, carrières et stations d'épurations (avec dossiers d'autorisations d'exploitation de carrières et de stockage d'engrais liquides) ;

Manifestation. - *Rendez-vous Nature* : organisation (1979-2007) (3,0 ml) ;

Mise en œuvre de *Natura 2000* ;

Relations avec France nature environnement (FNE) :Convocations aux assemblées générales FNE (1999-2007) ;

Participation aux commissions (dont Conseil départemental de l'Hygiène (CDH), Commission locale d'informations (CLIS)) (Décennie 1990 – 2016) : dossiers de préparations, procès-verbaux, documentation ;

Participation aux conférences régionales de l'environnement (1991-1997).

Activité, gestion et projets de Réserves naturelles (RN) :

RN de Grand-Pierre et Vitain (1975-2018) : création (1975-1976), comités de gestion et rapports d'activités, plans de gestion, budgets, bail, projet de convention, dossiers chasse (1979-1991), documentation, courriers, plans, sentiers, commémoration des 30 ans, audioguides, Inventaires de la faune et de la flore (dont ornithologiques, entomologiques, lichens et mousses) suivis des oiseaux, bibliographie (6,0 ml) ;

RN des Grouais de Chicheray : projet d'aménagement, (décennie 1980) (0,50 ml) ;

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

RN régionale de la Chesnaye – La Ferté-Saint-Cyr (vers 1976-1988) : conventions, plans de gestion, plans, cartes, photos, sorties d'études (avec relevés de faune et flore) (décennie 1990) ;

RN naturelle Pontlevoy : missions, aménagements (dont études) (0,5 ml) ;

RN d'Herbaut-en-Sologne : dossier de projet (fin décennie 1970) ;

Projets de gestion de sites (dont la Rougellerie à Chaumont-sur-Tharonne) ;

Documentation :

Revues de presse (1973-2017) ;

Documentation du CDPNE : dépliants, cassettes vidéos, affiches ;

Bibliothèque du CDPNE. - Ouvrages, publications et études extérieurs à l'association par thème (la flore, les réserves naturelles et parcs, l'éducation à l'environnement, la biodiversité, l'écologie, la faune, les déchets, l'eau, la climatologie, les risques naturels, l'archéologie, le patrimoine, la géologie, le développement durable, l'agriculture, l'aménagement, le jardinage, la chasse et la pêche) (environ 15,0 ml) ;

Thèse « *La Grande Sologne* » par Pierre Gillardot (1981) ;

Revues spécialisées sur les insectes, la faune, la Sologne, la botanique et biologie, le paysage et l'aménagement ;

Bulletins et revues d'associations de la protection de la nature et de l'environnement : dont *La lettre du hérisson*, *Forêt conservation* (1983-1986), *Le courrier de l'environnement*, *Revue du Palais de la Découverte*, *Plein champ*, *Greenpeace*, *Terre Sauvage* (1986-1990), *bulletin de la société herpétologique française*, *Ornitho*, *La Houlette*, *Environnement Magazine*, *Combat Nature* (1977-1984), *Courrier de la Nature* (1969-2008), *Espaces Naturels* (2011-2017), *Les Naturalistes Orléanais* (1984-1994), *Perche nature*. (12,0 ml) ;

Documentation relative à la chasse : réglementation, plans de chasses (1981-2006) (2,0 ml) ;

Documentation diverse (dont comptes-rendus de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, observatoire de l'économie et des territoires, textes réglementaires, plans).

Varia :

Fonds botaniste Philippe Maubert, dossiers de travail (1985-2014)[62]. - Études et diagnostiques sur la faune et la flore (dont études pour des PLU), inventaires botaniques (dont zone des étangs de Sologne et réserve naturelle de Chérine), propositions, courriers, conseils. (3,0 ml).

Vrac (dont concours architecture, documentation, photographies, études) (environ 3 ml)

Dates extrêmes; 1973-2018

Métrage linéaire conservé; Environ 100,0 ml.

Stockage bureautique conservé; Non renseigné.

62 *Philippe Maubert est un ancien permanent du CDPNE.*

Accroissement; Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation; Plupart des archives mises en boites ou dans des cartons, certains fonds sont classés et stockés dans un local dédié ; Bon état de conservation.

Localisation physique
Centre Administratif
Porte B
34 avenue Maunoury
41000 Blois
Modalités d'accès; sur demande :
Tél. : 02 54 51 56 70

Courriel : contact@cdpne.org

Ecol'eau

L'association n'a pas été rencontrée. Les informations ci-présentes dans la notice d'autorité et dans l'inventaire ont été transmises par le président de l'association Tony Lukacs lors d'un échange téléphonique.

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Écol'eau

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2007 - aujourd'hui

2.2. Histoire

L'association Écol'Eau a été créée en juillet 2007. Depuis sa création, elle a pour objectif de nettoyer les rivières en canoë des nombreux déchets qu'elles contiennent et qui constituent un danger pour la nature et pour l'homme.

2.3. Lieu

5 rue Maréchal Rochambeau

41100 Vendôme

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association organise chaque dimanche d'avril à octobre des sorties en canoë (appelées « ballades écologiques ») lorsque le temps le permet. Elles ont principalement lieu sur le Loir (principalement dans le Vendômois), mais peuvent également se dérouler dans l'Indre ou dans la Sarthe. Lors de ces sorties de 6 à 9 km, les bénévoles œuvrent pour nettoyer les berges et les cours d'eau afin de préserver l'environnement. Entre 100 kg et 200 kg de déchets sont récoltés à chaque sortie et remis dans des bacs à ordures appropriés. Chaque année, c'est environ deux tonnes de matériaux qui sont retirés des rivières.

En parallèle, l'association mène des opérations de sensibilisation auprès des scolaires pour informer sur les dangers de la pollution aquatique.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

L'association est entièrement constituée de bénévoles. Le président actuel est Tony Lukacs.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

L'association entretient principalement des relations avec les autorités locales (Police, Gendarmerie), notamment dans le cadre de signalements avant opérations (comme dans le cadre de découvertes de corps).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Février 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Tony Lukacs, Président de l'association.

Site : https://ecoleau.jimdo.com/

Présentation du contenu conservé par Tony Lukacs, Président de l'association Écol'eau :

Statuts ;

Fiches des sorties en canoë, dites « ballades écologiques » (2011-2017) ;

Photographies.

Dates extrêmes

2007 - 2017

Métrage linéaire conservé

Non communiqué.

Stockage bureautique conservé

Non communiqué.

Accroissement

Fonds non clos.

Localisation physique

Au domicile du président d'Écol'eau, Tony Lukacs

Modalités d'accès

Par demande auprès de Tony Lukacs, président d'Écol'eau :

Tél. : 06 79 01 95 90

Courriel : ecoleau41@gmail.com

Les Amis des sources

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité : Association – Personne privée

1.2. Forme autorisée du nom Les Amis des sources – Fonds Pierre de Brétizel[63]

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence : 1994 - aujourd'hui

2.2. Histoire

L'association *Les Amis des sources* a été créée par le géologue et ancien hydrogéologue agrée de Loir-et-Cher Pierre Borel-de-Brétizel en 1994, alors en pré-retraite. Le siège social de l'organisme dans la commune Peillon correspond avec une recherche menée dans le massif du Mercantour.

L'objectif était de servir d'une part de relais pour les publications des étudiants de l'Institut de Géologie de Cergy Pontoise et d'autre part de réaliser des études hydrogéologiques sur les sources et eaux souterraines en vue de leur protection. Des études ont ainsi été entreprises dans le massif Mercantour, puis dans l'Arc de Nice, le Perche Vendômois et Bassin du Loir, le Haut-Berry (Sancerrois et zones avoisinantes), le Morbihan (bassin de l'Elle et landes de Lanvaux), le Val de Loire Orléanais et le Bassin du Cher. Actuellement un projet de recherche avec la *Cellule de recherche et développement d'expertise et de transfert en traçages appliqués à hydrogéologie et à l'environnement* de l'université d'Orléans (CETRAHE) en partenariat avec l'État, la région Centre Val-de-Loire et l'agence Loire Bretagne se consacre à l'étude de la petite Beauce.

En parallèle, l'association intervient à titre gracieux comme expert pour des particuliers et des collectivités disposant de moyens trop limités pour payer des cabinets de géologues. On dénombre une vingtaine d'interventions d'expertise depuis 1994. L'une d'entre elle a notamment contribué à l'annulation par le Conseil d'État en 2016 d'un projet de centre de stockage des déchets à Nonant-le-Pin (Orne). Il convient de préciser que *Les Amis des sources* a un rôle uniquement d'expert et de scientifique et non de militant.

2.3. Lieu Siège social : 3 le Baous – 06440 Peillon

Direction technique : Malitourne – 41270 Villebarout

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association mène des recherches géologiques sur les eaux souterraines, les systèmes aquifères profonds et leurs émergences naturelles dans l'objectif d'améliorer les connaissances sur la génèse et l'environnement des sources et des eaux souterraines. Sa principale activité concerne la cartographie de la Petite Beauce jusqu'aux portes de la

63 *Pierre de Brétizel est indissociable du fonds de l'association, car il est est principal producteur, les archives sont conservées chez lui et il est à l'origine de la création de la structure.*

Gatine Tourangelle. L'ensemble des recherches font l'objet de publications sous forme d'ouvrages ou d'articles de le bulletin de l'organisme.

En parallèle et sur demande, l'association intervient à titre gracieux comme expert pour des particuliers et des collectivités.

Le site internet http://amisdessources.org rend compte de l'activité de l'association et des publications.

2.6. Textes de référence

Statuts de l'association, publication au Journal Officiel du département des Alpes maritimes de 1994.

2.7 Organisation interne

L'association se compose de géologues confirmés, d'étudiants et d'amateurs (environ 50 membres). Son président est le géologue Pierre Borel-de-Brétizel.

L'organisme se réunit annuellement en Assemblée Générale.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

L'association regroupe et travail avec une quinzaine d'organismes-membres, dont :

- AISE Saint-Agil (Loir-et-Cher)
- Comité départemental protection nature et environnement Loir-et-Cher.
- Association Perche nature (Loir-et-Cher)
- Association Saint-Just avenir et environnement (Cher)
- Association Sainte-Montaine (Cher)
- Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher

Sans être adhérente du réseau France nature environnement (FNE) Centre, l'association est affiliée à la structure.

D'autres partenariats sont menés selon la nature de l'intervention ou le champ de recherche.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.3. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Janvier 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

http://amisdessources.org

Présentation du contenu conservé par Pierre de Brétizel, Président des Amis des Sources :

Création : statuts (1994).

Administration et composition : comptes rendus des assemblées générales, convocations

Correspondance : chronos, courriels

Comptabilité : journal de caisse, comptabilité analytique, factures, cotisations, dons, subvention de la commune de Peillon.

Fonctionnement et activités : comptes rendus d'activités, prévisions d'activités, trophée agence Loir-Bretagne (1999), dossiers des interventions, études générales (3 ml).

Documentation : bulletins de l'association (dont maquettes), publications (dont maquettes)[64], documents relatifs aux relations avec l'imprimerie Gruel, cartes topographiques et géologiques, ouvrages de géologie, prospectus.

Photographies (environ 1,0 ml) : albums, pellicules argentiques, CD-Rom (Mercantour).

Identification du fonds et conditions d'accès :

Dates extrêmes

1994-2017

Métrage linéaire conservé

environ 10 ml

Stockage bureautique conservé

100 Go (dont copie numérique de l'ensemble des données en version papiers)[65]

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Fonds d'archives physiques non classé, aucun instrument de recherche existant.

Bon état de conservation, environnement sain.

Localisation physique

Le fonds est conservé chez Pierre Borel de Brétizel :

64 *L'ensemble des publications ont été versées à la BnF (N°issn 1265-5139, isbn 978-2-28641050-7-7, isbn 978-2-9536394-2-1)*

65 *Le volume conséquent résulte du fonds photographique.*

Malitourne,
41270 Villebarout

Modalités d'accès

Par contact avec Pierre Borel-de-Brétizel. pierre.debretizel@nordnet.fr

Perche nature

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Perche nature

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1980 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Un petit groupe de défenseurs de la nature d'une dizaine de personnes, composé surtout de naturalistes, décide de créer en 1980 une association afin d'alerter sur la disparition progressive d'une des caractéristiques propre au paysage percheron : la haie.

Afin de sensibiliser le public, une exposition « Le bocage, ses rôles, son avenir » est réalisée la même année. Cette exposition rencontre un succès important entraînant dans son sillage des conférences (soirées débats sur le bocage avec diaporama), des articles de presse, des animations publiques et scolaires. Elle va par la suite rapidement être sollicitée à travers toute la France et au-delà des frontières parce qu'il n'existe jusque-là aucune exposition abordant ce thème.

Grâce à ce support, Perche nature prend rapidement une ampleur tant locale que régionale, pour progressivement devenir un interlocuteur privilégié dans le domaine de l'environnement.

Elle s'investit notamment sur la question du TGV, la sensibilisation des agriculteurs, la rédaction « d'un inventaire de la biodiversité », des propositions d'inventaires pour préserver la faune et la flore, et la sauvegarde des carrières.

En 1992, en raison de contraintes géographiques, une partie des membres de l'association se joignent à la création d'Eure-et-Loir Nature.

Depuis, Perche nature poursuit et renforce sa mission d'étude et de protection de la nature et de l'environnement sur une zone appelée communément « Le Perche Vendômois » et la « Vallée du Loir ».

2.3. Lieu

Maison Consigny

41170 Mondoubleau

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association Perche nature - Perche et Vallée du Loir - se donne pour buts[66] :

- de faire œuvre d'éducation populaire en élevant la conscience écologique, la connaissance des règles qui régissent les équilibres naturels et le respect des patrimoines naturel et lié à l'homme,
- de promouvoir le respect des patrimoines naturel et lié à l'homme,
- de créer un mouvement de sympathie et d'intérêt autour des patrimoines naturel et lié à l'homme, notamment en contribuant à développer les actions éducatives, récréatives et touristiques autour d'eux,
- de susciter la participation des citoyens à la remise en valeur et à l'entretien du patrimoine naturel et lié à l'homme,
- de défendre les intérêts des usagers, notamment du fait des atteintes à la qualité de la vie et à l'équilibre du patrimoine naturel affectant directement ou indirectement le cadre de vie,
- de protéger la faune et la flore des patrimoines naturel et lié à l'homme,
- de participer à la lutte contre les nuisances directes et indirectes sur les patrimoines naturel et lié à l'homme,
- de promouvoir une meilleure gestion du patrimoine naturel, notamment les milieux et espèces dits sensibles, en contribuant à moraliser l'exercice des activités économiques et de loisirs,
- de défendre l'intérêt de ses membres.

Ses orientations se définissent en quatre grands secteurs :

- Étude et protection de la nature et de l'environnement. Le secteur d'étude de l'association, d'un peu moins de 2000 km² (107 communes), couvre l'intégralité du Perche du Loir-et-Cher, quelques communes de la Petite Beauce et de la Gâtine tourangelle. Il est limité à l'ouest par la Vallée de la Braye et au sud par la limite avec l'Indre-et-Loire.

- Éducation à l'environnement (notamment dans le cadre de sorties et d'intervention auprès du public scolaire)

- Publications et conseils en environnement

- Participation au débat public

Outre la parution d'un bulletin associatif et de feuilles de diffusion à destination des adhérents, Perche nature a édité et publié un nombre conséquent d'ouvrages : atlas naturalistes, guides, affiches, cartes postales, plaquettes de randonnées ... mais aussi des ouvrages évoquant des métiers locaux aujourd'hui disparus (comme « La Dernière Brique »). Cette diffusion de documents permet de rendre compte des travaux entrepris par l'association et de sensibiliser le public à l'environnement.

La liste suivante permet de rendre compte des travaux et des ouvrages publiés et édités par Perche nature depuis sa création :

1983 : Les Oiseaux nicheurs du Perche en Loir-et-Cher (atlas)

1985 : Les Orchidées du Perche et de la Vallée du Loir (atlas)

1986 : Les Oiseaux en hiver du Perche-Gouët et Perche Vendômois (atlas)

66 *Extrait de l'article II des statuts de l'Association.*

1987 : Les Reptiles et Batraciens du Perche (atlas réactualisé en 1997)

1989 : La mémoire en plantant (guide de plantation de haies)

1990 : La dernière brique (ouvrage ethnologique)

1992 : Synopsis ornithologique (atlas de synthèse de dix années d'observations)

1993 : Guide pratique des richesses du Perche (guide écrit en collaboration avec les Amis du Perche)

1997 : Amphibiens du Perche et de la Vallée du Loir (atlas)

1998 : Mammifères du Perche et de la Vallée du Loir (atlas)

2004 : Synopsis ornithologique (réactualisation de dix années 1990-2000 de données ornithologiques, diagnostic et évolutions des espèces)

2005 : Atlas des Mollusques du Loir-et-Cher

2006 : L'Avifaune de Loir-et-Cher, inventaire communal 1997-2002 (ouvrage collectif des associations de protection de l'environnement en Loir-et-Cher)

2007 : Les Méandres du Loir

2017 : Amphibiens et reptiles du Loir-et-Cher (ouvrage collectif des associations de protection de l'environnement en Loir-et-Cher)

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Perche nature se compose d'un bureau dont l'actuel président est Gérard Sauve et s'organise autour de l'assemblée générale et du conseil d'administration.

L'association compte une vingtaine de bénévoles actifs.

Perche nature compte également trois salariés permanents dont l'actuel directeur, Thibaut Bourget.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Associations de protection de la nature et de l'environnement à dimension locales, régionales et nationales (dont France nature environnement (FNE), France nature environnement Centre-Val de Loire (FNE CVL), Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre, La Maison botanique de Boursay, Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS), Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher (CEN 41), Association « Les Amis des sources »).

Collectivités : Communes et Communautés de communes du Perche et de la Vallée du Loir qui par leur subvention annuelle contribuent au bon fonctionnement de l'association, Conseil départemental du Loir-et-Cher

3.2. Type de relations

Perche nature est adhérente de France nature environnement et fait partie du réseau France nature environnement Centre Val-de-Loire. En conséquence l'association est en relation avec l'ensemble des associations membres du réseau FNE CVL.

L'association est également membre de Graine Centre qui fédère le réseau régional de l'éducation à l'environnement.

En plus de ses fédérations régionale et nationale, Perche nature est adhérente à de nombreuses structures afin d'apporter son soutien mais aussi de bénéficier de conseils de la part de ces associations :

- Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO)
- Association pour la protection des animaux sauvages (ASPAS)
- Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher (CEN 41)
- Association « Les Amis des sources »

Perche nature collabore aussi régulièrement avec de nombreux partenaires associatifs dont, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loir-et-Cher (CAUE), le Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie (CDPA), Les croqueurs de pommes, Maison familiale rurale des Forges, Société d'histoire naturelle du Loir-et-Cher (SHN 41), Chemins et paysages.

Plusieurs communes et communautés de communes du Perche et de la vallée du Loir aident Perche nature par leurs subventions annuelles, contribuant ainsi au bon fonctionnement de l'association.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Avril 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Christian Andres (Vice-président de Perche nature)

Thibaut Bourget (Directeur de Perche nature)

Site de l'association : http://www.perchenature.fr/

Présentation du contenu conservé par Perche nature :

Administration et composition :

Conseils d'administrations : comptes-rendus (décennie 1980 - début des années 2000 ; 2009-2018) ;

Comptes rendus des travaux en cours diffusés auprès des adhérents « Feuilles de liaisons » (décennies 1980-1990).

Correspondance :

Courriers (chronos) (décennie 1980 - 2012) (4,00 ml).

Comptabilité :

Comptes de résultat ;

Subventions.

Fonctionnement et activités :

Rapports d'activités, bulletin annuels (1982-2017) ;

« Chantiers » de nettoyages (1984-1996) (1,5 ml) ;

Études naturalistes de Perche nature : inventaires sur la faune et la flore (1983-1992), rapports d'études et études d'impacts (2001-2017) ;

Activités naturalistes : herbiers (1960's-1980's) : 3 classeurs (0,60 ml) ;

Participation aux commissions dans le cadre de débats publics (dont Commission départemental d'Hygiène CDH), déchets, aménagement foncier) : dossiers préparatoires, comptes rendus (1997-2012) ;

Animations réalisées par l'association (décennies 1980 -1990) (2,00 ml)

Expositions et communications. - Panneaux de « l'exposition Bocage » (1980), 20 ans de Perche nature (2000), affiches.

Documentation :

Documents de l'association, dont : bulletins annuels (originaux et maquettes), cartes, sur les zones humides, sur les mares, affiches ;

Publications extérieures : thèses rapports de stages, publications de perche Nature (dont atlas, oiseaux, mollusques, amphibiens) (10 ml) ;

Documentation diverse.

Varia :

Fonds naturaliste « Michel Gervais »[67] : inventaires de la faune, carnets d'observations, photographies (dont chauve-souris, batraciens (dont sonneurs à ventre jaune, reptiles, mollusques) (1,0 ml) (décennies 1980-2000) ;

Cartons Archives concernant principalement des bulletins d'autres associations (dont collection provenant de la Société d'Histoire Naturelle de Loir-et-Cher) (6,00 ml

Dates extrêmes

67 *Membre historique de Perche nature et naturaliste qui a versé ses archives à l'association.*

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

1980-2018

Métrage linéaire conservé

Environ 35 ml

Stockage bureautique conservé

323 Go (dont photothèque)

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Archives définitives mises dans boites archives ou dans des cartons. Bon état de conservation global malgré la présence de risques environnementaux pour certaines archives (variations de température, rongeurs).

Localisation physique

Maison Consigny

41170 Mondoubleau

Modalités d'accès

Sur demande :

Tél : 02.54.80.11.05 - perche.nature@wanadoo.fr

Maison botanique - Atelier vivant de Boursay

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Maison botanique - Atelier vivant

1.3. Autres formes du nom

L'Atelier vivant (vers 1991-2001).

Maison botanique - Atelier vivant (depuis 2001).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

Vers 1991 - aujourd'hui

2.2. Histoire

La création de la « Maison botanique - Atelier vivant », remonte à l'installation dans la commune de Boursay au début de la décennie 1980 de Dominique Mansion. Cet artiste, passionné de botanique et également l'un des membres fondateurs de l'association « Perche nature » décide de s'investir dans la préservation et la valorisation du Perche et plus localement dans sa commune. Il lance alors de nombreuses initiatives avec le maire de Boursay, Paul Bianquis. À la demande de ce dernier, Dominique Mansion réalise avec « Perche nature » en 1990 les projets de plantation de haies champêtres autour du terrain de la salle communale et le long du lagunage.

Cette dynamique de projets se poursuit à Boursay avec la naissance de l'association « l'Atelier vivant » vers 1991. En 1993, le projet d'une halte-garderie par la Mairie évolue en centre de loisirs « L'atelier Vivant », sous l'impulsion de l'association et de jeunes parents habitant Boursay et les alentours. Ce centre de loisirs a pour objet de proposer aux enfants du village et des environs des animations nature pendant les vacances scolaires.

L'année suivante est créé le chemin botanique à Boursay. Ce chemin, d'environ 2.5 kilomètres de long propose un balisage de la flore arborée, arbustive et herbacée du Perche. Il a été financé par la région (CRIL), installé par la commune de Boursay et conçu bénévolement par Dominique Mansion, suite à sa réalisation des dessins de la flore forestière française. L'inauguration du chemin botanique a été l'occasion de présenter son prolongement : le projet de la Maison botanique.

En 2000, soit après 6 ans de réunions, de démarches et dossiers, le projet porté par le Syndicat intercommunal de Droué se réalise. L'association « Maison botanique - Atelier vivant » voit le jour ainsi que le centre du même nom. 450 personnes sont présentes lors de l'inauguration des locaux mis à disposition par la mairie de Boursay (des anciens bâtiments restaurés au cœur du village grâce au concours financier de la région et du département).

En janvier 2001, les Trognes présentées par Dominique Mansion au festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire reviennent à Boursay, puis sont remises en place en juin 2002 (avec de nouvelles trognes pour un total de 43) le long d'un nouveau chemin reliant la Maison botanique et le Chemin botanique. Le Chemin des Trognes est alors inauguré en novembre 2002, prolongeant et confortant la réputation et la vocation pédagogique de la Maison botanique. L'année suivante est créé le Centre européen des Trognes.

En 2006, le Marché bio créé à Romilly par Monique Plateau, devenu Fête bio, prend racine à Boursay. Les salariés et des bénévoles de l'association « Maison botanique - Atelier vivant » s'impliquent dans cette manifestation annuelle pour devenir les principaux organisateurs.

En 2009, les chemins Botanique et Trognes sont classés en espace naturel sensible par le département.

En 2011, ont lieu les premières Rencontres nationales du plessage à Boursay.

En 2015, la Maison botanique et les chemins sont enrichis par la mise en place d'une signalétique venant élargir et détailler le champ d'information autour des enjeux environnementaux, patrimoniaux et sociétaux.

2.3. Lieu

Maison botanique – Atelier vivant

Rue des Écoles

41270 Boursay

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

La « Maison botanique - Atelier vivant » est une association Loi 1901 ayant pour principaux objets la transmission de savoir, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, l'accompagnement à l'environnement (notamment dans le cadre de formations telle que sur le plessage, de stages et de l'accompagnement des agriculteurs à l'agroforesterie) et le développement du tourisme local. Elle aborde un angle d'approche différent selon le public.

L'animation de la Maison botanique et la gestion de « L'atelier vivant » (centre d'accueil de loisirs agréé jeunesse et éducation populaire) constituent les principales activités de l'association. « L'atelier vivant » propose ainsi aux enfants de 3 à 12 ans des activités de découverte du patrimoine naturel et culturel local par l'animation d'ateliers (jardin, cuisine sauvage, céramique, mini-stages…), de jeux collectifs extérieurs, de balades et d'activités libres (atelier jardin, jeux de société...). Le fonctionnement du centre de loisirs se veut « éco-citoyen » (tri des déchets, recyclage et réutilisation d'objets, sensibilisation à l'économie d'eau et d'énergie, restauration d'origine locale).

« L'atelier vivant » se donne pour objectifs et principes de :

- Susciter des changements de perception et générer des comportements respectueux et responsables vis-à-vis de la nature et de l'environnement, en s'appuyant sur le végétal et les relations entre les Hommes et les végétaux.

- Permettre des échanges et des transferts de connaissances sur des savoir-faire liés au monde végétal.
- Favoriser la découverte de la nature sur le terrain, s'immerger dans l'environnement,
- Éveiller la curiosité au monde végétal,
- Transmettre les savoirs et savoir-faire liés au monde végétal,
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux actuels,
- Informer, sensibiliser et favoriser le questionnement, tout en respectant les points de vue de chacun.

Selon ses statuts l'association a pour buts[68] :

– « L'accueil de la petite enfance et la création d'animations pour les enfants en âge scolaire, ainsi que l'éducation populaire en favorisant les rencontres et activités entre personnes d'âge et d'origine différents.

– L'association a également pour but d'animer la Maison botanique, comprenant un musée sur la flore et la faune locale, les usages et savoir faire qui leur sont liés, en vue d'y accueillir tout public, d'y organiser des animations et d'y dispenser des stages de formation ouverts à tous.

– L'association a encore pour but de créer et gérer le centre européen des Trognes (recueil d'informations, organisation de stages de formation, animations…) y compris le chemin des trognes situé à proximité de la Maison botanique.

– Agir pour le maintien et la protection de la diversité floristique sauvage et domestique et leurs milieux. »

La « Maison botanique - Atelier vivant » remplit également les missions suivantes :

– L'aménagement et l'entretien des sentiers (chemin des trognes et chemin botanique).

– L'organisation de la fête du Bio de Boursay depuis 2006.

– La participation à l'organisation du Marché au livre de Boursay depuis sa création en 2017.

– L'accompagnement de projets de plantations de haies.

– L'accompagnement technique sur les trognes par l'intermédiaire du Centre européen des trognes.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

L'association « Maison botanique - Atelier vivant » est composée d'un Conseil d'Administration élu chaque année lors de l'assemblée générale. Il rassemble actuellement 10 membres bénévoles qui se réunissent tous les mois à la Maison botanique. Ils discutent de l'ensemble des activités et préoccupations de l'association et approuvent les projets portés par celle-ci.

Le bureau est également élu chaque année par les membres du conseil d'administration. Il est actuellement composé de :

68 *Extrait des statuts du 30/01/2010.*

- Sandrine Casarin : présidente,
- Dominique Mansion : vice-président,
- Eric Casarin : trésorier,
- Séverine Secretain : trésorière adjointe,
- Martine Coursaget : secrétaire,
- Philippe Cornet : secrétaire adjoint.

L'association compte également une équipe salariée de 4 permanents dirigée actuellement par Étienne Monclus. Des stagiaires et des services civiques viennent régulièrement renforcer cette équipe.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Collectivités et associées : Région ; Département ; Union européenne et la communauté de commune pour les financeurs ; le Parc naturel régional (PNR) du Perche dans le cadre d'animations ; le Centre départemental de soins d'accompagnement et d'éducation du Val de Loire (CDSAE) à Herbault ; le lycée agricole d'Areines (partenariat) ; et la commune de Boursay comme partenaire local et financeur.

Monde associatif : Perche nature (actions communes et partenariats) ; le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loir-et-Cher (CAUE 41) ; le Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre adhérent) ; la Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher.

Divers : Syndicat mixte du Pays Vendômois (relais de financement), agriculteurs locaux, public scolaire.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juillet 2018

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Dominique Mansion, vice-président et fondateur.

Étienne Monclus, coordinateur et animateur nature.

http://www.maisonbotanique.com/

Présentation du contenu conservé par la Maison botanique - Atelier vivant :

Administration et composition :

Comptes rendus des réunions de l'assemblée générale et du conseil d'administration : format papier (1991-2013) (0,2 ml), format numérique (1991 - jusqu'en 2018) ;

Rapports d'activités (0,1 ml) ;

Dossiers de direction ;

Déclarations d'accueil ;

Adhésions.

Personnel (0,5 ml) :

Salaires (0,30 ml), stagiaires, « emplois jeunes ».

Correspondance :

Courriers départs/arrivés (chronos).

Comptabilité :

Comptabilité générale (environ 3,5 ml) (vers 2002-2016) : comptes annuels, factures, pièces justificatives, devis (2005-2008), chéquiers, assurances.

Fonctionnements, activités :

Dossiers d'activités et de formations (dont plessage et classes découvertes) (environ 2,0 ml) ;

Marché Bio (2008-2014) (environ 1,0 ml) : préparation, matériel, tickets, factures, affiches et affichage divers.

Documentation :

Documentation pédagogique relative à l'animation nature (3,0 ml) ;

Rapports de stages ;

Brochures et prospectus de la Maison botanique ;

Banderole de la fête Bio de Boursay organisée par l'association.

Expositions (dont « écorces », « champignons », « graines », « racines ») : dossiers de préparations, objets scénographiques, panneaux et affiches (environ 5,0 ml hors panneaux) ;

Herbiers (2 classeurs) ;

Bibliothèque – centre de documentation. - Publications et ouvrages classés par thème ou collection (dont sur le jardinage, la cuisine, la vannerie, la botanique, l'agriculture, l'énergie, la connaissance des simples, les arbres, livres anciens et livres « jeunesse ») (environ 15 ml) ; cassettes audio et diapositives.

Varia :

Fonds M. Richard[69] (vers 1934-1970) (0,20 ml) : notes d'ouvrages, dépouillements de flores (dont carnet), recherches sur la végétation de l'Adour, note d'un colloque de 1959, courriers, bulletins « le Monde des Plantes » (1934-1950) et feuille d'information de « Science et Nature » (association des Amis du muséum d'histoire naturelle) (1958-1970) ;

Vrac non identifié (environ 1,0 ml).

Dates extrêmes

Vers 1934 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 31 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (sont notamment conservés : les comptes rendus d'assemblée générale et de conseil d'administration ainsi que les rapports d'activités).

Le site de l'association propose également en libre accès un certain nombre d'archives numériques, dont :

– Les statuts mis-à-jour du 30/01/2010

http://www.maisonbotanique.com/images/download/statuts-maison-botanique.pdf

– Le Projet pédagogique du centre d'accueil

http://www.maisonbotanique.com/images/download/AV-projet-pedagogique.pdf

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les fonds sont en bon état, conditionnés en boite archives pour la plupart, et se situent dans un environnement sain.

Localisation physique

Maison botanique

Rue des écoles

41270 Boursay

Modalités d'accès
Sur demande aux coordonnées suivantes :
Tél. : 02 54 80 92 01
Courriel : contact@maisonbotanique.com

69 *Enseignant et botaniste amateur. Un herbier composant le fonds est conservé chez Dominique Mansion.*

Sologne nature environnement

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Sologne nature Environnement.

1.3. Autres formes du nom

SNE

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1984 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Sologne nature Environnement (SNE) est une association fondée en 1984 par un petit groupe de naturalistes mobilisé contre un gros projet touristique à Saint-Viâtre (projet de l'Arsenderie - étang du Galop). SNE élit son premier conseil d'Administration (11 membres) lors de l'Assemblée générale du 4 février 1984. Alain Beignet en est le premier président. Le siège social se situe alors au centre d'accueil et de loisirs de Nouan-le-Fuzelier. À la fin de l'année, l'association compte une centaine d'adhérents. Dès l'année 1984, se met en place un groupe ornithologique avec pour objectif annoncé la réalisation d'un atlas des oiseaux nicheurs de Sologne et un groupe botanique dont l'objectif est de constituer un atlas des plantes rares et localisées en Sologne (le départ des botanistes verra cesser ce travail en 1988). S'élabore ainsi en décembre 1984, le premier suivi en Sologne de la migration des grues cendrées sur l'axe Sully-sur-Loire – Lamotte-Beuvron. En parallèle, l'importance des milieux aquatiques de la Sologne incite certains naturalistes à s'intéresser aux odonates et en particulier aux libellules. Un inventaire est alors envisagé. Dès sa création, SNE s'attache à la diffusion des connaissances et à la sensibilisation des publics à la protection de la nature et de l'environnement. Ainsi, un bulletin trimestriel « Sologne nature Infos » voit le jour afin d'informer les adhérents au sujet des activités de SNE, l'association élabore en partenariat avec l'Union pour la culture populaire en Sologne (l'UCPS) un projet de maisons à thèmes sur l'ensemble de la Sologne ainsi qu'un balisage écologique des étangs sur les communes de Marcillyen- Gault et de Saint-Viâtre. La même année se tient à Nouan-le-Fuzelier le premier salon du champignon en collaboration avec le centre d'animations et de loisirs local au cours duquel sont décomptés plus de 3000 visiteurs.

En 1985 SNE voit l'arrivée de son premier animateur, en tant qu'objecteur de conscience et une employée en contrat TUC (Travaux d'utilité collective), comme secrétaire administrative. Concernant les activités, l'association s'associe à la mise en place une commission « Agriculture-tourisme-Environnement », afin de développer un partenariat positif avec les agriculteurs. Les herpétologues de SNE commencent la réalisation d'un inventaire des reptiles et batraciens de la Sologne afin de constituer la base d'un atlas pour

la région Centre. L'association entreprend également à cette période l'organisation de randonnées pour adultes (une vingtaine entre 1985 et 1986) et l'encadrement de plusieurs classes découvertes et des week-ends nature pour tous les âges.

En 1986, un second objecteur de conscience et un second TUC sont recrutés. Alain Callet devient président pour quelques mois.

SNE débute sa participation à de nombreuses études d'impact et à la surveillance des aménagements engagés dans le cadre de révision de POS (Plan d'occupation des sols) par les communes en raison de la décentralisation et de la déprise agricole. L'année 1986, voit ainsi l'implication de l'association dans le POS de Nouan-le-Fuzelier (suivront notamment des études d'impacts pour le POS Chaumont-sur-Tharonne en 1988, le projet de zone artisanale sur un site à protéger à Selles-sur-Cher en 1991, le tracé de l'autoroute A 85 en 1997, le diagnostic écologique de l'étang de la Brosse en vue de l'extension des installations de Gaz de France en 2001 ou les études biologiques du Centre de tri de Mur-de-Sologne en 2001 et de celle du Centre de stockage de déchets de St-Laurent- Nouan en 2007).

En 1987, le problème du financement fait irruption. SNE ne peut pas payer un permanent, les différentes subventions étant insuffisantes. Seuls des emplois aidés, TUC et Service national civil peuvent être provisoirement utilisés. Un inventaire ornithologique des forêts domaniales de Lamotte-Beuvron et de Boulogne est entrepris ainsi qu'une étude précise concernant la chronologie de la reproduction des anatidés. L'année 1987 correspond également à l'année européenne de l'Environnement. SNE organise alors des sorties ornithologiques auprès des étangs constituant l'échantillon de suivi pour réaliser l'inventaire et l'étude. L'association organise aussi de nombreuses autres activités, dont la présentation de l'exposition « Pour que vive la Nature », empruntée à Nature Centre (future France nature environnement Centre – Val de Loire), à Romorantin-Lanthenay, à Nouan-le-Fuzelier et à Lamotte-Beuvron dans le cadre du premier festival international du film Chasse-Nature.

En 1988, SNE poursuit son travail au profit de la connaissance du patrimoine naturel de Sologne en continuant l'inventaire de ses richesses naturelles. L'association enquête ainsi sur le Vanneau huppé et sa raréfaction (l'oiseau paraît avoir des difficultés à nicher, sans doute à cause de la déprise agricole), atteste de la présence de la loutre, de la genette et du astor et met ses connaissances au service des acteurs territoriaux en conduisant notamment un inventaire ornithologique sur le POS de Chaumont-sur-Tharonne.

En 1989, le premier permanent salarié sur les fonds propres de l'association est engagé. SNE commence également à recevoir des subventions des communes, notamment de Romorantin-Lanthenay. L'association réalise un travail important en encadrant la découverte des milieux naturels. Ainsi, elle commence la mise en place de stages Nature pour les scolaires (dont un en liaison avec le magazine WAPITI) et intensifie l'organisation de sorties naturalistes (40 en 1989 – 45 en 1990), notamment en direction des étudiants et des universitaires.

En 1990, le budget prévisionnel atteint 570 000 francs, ce qui devait permettre de financer un Directeur, un animateur et une secrétaire. Cependant, l'aide de l'État, promise, est gelée. Malgré ces difficultés financières, SNE poursuit ses études et enquêtes naturalistes (étude du stationnement hivernal du grand cormoran, en liaison avec l'institut d'écologie appliquée qui se poursuivra pendant plusieurs années, et réalisation d'une enquête pour la

DRAE (Direction régionale de l'architecture et de l'environnement) permettant d'évaluer les actions à entreprendre pour la préservation des paysages suite à la déprise agricole).

En 1991, SNE organise la première édition de la fête des saisons, au cours de laquelle il s'agit, dans une localité de Sologne, de présenter au grand public une saison avec tout ce qui se passe dans la nature à ce moment-ci. Cette manifestation évoluera par la suite pour devenir la Fête de la Nature. La même année, l'association participe à la réalisation d'un atlas des mammifères en région Centre, lancé par Nature Centre. Ce travail s'achèvera en 1996, et conduira à la publication par SNE d'un pré-atlas des mammifères de Sologne.

Au cours de ces années 1990-1991, l'idée d'un «Observatoire Permanent du Patrimoine Naturel en Sologne» s'active et les discussions, propositions et explications sont ouvertes en vue de la création d'un PNR (Parc naturel régional) de la Sologne. L'objectif est de mettre en place un suivi quantitatif et qualitatif des paysages englobant la faune, la flore et l'évolution agricole.

En 1992, la mise en place d'un « contrat vert » avec le Conseil Régional permet l'embauche de Jean-Michel Serveau comme animateur permanent. Cependant, les difficultés de trésorerie sont réelles et perdurent malgré le soutien de nombreuses communes. En parallèle, l'association manifeste ses inquiétudes en ce qui concerne le plan d'environnement Sologne, proposé par le syndicat de Sologne, qui semble valoriser la région uniquement à travers la chasse et néglige la question des enclosures excessives. Si SNE n'est pas opposée à la chasse, elle se bat pour la sauvegarde et la pérennisation des espèces et pour que la réglementation soit respectée. Dans ce cadre, l'association apporte sa contribution à la rédaction du plan d'environnement Sologne et milite pour sa bonne mise en œuvre. SNE émet également ses inquiétudes concernant la question des décharges en Sologne pour laquelle elle réaffirme son attachement à une gestion contrôlée des déchets.

En 1993, l'association remet par l'intermédiaire d'Alain Beignet un rapport à la conférence régionale de l'environnement en vue de développer un tourisme rural, publie sa synthèse des observations de mammifères de Sologne de 1986 à 1992 et commence à participer activement au conseil Scientifique et aux réunions du conservatoire régional du patrimoine naturel de la région Centre (devenu par la suite Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire).

En 1994, Hubert Morand prend la succession d'Alain Beignet qui avait repris le poste de Président laissé vacant par Alain Callet. De nouvelles difficultés financières touchent l'association, l'obligeant à licencier son chargé de mission (aide espérée et non obtenue et retards de l'État pour les remboursements des sommes engagées pour les objecteurs de conscience). S'établit alors une ferme rigueur de gestion et la mise en informatique de la comptabilité.

En 1995, SNE se redresse financièrement grâce notamment à une seconde tranche de « contrat vert » avec le Conseil Régional et des subventions communales qui permettent à l'association de recruter trois nouveaux salariés et d'accueillir quatre stagiaires. Concernant les activités, l'association participe notamment aux Journées nationales de l'Environnement et réalise une exposition des différents milieux solognots faite au travers des sentiers-nature ainsi qu'une exposition sur les oiseaux de Loire.

En 1996, SNE compte quatre permanents à temps plein et plus de 200 adhérents. Un nouveau groupe botanique est constitué par des étudiants, quelques initiés et de nombreux

de débutants. Toujours actif, son objectif n'est pas tant de dresser un inventaire que d'étudier les plantes par familles ou par sites. En parallèle, SNE remet un important rapport sur l'inventaire du patrimoine naturel de Chambord ainsi qu'un inventaire faune-flore sur la commune de Nançay, dans le cadre d'une étude d'impact.

En 1998 vont réapparaître les difficultés financières. Elles vont contraindre l'association à licencier 2 permanents importants. Nature Centre, le Centre d'animation et de loisirs (CAL) de Nouan-le-Fuzelier et l'Union pour la culture populaire en Sologne (UCPS) vont alors aider SNE en prêtant les fonds nécessaires à la survie de l'association. L'année 1998 marque également l'essor des camps naturalistes organisés par SNE. Ils permettent l'observation systématique de nombreux étangs (250 étangs visités dans l'année) et de préciser les sites de nidification de la guifette moustac, du busard des roseaux et du balbuzard pêcheur.

En 1999, l'association fait appel au nouveau dispositif des emplois jeunes pour embaucher deux animateurs nature, permettant ainsi de proposer un plus grand nombre d'animations de découverte du patrimoine naturel de Sologne et d'actions de sensibilisation à la protection de la nature (elles passent de 90 demi-journées en 1995 à 240 demi-journées en 1999). SNE est également missionnée par la Direction régionale de l'environnement du Centre pour réaliser des inventaires et des recherches bibliographiques des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt européen de la Sologne des étangs et de la Sologne de l'Est au titre des annexes I et II de la directive habitats. Enfin, l'année 1999 voit le déménagement des bureaux de l'association au Parc de Beauvais à Romorantin-Lanthenay, « capitale » de la Sologne, pour à l'avenir toucher un plus large public.

En 2000, une nouvelle équipe de sept permanents se constitue autour du nouveau Directeur Maurice Sempé. L'universitaire bio-géographe Bertrand Sajaloli devient le nouveau Président. SNE participe à l'inventaire des rapaces nicheurs de France ainsi qu'à celui des mollusques dans le Loir-et-Cher (par l'intermédiaire de Jean-Pierre Brault et en collaboration avec Michel Gervais, membre de Perche nature). L'association s'implique aussi dans des formations d'animateurs en liaison avec «Familles rurales» et qui se poursuivront avec le Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre.

Les années suivantes se montreront tout aussi positives pour SNE avec une augmentation du nombre des adhérents, un budget autour de 250 000 euros et le renouvellement du parc informatique. L'association met alors en place un dispositif de conventions partenariales et d'associations correspondantes pour s'allier avec des associations plus petites comme l'association pour la sauvegarde de la nature et de la qualité de vie de Gièvres. Elle crée aussi un « Collectif Chemins », qui regroupe 17 structures concernées et de nombreux particuliers autour de la défense et la promotion des chemins ruraux de Sologne. Dans le cadre de ses activités naturalistes, SNE définit une première cartographie des amphibiens de Sologne après de nombreuses études et observations. L'association prépare aussi la publication de l'inventaire des mollusques du Loir-et-Cher, poursuit ses repérages et comptages de chiroptères et propose l'aménagement de sites de préservation en vue du projet de l'autoroute A 85.

L'année 2003 est marquée par le départ de Bertrand Sajaloli et le retour d'Alain Beignet comme Président, après une période d'Intérim assurée par Hubert Morand. SNE développe un pôle ressources nature au Parc de Beauvais à Romorantin-Lanthenay, dans le cadre

d'un Contrat Vert qui propose différents programmes d'animation et de sensibilisation à la nature (dont des interventions en milieu carcéral qui vont permettre à une quinzaine de personnes de s'engager dans une formation de sensibilisation à l'environnement). L'association s'engage aussi en liaison avec le musée de Sologne à Romorantin-Lanthenay, une valorisation du fonds Émile Martin en vue d'une présentation au public[70]

En 2004, SNE fête son vingtième anniversaire malgré des incertitudes budgétaires dues notamment à la fin du dispositif « Emplois Jeunes ». Pour autant, l'association organise la première édition du salon des éco-consom'acteurs qui se déroule dans le parc de Beauvais à Romorantin-Lanthenay. C'est aussi l'année où Maurice Sempé quitte son poste de directeur et où Pierre Havard remplace Alain Beignet comme Président.

Une période de transition débute alors à la tête de SNE. En 2005, Thierry Cherrier devient le nouveau Directeur, lequel sera remplacé par Patrice Devineau en 2006. Toujours en 2006, l'association réalise un inventaire des espèces de chiroptères présentes sur la réserve naturelle de la Vallée de Grand Pierre et Vitain et se dote d'une grande exposition intitulée « Le Patrimoine naturel de Sologne : une richesse à transmettre » (40 panneaux), qui a été présentée à travers la Sologne et a été accompagnée d'une conférence-débat. En 2006 et 2007, SNE participe à l'édition de deux ouvrages en partenariat avec les autres associations naturalistes du Loir-et-Cher, : « L'Atlas de l'Avifaune de Loir-et-Cher » et « Les oiseaux du Loir-et-Cher ». En 2007, l'association est sollicitée et missionnée à de multiples reprises pour la réalisation d'études (réalisation d'Indices Ponctuels d'Abondance des passereaux sur la Réserve de chasse de Malzone à Millançay pour l'ONCFS, étude complémentaire pour la définition de la ZPS « Étangs de Sologne » pour la DIREN, ou encore suivi des oiseaux des grandes cultures pour le ministère de l'agriculture). En 2007 et 2008, SNE réalise également une étude approfondie sur la présence de la Loutre sur tous les cours d'eau de Sologne et leurs affluents et une muséographie pour la Maison de la nature et de l'eau à Chalette-sur-Loing.

Depuis, l'association s'est redressée face à ses difficultés financières en continuant de développer les activités d'études et les animations.

2.3. Lieu

23, Route de Selles

41200 Romorantin-Lanthenay

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Sologne nature environnement, conformément à son objet social, se consacre à l'étude, à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine naturel de Sologne. Elle privilégie la concertation entre tous les acteurs et s'efforce de rechercher l'intérêt général lié à la protection de l'environnement. Elle œuvre pour un avenir durable de la Sologne, en

70 *Le fonds Émile Martin est une collection de livres anciens de 2 400 ouvrages que cet ancien juge d'instruction et bibliophile a rassemblé au cours de sa vie (1812-1895). Il a légué cette collection à la ville de Romorantin-Lanthenay. Aspect méconnu du patrimoine culturel, cette bibliothèque est un reflet des goûts d'Émile Martin (voyages, littérature classique, histoire,…) et se compose surtout d'une précieuse collection de livres de botanique (du XV^{ème} à la fin du XIX^{ème} siècle) accompagnée d'un herbier et d'un meuble à graines.*

cherchant à concilier dans la mesure du possible les problématiques économiques, sociales et environnementales, en s'assurant que la dimension environnementale de ce triptyque ne soit pas laissée pour compte.

À ces fins, Sologne nature environnement réalise de nombreuses actions concernant tout particulièrement :

• La connaissance du patrimoine naturel de la Sologne et les diagnostics environnementaux

Depuis sa création, SNE a mis en œuvre un inventaire des richesses naturelles de la Sologne qui est le fruit du travail de ses bénévoles et de ses salariés. L'association réalise alors des études et des diagnostics, des suivis faunistiques (ornithologie, entomologie, mammalogie, herpétologie, malacologie) et floristiques, étudie les habitats et les écosystèmes de Sologne, et elle participe également à divers programmes scientifiques nationaux et internationaux (WETLANDS International) afin de préconiser des modalités de gestion appropriées dans l'esprit d'un développement durable.

• La sensibilisation et l'éducation à la nature et à l'environnement

Par l'intermédiaire de son équipe d'animateurs, SNE propose des activités pédagogiques à destination des scolaires et des sorties nature pour tous à la découverte de l'environnement et du patrimoine naturel solognots. L'objectif est également de rendre accessible et de partager ce patrimoine naturel très privatisé. L'association sensibilise chaque année environ 10 000 personnes, dont près de 7 000 scolaires, et s'investit en faveur de la valorisation éco-touristique du patrimoine naturel de Sologne.

• Les expertises-conseils, la participation au débat public et les actions à vocation territoriale

SNE veille à ce que l'aménagement du territoire et les politiques publiques tiennent compte des préoccupations environnementales. En tant que membre affiliée à France nature environnement et association de protection de la nature et de l'environnement, SNE prend position dans le débat public en participant à de nombreuses commissions départementales, régionales, et nationales, liées tout particulièrement à l'aménagement durable du territoire et à l'environnement. Elle accompagne également les collectivités locales et des acteurs du secteur privé en mettant à disposition ses compétences juridiques, scientifiques et techniques, notamment dans le cadre de conventions partenariales (exemple : conventions de gestion de sites avec les communes). SNE mène aussi de nombreuses actions à vocation territoriale, telles que :

– Participation aux opérations « Objectif Zéro Pesticides » et « Jardins au Naturel »,

– Participation à des salons,

– Organisation d'une fête de la nature devenue par la suite Salon des Eco-consomm'acteurs (arrêtée au début de la décennie 2010),

– Organisation et participation au salon du champignon en octobre (avec accueil du congrès national de mycologie en 2017).

• L'information, la diffusion des connaissances et la formation du public et des acteurs socio-économiques

SNE met à disposition sa documentation bibliographique, iconographique et informatique sous forme d'un pôle « Ressource Nature ». Elle publie des ouvrages et son bulletin « Sologne nature Infos » (4 fois par an, existe depuis la création de l'association) pour partager et diffuser les connaissances. SNE réalise également des expositions, publie des documents pédagogiques, créée et aménage des sentiers d'interprétation et organise des manifestations, des conférences et des colloques. Les permanents assurent régulièrement l'encadrement de stages pour la formation des étudiants (scolaires, scientifiques).

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Sologne nature environnement se réunit une fois par an en assemblée générale. L'association dispose d'un conseil d'administration, composé actuellement de :

Président : Emmanuel Regent

Trésorier : Didier Roux

Secrétaire : François Grison

Autres membres : Stéphane Baldeck, Francine Carton, Pierre Havard, Jean-Marie Ravel, Michel Roubalay, Samuel Senave, Thomas Thevenet.

SNE dispose également d'une équipe de 10 salariés permanents (les trois-quarts sont des animateurs nature, deux chargés de missions naturalistes, une chargée de mission environnement, un chargé de communication et un comptable), des stagiaires et des services civiques. L'actuel directeur est Patrice Devineau.

L'association fait appel à un commissaire aux comptes et un expert comptable.

SNE compte aussi sur le soutien de 300 adhérents (60 à 80 bénévoles actifs) répartis sur les trois départements qui composent la Sologne.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Sologne nature Environnement entretient ou a entretenu les relations suivantes :

- Monde associatif (partenariats et associations amis), dont : France nature environnement (FNE) (affiliation par l'intermédiaire de son adhésion à la fédération régionale France nature environnement Centre-Val de Loire), Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre (membre actif et administrateur du réseau), l'Union pour la culture populaire en Sologne (UCPS), les associations membres de FNE Centre – Val de Loire (notamment, , Eure-et-Loir nature, Loiret nature environnement, le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement (CDPNE), Loir-et-Cher nature, la Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine et Perche nature), Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire.

- État et collectivités (partenariats, financements), dont : services déconcentrés de l'État (dont Direction régionale de l'environnement, aménagement et logement du Centre-Val-de-Loire et anciennement Direction régionale de l'environnement du Centre), Conseil régional du Centre-Val de Loire, Conseil départemental du Loir-et-Cher, communes (dont

Romorantin-Lanthenay), l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire (prestations, partenariats, IBC).

- Membre de commissions et participant à différents programmes, dont : Syndicat de la Sologne, Plan d'environnement pour la Sologne, Pays d'accueil Sologne, commissions de la conférence régionale de l'environnement pour un développement durable, comité de programmation LEADER et Ccharte forestière du Pays de Grande Sologne, comité de pilotage Natura 2000 et directive Habitats, conseil de développement des Pays Grande Sologne, Romorantinais et du Monestois, Sologne Val Sud, Châteaux et Sancerre Sologne, conseil départemental d'hygiène de Loir-et-Cher (devenu CODERST), Commission locale d'information (CLI) pour le démantèlement de Saint-Laurent-des-Eaux, CLI sur les grands équipements énergétiques du Loir-et-Cher (centrale de Saint-Laurent-des-Eaux et Centre de stockage de gaz de Chémery), comité régional du tourisme et des loisirs, commission locale de l'eau du SAGE Sauldre, comité de pilotage du syndicat du Cosson, syndicat d'entretien du bassin du Beuvron, Mission inter-services de l'eau (MISE), commission pour l'inventaire des espaces naturels sensibles du Loiret-Cher, commission de nomination des commissaires enquêteurs.

- Secteur privé, entreprises (accompagnement, sensibilisation), dont : accompagnements de chantier avec Cofiroute.

- Divers : agences de l'eau, maison du braconnage, La Maison des étangs, la Société française d'orchidophilie.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Patrice Devineau directeur et coordinateur de Sologne nature environnement.

« Sologne nature environnement 1984-2009 : La consultation des documents s'effectue conformément au code du Patrimoine, art. 213-1 à 3 d'actions en faveur de l'environnement en Sologne »

Site : https://www.sologne-nature.org/

Présentation du contenu conservé par Sologne nature Environnement (SNE) :

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Création :

Récépissé de la déclaration des statuts et enregistrement au Journal officiel (1984).

Administration et composition :

Assemblée générale (1985-2012) : comptes rendus (1985-1992), rapports d'activité (1998-2012) ;

Conseil d'administration (1988-1996) : comptes rendus des réunions et enregistrements audio en cassette ;

Fichier des adhérents (1984-2018) ;

Adhésions (1984-1986).

Correspondance :

Courriers (dont chronos) (1984 - vers 2003).

Personnel :

Salaires, charges et cotisations ;

Objecteurs de conscience (avec candidatures) ;

Stagiaires ;

Services civiques ;

Emplois jeunes ;

Fiches horaires des salariés.

Comptabilité :

Comptabilité générale (1984-2017) (environ 19,0 ml). - Grands-Livres, facturiers, factures (fournisseurs, clients, animations, prestations diverses), adhésions, pièces justificatives, comptes bancaires, subventions.

Fonctionnement et activités :

Dossiers isolés de Direction (0,50 ml) ;

Contrats verts (décennie 1990) : dossier de projets ;

Études (environ 15,0 ml). - Faune-flore (avec documentation et données de terrain et recensements), dont : loutres (0,60 ml), amphibiens, oiseaux, odonates ; inventaires ZNIEFF (0,50 ml), Plans d'Occupation des Sols (POS) ; études d'impacts ; zones humides ; sites (avec atlas et enrichissement des bases de données) ;

Inventaires de biodiversité communale (IBC) ;

Dossiers sur les infrastructures de transport : Ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Lyon (0,10 ml), Dossiers Autoroute A 85 (0,20 ml) et Autoroute A 71 ;

Dossier contre le projet « les Veillas » au sujet d'un passage pour les cervidés (0,20 ml) ;

Dossier agriculture ;

Suivi Natura 2000 ;

Animations thématiques (dont astronomie, faune-flore, l'eau, la Loire, alimentation, le jardin potager, le bruit, la foret) (1993-2018) (environ 6,50 ml) : dossiers de travail (avec supports) (4,0 ml), dossiers des partenaires (dont graines), programmes (1,0 ml), bilans, projets, propositions, devis, factures ;

Outils pédagogiques (1,0 ml) ;

Tourisme (0,80 ml) : études, bilans, documentation ;,

Manifestations, organisation, participation (décennie 1990) (1,0 ml), dont.- « Journée de l'environnement », sentiers nature (maquette), « Fêtes du printemps » (été, automne, hiver) ;

Consultations (2013-2015) (0,40 ml) ;

Relation avec le Graine Centre (décennies 2000-2010) (0,20 ml) : participation aux Conseils d'administration (notes), aux ateliers, dossiers réseau ;

Participation aux commissions (dont sur les déchets) (2,0 ml) ;

Affaires juridiques (1,50 ml) (dont POS, rapports d'activités d'usines).

Documentation :

Publications de SNE (environ 7,50 ml) : bulletin « Sologne nature Infos » (1984-2018) (108 numéros) ; « Sologne nature Infos : hors séries », prospectus (dont lettre d'information « Objectif zéro Pesticide »), brochures (dont « baromètre de la nature »), ouvrages, plaquettes et affiches ;

Maquettes de bulletins et publications de l'association (vers décennie 1990) ;

Publications extérieures à SNE (environ 15,0 ml). - Revues extérieures à l'association concernant principalement la Sologne (dont : « Les naturalistes Orléannais », « le Courrier de la nature », « Le journal de la Sologne », le « bulletin de la Société d'étude de la protection de la nature de Loir-et-Cher » (SEPNLC) / « Loir-et-Cher nature » (1973-2010)) (4,0 ml) ; ouvrages relatifs à la faune et à la flore (dont atlas des oiseaux) (5,0 ml) ; Publications thématiques (dont pêche, jardin, écologie, réglementation) (3,0 ml) et documentation thématique (dont mycologie, botanique, forêt, espace naturel, zones humides, herpétologie, ornithologie, énergie, Parcs Naturels Régionaux (PNR), eau, POS, chasse, air, nucléaire) (3,0 ml) ;

Panneaux d'expositions de SNE ;

Dossiers et communiqués de presse (décennie 1990) ;

Revues de presse (1984-1993) ;

Coupures de presse (0,20 ml) ;

Diapositives faune-flore (0,70 ml) ;

Cartes des chemins communaux (0,60 ml) : classeurs ;

Cartes IGN ;

Documentation diverse (décennie 1990-2018).

Dates extrêmes

1984 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 97,0 ml.

Stockage bureautique conservé

Environ 1,33 To. Stockage des archives électroniques sur un serveur dédié avec sauvegardes fréquentes, comprenant notamment, les courriels, une photothèque, les dossiers courant en fonction du poste et/ou de la mission, et les dossiers archivés.

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Les archives se trouvent dans un environnement sain et sont dans un très bon état de conservation. Une pièce sert de local de stockage pour les fonds les plus anciens de l'association pour un volume estimé à 50,0 ml, lesquels sont conditionnés et identifiés. Les autres fonds d'archives sont répartis dans les différentes pièces de l'association selon leur utilité ou typologie.

Localisation physique

23, Route de Selles

41200 Romorantin-Lanthenay

Modalités d'accès

Sur demande :

Courriel : info@sologne-nature.org

Tél. :02.54.76.27.18

Patrice Devineau (coordinateur, dir.) :

Courriel : Patrice.devineau@sologne-nature.org

Loiret

Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Conservatoire d'espaces naturels Centre – Val de Loire

1.3. Autres formes du nomette application de la loi sur le patrimoine naturel se concrétise essentiellement par la création des parcs et des réserves naturelles. Cette démarche est longue et complexe (en près de 30 ans, les sites préservés en France, comme en région Centre, concernent moins de 1 % du territoire), mais devant la dégradation rapide des milieux naturels et de la biodiversité, les mesures réglementaires se révèlent parfois insuffisantes.

C'est pourquoi un large réseau d'associations s'est engagé en faveur d'une politique de préservation des sites remarquables. Les conservatoires d'espaces naturels sont alors nés de cette initiative. En 1987, le Conservatoire d'espaces naturels de Loir- et-Cher est fondé par des membres du tissu associatif du département sous le nom de « *Conservatoire des sites de Loir-et-Cher »*. Dans une volonté d'un élargissement à l'ensemble de la région Centre – Val de Loire une seconde structure – indépendante de la première - est créée : le « Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre ». Association d'initiative citoyenne, consensuelle et professionnelle, le CEN permet, grâce au soutien de plusieurs partenaires convaincus de l'intérêt de sa démarche, de co

CEN Centre Val-de-Loire

Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre (ancien nom entre 1990 - 2014)

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1990 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire a été créé en 1990, à l'initiative du tissu associatif régional de la protection de la nature et de l'environnement, sous la dénomination suivante : « Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre ». Les statuts de l'association ont été adoptés lors de l'assemblée générale du 27 octobre 1990.

Cette création est le résultat d'un processus de plus de 20 ans remontant à la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et à son application. Cmpléter les mesures réglementaires à une échelle plus fine, et plus adaptée aux différents contextes locaux dans l'ensemble de la région.

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

En 2015, le Conservatoire du patrimoine naturel de la région Centre change de nom pour devenir Conservatoire d'espaces naturels Centre Val-de-Loire, mais ses objectifs et missions restent les mêmes, à savoir la sauvegarde des milieux naturels remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique.

Après 20 ans d'action, le CEN Centre-Val de Loire et ses quatre antennes (Antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir, antenne Cher/Indre) gèrent et protègent un réseau de près de 120 de sites protégés, répartis sur près de 3 500 hectares en région Centre-Val de Loire, dont la réserve naturelle du Val de Loire.

2.3. Lieu

3, rue de la Lionne

45000 Orléans

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre - Val de Loire est une association Loi 1901 qui s'est donnée pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.

Ses priorités d'intervention portent sur la préservation des sites ligériens les plus beaux et les plus menacés, la sauvegarde des milieux humides les plus remarquables (mares, étangs, tourbières, prairies…) ainsi que la protection et la gestion de milieux naturels variés abritant des espèces rares (pelouses sèches, sites à outarde canepetière...). Le CEN assure ainsi la gestion et la protection de près 120 sites répartis sur près de 3500 hectares[71].

Ses axes de travail et activités principales sont :

- **La connaissance des espèces et des milieux afin d'assurer leur protection.**

Le CEN Centre – Val de Loire réalise des études et s'appuie sur les inventaires nationaux tels que les ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et sur le réseau Natura 2000 principalement pour définir ses priorités d'intervention et les objectifs de gestion établis. Il fait également appel à l'expertise de son Conseil scientifique composé de bénévoles choisis et reconnus pour leurs compétences scientifiques. Grâce à son expérience de gestionnaire, le CEN intervient également comme expert dans de nombreuses instances (Natura 2000, conférence régionale de l'environnement pour un développement durable, politiques Espaces naturels sensibles...).

- **La préservation et la protection par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage.**

En fonction du contexte, le CEN Centre - Val de Loire dispose de différents moyens d'intervention afin de pérenniser les actions en faveur des espaces et des espèces et de

71 *Chiffres de 2017.*

les rendre efficaces : signature de baux (emphytéotiques...), conventions d'usage (avec des propriétaires privés ou des collectivités), conventions avec les services de l'État pour la gestion du domaine public fluvial et acquisitions en propre. Le cas échéant, des mesures règlementaires peuvent être appliquées pour renforcer la protection : réserve naturelle, arrêté de protection du biotope...

- **La gestion des espaces naturels.**

Chaque site du réseau des espaces protégés par le CEN Centre - Val de Loire fait l'objet de la rédaction d'un plan de gestion pour définir les actions à mettre en œuvre pour entretenir, voire restaurer la biodiversité. Ces actions consistent notamment à des travaux de fauche, à la mise en place de pâturage, au débroussaillage de pelouses, à la restauration de mares, à la réhabilitation de carrières, à l'entretien ou à la libre évolution des forêts.

- **La Valorisation des espaces et des espèces.**

Les sites naturels en région Centre - Val de Loire constituent un support pour l'éducation à l'environnement et à la sensibilisation du grand public (animations «balades nature», chantiers de bénévoles, conférences, informations…) et des scolaires (actions et projets pédagogiques à destination des établissements scolaires proches). Pour la plupart ouverts au public, les espaces sont aménagés pour favoriser une découverte autonome ; un effort particulier est mené sur les sites propices au développement du tourisme de nature.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Le CEN Centre – Val de Loire repose sur un Conseil d'administration d'une quarantaine de membres répartis en trois collèges, les deux premiers avec voix délibérative. Ainsi, le Conseil d'administration est composé de la manière suivante :

– 16 membres de droit : Conseil régional (deux sièges), Conseils départementaux du Cher, d'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et du Loiret (un siège chacun), France nature environnement Centre-Val de Loire (deux sièges), Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher (un siège), Conseil scientifique (un siège), représentants du personnel du Conservatoire (deux sièges), Comités de bassin (un siège pour Loire-Bretagne, un siège pour Seine-Normandie), délégué des conservateurs de sites (un siège) ;

– 21 membres élus par l'assemblée générale parmi les adhérents. Treize d'entre eux forment le bureau, dont figure l'actuel président de l'association : Michel Prévost, également délégué départemental de l'Indre.

– Un collège de membres invités, avec voix consultative.

Le CEN Centre – Val de Loire dispose également d'un conseil scientifique composé d'une quarantaine de bénévoles choisis pour leurs compétences scientifiques (disciplines naturalistes, gestion de sites…) et l'intérêt qu'ils portent à la préservation des espaces naturels. Par ses avis et ses propositions, le Conseil scientifique guide le conseil d'administration sur le choix des sites à acquérir, sur les études à y réaliser et sur leur

gestion. Il est le garant de la rigueur scientifique du Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire.

Le CEN Centre – Val de Loire se décline également à l'échelle départementale par l'intermédiaire de ses quatre antennes (antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher, antenne Loiret, antenne Eure-et-Loir, antenne Cher/Indre) et des délégués départementaux. Ces derniers, au nombre de six, sont des bénévoles qui ont pour mission de représenter le CEN à l'échelon départemental. Ils coordonnent ainsi l'action sur les sites et s'attachent à mettre en œuvre la politique du conservatoire. Leur rôle est d'établir un relais entre le conseil d'administration et le réseau des conservateurs. Les délégués départementaux sont également conservateurs provisoires des sites non encore pourvus.

Le CEN Centre – Val de Loire s'appuie aussi sur son réseau de conservateurs bénévoles, nommés par le conseil d'administration, et chargés de représenter le CEN à l'échelon local, en tenant le rôle d'ambassadeur de leur site naturel et d'assurer sa surveillance et son entretien. Ils veillent aussi aux côtés de l'équipe technique concernée à la mise en œuvre du plan de gestion.

Le CEN Centre – Val de Loire emploie 31 personnes aux fonctions diverses (directeur, chargé de mission territoriale, responsable scientifique et technique, responsable communication-animation, géomaticien, chargé d'études scientifiques, chargé de gestion écologique, animateur, secrétaire, comptable, animateur Natura 2000). Ils sont répartis entre le siège social à Orléans, les antennes Indre-et-Loire/Loir-et-Cher (à Tours), Cher/Indre (à Vierzon), Eure-et-Loir/Loiret (à Orléans), la mission Eure-et-Loir (à Chartres) et la Réserve naturelle du Val de Loire dont le conservatoire est co-gestionnaire (à Pouilly-sur-Loire). L'actuel directeur est Frédéric Breton.

Enfin, l'association compte environ 350 adhérents, dont 70 bénévoles actifs (conservation de sites).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Le CEN Centre – Val de Loire entretient les relations suivantes :

- Adhésions au CEN Centre – Val de Loire

- Collectivités : mairie de Barjouville, mairie de Bonny-sur-Loire, ville de Chartres, mairie d'Oulins, ville de Beaugency, ville de Dordives, syndicat mixte de la Vallée de l'Ouanne et du Loing, ville de Neung-sur-Beuvron, ville de Châtillon-sur-Loire, ville de Vierzon.

- Entreprises et associations : Entomologie tourangelle et ligérienne (ETL), Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine, Bon'Eure de Vivre, Saint-Martin-d'Abbat demain, Castel vie et joie, Association pour la valorisation des coteaux Luynois, Foyer rural de Couffy, Société de chasse La Saint Hubert, Société pour le muséum d'Orléans et les sciences, GEOD SARL, Pisciculture Hennequart.

- Partenaires financiers

- L'État par le biais du ministère de l'écologie et de sa direction régionale, la Direction régionale de l'environnement, aménagement et logement du Centre-Val-de-Loire : l'État soutient le CEN depuis sa création dans le cadre du contrat de plan État-Région et du Plan

Loire Grandeur Nature notamment. Le CEN accompagne l'État dans l'application en région des politiques de préservation de la biodiversité, dont Natura 2000.

- L'Union européenne : Plusieurs dispositifs européens permettent au Conservatoire de financer ses actions, notamment dans le cadre du plan Loire grandeur nature (Life, Fonds européen de développement régional, Fonds européen agricole pour le développement rural).

- Le Conseil régional du Centre-Val de Loire (dans le cadre du contrat de plan État-Région et du Plan Loire Grandeur Nature, dans le cadre des politiques régionales de préservation de la biodiversité comme la mise en place des réserves naturelles régionales, du réseau écologique régional ainsi que dans le cadre d'ÉcoPôle).

- Les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie (actions liées aux zones humides dans le cadre de leur 10e programme (2013-2018) et dans le respect de la directive cadre sur l'eau (DCE), les contrats restauration entretien (AELB) ou contrats garde zones humides (AESN)).

Les conseils départementaux (Cher, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire et Loiret) dans le cadre de mise en œuvre de politiques, d'assistances, de gestions de sites et espaces naturels, de conventions et du plan Loire Grandeur Nature.

- EDF/centre nucléaire de production d'électricité de Dampierre-en-Burly (Loiret) (EDF soutient notamment le projet de réinstauration du pâturage comme mode de gestion et de préservation des bords de Loire et des actions de mises en oeuvre sur les sites proches de Benne (Dampierre-en-Burly) et la Plaine de Villaine (Ouzouer-sur-Loire).

• Partenaires techniques

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) Centre-Val de Loire, le réseau France nature environnement Centre-Val de Loire, le Conservatoire botanique national du bassin parisien, la SAFER Centre, le Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher (avec qui le CEN Centre travail en étroite collaboration), la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Centre–Val de Loire, les Directions départementales des territoires (DDT), les Chambres d'agriculture, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), la Fédération régionale des chasseurs, les fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les Maisons de Loire, le Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement (GRAINE) Centre, le SINP (Système d'information sur la nature et les paysages), les agences de développement touristique, et les Gîtes de France Loiret.

• Mécénat d'entreprise (dont Caisse d'Épargne Loire-Centre, Cemex, Fondation du Patrimoine)

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Frédéric Breton, directeur du CEN Centre – Val de Loire.

Isabelle Gravrand, responsable communication – animation.

Site : https://www.cen-centrevaldeloire.org/

4.9. Fonds associés

Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire: antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher.

Présentation du contenu conservé par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Centre Val-de-Loire au sein de son siège à Orléans :

- **Fonds du siège du CEN Centre – Val de Loire**

Administration et composition :

Vie statutaire (1990 – 2017) (5,50 ml). - Assemblée générale (1995-2017), Conseil d'administration (1990-2009, 2013-2017), Bureau (2000-2008, 2011-2017) et réunions internes (2003-2007) : comptes rendus des réunions, procès-verbaux, feuilles d'émargement, extraits des délibérations et dossiers de séances ; agréments ; déclarations de modification des statuts ; maîtrise foncière des locaux ; Conseil scientifique (0,80 ml) ;

Rapports d'activités (2001-2017) (0,20 ml) ;

Projets stratégiques (2007-2013) (0,10 ml).

Personnel :

Dossiers de carrières, salaires, cotisations et charges (1,50 ml) ;

Formations des salariés et des conservateurs bénévoles (avec états de frais et remboursements) (0,70 ml).

Comptabilité, biens de l'association :

Comptabilité générale (2006 – 2014) (8,0 ml). - Bilans financiers, factures, notes de frais, devis, appels d'offres, taxes foncières ;

Subventions reçues et demandées par le CEN Centre – Val de Loire (dont , Région Centre, État, conseil départemental du Loiret) (1999-2015) (5,0 ml) ;

Assurances ;

Maîtrise foncière et d'usage des sites : actes notariés (3,50 ml).

Fonctionnement et activités :

Gestion des locaux (0,10 ml) ;

Réserve naturelle Val de Loire (1993-2000) (0,10 ml) : convention, courriers ;

Plans de gestion de sites gérés par le CEN Centre – Val de Loire principalement classés par département (avec rapports d'activités et études) (environ 4,0 ml) ;

Fonds d'études et d'inventaires réalisés par le CEN Centre – Val de Loire et des partenaires extérieurs (dont thématiques sur la Loire, les forêts et dans le cadre de Natura 2000) (5,0 ml) ;

Études diverses réalisées par le CEN Centre – Val de Loire (originaux) (2,0 ml) ;

Plan Loire Grandeur Nature (2,0 ml) : programmes, études, documents de travail, cartes documentation ;

Participation au programme *Life* relatif aux pelouses (avec rapports techniques, plans de gestion, études et documentation) (1,0 ml) (décennie 2000) ;

Dossiers de travail relatifs à la communication et à l'animation (4,0 ml) ;

Études de fréquentation des sites protégés.

Documentation :

Bulletin du CEN Centre - Val de Loire « La Feuille de liaison Expli-sites » (1991-2015) ;

Newsletter du CEN Centre – Val de Loire (support informatique) ;

Plaquettes du CEN Centre – Val de Loire ;

Communiqués de presse ;

Revues de presse (1991-2017) (1,0 ml) ;

Expositions ;

Affiches ;

Diapositives et photographies des sites protégés par le CEN et des événements (0,50 ml) ;

Publications extérieures au CEN Centre – Val de Loire : bulletins associatifs et autres (dont courrier de l'environnement de l'INRA) (2,0 ml) ;

Documentation juridique (1,50 ml) ;

Documentation diverse (environ 5,0 ml), dont. - Ouvrages, publications et études extérieures au CEN (4,0 ml) ; films VHS ; dessins d'illustrateurs.

Varia non identifié (1,50 ml).

- **Fonds de l'antenne Eure-et-Loir (environ 1,50 ml)[72]**

Inventaires communaux du patrimoine naturel de l'Eure et Loir (2001-2004) (0,60 ml) ;

Schéma de gestion des sites dans le département de l'Eure-et-Loir ;

Cartographie nationale des enjeux territoriaux de biodiversité remarquable réalisée par le CEN Centre – Val de Loire « Carnets B » ;

72 *Les fonds les plus récents de l'antenne Eure-et-Loir du CEN Centre Val de Loire sont situés au siège de ladite antenne :*
21, rue de Loigny-la-Bataille - 28000 Chartres
Téléphone : 02 37 28 54 48
Courriel : antenne28@cen-centrevaldeloire.org

« Cahiers du Patrimoine naturel d'Eure-et-Loir » (2001-2008) ;

Photographies et diapositives.

- **Fonds de l'antenne Loiret (environ 5,50 ml)**

Gestion et études par site (3,0 ml) (dont Vallée des ardouses, Val de Sully) ;

Suivis de travaux par site (0,30 ml) ;

Études (1,0 ml) ;

Programmes transversaux avec le CEN Centre (dont Ligero et Pasto Loire) (1,0 ml) ;

Photographies et diapositives.

Dates extrêmes

1990-2017

Métrage linéaire conservé

Environ 61 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume total estimé : 1,68 To. Stockage sur un serveur (avec sauvegardes très fréquentes). Les archives numériques sont divisées en fonction des missions et des fonctions de l'association sur plusieurs disques et suivent une arborescence précise. L'association adopte depuis peu le nommage des fichiers.

L'arborescence est dans ses grandes lignes la suivante :

- Siège :- Vie statutaire

- Administratif

- Comptabilité

- Communication – Animation

- Scientifique

- Iconographie (191 Go, 60 000 fichiers)

- Antenne :- Sites

- Photothèque

- Valorisation

- Vidéos et visites virtuelles
- Archives informatiques
- Plan d'action quinquennal

Certains documents numériques produits par le CEN sont consultables sur le site :

Films et vidéos : https://www.cen-centrevaldeloire.org/videos

Photographies concernant principalement des sites gérer par le CEN : https://www.cen-centrevaldeloire.org/images-photos

Documentation éditée par le CEN (dont certains numéros du bulletin « Expli-Sites »: :

https://www.cen-centrevaldeloire.org/telechargements/view,remository/sort_order,/

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Le CEN Centre – Val de Loire organise ses archives dans un but d'efficacité dans le travail quotidien de l'équipe salariée. Ainsi, certains fonds sont non conditionnés (en raison de leur utilité permanente, les études et les plans de gestion des sites sont classés comme un fonds documentaire et ne disposent pas de conditionnement particulier pour la plupart ; les actes notariés relatifs aux sites sont classées dans des armoires). D'autres fonds sont rangés dans des boites ou carton pour archives. De manière générale les fonds ne sont pas éclatés et sont répartis en fonction de leur typologie dans les bureaux ou dans des pièces (exemples : fonds des antennes Loiret et Eure-et-Loir dans un même bureau, subventions dans une pièce à part...).

Très bon état de conservation des fonds d'archives localisés pour la grande majorité dans un environnement sain (exception faite pour les archives comptables les plus anciennes qui sont situées dans le sous-sol de l'ÉcoPôle, un environnement potentiellement soumis à d'importantes variations de température et à la poussière).

Localisation physique

3, rue de la Lionne

45000 Orléans

Modalités d'accès

Sur demande :

Téléphone : 02 38 77 02 72

Courriel : siege.orleans@cen-centrevaldeloire.org

Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études

1.3. Autres formes du nom

CERCOPE

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2005

2.2. Histoire

La création de la CERCOPE fait suite à un groupe plus ou moins informel d'entomologistes spécialisés dans les Odonates qui réunissait les adhérents régionaux de la Société française d'odonatologie (les Libellules).

Le projet de lancement d'une étude pluriannuelle régionale sur deux espèces protégées de cette faune avec l'appui financier de la Direction régionale de l'environnement (DIREN) a poussé ce groupe à prendre son autonomie, la DIREN ne souhaitant pas apporter son financement à un organisme national.

La CERCOPE est à ce jour la seule association d'entomologie à l'échelle régionale

2.3. Lieu

Siège :

3 rue de la Lionne

45000 Orléans

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901 déclarée le 1er mars 2005 au Blanc (Indre).

2.5. Fonctions et activités

La CERCOPE est une association pluridisciplinaire, spécialisée dans le domaine des invertébrés, intégrant l'ensemble des ordres d'Insectes, mais également les autres arthropodes et les mollusques.

L'activité associative se divise en deux parties principales, souvent liées :

– d'une part les études (de sites, d'espèces, de groupes d'espèces...) menées de façon collective ou individuelle, l'organisation des études ainsi que les rendus auprès des financeurs lorsqu'il y en a, revenant au salarié de l'association.

– d'autre part les sorties de prospection sur le terrain, ouvertes aux entomologistes des autres structures.

2.6. Textes de référence

Statuts de l'association publiés au Journal Officiel.

2.7 Organisation interne

La CERCOPE se compose d'environ 10 à 15 membres selon son évolution.

Elle emploie un salarié permanent à plein temps depuis avril 2013.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

La CERCOPE entretient des contacts avec des associations et groupes entomologiques de la région Centre-Val-de-Loire.

L'association est également membre de France Nature Environnement Centre-Val-de-Loire.

3.2. Type de relations

En tant que membre affilié à France nature environnement Centre-Val de Loire, la CERCOPE participe par ce biais au Pôle faune de l'Ecopole à Orléans.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Février 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Jean-Louis Pratz, trésorier de la CERCOPE.

Présentation du contenu conservé par la CERCOPE[73] :

A part les comptes-rendus d'activité annuels sous format informatique qui reprennent principalement les études en cours ou réalisées, la CERCOPE génère très peu d'archives.

Le gros de la production de l'association se résume aux données brutes produites par ses membres et sont pour une grande part versées sur un compte spécial auprès du Musée national d'histoire naturelle (MNHN) (base de données collective Cardobs saisies en ligne

73 *En raison du volume d'archives restreint et de la disponibilité de M. Pratz, les locaux de la CERCOPE n'ont pas été visités. La liste des archives a été donnée par Jean-Louis Pratz.*

et régulièrement versées dans l'Institut national du patrimoine naturel (INPN) accessible à tous publics. La base compte actuellement 90 000 données saisies pour 4500 taxons de faune et de flore (certains travaux amènent à produire également des données en flore et vertébrés).
La rédaction d'un listing des études et publications scientifiques menées par l'association et/ou ses membres depuis la création de l'assocation a été engagé. Toutes ces études sont archivées sous format informatique, moins systématiquement en format papier.

Dates extrêmes

2005 - aujourd'hui

Métrage linéaire conservé

Inconnu.

Stockage bureautique conservé

Inconnu.

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Fonds principalement composé d'archives numériques.

Localisation physique

- Au siège de l'association, 3 rue de la Lionne à Orléans.

- Chez les différents membres de l'association.

Modalités d'accès

Les données numériques relatives aux études sont accessibles en ligne sur la base de données Cardobs (https://cardobs.mnhn.fr/).

France nature environnement Centre Val-de-Loire

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

France nature environnement Centre Val-de-Loire

1.3. Autres formes du nom

FNE CVL

FRAPEC (ancien nom, 1980 - 1987)

Nature Centre (ancien nom)

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1980 - aujourd'hui

2.2. Histoire

France nature environnement Centre Val-de-Loire, est une association Loi 1901 fédérée à France nature environnement[74]. Elle a été fondée le 15 février 1980 (date de la déclaration à la préfecture du Loiret) sous la dénomination « Fédération régionale des associations de protection de l'environnement du Centre » (FRAPEC). Cette création résulte du regroupement de six associations départementales qui décidèrent de créer une nouvelle structure dans la région Centre, afin coordonner leurs actions et communiquer sur les dossiers pluridépartementaux qu'elles suivent.

La première décennie de l'association est marquée par son engagement militant.

Ainsi, au début de la décennie 1980, deux préoccupations environnementales majeures concernent le Val-de-Loire et la Loire en particulier. La première est celle de l'important développement du nucléaire. Tandis que les réacteurs des premières centrales de la région produisent leurs premiers kilowatts, ceux de la seconde génération sont en cours de construction à Chinon, Saint-Laurent, et Dampierre-en-Burly. L'autre sujet préoccupant de l'époque est l'aménagement hydraulique du fleuve. L'Association nationale pour l'étude de la communauté de la Loire et de ses affluents (ANECLA) réclame pas moins de 15 ouvrages. L'État accorde alors des crédits, notamment pour éviter aux centrales qui sont de grosses consommatrices d'eau de se retrouver « à sec ».

Très préoccupée par ces enjeux et leurs conséquences sur l'environnement ligérien, la toute jeune FRAPEC organise en novembre 1980 à Tours le colloque « L'écologie et l'aménagement de la Loire » qui fut l'événement fondateur de la fédération. L'objectif est d'établir un « bilan des connaissances sur les différents paramètres écologiques du bassin de la Loire » afin que ceux-ci soient pris en compte « dans les opérations d'aménagement et de gestion du fleuve ». Grâce à l'organisation de ce colloque, la FRAPEC est désormais

74 *France nature environnement a été créée en 1968 sous le nom de Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN).*

reconnue. Dans le contexte des « états généraux de l'environnement » dans toutes les régions décidés en 1981 par le gouvernement, la jeune fédération est alors sélectionnée pour organiser ceux de la région Centre. Ils se tiennent en 1982 à Orléans. La FRAPEC s'organise et embauche ses 2 premiers salariés en qualité d'objecteurs de conscience.

En 1983, la FRAPEC édite la première « feuille de liaison », destinée à maintenir le lien entre des membres disséminés à l'échelle régionale. L'année suivante, cette publication évolue et laisse sa place à « Nature Environnement en région Centre ».

Entre-temps, l'engagement militant de la FRAPEC relatif à la Loire se poursuit en raison de l'accélération du programme hydraulique. Après le refus qu'un siège soit accordé à la fédération au sein du récent Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA), créé par l'État, un accord tripartite est signé en février 1986 entre l'EPALA, l'État et l'Agence de bassin Loire-Bretagne. En réaction, la FRAPEC lance l'idée d'un outil de combat spécifique à la Loire. Ainsi, née le 14 juin 1986 Loire Vivante, dont l'objectif est de rassembler le maximum d'acteurs écologistes. La FRAPEC assure la coordination par l'intermédiaire de son représentant Jean Louis Sénotier, puis par une permanente biologiste de formation, Christine Jean. La stratégie de Loire Vivante évolue très rapidement. Elle ne consiste plus seulement à opposer des arguments « naturalistes » (comme la protection des sternes), mais de démonter méthodiquement l'argumentaire technique et scientifique de l'EPALA. Dans cet objectif, Jean-Louis Sénotier fait rentrer à Loire Vivante Bernard Rousseau, un scientifique, membre du Comité de bassin Loire Bretagne, et Vice-président de la FRAPEC. Le travail des dossiers et la sensibilisation des journalistes permettent de mettre en lumière le combat Loire auprès de la presse. Par l'intermédiaire de la FRAPEC - devenue entre-temps Nature Centre -, Loire Vivante sensibilise également les journalistes avec des présentations d'arguments techniques et de documentations, organise de nombreuses visites des déversoirs, des vals inondables et des repères de crues, et informe sur le réseau associatif qui œuvre depuis le Mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à l'estuaire de la Loire.

En 1989, Nature Centre organise avec Loire Vivante pendant 15 jours l'opération des « Marcheurs de l'eau » qui rencontre un énorme succès[75].

En février 1990, Loire Vivante est reçue par Michel Rocard à Matignon et présente ses revendications. Bernard Rousseau, président de Nature Centre, est présent et remet au Premier ministre deux flacons d'eau d'un vert éclatant, puisée dans les barrages de Villerest et de Grangent, fortement eutrophisés. Impressionné par le niveau de pollution de ces barrages, le Premier ministre s'y référera souvent dans ses décisions.

En août 1990, se renouvelle pendant 15 jours l'opération des « Marcheurs de l'eau » qui se termine par le dynamitage symbolique de l'effigie du barrage de Poutès Monistrol, obstacle à la migration des saumons, suivi d'une fête sur le site de Serre de la Fare.

En septembre 1991, Nature Centre organise la fête de l'eau à Orléans en bord de Loire. Théodore Monod préside la manifestation. Au cours de cette fête une pyramide de 3 mètres de haut est construite, sur laquelle des échantillons d'eau polluée, prélevés en rivières ou en sortie des stations d'épuration ou ailleurs sont installés.

Le début de la décennie 1990 annonce une nouvelle période pour Nature Centre ; celle de l'institutionnalisation progressive de la fédération. Si de nombreux « naturalistes » s'étaient

75 *Portée à dos d'homme vers la mer, l'eau de la Loire est prélevée à chaque étape depuis les sources du Mont Gerbier de Jonc jusqu'à son estuaire à Nantes.*

transformés en militants ligériens, d'autres ne se retrouvaient pas le combat Loire. Ainsi, tout en gardant un œil sur la Loire, de nouvelles thématiques sont découvertes (Air, Énergie, Déchets, …).

Le président de Nature Centre, Bernard Rousseau, annonce son départ en février 1991 et devient administrateur de France nature environnement (puis Président de mars 1999 à décembre 2004). En parallèle, un directeur est embauché à Nature Centre pour piloter les projets et coordonner les actions de la fédération.

Depuis la fin de la décennie 1980, Nature Centre s'implique dans la création et le lancement d'un conservatoire régional du patrimoine naturel pour la région Centre. Ce projet aboutit en 1990 avec la création d'un Conservatoire sous la forme d'une structure indépendante assurant la gestion et la protection des espaces naturels, réputés pour leurs qualités biologiques ou esthétiques.

L'année suivante la région Centre créée sa propre direction de l'environnement qui a pour objectif de guider la politique de la région en matière d'environnement. Daniel Muselet, ancien président de Nature Centre, en est le premier directeur. Une politique contractuelle voit alors le jour. Dans ce cadre Nature Centre se voit proposer des « contrats verts » (pour la réalisation d'études, de chantiers sur le terrain, d'actions pédagogiques en direction du public ou des scolaires) par la Région.

Toujours en ce début des années 1990, deux nouvelles structures voient le jour : la Direction régionale de l'environnement (DIREN) et la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et l'environnement (DRIRE). Ces nouveaux acteurs sont appelés bien souvent à prendre des décisions, et les écologistes se positionnent en partenaires à même d'apporter une expertise technique. Nature Centre apprend ainsi à s'institutionnaliser, en s'asseyant dans les commissions, au milieu des fonctionnaires de l'État, où elle est censée apporter son expertise technique aux cotés de lobbys (agriculture, chasse,...).

En 1994, l'État et l'EPALA co-signent le Plan Loire Grandeur Nature (1994-2000), qui représente un tournant dans l'histoire du fleuve. Si un volet hydraulique subsiste, il n'est plus question de chercher à « dompter » la Loire (le Plan 2 (2000-2006), portant la marque de Dominique Voynet, mettra l'accent sur la reconquête des milieux naturels et après un échec en 1999, la Loire est finalement inscrite au Patrimoine de l'Humanité le 30 novembre 2000, lors d'une assemblée de l'UNESCO à Cairns).

De 1994 à 1996, Nature Centre participe à l'élaboration du plan régional des déchets spéciaux avec la DRIRE. Il s'agit de s'impliquer dans la rédaction de ce plan, d'étudier notamment l'implantation d'un « Centre de stockage de déchets ultimes stabilisés » (CSDUS) dans la région Centre. Un partenariat avec la société France Déchets sera formalisé le 29 avril 1996 par une convention pour 3 ans incluant une participation financière en échange de laquelle Nature Centre s'engage à mener des actions de sensibilisation sur les déchets auprès du public dans la région. C'est la première fois que Nature Centre se lie à une société privée. Pour autant, une polémique naît autour d'un projet de création de centre à Charenton dans le Cher par France déchets. « L'indépendance » de Nature Centre est alors mise en doute, puis le 15 décembre 1997, la fédération dénonce la convention avec France Déchets.

Dans le contexte de la loi de 1996 sur le niveau de pollution et la qualité de l'air dans les agglomérations de plus de 100.000 habitants, Nature Centre participe à la création de

LIG'AIR, le 27 novembre 1996 (association mandatée pour assurer la surveillance de la qualité de l'air dans la région Centre).

En 1997, Nature Centre lance l'idée d'un rassemblement du monde associatif de l'environnement sur un seul lieu. Ainsi sont notamment pressentis, la Fédération nationale des conservatoires du patrimoine naturel, le Conservatoire régional du patrimoine naturel Centre, Nature Centre et le Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre. De plus, après un soutien de l'État, de la Région, de la Ville d'Orléans, plusieurs projets émergent en faveur de la réalisation d'un centre régional de ressources sur le développement durable permettant d'offrir une vitrine aux associations de niveau national et régional œuvrant dans le domaine de l'environnement, et du développement de la formation des acteurs et de la sensibilisation du public. Ce projet évolue, d'abord par la création d'un Écopôle virtuel, puis physiquement avec la création de l'Écopôle au 3 rue de la Lionne à Orléans qui regroupe aujourd'hui dans ces locaux des associations telles que FNE, FNE Centre – Val de Loire et le CEN Centre – Val de Loire et qui fédère un réseau régional d'une cinquantaine d'associations.

À partir de 1999, Nature Centre est particulièrement active dans l'élaboration du Plan régional sur la qualité de l'air (PRQA) et innove en introduisant la notion du risque sanitaire. En parallèle, la fédération réalise une « Expo Air » qui fera, par la suite, le tour de tous les réseaux en France.

En décembre 1999, Nature Centre participe à un séminaire de réflexion sur les milieux naturels, organisé par FNE. La fédération est peu organisée sur ces questions agricoles, en dehors de son réseau « eau » qui travaille sur la mise en place des SAGE. Progressivement Nature Centre avance sur le sujet et met en place un réseau « agriculture » (Nature Centre négociera par la suite avec les agriculteurs pour effectuer un diagnostic d'évaluation de la biodiversité sur les exploitations agricoles et en 2006 une trentaine seront effectués par 3 des associations du réseau par l'intermédiaire de financements de la Région).

Au début de la décennie 2000, Nature Centre affirme sa capacité d'action.

Ainsi, la fédération met à cette période à disposition un centre de prêt d'outils pédagogiques à vocation régionale, sur des thèmes aussi divers que les déchets, l'air, l'énergie, et sur des supports variés (du CD Rom à la mallette pédagogique...). Cependant suite aux restructurations internes, l'outilthèque sera transféré, courant 2008, chez Loiret Nature Environnement qui en assure désormais la gestion.

Toujours au début des années 2000, Nature Centre créée une banque de données sur les habitats et les espèces de la région (ODONAT) qui est toujours utilisée par la majorité des associations fédérées et qui continue d'être alimentée régulièrement. La fédération travaille également à l'inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de la seconde génération. Au 31 décembre 2004, malgré les problèmes de trésorerie, plus de 350 sites sont proposés par les associations du réseau. Néanmoins en 2005, la convention ZNIEFF entre la fédération et la DIREN n'est pas reconduite.

À partir de 2003, Nature Centre intervient dans la préparation des Plans de protection de l'atmosphère (PPA) et insiste pour que le réchauffement climatique et la prise en compte des émissions de CO2 y soient intégrés.

La période du début des années 2000, est pourtant marquée par des difficultés financières pour Nature Centre et le monde associatif en général. En 2002, le gouvernement décide de supprimer les emplois jeunes et incite les associations à se tourner vers les collectivités locales. Le monde associatif est déstabilisé, et en 2005, Nature Centre - qui avait compté jusqu'à dix permanents - est contrainte de supprimer 2 postes et demi. La note suivante apparaît alors dans son rapport d'activités de l'année : « Le désengagement de l'État est également assorti d'une pression très forte pour que les associations de protection de la nature et de l'environnement trouvent les moyens de leur fonctionnement en proposant des « prestations », en intégrant le « marché ». Une telle orientation serait contraire à l'éthique du mouvement associatif, ferait perdre aux militants ce rôle si précieux de médiateur et d'animateur du débat public, pour transformer les associations en bureaux d'études, ou en entreprises de communication à vocation commerciale, désertées par l'engagement citoyen ».

Après les années bouillonnantes de 2000, les subventions ont baissé et la fédération, malgré les nombreuses déclarations sur le développement durable, accuse le coup. Après une diminution importante du personnel, Nature Centre décide de repenser son organisation.

C'est l'objet d'un séminaire interne de février 2008 qui oriente son action en concentrant d'une part son rôle de coordination auprès de ses associations fédérées et d'autre part en revendiquant clairement son attitude militante. Ainsi, elle choisit de renforcer ses activités autour de trois pôles majeurs que sont la biodiversité, l'agriculture, l'eau. Ces orientations ne laissent pas de côté pour autant des réflexions et des réactions sur le changement climatique, l'énergie et les transports...

C'est ainsi que Nature Centre, devenue entre-temps France nature environnement Centre – Val de Loire, se distingue sur de nombreux dossiers d'actualité : la réduction de l'usage des pesticides, des manifestations contre l'ouverture de l'autoroute A19, sa participation aux plans régionaux santé environnement, sur les déchets spéciaux, sur la qualité de l'air.

Son travail collégial avec ses associations affiliées lui permet de promouvoir plusieurs dispositifs du Grenelle comme la trame verte et bleue, les plans climats territoriaux, la place de l'éolien, la dynamisation de l'agriculture biologique...

2.3. Lieu

3 rue de la Lionne

45000 Orléans

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901

2.5. Fonctions et activités

France nature environnement Centre-Val de Loire (anciennement FRAPEC, puis Nature centre) est la fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement en région Centre - Val de Loire.

FNE Centre-Val de Loire est apolitique, affiliée à France nature environnement, sa fédération nationale depuis 1980, et agréée pour la protection de l'environnement depuis

1984. Forte des 16 associations locales qui lui sont affiliées, elle est reconnue comme l'interlocutrice des collectivités et administrations en région Centre-Val de Loire.

Au travers de ses différentes missions, la fédération s'est donnée pour objectifs la protection et la conservation du patrimoine naturel ainsi que la restauration de la biodiversité dans une perspective de développement durable en proposant, favorisant et accélérant les démarches et en assurant le relais de la connaissance scientifique.

Pour parvenir à ses objectifs :

• La Fédération fait émerger des projets d'ampleur régionale poursuivant les buts précédemment cités.

• Elle assure une mission d'animation et de coordination avec chacune des associations affiliées pour les accompagner dans la mise en œuvre de la déclinaison des projets régionaux sur leur territoire d'action.

• Elle participe aux débats publics en faisant part de sa position et en étant force de proposition. Les solutions qu'elle apporte visent toujours à préserver et protéger l'environnement (FNE Centre Val-de Loire siège dans plusieurs organismes consultatifs tels que le Comité de Bassin Loire-Bretagne et le Conseil économique, social et environnemental de la région…).

• Par l'intermédiaire de la rédaction et de l'élaboration d'outils de communication, FNE Centre-Val de Loire œuvre à la sensibilisation du grand public et des professionnels sur de nombreuses thématiques (usage des produits phytosanitaires, plantes invasives, biodiversité animale et végétale…).

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

France nature environnement Centre Val-de-Loire dispose d'un conseil d'administration comptant actuellement 29 membres, représentatifs et issus des 16 associations qui la composent.

Le Bureau de FNE Centre Val-de-Loire se compose de huit membres, dont l'actuel Président Samuel Senave.

FNE Centre Val-de-Loire dispose de cinq salariés permanents, dont l'actuelle Directrice Lucile Pierrard.

Les présidents successifs de la fédération sont les personnalités suivantes :

- Jean-Paul Thévenin (1980-1982)
- Jean-Louis Senotier (1983-1984)
- René Pecherat (1985-1987)
- Daniel Muselet (1988)
- Bernard Rousseau (1989-1991)
- René Pecherat (1991-1994)
- Guy Janvrot (1995-1998)

- Bernard Rousseau (1999-2001)
- Guy Janvrot (2001-2017)
- Samuel Senave (2017 - aujourd'hui)

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

France nature environnement Centre Val-de-Loire entretient les relations suivantes :

- Membre du réseau national France nature environnement.

- Composée d'un réseau de seize associations, réparties dans l'ensemble de la région Centre – Val de Loire et qui ont, de par leur histoire et leur contexte local, chacune leur spécificité et leurs domaines de compétences privilégiés, mais se coordonnent au sein de la fédération dans l'objectif de protéger la nature et l'environnement : l'AVERN, le CDPNE, la CERCOPE, Corbeaux Gâtinais Nature, Eure-et-Loir Nature, Indre nature, Loiret Nature Environnement, LPO-Touraine, Loir-et-Cher nature, Mardiéval, Mauves Vivantes, Nature 18, Perche nature, la SEPANT, Sologne nature Environnement, Société française d'orchidophilie Centre-Loire.

- Partenariats avec notamment le Conseil régional du Centre-Val de Loire, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), , ÉcoPôle de la région Centre – Val de Loire, Agence régionale de santé, Direction régionale de l'environnement, aménagement et logement du Centre-Val-de-Loire, Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Centre–Val de Loire.

- Représentation dans des instances extérieures, dont : le Conseil économique, social et environnemental, le Mouvement associatif, le Comité de suivi des fonds européens, le Comité régional d'attribution des aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME,) l'Observatoire régional d'énergie, Lig'Air, la Commission régionale de la forêt et du bois, le Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire, le Comité de bassin Loire-Bretagne, le Comité de pilotage éolien de la région Centre-Val de Loire, le Groupe de concertation nitrates.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Samuel Senave, Président de FNE Centre – Val de Loire et administrateur à Sologne nature environnement.

Guy Janvrot, Vice-président de FNE Centre – Val de Loire, ancien président de FNE Centre – Val de Loire et Administrateur à Loiret nature environnement

Site : http://www.fne-centrevaldeloire.org/

Présentation du contenu conservé par France Nature Environnement (FNE) Centre Val-de-Loire et Guy Janvrot :

- **Fonds FNE Centre Val-de-Loire conservé au sein de son siège 3, rue de la Lionne à Orléans (1980-2017) (environ 10,0 ml)[76]**

Administration et composition :

Comptes rendus de Conseils d'administration (1996-1998).

Personnel (1,0 ml) :

Salaires (1993-2003), dossiers de personnels.

Comptabilité :

Livre de compte de la FRAPEC (1980-1984) ;

Comptabilité générale (1994-2017) (4,0 ml). - Grand Livre et bilans financiers (1996-2001), factures (dont ventes) (1996-2017), subventions, impôts, cotisations, talons de chéquiers.

Fonctionnement et activités :

Élaboration du SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) Nappe de Beauce (1997-2005) (1,0 ml) : dossiers de réunions et de groupes de travail, études et diagnostics (dont étude préalable de 1999) (1983-2005), courriers, comité de suivi, documents de communication (dont plaquettes et lettres d'information) ;

Dossier de travail sur les pesticides (2003-2008) (0,10 ml) ;

Biodiversité. - Étude et diagnostic dans les exploitations agricoles ; dossier de travail relatif à l'élaboration du livre rouge ; inventaires ZNIEFF.

Documentation

Publications diverses de la FRAPEC, Nature Centre et FNE Centre – Val de Loire : « Recherches naturalistes », « Annales biologiques du Centre : mammalogie »,1985), brochures et plaquettes FNE CVL, documents de sensibilisation divers ;

Affiches ;

Banderole ;

Photographies et diapositives (0,50 ml) ;

Mémoires sur les mares et zones humides ;

76 *La majeure partie des fonds de FNE Centre – Val de Loire ont été détruits vers 2007, lorsque la fédération était en proie avec d'importantes difficultés financières et menacée de perdre ses anciens locaux.*

Documentation diverse (dont inondations et crue de la Loire (décennie 1990)).

- **Fonds d'archives numériques FNE Centre Val-de-Loire « Guy Janvrot » (1996-2017) (16 Mo)[77]**

Administration et composition, vie statutaire :

Statuts de Nature Centre (1997) ;

Adhésion au Graine Centre (1997) ;

Règlement intérieur de Nature Centre (1998) ;

Projet fédéral Nature Centre de l'année 2005 ;

Rapport d'activités de l'année 2006 ;

Information de Guy Janvrot sur la refondation de Nature Centre (2007) ;

Séminaire de Nature Centre de 2008 à l'abbaye de Seuilly : compte-rendu ;

Projet politique de Nature Centre (2009).

Correspondance :

Courriers de Nature Centre - FNE CVL, dont : à la DRAF (2006), au Préfet de région au sujet des biocarburants (2006), au Préfet de région au sujet de la qualité de l'environnement et du développement durable (2006) ;

Lettre de Bernard Rousseau à Monsieur Gayssot, Ministre de l'Équipement, du Transport et des Logements au sujet de l'aéroport de Beauvilliers (15 mars 2000).:

Charte entre Nature Centre et le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la région Centre (30 avril 1996) ;

Intervention de Nature Centre au CESR sur la consultation préalable à la réalisation du TGV Tours - Bordeaux (1998) ;

Plate-forme d'orientation du réseau déchets régional de Nature Centre (1998) ;

Propositions de Nature Centre au Conseil régional pour les élections (1998) ;

Réflexion sur le contrat de plan 1999-2004 (1998) ;

Compte rendu de la rencontre avec le SAFER (2010) ;

Accord cadre régional 2010-2012 ;

Contributions de Nature Centre relatives : à l'élaboration d'un plan régional en région Centre (1999), au CDSUS de Charenton-sur-Cher (1999), à l'élaboration du schéma de services collectifs sur l'énergie (1999), au Contrat de plan 2007-2013 (2006), à la stratégie régionale Biodiversité de Nature Centre (2010), au SCRAE (2012), au FEADER (2013) ;

Projet de questions soumis aux candidats lors des élections de 2004 (2004) ;

77 *Passionné de photographie dès l'âge de 15 ans, et amoureux de la nature, Guy Janvrot a investi son temps de loisir à la préservation de l'environnement en présidant l'association Loiret Nature Environnement (LNE) pendant 6 ans, puis pendant 23 ans, en présidant la fédération régionale Nature Centre - France-Nature-Environnement Centre-Val de Loire (FNE CVL). Guy Janvrot est actuellement administrateur de LNE et Vice-Président de FNE CVL).*

Projet du « Grand Défi pour la Biodiversité régionale » (2010) : présentation ;

Énergies. - Note sur les interventions de Nature Centre lors de la discussion sur le SSC énergies (1999) ; contribution de Nature Centre pour la région Centre relative aux expériences et propositions : document de travail (2000) ; réflexion sur l'émergence de la demande chez les particuliers et sur la sensibilisation et l'information (2006) ;

Étude de faisabilité d'un Parc naturel régional de Sologne par Jean-Pierre Bernagaud (2001) ;

Étude sur le positionnement stratégique de Nature Centre : rapport final (2007) ;

Étude de faisabilité de la mise en œuvre de la stratégie biodiversité en région Centre (2011) ;

Prises de position de Nature Centre, dont : sur le troisième aéroport bassin parisien (2000), sur le projet de plan régional de la qualité de l'air en région Centre (2001), sur l'agriculture (2006), sur les boues des stations d'épuration (2009), sur l'Agence régionale de biodiversité (ARB) (2017) ;

Réflexion et position de Nature Centre pour une Conférence régionale de l'Environnement modifiée (1998) ;

Argumentaire de la fédération Nature Centre dans le cadre de la préparation de la loi sur la biodiversité ;

Discours de Guy Janvrot en tant que Président de Nature Centre (1997-2014) (dont à l'occasion de l'inauguration du SIRFF (Système d'Information Régional sur la Faune et la Flore) et inauguration de l'observatoire régional de la biodiversité).

Documentation produite par Nature Centre – FNE CVL :

Livre Blanc (1997) ;

Lettres d'informations FNE CVL;

Historiques de la FRAPEC - Nature Centre (2008).

Dates extrêmes

1980 – 2017

Métrage linéaire conservé

Environ 10,0 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné (comprends notamment les comptes rendus des assemblées générales (2010-2017), des vidéos et des publications, disponibles sur le site de l'association)

Accroissement

Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Bon état de conservation des archives, situées dans un environnement sain, malgré le manque d'espace de stockage.

La plupart des documents disposent d'un conditionnement.

Localisation physique

3 rue de la Lionne

45000 Orléans

Modalités d'accès

Sur demande :

Courriel : contact@fne-centrevaldeloire.org

Tél. : 02.38.62.78.57

Loiret nature environnement

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Loiret nature environnement.

1.3 Autres formes du nom

LNE, anciennement Naturalistes orléanais, anciennement Naturalistes orléanais et de la Loire Moyenne.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1946 – aujourd'hui

2.2. Histoire

L'Association est créée en 1945 par quelques enseignants (instituteurs, professeurs de sciences naturelles) amoureux de la nature. L'objectif est alors d'organiser des sorties de groupes pour mieux faire connaître et aimer le pays orléanais à travers les sciences naturelles. Le 24 janvier 1946, elle est déclarée à la préfecture d'Orléans sous le nom de Les Naturalistes Orléanais. Le Siège social est alors au musée d'histoire naturelle, à Orléans. L'association a pour objectif de faire connaître l'Orléanais, y développer le goût des sciences naturelles et faciliter les études des spécialistes de ces sciences.

Paul Sougy est le premier président, Roger Gauthier le secrétaire et Bernard Perroneau le trésorier. Les autres membres fondateurs sont Jean Avezard et Lucien Fardet. Maurice Genevoix est le Président d'honneur.

Dans les années 1950, l'association dont le siège social est situé au Muséum de Sciences naturelles d'Orléans se structure peu à peu en diverses sections spécialisées qui ne prendront leur essor que quelques années plus tard : Botanique, Mycologie, Entomologie, Ornithologie, Archéologie, Géologie, Spéléologie, Histoire & Géographie locales sont les disciplines étudiées à cette époque. Les Naturalistes Orléanais reçoivent l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports au titre de la jeunesse et de l'éducation populaire.

En 1962, l'association créée la Station ornithologique de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin avec un encadrement bénévole quasi-permanent en la personne de François Larigauderie. Toujours dans les années 1960, le Muséum de sciences naturelles accueille pour la première fois en 1966 le salon du champignon qui existe depuis 10 ans. L'année suivante une salle Roger Gauthier est inaugurée le 14 janvier par le maire d'Orléans Roger Secrétain.

Dans les années 1970, la notion de protection de la nature prend de l'importance dans les esprits des adhérents de l'Association, au point d'ajouter le sous-titre «Association pour l'étude des sciences naturelles et la protection de la nature en région Centre». Ce caractère régional se perdra peu à peu avec l'apparition de plusieurs sociétés d'Éeude et de protection de la nature dans d'autres départements de la région.

Un concours annuel de photographies de sciences naturelles voit le jour avec la collaboration du Photo-ciné-club orléanais.

A l'initiative de François Larigauderie et du président de l'association, Michel Rivière, est créée en 1975 la première réserve naturelle nationale pour la région Centre. La réserve de l'île de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin sur la Loire fait alors l'objet d'une convention de gestion et d'animation (convention entre l'État, le conseil général du Loiret et les Naturalistes orléanais). Cela permet l'embauche d'un premier salarié (François Larigauderie) chargé de la gestion, de l'animation et de la surveillance de la Réserve ainsi que de l'animation sur les bases de loisirs dépendant de la direction départementale de la jeunesse et des sports. Le site de la « station ornithologique » de la réserve naturelle accueille alors de nombreux élèves et étudiants et devient aussi un lieu de formation pour les passionnés de nature. En 1977, ses responsables présentent un travail d'étude de recherche mené depuis les années 1960 sous la houlette du Musée national d'histoire naturelle de Paris. Plus de 200 000 oiseaux ont été bagués à Saint-Mesmin, près d'un million de données biométriques ont été recueillies et les 3 000 « reprises » effectuées ont prouvé les grandes distances parcourues par les oiseaux visiteurs de l'Oural à l'Afrique du Sud.

En 1978, l'association reçoit du ministère de l'environnement son agrément au titre de la loi du 10 juillet 1976 sur le protection de la nature. Un groupe mammalogie est créé et fournit un travail important de réflexion en cette période de rage vulpine suivi de la réalisation d'une exposition et de la publication d'un numéro spécial de la revue de l'association.

Dans la première moitié des années 1980, les objectifs de l'association sont redéfinis. L'assemblée générale extraordinaire de 1980 décide de développer les activités de protection et de sensibilisation à l'Environnement et de se doter de moyens tant matériels qu'humains. L'association participe notamment à l'élaboration du livre blanc sur l'environnement. De nombreuses actions de protection de la faune sauvage sont initiées par les adhérents notamment en faveur des sternes et des rapaces. Le balbuzard pêcheur effectue son retour naturel en forêt d'Orléans. Les ornithologues de l'association s'impliquent fortement pour surveiller le site de nidification. En parallèle, sont créés un groupe herpétologique qui entreprend le premier inventaire de l'herpétofaune du Loiret ainsi qu'un groupe de réflexion sur les cervidés. Un nouvel outil audiovisuel sur le thème du recyclage, des huiles usagées et du papier est également créé.

L'association est aussi déjà représentée dans beaucoup de commissions consultatives préfectorales (commission des sites, des carrières, plan de chasse...). Au début de la décennie le préfet signe les premiers « arrêtés de biotope » officialisant la protection de plusieurs zones sensibles : l'une au confluent Loire/Loiret, à la Pointe de Courpain ; l'autre pour préserver une héronnière à Ouvrouer-les-Champs. Quatre nouveaux arrêtés préfectoraux de protection de biotope permettent de préserver des sites de nidification des sternes en Loire.

Sous l'impulsion des Naturalistes Orléanais, la Fédération régionale des associations de protection de l'environnement du Centre (la FRAPEC, aujourd'hui France nature environnement Centre-Val de Loire) est créée et organise un premier colloque sur la Loire et son aménagement.

En raison de l'accroissement des activités de l'association celle-ci est alors contrainte de se réorganiser. Cela se traduit par l'embauche de salariés. Le siège social doit également

déménager dans un bâtiment préfabriqué situé à l'arrière du Muséum pour cause de travaux d'extension et de modernisation du Musée.

En 1986-1987, après une souscription lancée auprès des adhérents, les Naturalistes orléanais décident d'acheter un immeuble à Orléans afin de créer la première Maison de la nature et de l'environnement (MNE). Cette première MNE est inaugurée en mars 1987, Année Européenne de l'Environnement. Elle est sise au n° 96 rue du Faubourg Saint-Vincent à Orléans.

La catastrophe de Tchernobyl amène à réfléchir sur la question du risque nucléaire. C'est pourquoi l'association décide en 1987 de parrainer la création de l'Association pour le contrôle et l'information sur la radioactivité (ACIRAD) Centre, organe indépendant spécialisé dans le domaine du nucléaire. La même année est créé un poste de conservateur de la réserve naturelle de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin qui sera confié à Michel Chantereau. Un premier plan de gestion est alors rédigé puis validé par le comité de gestion réuni par le préfet du Loiret.

Toujours en 1987, l'assemblée générale décide d'adjoindre les mots « et de la Loire moyenne » au nom de l'association.

A la fin de la décennie 1980, la présence de l'association est toujours plus grande sur le front des débats sur les grands problèmes d'environnement (autoroutes, élimination des déchets, aménagement de la Loire...). Elle est également représentée à la commission départementale d'hygiène et rédige la charte départementale des usagers de la Loire qui est signée par de nombreux élus locaux et des associations. Un premier contrat d'étude est aussi passé avec la ville d'Orléans, tandis que la barre des 10 000 enfants ayant bénéficié des actions de sensibilisation par les animateurs professionnels de l'association est franchie.

Au début des années 1990, la première MNE étant devenue trop petite, le Conseil d'administration décide d'acheter une maison plus grande dotée d'un jardin. Les adhérents aident au financement de cette acquisition. L'aménagement de bureaux, de la boutique, de la salle d'exposition et du jardin ont demandé des milliers d'heures de travail à un noyau de bénévoles. C'est également avec le soutien d'entreprises mécènes que la nouvelle MNE devient opérationnelle et identifiable au 64 route d'Olivet à Orléans. Jean-Louis Pratz devient en même temps le premier directeur des naturalistes Orléanais, grâce au Fonds Régional pour l'Emploi. L'équipe des permanents s'étoffe quant à elle régulièrement et le centre d'information et de documentation sur la nature voit le jour grâce à l'obtention d'un Contrat Vert avec le conseil régional.

En 1994, la Maison de la nature et de l'environnement est inaugurée en présence de Théodore Monod.

En 1996, l'extension du périmètre de protection de la réserve naturelle de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin est approuvée par le préfet du Loiret après plusieurs années d'instruction.

Entre 1997 et 1999, l'activité d'animation se diversifie avec une approche sur le thème du jardin grâce à l'embauche d'une animatrice permettant l'ouverture et la réorganisation progressive des 600 m² du jardin pédagogique de la MNE. Un premier catalogue des animations, édité dans le cadre d'un Contrat Vert avec le conseil régional, est diffusé dans tous les établissements scolaires du Loiret. L'association soutient ou organise également des activités périscolaires et mène des actions de sensibilisation auprès des scolaires,

notamment sur les thèmes de l'eau, de l'air et de l'énergie et de l'élimination des déchets. Par exemple, les Naturalistes Orléanais rencontrent un grand succès lors du dixième concours scolaire lancé auprès de toutes les écoles primaires du Loiret sur le thème l'eau (cent soixante classes du département participantes). Une exposition à la MNE, présentant les réalisations des classes, couronne l'opération avec succès.

En parallèle, l'association poursuit sa professionnalisation avec des recrutements, dont celui de trois médiateurs environnement en contrat emplois jeunes qui viennent peu à peu remplacer les objecteurs de conscience. Le niveau de qualification de ces nouveaux professionnels permet de répondre aux attentes des adhérents et des partenaires de façon plus efficace et plus spécialisée.

En 2000, un important travail préparatoire est engagé à la demande du ministère de l'environnement pour étudier un agrandissement conséquent de la Réserve Naturelle de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

Au printemps 2001, une caméra vidéo est mise en service sur l'un des très rares sites de reproduction du Balbuzard pêcheur de France.

En 2002, l'association adopte la convention « Collective nationale de l'animation socioculturelle », mais l'association se retrouve en difficulté pour pérenniser ses emplois après l'abandon par l'État du système d'aide à l'emploi jeune.

En 2003, pour la première fois, et pour être en conformité avec la loi, un commissaire aux comptes a été appelé. En parallèle l'association mène plusieurs études collaboratives sur des sujets tels que le peuplier noir et l'éolien.

En 2004, la MNE devient l'un des pôles de distribution des paniers bio, opération initiée par l'association « Les Jardins de Cocagne ».

En 2005, le site internet est créé tandis que les derniers restes de la station ornithologique de la rue Deffier à Saint-Pryvé-Saint Mesmin sont retirés du terrain.
En 2006, se lance l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et nos villages » qui a pour but d'impliquer les communes dans la réduction de l'utilisation des pesticides dans les espaces publics. Elle est le fruit du travail collaboratif entre un groupe de bénévoles de l'association, la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (FREDON) et les Jardiniers de France. La même année est créée la Réserve naturelle nationale (RNN) de Saint-Mesmin, résultat de huit années de travail. La RNN n°26 protège et gère un tronçon de 7,5 kilomètres de Loire, principalement sur le domaine public fluvial et s'étend sur 263 hectares. Elle touche désormais six communes : Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Mareau-aux-Prés, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Ay, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et Olivet.

En 2007, l'assemblée Générale extraordinaire dote les Naturalistes Orléanais et de la Loire moyenne de nouveaux statuts et entérine le changement de nom et de logo de l'association qui désormais s'appelle : Loiret nature environnement (LNE) adopte le Hérisson comme logo. Ces changements symboliques sont destinés à marquer l'affiliation de LNE à et à Nature Centre.

En 2008, l'opération « Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et nos villages » connaît un tournant avec la signature de la charte par la ville d'Orléans. En parallèle, la rénovation de la MNE est engagée pour être plus respectueuse de l'environnement et pour des raisons de mise aux normes « zone inondable ».

En 2009, en droite ligne de l'opération Objectif Zéro Pesticide qui voit la signature de sept nouvelles communes, deux nouvelles opérations sont lancées : opérations : « Mon jardin au naturel », « Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » qui consistent à accompagner les enseignes de l'agglomération d'Orléans vendant des produits phytosanitaires vers les alternatives et à initier un changement de comportements des jardiniers amateurs. L'opération « Pull-Over Plus » destinée à engager les écoles et mairies à réduire significativement leurs émissions de gaz à effet de serre et à adopter des gestes écocitoyens est également lancée la même année. L'année 2009 voit également se dérouler la première édition de la fête de la réserve naturelle de Saint-Mesmin.

En 2010, la Maison de la nature et de l'environnement fête ses 20 ans en présence notamment d'élus dont la vice-présidente de la région, Pascale Rossler. L'opération Objectif zéro pesticide est quant à elle régionalisé par la fédération Nature Centre. Dans le même temps s'opère un regroupement des 3 opérations « Zéro Pesticide dans nos villes et nos villages », « jardiner au naturel, objectif zéro pesticide » et « Mon jardin au naturel » sous l'appellation : « Pesticides, comment s'en passer ? ». Le projet de « transmission d'images » du nid de balbuzard de l'étang du Ravoir au muséum d'Orléans se concrétise également la même année.

En 2011, l'association cherche à se renforcer sur la question des inventaires relatifs aux espèces et des territoires peu connus par la pérennisation d'un second poste de chargé d'étude et par le soutien de la région Centre. LNE lance aussi l'opération l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel » avec pour point d'orgue l'organisation d'un week-end Portes-ouvertes dans 24 jardins sur 15 communes.

En 2012-2013, démarre un Inventaire de la biodiversité communale sur la commune d'Ingré tandis que le programme Val Mares dans le pays Loire-Beauce se termine par l'inauguration de l'exposition photographique « Zoom sur la mare » et la finalisation du Circuit des mares dans le pays. En 2013 se déroule le colloque international sur le balbuzard pêcheur qui est organisé par le muséum d'Orléans, la Ligue pour la protection des oiseaux et Loiret nature environnement. Les actions pédagogiques de l'association bénéficient également de la création de nouveaux outils, dont celui de « la malle aux herbes folles » qui est un outil mobile destiné à l'acceptation des herbes sauvages par les habitants des communes signataires. L'année 2013 est également marquée par l'arrivée officielle de la Loutre dans la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin.

En 2014, les bénévoles du centre de documentation de la M.N.E. se lancent dans l'informatisation de la photothèque qui contient plus de 30 000 clichés.

En 2015, l'association participe au lancement de la base de données régionale SIRFF (Système d'information régional sur la faune et la flore), rendant accessible en ligne la nouvelle base de données naturalistes de LNE. L'association se voit également reconduire la gestion de la réserve naturelle de Saint-Mesmin pour 5 ans après validation du nouveau Plan de gestion de celle-ci. En parallèle est créé un nouveau sentier de découverte à la réserve naturelle sur le site de Micy. LNE participe à la COP 21 de Paris par l'intermédiaire du témoignage vidéo de Didier Papet Président de l'association sur les opérations de développement durable menées conjointement avec la ville d'Orléans. L'animation du plan régional d'action « Pélobate brun » est confiée par la DREAL (Direction régionale de l'environnement,de l'aménagement et du logement), confirmant ainsi l'importance des stations à pélobates à l'orée de le Sologne du Loiret.

En 2016, le site du Ravoir est visité par la secrétaire d'état Barbara Pompili lors de la signature d'un engagement des différents partenaires (ONF, RTE, ville d'Orléans, LNE…) pour la relance du projet de caméra sur le nid de Balbuzard pêcheur avec transmission des images par internet et animations autour de cet oiseau emblématique. L'année est également marquée par les 70 ans de LNE qui voit la ré-édition du livre de Jacques Baillon Faune sauvage des temps jadis – Orléanais, Beauce, Sologne, Gâtinais [...] dans lequel est inclus un cahier spécial « Historique de l'association » illustré de photos issues des archives de l'association.

2.3. Lieu

Maison de la nature et de l'environnement

64, route d'Olivet

45 000 Orléans

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901, inscrite au journal officiel en date du 24 janvier 1946.

2.5. Fonctions et activités

A l'origine une société de naturalistes, Loiret nature environnement est désormais pluridisciplinaire. L'association mène principalement des projets d'éducation et de sensibilisation à la protection de la nature et de l'environnement ainsi que des inventaires, suivis scientifiques et des diagnostics « biodiversité » sur les exploitations agricoles.

Selon ses statuts, LNE à pour objet :

- d'étudier et de protéger les milieux naturels, dans une perspective de léguer une nature préservée aux générations futures ;

- de veiller et de participer activement à la préservation de la faune, de la flore et des sites nécessaires à la conservation de celles-ci ;

- d'œuvrer dans un souci d'éducation à l'environnement de tous publics par une vulgarisation scientifique rigoureuse s'appuyant sur les recherches en cour ;

- de participer au débat public auprès des institutions locales, départementales, régionales ou nationales ;

- d'engager toute action visant à réduire les impacts néfastes de l'homme sur son environnement.

Les principales actions de LNE dans le département du Loiret sont donc les suivantes :

- Mieux connaître pour mieux préserver

- Éduquer à l'environnement pour sensibiliser un large public

- Agir pour plus d'éco-citoyenneté

Loiret nature environnement faisait paraître jusqu'en 2005 un bulletin, remplacé depuis par des lettres d'information. Elle créé également de nombreux documents de sensibilisation et des outils pédagogiques.

Loiret nature environnement dispose également de plusieurs agréments :

Protection de la nature (au titre de loi de 1976)

Habilitation à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives départementales

Jeunesse et éducation populaire

Association éducative complémentaire de l'enseignement public (local, départemental et académique)

Formation continue

Code de l'Urbanisme

Loiret nature environnement est gestionnaire d'une réserve naturelle nationale depuis 1975 : la réserve naturelle de Saint-Mesmin.

2.6. Textes de référence

Les statuts complets sont accessibles sur le site de l'association à l'adresse suivante :

http://www.loiret-nature-environnement.org/images/Loiret_Nature_Environnement/Pr%C3%A9sentation/statut-lne.pdf

2.7 Organisation interne

LNE est formée par des bénévoles et des salariés.

Un conseil d'administration est élu chaque année par l'assemblée générale. Il est actuellement de 15 membres qui se réunissent tous les trimestres à la Maison de la nature et de l'environnement d'Orléans. Ils discutent de l'ensemble des activités et préoccupations de l'association et approuvent les projets portés par celle-ci.
Issu du conseil d'administration, le bureau se réunit régulièrement à la Maison de la nature et de l'environnement d'Orléans.

L'équipe salarié est quant à elle composée de 14 membres et se divise entre l'administration générale de l'association et 4 pôles (réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin, pôle animations, pôle inventaire et expertises, pôle projets : zéro pesticides et développement durable).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Associations et organismes privés : Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre, France nature environnement (FNE), Réserves naturelles de France, Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles de la région Centre (FREDON)…

Organismes publics : Office national des forêts (ONF), Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), Agence française pour la biodiversité (AFB), communes.

3.2. Type de relations

Loiret nature environnement est membre de France nature environnement Centre-Val de Loire.

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de révision ou de dissolution

Mars 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français

4.8. Sources

Didier Papet (actuel vice-président de LNE)

Site de l'association : http://www.loiret-nature-environnement.org

Présentation du contenu conservé par Loiret nature environnement (LNE) :

Création **:**

Pièces isolées (1945 - décennie 1950)

Administration et composition :

Dossiers préparatoires d'assemblées générales ;

Bureau : dont comptes-rendus de bureaux (1993-1999) ;

Dossiers de l'inauguration Maison de la nature (avec invitations) (1994) ;

Relations avec le Muséum d'histoire naturelle d'Orléans (années 1970).

Comptabilité **:**

Facturiers, salaires.

Fonctionnement et activités :

Feuilles mensuelles d'activités (vers 1958- années 1980) ;

Programmes des conférences ;

Fiches d'observations ;

Études et suivi sur les balbuzards (avec cahiers de terrain (1984- 1994)) ;

Analyses (vers années 1970) ;

Dossiers de suivi des communes concernant principalement le projet « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » ;

Dossiers thématiques : dont chasse, pollution, mycologie, entomologie, faune (loups, lynx, loutres, castors, balbuzards...) ;

Concours scolaires ;

Expositions (vers décennie 1980-2017) : affiches, panneaux (dont cinquantenaire de LNE), photographies ;

Consultations relatives aux enquêtes publiques du Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) (2012-2015) ;

Archives de la réserve naturelle de Saint-Mesmin (doubles) (5ml) : plans de gestion de la RN, cadastre, POS,), commission animation (documentation), recensements d'oiseaux.

Documentation**:**
Revues. - Bulletin Les naturalistes orléanais, Loiret Nature (1945-2017) : « première édition » avril (1945-1957), nouvelle édition (1958-2005) ; lettres d'information (1); collections de bulletins reçues de sociétés savantes et d'associations scientifiques et de protection de la nature et de l'environnement (dont Gazette de Loir-et-Cher, Perche nature, bulletin climatologique du Loiret, Courrier de la nature, Salamandre, Loire et ses terroirs, Société géologique de France) (environ 25,0 ml) ;

Revues de presse sur la thématique de la nature et de l'environnement ; coupures de presse ;

Études ;

Cartes géologiques ;

Textes législatifs (dont Natura 2000) ;

Plaquettes de l'association ;

Diapositifs et photographies concernant principalement la faune et la flore locale en lien avec l'activité naturaliste de l'association.

Varia**:**
Outils pédagogiques ;

Documents de protection de la nature donnés par Roger Gauthier (années 1970).

Dates extrêmes

1945-2005

Métrage linéaire conservé

environ 130 ml

Stockage bureautique conservé

Volume non renseigné, dont : bulletins des Naturalistes Orléanais numérisés 1965-2004, diaporama de plus de 200 photographies numérisés relatif aux 70 ans de LNE disponible sur le site de l'association.

Accroissement
Fonds non clos

Mode de classement et état de conservation

Fonds majoritairement non classé avec conditionnement en boite archives cartonnées dans un environnement sain.

Classement documentaire pour les ouvrages de la bibliothèque.

Localisation physique

Maison de la Nature et de l'environnement

64 route d'Olivet

45 000 Orléans

Modalités d'accès

Accueil de chercheurs sur demande à la Maison de la Nature.

Mardiéval

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Mardiéval

1.3. Autres formes du nom

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1972 - aujourd'hui

2.2. Histoire

Mardiéval est à l'origine une association créée en 1972 sous le nom « d'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la Commune de Mardié ».

Tombée progressivement en sommeil, l'association est relancée en 1996 pour réagir au projet de grand contournement d'Orléans et d'un second pont sur la Loire près de Jargeau. Ce projet de déviation routière, notamment soutenu par le cabinet d'avocat de Corinne Lepage, s'inscrit dans le cadre des politiques d'aménagement de l'agglomération orléanaise débuté en 1974 avec l'adoption d'un SDAU (Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme). Quant au projet de construction d'un second pont à proximité de Jargeau, il a pour objectif de dévier le trafic hors du bourg de la commune. La première intention était de le construire à proximité de « Chenailles » à l'ouest de Jargeau. L'idée est rapidement abandonnée pour le choix de la commune de Mardié au cœur de la « ceinture verte » ou « coupure verte » d'Orléans. Partant d'un besoin de défendre le patrimoine communal et la tranquillité du village, des habitants de Mardié en sont venus à prendre conscience de la valeur inestimable du patrimoine naturel et paysager ligérien local. Ils se sont alors réunis au sein de « l'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la commune de Mardié » afin de le protéger contre ce projet routier. L'association, disposant alors des statuts pour mener une action en justice entama alors une procédure qui fut par la suite déboutée.

Le projet de déviation et de pont sur la Loire se poursuit dès lors. Vers 2002, un collectif de défense contre le grand contournement d'Orléans est alors créé. Il permet alors aux différentes associations de protection de l'espace ligérien autour de l'agglomération orléanaise (dont « Mauves Vivantes ») de coordonner leurs actions lors de l'enquête publique. En 2004, des études sont lancées pour la construction du pont de Mardié, puis le début des travaux est annoncé pour 2006.

Malgré un premier échec, « l'Association pour la défense des intérêts des propriétaires et habitants de la commune de Mardié » est rebaptisée en septembre 2006 Mardiéval et ses statuts sont sensiblement rénovés. Le VAL de ce nouveau nom évoque à la fois le Val de Loire, auquel appartient la commune de Mardié, et la notion de valorisation qui doit prendre le pas sur celle de défense, laquelle avait prévalu dans le passé. Cette évolution traduit

également la prise de conscience de l'importance des enjeux de la valorisation comme ceux de la préservation du cadre de vie et de l'environnement, dans une dimension collective, et des besoins d'initiatives offensives et défensives, de stratégies, d'organisation et de communication nécessaires pour atteindre les objectifs de l'association.

En 2009, l'association est marquée par le retrait pour cause de maladie de son président, Yves de la Martinière qui décède la même année.

Suite aux actions menées, les travaux de construction du pont sont retardés. En parallèle, Mardiéval s'implique contre un projet de carrière de soixante hectares (la carrière de « l'étang ») en soutenant l'action en justice entreprise par la commune de Mardié. Tout en faisant toujours front contre ces projets menaçants, l'association développe un certain nombre d'initiatives en faveur de la valorisation et de la protection du Patrimoine ligérien. En 2010, Yann Arthus-Bertrand vient soutenir l'action de Mardiéval en parrainant les deux premiers Balbuzards pêcheurs nés sur une aire que l'association a installée à Mardié. La même année, un blog est lancé, devenu par la suite Loire & biodiversité[78] afin d'illustrer l'exceptionnelle biodiversité que l'on peut rencontrer près de la Loire à Mardié, et plus largement dans le Val de Loire du Loiret.

En 2014, Mardiéval redéfinit ses statuts. L'année suivante un nouveau collectif dénommé « La Loire vivra » est fondé. Incluant l'association ainsi que Mauves Vivantes, il a pour objectif de se coordonner contre le projet de contournement est d'Orléans qui redémarre.

Durant l'automne 2015, une webcam filmant le nid des Balbuzards pêcheurs est installée par l'association.

En mars 2016, l'association lance le site BalbuCam[79] qui permet de suivre chaque année la saison de reproduction du balbuzard pêcheur, un rare rapace migrateur piscivore. Cette initiative au budget relativement modeste (investissement 3 500 euros) rencontre un important succès (60 000 visiteurs passionnés ayant ouvert 400 000 sessions en 2017).

La même année se déroule l'enquête publique relative au pont de Mardié. Dans ce cadre, Mardiéval dépose un dossier de 40 pages parmi 2200 autres (1600 défavorables au projet, 600 favorables). À la fin de l'année, la Déclaration d'utilité publique (DUP) est adoptée. L'association engage alors un recours devant le tribunal administratif, tandis que 10 hectares de bois sont défrichés et qu'un Partenariat Public Privé est mis en place à l'initiative du conseil départemental du Loiret.

Afin de poursuivre son action en justice Mardiéval, doit faire appel aux dons en 2017 et collecte 15 000 euros (l'objectif était de 10 000 euros).

En septembre 2018, un nouvel arrêté pris par la préfecture du Loiret permet la reprise des travaux de déboisement liés au projet de déviation. Mardiéval entreprend alors avec le concours de France nature environnement Centre – Val de Loire de déposer un nouveau recours au Tribunal administratif. Le mois suivant, le Conseil d'État rend une décision défavorable à la commune au sujet de l'exploitation du site de « l'Étang » par l'entreprise « Ligérienne Granulats SA ».

2.3. Lieu

Siège social (adresse postale) :

78 http://www.loire-et-biodiversite.com/
79 http://www.balbucam.fr/fr/accueil/

Mairie de Mardié

105, rue Maurice Robillard

45430 Mardié

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Mardiéval est association Loi 1901 de protection de la nature et de l'environnement de la commune de Mardié et plus largement dans le Val de Loire du département du Loiret.

Selon ses statuts, elle a pour buts :

a. D'assurer aux habitants un cadre de vie équilibré et sain. De contribuer au respect et à l'amélioration de la qualité de la biodiversité et des paysages. De contribuer à la connaissance et à la valorisation des milieux, et à l'éducation à l'environnement.

b. De protéger ces territoires et leurs patrimoines naturels et urbains, face à toute menace, contre toute atteinte d'où qu'elle vienne et de quelque nature qu'elle soit ; notamment à l'occasion de tout plan d'ensemble, de tout programme et/ou de tout projet d'infrastructure, d'aménagement ou d'urbanisme public ou privé.

c. A ces occasions, le cas échéant, de défendre les intérêts légitimes des habitants de ces territoires. Et/ou de contribuer à la sauvegarde des droits de ses membres, ou de tiers concernés, face à toute collectivité ou de tout organisme public ou privé.

Les solidarités pourront amener l'association à soutenir des actions hors de son territoire d'élection. [80]

Plus précisément, Mardiéval a pour principales activités :

– La défense et la protection du patrimoine naturel de Mardié et plus largement du milieu ligérien, partie intégrante du patrimoine mondial de l'humanité désigné par l'UNESCO, et qui est classé par l'Europe zone de protection spéciale Natura 2000, au titre de la directive Oiseaux, et site d'importance communautaire au titre de la directive Habitats :

En conséquence, Mardiéval lutte contre le projet de déviation routière d'Orléans incluant le projet de construction d'un pont traversant la Loire au cœur de la « ceinture verte » ou « coupure verte » d'Orléans dans la commune de Mardié, et contre le projet de carrière sur le site de « l'Étang ».

– Le partage de la connaissance par l'inventaire de la très riche biodiversité locale (avec notamment plus de cent trente espèces d'oiseaux sauvages tels que balbuzards pêcheur, plus de trente espèces d'Odonates, castors, loutres...) et sa diffusion sous forme d'inventaire photographique vivant et observations naturalistes faites sur le site/blog Loire & biodiversité.

– La valorisation du patrimoine ligérien et la restauration de sa biodiversité :

80Extrait de l'article II des statuts modifiés du 17 octobre 2014.

L'association participe et soutient des actions menées par la commune de Mardié pour ouvrir le milieu naturel au public tout en le respectant. Les rives de Loire ont ainsi accueilli de plus en plus d'activités de randonnées et de loisirs « verts ». De plus, l'association a lancé depuis 2016 l'initiative du suivi de la saison de reproduction du balbuzard pêcheur « balbucam » grâce à l'installation d'une plate-forme dédiée au rapace et d'une caméra. Depuis cette opération, Mardiéval organise une fête annuelle dénommée « balbufête ».

– L'éducation et la sensibilisation à l'environnement, principalement à destination du public scolaire.

2.6. Textes de référence

Statuts.

2.7 Organisation interne

Mardiéval se réunit en assemblée générale une fois par an. Elle dispose d'un conseil d'administration qui se réunit en principe tous les mois, ou sur convocation expresse du président.

L'association se compose d'un bureau, dont les principaux membres sont actuellement Jean-Marie Salomon (président), Sylvie-David Rousseau (vice-présidente, également membre d'une association luttant contre un projet de déviation à Sully-sur-Loire), Thierry Solé (également conseiller départemental Europe-Écologie - Les Verts (EELV) de l'arrondissement de Chécy), Sylvie Boyon (secrétaire), Sylvette Beziat, Jérôme Lamour (se consacre au projet balbucam).

Mardiéval compte également environ 200 à 250 adhérents, dont une dizaine de bénévoles actifs.

L'association ne dispose d'aucun salarié.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Mardiéval entretient principalement les relations suivantes :

- Membre de la fédération France nature environnement Centre – Val de Loire (FNE CVL) depuis 2012.

- Actions communes avec les associations membres du réseau France nature environnement Centre-Val de Loire (notamment avec le Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire dans le cadre d'activités naturalistes et avec l'association Mauves Vivantes dans le cadre des luttes de protection du Val de Loire).

- Ami de la fondation de Yann Arhus-Bertrand (parrainage des deux premiers Balbuzards pêcheurs nés sur une aire que l'association a installée à Mardié).

- Actions communes avec la commune de Mardié dans le cadre de la protection du patrimoine naturel de la commune.

- En contact avec le conseiller général Europe-Écologie Les Verts de Chécy, Thierry Soler (soutien contre le projet de contournement d'Orléans).

4. Zone du contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.6. Dates de création, de

révision ou de dissolution

Décembre 2018.

4.7. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Jean-Marie Salomon, Président de Mardiéval.

Site de l'association :

http://le-castor-enerve.fr/
Site d'observation du albuzard pêcheur : http://www.balbucam.fr/fr/accueil/

Site de valorisation du patrimoine naturel ligérien : http://www.loire-et-biodiversite.com/

Présentation du contenu conservé par Mardiéval :

Administration et composition :

Assemblée générale : comptes rendus de séances ;

Activités de trésorerie : comptes rendus.

Fonctionnement et activités :

Actions entreprises par Mardiéval contre la déviation d'Orléans à Mardié et la construction du pont.- Recours en justice ; dossier relatif à l'enquête publique ; réception aux commissions plénières au Parlement Européen ; pièces annexes ; plans ; copies des études d'impact ; participation à la commission permanente du conseil départemental du Loiret ;

Communiqués de presse ;

Sorties avec le public scolaire : plaquettes ;

« Balbucam » (2015-2017) : projet (2015), documents de communication ;

« Balbufêtes » : signalétique, affiches ;

Contre inventaire naturaliste site Natura 2000 de Mardié est (2006-2007) ;

Projet Mardié-Loire pour la création d'un observatoire et mise en valeur de la propriété ;

Recours contre la carrière de l'étang (2011-2017) ;

Dossier groupe Pandions (sur étude du balbuzard) ;

Actions diverses ;

Relations avec France nature environnement Centre – Val de Loire.

Documentation :

Publications de Mardiéval. - « BalbuCam la lettre » (2015-2018), « La lettre du Castor » (format recto verso ou 4 pages) (2006-2018), plaquettes de l'association, « La Fiche du Castor » sur différents thèmes, tracts ;

Panneaux d'exposition.

Varia :

Archives de l'ancienne présidence (1994-2005) (2,50 ml) concernant principalement le dossier « Grand contournement d'Orléans » (avec pétition, documentation et études, délibérations du Conseil Général du Loiret, conférences de presse, coupures de presse, correspondance).

Dates extrêmes

1994 - 2018

Métrage linéaire conservé

Environ 4,80 ml.

Stockage bureautique conservé

Volume estimé à 18,6 Go.

Classement chronologique des documents. Classification des données, dont :

– Courriers ;

– Carnets d'adresses ;

– Dossier « agir contre le pont » et la déviation d'Orléans (avec communication, contentieux, documentation) (9 Go) ;

– Photographies classées chronologiquement et par espèce ;

– Publications de l'association en format numérique.

À noter que les « Lettres du Castor » sont disponibles sur le site de l'association en format .doc ou en .pdf.

Accroissement
Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Bon état de conservation des archives dans un environnement sain. Les archives les plus anciennes sont conservées dans des boites dédiées. Les archives courantes sont quant à elles classées dans des dossiers.

Localisation physique

Au domicile de Jean-Marie Salomon, président de Mardiéval, à Mardié.

Modalités d'accès

Sur demande auprès de Jean-Marie Salomon, président de Mardiéval :

Courriel : jean-ma.salomon@wanadoo.fr

Tél. : 06.08.70.67.37

Bas-Rhin

Alsace nature

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Alsace nature

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1965 – aujourd'hui

2.2 Histoire

L'histoire d'Alsace nature débute le 20 mars 1965, autour des docteurs Henri-Jean Maresquelle et Henri Ulrich, alors président et vice-président de l'association connue à l'époque sous le nom d'Association fédérative régionale pour la protection de la nature (AFRPN). La nécessité de créer un tel mouvement vient d'un constat : l'aménagement du territoire ne prend que trop rarement en considération ses effets sur les sites, les paysages, le patrimoine, l'équilibre biologique et la réglementation en matière de protection de l'environnement est quasi inexistante.

Les premiers pas de l'AFRPN l'emmène vers l'initiation d'un inventaire des sites, monuments naturels, plantes et animaux rares ou menacés, dans le but de définir les moyens à mettre en jeu pour les protéger. L'un des premiers chantier sera la mise sur pied de la surveillance des faucons pèlerins. .

2.3 Lieux

Siège social: 8 rue Adèle Riton à Strasbourg

2.4 Statut juridique

Association loi 1901

2.5 Fonctions et activités

Alsace nature est affilié à France nature environnement et est composée de trois entités : la fédération régionale, Alsace nature Région et deux fédérations départementales Alsace nature 67 et Alsace nature 68.

Alsace nature réunit et coordonne les efforts et volontés en regroupant le savoir et les compétences de près de 140 associations fédérées.

En tant que fédération, elle mobilise et anime un large réseau d'experts et bénévoles. Les réflexions produites par l'association contribuent au débat public et apportent des propositions dans plus de 300 instances officielles.

Alsace nature alerte et sensibilise les acteurs locaux dans des domaines telles que la sauvegarde d'espèce menacées, les pollutions, la préservation des sites ….

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

France nature environnement

3.2. Type de relations

Membre du réseau.

4. Contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.6 Dates de création

1965

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

http://www.alsacenature.org

Fonds « Alsace nature " », 1989.-2012

Présentation du contenu conservé par Alsace nature :

Documents administratifs et fonctionnement

Rapports d'activités (parfois sur cédérom) : 1998-2010, 3 ml

Dossiers de formation : 1989-2010, 3 ml

Comptabilité : 1998-2011, 15 ml

Contentieux : 1995-2013, 4 ml

Dossiers de l'activité : 1983-2012, 50 ml

Animation réseau, relations avec fédérations d'associations : 1998-2007, 4 ml

Espèces protégées : 1991-2015, 5 ml (dont Grand hamster, 1988-2015, 1 ml)

Aménagement, transports, énergie, pollution, déchets, espaces naturels

Participation à des commissions départementales

Revue de presse 2004-2008, 1 ml

Documentation : 1995-2010, 15 ml

Espaces naturels, Natura 2000, zones humides

Plaquette : bulletin Alsace nature info (1995-1997)

Documents iconographiques :

2000 photographies (négatifs et tirage papier) du Dr Pierre Schmitt concernant la région Alsace, ses rieds, la forêt du Rhin …

Les photographies sont décrites dans un fichier informatique. Projet de numérisation en collaboration avec le conseil général du Bas-Rhin.

Métrage conservé : 150 ml dont 30 ml non triés

Localisation physique : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association, 8 rue Adèle Riton à Strasbourg

Modalités d'accès : Communication libre après demande préalable d'autorisation.

Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Ariena

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

1977- aujourd'hui

2.2 Histoire

Créée le 31 mai 1977, elle réunit 5 pôles fondateurs de l'éducation à l'environnement : La Petite Camargue Alsacienne, les Pupilles de l'enseignement public du Haut-Rhin, le Parc naturel régional des Vosges du Nord, l'ACINER et les Jeunes pour la nature.

En 1978, elle s'installe dans la maison de nature à Muttersholtz (anciennement ACINER) puis déménage à Sélestat en 2002. En 1992 a lieu la première formation des animateurs à la nature en partenariat avec l'UFCV.

2.3 Lieux

Siège social : 6 route de Bergheim, 67600 Sélestat

2.4 Statut juridique

Association de droit local (1908)

2.5 Fonctions et activités

Programme d'activités

• représente les associations alsaciennes d'éducation à la nature et à l'environnement au niveau régional et national et veille à la cohérence des actions développées.

• anime le réseau associatif composé de bénévoles et de professionnels des associations qui agissent avec les collectivités, l'Etat, les acteurs économiques et sociaux pour le développement de projets éducatifs en lien avec l'environnement, la nature, les patrimoines et la qualité de vie.

• conçoit, coordonne et anime des outils pédagogiques, expositions et guides professionnels d'aide au montage de projet ou d'accompagnement de démarches de sensibilisation.

• coordonne des projets d'éducation à la nature et à l'environnement auprès des associations de son réseau, des partenaires publics et des partenaires privés.

• forme les animateurs, les techniciens, les personnels des collectivités, les élus et intervient dans les établissements scolaires, les universités, les filières d'apprentissage.

• expérimente des modes d'intervention et de coopération différents auprès de nouveaux publics et partenaires (entreprises, etc.)

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Conseil Régional Grand Est (Conseil d'Administration)

Collectivité européenne d'Alsace (Conseil d'Administration)

Conseil Économique Social et Environnement Régional Grand Est (Conseil d'Administration)

Parc naturel régional des Vosges du Nord (Conseil d'Administration)

Parc naturel régional des Ballons des Vosges (Conseil d'Administration)

Association Fédérative Régional de Protection de la nature (Alsace nature) (Conseil d'Administration)

Association Générale des familles du Bas-Rhin – ferme éducative de Rhinau (Conseil d'Administration)

Alter Alsace énergies (Conseil d'Administration)

Association pour la prévention de la Pollution de l'air (membre)

Association spéléologique pour l'étude et la protection des anciennes mines (membre)

Association Campus – Centre Théodore Monod (membre)

Association la clé des champs – Ferme pédagogique (membre)

Association nature Alsace Bossue (membre)

Atouts Hautes-Vosges (bureau)

BUFO (membre)

Cakcis (membre)

Canop'terre (membre)

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Chambre de consommation d'Alsace (membre)

Club Vosgien (membre)

Conservatoire d'espaces naturels Alsace (Conseil d'Administration)

Eco-conseil (membre)

Ecomusée d'alsace (membre)

Fédération du Haut-Rhin pour la pêche et la protection du milieu aquatique (membre)

Ferme de la Ganzau (membre)

Foyer Saint-Jean La vie en vert (membre)

GORNA (membre)

Groupe d'etude et de protection des mammifères d'Alsace (membre)

La Grange aux Paysages (Conseil d'Administration)

Le Moulin nature (Conseil d'Administration)

Les Piverts (Conseil d'Administration)

LPO Alsace (Conseil d'Administration)

Maison de l'eau et de la rivière (Sycoparc) (membre)

Maison de la nature Bruche Piémont (Conseil d'Administration)

Maison de la nature du Delta de la Sauer et de l'Alsace du Nord (membre)

Maison de la nature du Ried et de l'Alsace centrale (Conseil d'Administration)

Maison de la nature du Sundgau (membre)

Maison de la nature du Vieux Canal (Conseil d'Administration)

Maison de la Terre (membre)

Mouvement de l'agriculture bio-dynamique (membre)

Musée zoologique de Strasbourg (membre)

NatuRhena (membre)

Observatoire de la nature (membre)

Office central de coopération à l'école Bas-Rhin (membre)

Office central de coopération à l'école Haut-Rhin (membre)

Parc zoologique et botanique de Mulhouse (membre)

PEP Alsace (Conseil d'Administration)

Petite Camarque alsacienne (Conseil d'Administration)

Saumon-Rhin (Conseil d'Administration)

Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar (membre)

Strasbourg Initiation Nature Environnement (membre)

Vivarium du moulin (membre)

3.2. Type de relations

Affiliation

4. Contrôle

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.6 Dates de création

2023

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

ARIENA

site Internet

http://ariena.org/vie-statutaire-representation/

Fonds « ARIENA », 1977 à aujourd'hui (52 ml)

Administration générale

Documents administratifs et fonctionnement, 1972-2000, 3 ml : statuts, procès-verbaux de réunion, compte-rendu de conseil d'administration et d'assemblée générale.

Comptabilité, 1978-2001, 10 ml : documents comptables, factures, justificatifs de subventions.

Documentation de l'activité

Ressources pédagogiques, 1992-2020, 3 ml : dossiers formations BETAEP, BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, dossiers écoles et maternelles PEJ, conception et recherche initiale APPP, livres naturalistes, appareils électriques, matériels, guides pédagogiques, modules maternelles.

Publications, sans date, 6 ml : cahier Ariena, guide poisson, guide de l'enseignant, Guides.

Vie associative, 2000-2002, 3 ml : suivi et justificatif des associations du réseau.

Vie du réseau,1990-2019, 10 ml : Comptes-rendus, rapports d'activités, publications, statuts, bilans d'activités et documents comptables relatifs aux associations membres du réseau.

Partenariats, 1991 – 2015 , 6 ml : Programmes de projets structures du réseau, fiches projets (demandes de subvention), rapports d'activités des structures du réseau, label CINE, rencontres alsaciennes de l'environnement, demandes d'adhésion réseau, document association Ecomusée d'Alsace, demande d'agrément Foyer Saint Jean Neuwiller.

Illustrations, graphismes, 1971-2007, 3 ml : Patrimoine naturel, faunes et flores, manifestations, aménagement pédagogique, patrimoine culturel, Maison de la nature de Muttersholtz, dessins animaux, dessins de trains, cahier ARIENA, le Rhin grandeur nature.

Varia

Programme Life Rhin Vivant, 2002-2007, 5 ml : Rapports, articles de presse, flyers, correspondances.

Construction CINE, 1985-2000, 3 ml : Synthèse étude prospective, cahier des charges, programme de projets, documents comptables.

Métrage conservé : 52 ml

Localisation physique : Le fonds est conservé dans les locaux de l'association, 6 route de Bergheim, 67600 Sélestat

Archives bureautiques

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

350 Go de dossiers dit archives et 300 Go de dossiers utilisés

Modalités d'accès : Communication libre après demande préalable d'autorisation

Seine-Maritime

Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie.

1.3. Autres formes du nom

AREHN.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1996 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

Un premier centre de documentation a été créé en 1978, au sein du , afin de conserver sa bibliothèque, une des plus importantes de France. Le fonds était alors essentiellement scientifique.

Le centre de documentation a, par la suite, accueilli le fonds de la Société des amis des sciences naturelles et du Muséum de Rouen et celui de la Société d'horticulture.

En 1983, le centre de documentation est devenu une association. Tout en gérant la bibliothèque, il continuait à acquérir des fonds.

Depuis 1983, plusieurs associations se sont succédées : Le Centre de documentation des milieux (CDM), l'Observatoire régional de l'environnement puis en 1996, l'A.R.E.H.N..

Le centre de documentation de l'A.R.E.H.N. est ouvert gratuitement à tous les publics.

De nombreux thèmes y sont développés : nature, biodiversité, jardinage, écologie, faune, flore, géologie, environnement, développement durable, énergie, changement climatique, aménagement, transports, aménagement urbain, urbanisme durable, habitat écologique, éco-gestes au quotidien, éducation à l'environnement, santé et environnement, pollutions, nuisances, législation, nature, protection de la nature, métiers, formations et emplois en environnement.

2.3. Lieu

Pôle Régional des Savoirs

115 Boulevard de l'Europe

76100 Rouen

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'A.R.E.H.N. a pour mission d'informer et de sensibiliser.

Elle accompagne les collectivités, les entreprises, les associations ou encore les particuliers dans leurs démarches environnementales ou de développement durable. Elle aide à cadrer les projets :

- appui technique, ou stratégique,
- diagnostics et préconisations en amonts des études,
- formation, sensibilisation du public et des personnels des collectivités ou des entreprises,
- conférences, sorties sur le terrain commentées pour tous publics,

- journées techniques, voyages d'étude, colloques,
- conception et édition de supports d'information et de communication (brochures, livres, panneaux).

Tout ceci se traduit par des activités très variées comme :

- Le Club éco mobilité scolaire de Haute-Normandie : réseau créé en 2010, pour accompagner et fédérer les acteurs de terrain (établissements scolaires, parents d'élèves, collectivités locales, associations). Il met à la disposition de ses membres des supports pédagogiques et méthodologiques, des outils éducatifs et de communication (vidéos, plaquettes), une aide à la création de projet, et organise des ateliers et des visites de terrain.
- L'Educ'Tour : il s'agit de rencontres de terrain entre élus locaux et acteurs du développement durable.
- La découverte/sensibilisation grâce à des sorties thématiques (biodiversité dans les villes, les villages, les jardins familiaux, ou sur les exploitations agricoles…).
- Les expositions : l'association en possède un très grand nombre. En plus de gérer les expositions de l'ADEME, l'association a à son actif une cinquantaine d'expositions qui lui sont propres.

Elle édite également des supports d'information et de communication : brochures, livres, panneaux. Ces publications balaient un large éventail et concernent, entre autre, la biodiversité, les problèmes de mobilités, les énergies.

Enfin, l'association est un observatoire régional du développement durable. En réseau avec d'autres associations, elle réalise la synthèse de données brutes régionales et territoriales.

2.7. Organisation interne

12 salariés.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

http://www.arehn.asso.fr

http://www.arehn-asso.superdoc.com

Présentation du contenu :

Création : statuts, récépissé de création, règlement intérieur.

Administration et composition (1996-2014) : compte-rendu de conseil d'administration et d'assemblée générale, dossiers salariés, bulletins d'adhésions, abonnements lecteurs, correspondance.

Comptabilité : bilans annuels, grands livres, journaux de recettes et de dépenses, pièces justificatives.

Activités : expositions, plaquettes, brochures, fiches lectures, questionnaires pédagogiques, répertoires d'outils pédagogiques et de sentiers de découvertes, synthèses

de données brutes, veilles, répertoires, études, rapports d'activités, fiches ressources, annuaires des acteurs du développement durable et de la consommation durable.
Études : collection *Études du Centre de Documentation des Milieux , Rapports du Centre de Documentation des Milieux*, *Dossier du Centre de Documentation des Milieux*. Publications : collection *Connaître pour Agir*, *Environnement Haute-Normandie*, *AREHN Infos*.
Documentation : affiches, plaquettes, fascicules, brochures, ouvrages, ouvrages pour la jeunesse, journaux de presse, jeux de société, bandes dessinées, cartes, études, rapports, exposition, carnets d'adresse, revues et publications de sociétés savantes, ouvrages anciens (1618-1876).

Notes : l'association détient un fonds ancien précieux de la Société des amis des sciences naturelles et du Muséum de Rouen comprenant des ouvrages notamment de Voltaire, Darwin, Gadeau-de-Kerville (1618-1876). Le dépôt aux Archives départementales de la Seine-Maritime était prévu en 2015.

Métrage linéaire : environ 200 ml.
Lieu de conservation :
A.R.E.H.N. - Pôle Régional des Savoirs
115 Boulevard de l'Europe
76100 Rouen

Aquacaux

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Aquacaux.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1988 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

Installée sur une ancienne base de l'OTAN construite dans les années 50 (ancienne station de pompage de carburant), l'association Aquacaux a été créée le 16 juin 1988 pour favoriser l'émergence de projets novateurs et porteurs d'emplois.

Le projet d'origine s'appuie sur le développement d'installations aquacoles. En collaboration avec l'Éducation nationale, les fondateurs de l'association élaborent un projet de transformation de l'ancienne station de pompage en ferme marine et choisissent de s'intéresser au turbot.

En 1993, l'association, fidèle à sa vocation de lutte contre les exclusions liées au chômage, met en place un premier chantier d'insertion s'appuyant sur la restauration des bâtiments de la station de pompage.

Dès 1994, ce chantier d'insertion s'élargit à la problématique de l'environnement littoral avec la mise en œuvre de chantiers de nettoyage des plages et d'entretien des falaises sur la zone allant du Havre à Saint-Jouin-Bruneval.

En 1998, l'association créée huit postes autour de la protection et de l'éducation à l'environnement dans le cadre de la mesure emplois-jeunes. Quatre de ces huit postes sont aujourd'hui transformés en postes permanents, grâce à une réflexion menée en 2003 sur la réécriture du projet associatif et qui conduit à la rédaction du programme d'actions ETIQ (Environnement, tourisme, insertion, qualification).

2.3. Lieu

70, chemin de Saint-Andrieux

76390 Octville-sur-Mer

2.4. Statuts juridiques

Chantier d'insertion.

2.5. Fonctions et activités

L'association ne pratiquait que des chantiers d'insertion dont le premier a été mis en place en 1993. Puis elle s'est spécialisée dans l'éducation à l'environnement grâce à sa ferme marine.

Depuis 1994, elle mène des actions de nettoyage de plage et d'entretien de l'environnement entre Le Havre et Saint-Jouin-de-Bruneval au vu du grand nombre de déchets qui s'échouent.

Depuis quelques années, l'association a mis en place des actions plus scientifiques. Elle est ainsi devenue spécialiste du littoral en réalisant par exemple des inventaires faunistiques et floristiques (inventaire botanique annuel).

Elle met également en place des pâturages de chèvres et d'ânes ainsi que des chantiers de débroussaillage afin d'entretenir les sites naturels pour le compte du conseil général. Elle entretient et crée, par ailleurs, des sentiers pédestres pour accéder à la mer.

Aquacaux est aussi prestataire pour le comptage d'oiseaux et pour le suivi des pêcheurs à pieds pour le conservatoire du littoral.

Enfin, depuis 2 ans, elle est partenaire avec la région afin de cartographier les espaces naturels transférés ensuite sur l'atlas de la biodiversité.

2.7. Organisation interne

11 salariés et trente adhérents.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

http://www.aquacaux.fr

Présentation du contenu :

Création : statuts.

Administration et composition (1988-2013) : comptes-rendus de Conseil d'administration et d'assemblée générale (1988-2013), conventions (1988-2006), dossiers salariés, dossiers contrats aidés, feuilles d'émargements.

Comptabilité : comptes annuels, livres de caisse, impôts, bilans comptables, charges sociales, factures, journal des recettes et des dépenses, bulletins de paie.

Activités (1988-2013) : revue de presse, rapports d'activités (1998-2013), plans du site, livrets pédagogiques, dépliants, panneaux d'expositions, documents de travail.

Métrage linéaire : 15 ml.

Lieu de conservation :

Aquacaux

70, chemin de Saint-Andrieux

76390 Octville-sur-Mer

Association Brayonne dynamique

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Association Brayonne dynamique.

1.3. Autres formes du nom

ABD.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1988 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

L'association Brayonne Dynamique a été créée pour lutter contre le projet de circuit de Formule 1 sur les communes de Mauquenchy et Rouvray.

Malgré l'abandon du projet, l'association a décidé de continuer à mettre tout en œuvre afin de préserver le patrimoine bâti et paysager du Pays Brayon.

Tout en considérant les exigences et l'évolution du monde moderne, l'A.B.D. tente de sensibiliser à la nécessité de respecter l'environnement humain et naturel.

2.3. Lieu

Chez Madame Sylvie Turban

4, rue Abbé Forgé

76440 Forges-les-Eaux

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901 agréée depuis 2009 au titre de la protection de l'environnement.

2.5. Fonctions et activités

l'Association Brayonne Dynamique a lancé son premier chantier de restauration, celui de l'oratoire fontaine Sainte-Anne, tout en mettant en place un chantier jeune. Elle continue aujourd'hui à participer à des chantiers de restauration du patrimoine bâti.

Par ailleurs, elle organise différentes manifestations notamment autour du bocage et de sa préservation, des expositions (sur le Pays Brayon, sur les champignons), des thèmes et visites pour les Journées européennes du patrimoine ainsi que des journées découvertes.

L'association intervient auprès des scolaires notamment en organisant des sorties nature avec des intervenants spécialisés (mycologie, découvertes de mare, de potager sans pesticides, des abeilles...).

L'association mène également des enquêtes d'utilité publique, intervient pour la mise en place du plan local d'urbanisme (PLU).

Enfin, elle met en place des pétitions et organise ou participe à des commissions.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Association Haute-Normandie nature environnement (H.N.N.E.).

3.2. Type de relations

Membre du réseau H.N.N.E.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

Notes : Une partie des archives de l'Association Brayonne Dynamique se trouve aux Archives départementales de la Seine-Maritime (J 1499).

Présentation du contenu conservé par l'Association Brayonne Dynamique, 1988 à aujourd'hui :

Création (1988) : statuts, récépissé de création.

Administration et composition (1988-2014) : comptes-rendus de conseils d'administration et d'assemblées générales (1988-2014), correspondance, demande d'agrément et récépissé.

Comptabilité (1988-2014) : bilan, projet de budget, pièces justificatives, journaux de recettes et de dépenses, grands livres.

Activités : comptes-rendus de commissions, panneaux d'exposition, notes de présentation, bulletins d'informations *L'Ami brayon* (1988-2014), photographies, plaquettes, articles de presse (2005-2014).

Réalisation du film *La Bergère et l'orchidée* (2009) : DVD, correspondances, notes d'explication, liste de gestion des stocks, demande de subventions.

Fascicules pour les Journées Européennes du Patrimoine (2001-2003) : *Patrimoine de la céramique architecturale, 1880-1930, dans le Bray-Oise et le Beauvaisis* (2001), *Patrimoine argile du premier au troisième millénaire* (2002), *Patrimoine argile du premier au troisième millénaire dans le Bray Seine-Maritime* (2003).

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association Brayonne Dynamique

Chez Madame Sylvie Turban

4, rue Abbé Forgé

76440 Forges-les-Eaux

Présentation du contenu conservé par les Archives départementales de la Seine-Maritime

(J 1499).

Création (1988) : statuts.

Administration et composition (2009) : demande et autorisation d'agrément.

Activités : notes de présentation, bulletins d'informations *L'Ami brayon* (1988-2012), notes de présentation de l'association et des panneaux d'exposition, plaquette.

Film *La Bergère et l'orchidée* (2009) : DVD, notes d'explication.

Fascicules pour les Journées Européennes du Patrimoine (2001-2003) : *Patrimoine de la céramique architecturale, 1880-1930, dans le Bray-Oise et le Beauvais* (2001), *Patrimoine argile du premier au troisième millénaire* (2002), *Patrimoine argile du premier au troisième millénaire dans le Bray Seine-Maritime* (2003).

Métrage linéaire :

0,10 ml.

Lieu de conservation :

Archives départementales de la Seine-Maritime

42 rue Henri II Plantagenêt

76100 Rouen

Association culture et loisirs

1.Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Association culture et loisirs.

1.3. Autres formes du nom

ACL.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1981 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

L'association Culture et Loisirs a été créée en 1981 et comptait à ses débuts deux sections : le ciné club et la peinture sur soie.

Progressivement, l'association s'est enrichie de nouveaux membres et de bénévoles compétents qui ont su développer les activités de l'A.C.L.. Ils ont participé à l'illustration de l'évolution historique de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.

L'association a ainsi retracé toute l'histoire de la ville, depuis le paléolithique.

Elle s'intéresse également au patrimoine culturel et naturel et a convaincu la municipalité d'acheter le pressoir de la ville et de préserver le site naturel des Communaux, devenu site naturel sauvegardé à des fins conservatrices et didactiques.

Ce site est remarquable par sa richesse naturelle. Situé sur une ancienne marnière, il disparaissait sous les déchets incontrôlés. Face à cela, la municipalité a confié à l'A.C.L. la gestion du site. Elle en est devenue un acteur principal en pérennisant l'entretien du site. Le site présente, aujourd'hui, une flore et une faune importante, protégée au niveau national (l'orchidée frelon par exemple).

La violette de Rouen, plante extrêmement rare et protégée, y a été réintroduite en 1989 sur un talus crayeux devenu un véritable laboratoire.

Elle a également créé des classes natures.

2.3. Lieu

Le Pressoir

27, rue Martin Luther King

B.P. 24

76320 Saint-Pierre-les-Elbeuf

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association compte 7 volets d'activités :

les loisirs ;

le cinéma enfant ;

les jeux de société ;

les activités sportives : randonnées pédestres ;

la culture ;

les manifestations et sorties naturelles et culturelles ;

la gestion du site des Communaux.

Elle organise des « classes Nature », qui visent à sensibiliser les enfants de la ville à l'environnement et à la nécessaire préservation de la nature, ainsi que des opérations de nettoyage.

La présentation des essences du site au public a été diminuée à cause de la mise en danger d'espèces floristiques protégées.

L'association participe aux Journées du développement durable et à la labellisation d'arbres remarquables en Normandie ;

Elle travaille en étroite collaboration avec l'Office national des forêts, et fait partie des membres du comité de pilotage Natura 2000 des Coteaux d'Orival et des îles et berges de la Seine.

2.7. Organisation interne

237 adhérents.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Haute-Normandie nature environnement.

3.2. Type de relations

Membre du réseau.

3.3. Description de la relation

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

Note : les archives de l'association se trouvent sur deux sites à Saint-Pierre-les-Elbeuf. Seule une partie des archives a été vue.

Présentation du contenu :

Création : statuts (1981).

Administration et composition (1981-2014) : bulletins d'adhésion (2011-2014), subventions, comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale (1981-2014).

Comptabilité (2009-2014) : bilans, projets de budget, journaux de recettes et de dépenses, balances des comptes, pièces justificatives.

Activités : tableaux et panneaux d'exposition, photographies, press-book (1981-2014), rapports d'activités (1981-2014), présentation des activités, comptes-rendus de réunion, documents de travail, dépliants, plaquettes.

Publications : *Le P'tit Pierrotin* (1981-2013), *Le P'tit Pierrotin : Faune et flore d'un coin de Normandie, Communaux de Saint-Pierre* (2004*), Saint-Pierre d'hier à aujourd'hui, Hier Saint-Pierre, Atlas des Orchidées sauvages de Haute-Normandie, Arbres remarquables de Haute-Normandie* (2010), *étude : 1857, Naissance de Saint-Pierre-les-Elbeuf.*

Documentation : *Géo, le Journal de la Nature, le Viquet* ; cartes, bulletins, cassettes vidéo, CD-Rom, ouvrages.

Métrage linéaire : 20 ml.

Lieu de Conservation :

Association Culture et Loisirs

Le Pressoir

27, rue Martin Luther King

B.P. 24

76320 Saint-Pierre-les-Elbeu

Association de l'industrie et du commerce pour l'environnement normand

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Association de l'industrie et du commerce pour l'environnement normand.

1.3. Autres formes du nom

AsICEN.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1977 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

Le C.E.D.I.H.N. a été créé en 1975 par des industriels suite à la loi sur les déchets. Cette association est tournée vers l'étude des déchets industriels dangereux et non dangereux.

Après la guerre, la reconstruction de la ville a engendré une augmentation de la consommation et donc de la pollution.

Des lois se sont ainsi succédé pour réglementer les usines.

En effet, la plupart rejetait leurs déchets directement dans la Seine ou dans les ruisseaux. l'A.S.I.C.E.N. a été créée, dans ce cadre, par des industriels membres du Mouvement des entreprises de France (MEDEF) pour devancer les questions environnementales en rapport avec les déchets industriels.

Il s'agit d'associations interprofessionnelles régionales. Elles ont pour vocation de regrouper les entreprises de toute taille autour d'enjeux environnementaux, de santé et de sécurité.

2.3. Lieu

66, quai de Boisguilbert

76000 Rouen

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Il s'agit d'un service d'informations créé pour répondre aux questions des entreprises mais également pour aider à la défense de leurs intérêts dans les instances et réunions régionales.

Elle offre la possibilité d'une assistance sur le terrain ainsi que des tarifs préférentiels pour leurs journées techniques, les « jeudis de l'environnement », et permet d'accéder plus facilement aux agences environnementales, syndicats professionnels et organismes consulaires.

L'Action Collective Carbone, lancée en 2009 par le Groupe régional haut normand *« Stratégie Carbone »* (en collaboration avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (A.D.E.M.E.), l'ASICEN ainsi que des professionnels visent à réunir tous les acteurs qui ont réalisé, réalisent ou sont intéressés par la démarche carbone.

Les 3 priorités de l'Action Collective Carbone sont :

- amplifier la quantification GES, notamment auprès des PME ;

- encourager les entreprises à engager des plans d'action par le soutien financier à des études de cadrage ou de mise en œuvre ;

- animer, par le biais d'un consultant expert, une appropriation collective des enjeux, des objectifs et des solutions par une dynamique de fertilisation croisée d'idées et d'initiatives.

2.7. Organisation interne

1 salarié.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (A.D.E.M.E.),

- Fonds Européen de Développement Régional (F.E.D.E.R.).

3.2. Type de relations

- A.D.E.M.E. : collaboration,

- F.E.D.E.R. : soutien financier.

3.3. Description de la relation

L'A.D.E.M.E. et l'A.S.I.C.E.N. mènent une action collective favorisant le partage des expériences entre les entreprises haut-normandes. Cette initiative est soutenue par l'Union Européenne à travers le Fonds européen de développement régional (FEDER).

3.4. Dates de la relation

2009.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

http://www2.asicen-carbone.fr
Notes : Une partie des archives de l'association a été déposée aux Archives départementales de la Seine-Maritime.

Présentation du contenu conservé dans les locaux de l'Association de l'industrie et du commerce pour l'environnement normand (As.I.C.E.N.) :

Administration et composition (1978-2010) : comptes-rendus de réunions (1998-2010), procès verbaux de la commission environnement (1993-1998), comptes-rendus de réunions S3PI (1978-1993), dossiers emploi jeune.

Comptabilité : journaux de banque, journaux de recettes et de dépenses, bilans annuels, grands livres, balance des comptes, pièces justificatives.

Activités : études, enquêtes sur les déchets (1990-2004), rapport environnement.

Documentation : fascicule INERIS, revue *Bulletins du droit de l'environnement industriel*, ouvrages, guides, documents de travail (sur les zones humides, Natura 2000, plan climat…), plans départementaux.

Métrage linéaire : 18 ml.

Présentation du contenu conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime (316J) :

Documentation (1980-2011) : *Revue juridique de l'Environnement* (1984-2002), *Droit de l'Environnement* (2009-2011), rapport d'action et d'orientation de la DREAL (2009-2010), livret de la Direction Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) (2006-2009), bilan et objectifs de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE) de Haute-Normandie (2002-2005), bilans DRIRE de l'environnement industriel haut-normand (1994-2004), rapports d'activités de la DRIRE (2000-2001), guide des déchets en Haute-Normandie (2004), Code de l'Environnement et protection de la Nature et de lutte contre les nuisances (1980), articles de presses (1997-2005).

Métrage linéaire : 1,15 ml.

Lieux de conservation :

Association de Commerce et de l'Industrie pour l'Environnement Normand

66, quai de Boisguilbert

76000 Rouen

Archives départementales de la Seine-Maritime

42, rue Henri II Plantagenêt, 76100 Rouen

Association de préservation du Clos-Masure du Gourvaudon

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Association de préservation du Clos-Masure du Gourvaudon.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2012 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

Le clos-masure de Gourvaudon est un domaine familial construit sous Henri IV. La première trace remonte à l'achat du clos-masure par un seigneur de Gourvaudon en 1602.

Il a ensuite été acquis en 1792 par un ancêtre du propriétaire actuel. Aujourd'hui il reste une forêt de 15 hectares, une pâture de 10 hectares et des bâtiments. Le clos-masure en lui-même représente 4 hectares.

Au sein du clos on trouve une maison à pans de bois sur deux étages ainsi qu'une maison bourgeoise. Certains bâtiments sont à l'abandon et ont permis à certaines espèces protégées de s'y installer (hirondelles, chauves-souris).

Ce clos-masure est lié à l'industrie normande, puisque c'est le frère de Durecu-Lavoisier Jean-Pierre Durecu) qui a acheté le clos-masure en 1792.

L'association a été créée pour la protection du clos contre la construction d'une autoroute reliant Barentin à Yvetot.

2.3. Lieu

Villers-Ecalles.

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Une autoroute en cours de construction passera à 9 mètres d'une des haies du clos-masure.

Elle a pour but de lutter pour la protection de la biodiversité qui s'est développée dans le clos-masure, ainsi que dans les bois qui ont été lourdement déboisés. Avec le déboisement il y a des impacts directs sur le clos-masure : chute de certains chênes formant la haie ou encore problèmes de toiture.

Un procès a été engagé contre les constructeurs d'autoroutes. L'association a également commandé deux études d'impacts sur les oiseaux auprès de naturalistes.

2.7. Organisation interne

Une trentaine de membres.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Haute-Normandie nature environnement (H.N.N.E.).

3.2. Type de relations

Membre du réseau H.N.N.E.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

Présentation du contenu :

Création : statuts de l'association, récépissé de création.

Activités : plans, photographies, affiches, études sur les espèces protégés.

Documentation : études d'impacts, études Air et Santé, extraits de loi sur l'eau.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association de préservation du Clos-Masure du Gourvaudon

Chez Mme Baudu

Ferme du Gourvaudon

La Croisée des chemins

76360 Villers-Ecalles

Association entomologique et invertébriste de Haute-Normandie

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Association entomologique et invertébriste de Haute-Normandie.

1.3. Autres formes du nom

ASEIHN

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2010.

2.2. Histoire

L'association a été fondée en 2010.

Elle prend la suite de l'AEE (Association entomologique d'Évreux) qui a existé de 1975 à 2010 dont l'activité était plutôt concentrée sur les papillons.

L'A.S.E.I.H.N. a pour but de faire connaître le monde entomologique et invertébriste.

2.3. Lieu

Saint-Pierre-les-Elbeuf.

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'A.S.E.I.H.N. organise :

des sorties sur le terrain,

des réunions mensuelles,

des relevés sur le terrain,

des sorties pour détermination.

Elle participe également aux 24h de la biodiversité.

Enfin, elle édite des catalogues sur les insectes (libellules, coprophages, longicornes…) et un bulletin annuel (2011-2012).

2.7. Organisation interne

45 adhérents.

4. Zone du contrôle

4.1. Code d'identification de la notice d'autorité

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

Présentation du contenu :

Activités : bulletin annuel de l'A.S.E.I.H.N. (2011-2012), fiches d'enquêtes écologiques (1968-1969), catalogue *L'Entomologiste Haut-Normand* (2012), bulletin de l'association entomologique d'Évreux (1978-2006), lettre de liaisons *Atlas amphibiens et reptiles de Normandie* (1999-2004) liste des lépidoptères de Mr MAECHLER, liste des papillons de France selon P. Lérau.

Documentation : Mémoires du Musée national d'histoire naturelle (1947), annales du Muséum du Havre *Macre lépidoptères de Normandie* (1976-1986), notes fauniques de Gemblaux (1993), atlas des orthoptères de France (1991), réglementations nationales et internationales relatives aux invertébrés, revue de la Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine, *Catalogue permanent de l'entomologie*, catalogue d'exposition, livret *Symbioses* (1999-2010).

Bulletins : *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA* (1994-1996), *Bulletin de la Société d'études des Sciences Naturelles et du Musée d'Elbeuf* (1974-2013), *Bulletin d'Entomologie Picard* (1990-2010), *Bulletin d'entomologie de Mulhouse* (1976-2008), *Bulletin de la Société Scientifiques de Touraine* (2001-2010*), Rutilus* (1974-1978), *Bulletin de la Société Entomologique de France*, *Gretia, Bulletin d'Entomologie champenoise*, *Les Nouvelles de l'Entomologie de l'Union Entomologique de France.*

Ouvrages : *Le Peuplement de Lépidoptères de la Bourgogne, Nota Lepidopterologica* (1995-2006*), Inventaire et cartographie des invertébrés comme*

contribution à la gestion des milieux nationaux français (1995), *l'Affaire du Courrier de Rouen : carnet d'un Poilu de l'Eure.*

Fascicules : *Les Actes du Muséum de Rouen* (1978-1996), *Papillons et Coccinelles, Oiseaux, Côte d'Albâtre, Connaître et gérer les milieux sensibles des forêts, Les coteaux crayeux, Les zones humides, Éduquer à la biodiversité, Notre environnement, Le Paysage et ses fonctions, Les Cours d'eau, Pollution, Vallée de Seine, Ecosystèmes et biodiversité.*

Métrage linéaire : 4 ml.

Lieu de conservation :

Maison de la Nature

Place Mendès France

76640 Saint-Pierre-les-Elbeuf

Association pour la protection de l'environnement de Saint-Aubin et Cléon

1. zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Association pour la protection de l'environnement de Saint-Aubin et Cléon.

1.3. Autres formes du nom

APESAC

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2005

2.2. Histoire

L'A.P.E.S.A.C. est une association de défense de l'environnement et du cadre de vie.

Elle a été créée pour améliorer les conditions de vie des habitants des deux communes de Saint-Aubin-les-Elbeuf et de Cléon en contribuant à protéger leur environnement.

2.3. Lieu

Saint-Aubin-les-Elbeuf.

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

Présentation du contenu :

Administration et fonctionnement : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale.

Correspondance : diverses correspondances avec les institutions locales telles que DREAL, Air Normand, SANOFI .

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

A.P.E.S.A.C.

108, avenue Pasteur

76410 Saint-Aubin-les-Elbeuf

Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'eau

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'eau.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2001 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

L'association a été créée par l'ancien Maire de la commune d'Ectot-l'Auber, Antoine Leforestier, dans le but de préserver le caractère rural du village.

L'association est actuellement en sommeil mais pas dissoute.

2.3. Lieu

Ferme de la Maison Blanche

Rue d'Esquetot

76760 Ectot-l'Auber

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association a pour but de :

planter et veiller à la protection des arbres du village (plus de 1000 arbres ont été plantés, notamment des pommiers), elle subventionne également les plantations d'arbres fruitiers ;

conserver, entretenir et revaloriser le patrimoine bâti du village ;

gérer et contrôler la Qualité de l'eau naturelles ;

créer et protéger les mares d'Ectot-l'Auber ;

protéger les talus, véritables remparts contre les inondations ;

lutter contre l'implantation de l'A29.

2.7. Organisation interne

Le bureau est constitué de 8 bénévoles.

Environ 30 adhérents.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

Présentation du contenu :

Administration et composition : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale, bulletins d'adhérents.

Comptabilités : pièces justificatives.

Activités : comptes-rendus de réunion d'informations, bulletins municipaux : articles sur les activités de l'association, informations sur les marnières…

Documentation : articles de presse.

Dates extrêmes : depuis 2001

Métrage linéaire : 0,6 ml.

Lieu de conservation :

Ferme de la Maison Blanche

Rue d'Esquetot

76760 Ectot-l'Auber

Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs.

1.3. Autres formes du nom

A3DE

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2009 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

L'association a été constituée le 8 avril 2009 dans le prolongement d'un mouvement contre le projet de déménagement du supermarché actuellement situé dans le centre de Doudeville.

L'A3DE a pour but *« de promouvoir le développement durable sur le secteur de Doudeville en défendant un développement économique viable à l'échelle du territoire, qui tient compte du respect de l'environnement et de la qualité de vie des habitants, et en agissant pour la préservation et la restauration de la biodiversité et des habitats naturels ».*

2.3. Lieu

953, rue des Forrières

76560 Doudeville

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association a deux grandes actions prévues pour 2014 et 2015 :

favoriser la mise en place de consignes des bouteilles en verre en collaboration avec les entreprises locales ;

l'étude des mares de Doudeville. En effet, la biodiversité du plateau de Caux est sous-inventoriée. Bien souvent, toutes les espèces présentes dans la commune ne figurent pas forcément dans les atlas et inventaires. L'association s'est également rendue compte que toutes les mares ne sont pas Répertoirees sur les cartes. Pour identifier ces mares à préserver dans le PLU de Doudeville actuellement en cours d'élaboration, il faut recenser les plus intéressantes, notamment du point de vue de la biodiversité.

Par ailleurs, en 2015, un inventaire faunistique et floristique sera réalisé par un professionnel.

Cet inventaire comportera un volet participatif concernant un petit nombre d'espèces indicatrices, faciles d'identification et de valeur patrimoniale. La collecte de données par des non spécialistes peut jouer un rôle utile pour la connaissance de la biodiversité. Des espèces protégées comme la salamandre ou le crapaud alyte sont des amphibiens patrimoniaux dont l'inventaire peut se révéler difficile dans le cadre d'une étude classique. La fédération des habitants autour d'un tel projet permet, entre autres, de récolter de nombreuses informations et connaissances.

L'association mène également une opération, *« Jardins de la biodiversité »,* par l'organisation de visites de jardins, en mettant l'accent sur l'action collective en faveur de la faune et flore.

Elle met aussi en place des chantiers de restauration de mares.

Enfin, elle propose des sorties natures et organise de conférences.

2.7. Organisation interne

15 adhérents.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

3.2. Type de relations

Membre du réseau.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

http://www.a3de.org

Présentation du contenu :

Création (2009) : statuts, récépissé de création.

Administration et composition (2009-2014) : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblées générales, procès verbaux de réunions, convocations.

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

Activités : communiqués de presse, plaquettes, livrets, contenu du site internet http://www.a3de.org, revue de presse, conférences, comptes-rendus d'événements.

Dossier de contestation d'un projet de déménagement et d'agrandissement d'une grande surface : remarque de l'association dans le cadre d'une enquête publique, recours au tribunal administratif, pièces juridiques, documents de travail.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association pour le développement durable de Doudeville et de ses environs

953, rue des Forrières

76560 Doudeville

http://www.a3de.org

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne de Haute-Normandie

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Haute-Normandie.

1.3. Autres formes du nom

Réseau des AMAP de Haute-Normandie.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2010 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

Les partenariats en AMAP ont été initiés pour la première fois, en 2003, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ils sont apparus en 2005 en Haute-Normandie ; le réseau des AMAP de Haute-Normandie est né à la suite. Le statut d'association loi 1901 a été choisi pour asseoir sa présence en région comme acteur à part entière et pour se donner les moyens d'atteindre des objectifs communs.

Depuis le réseau régional a évolué. En plus des assemblées générales annuelles, le Réseau est présent sur le territoire pour tenir des stands, participer aux différentes assemblées générales des AMAP, rencontrer des producteurs, des personnes souhaitant monter de nouvelles structures, discuter avec les associations ayant des objectifs communs.

Aujourd'hui le réseau regroupe plus de 30 groupes de consommateurs en Seine-Maritime et 16 dans l'Eure. Chacun de ces consommateurs développe un ou plusieurs partenariats en AMAP avec des maraîchers, des éleveurs, des producteurs/transformateurs de lait, etc.

2.3. Lieu

340, rue des 4 Amis

76230 BOIS-GUILLAUME

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Elle a pour objectif :

– de renforcer et de développer des AMAP (appui à la création, à leurs développements, à la mutualisation de leurs expériences, etc.) ;

– de positionner des associations membres en tant que projet politique par un travail de sensibilisation interne ;

– d'être acteur du champ politique de Haute-Normandie aux côtés des autres acteurs agricoles, associatifs et économiques ;

– d'être force de proposition, de construction de projets propres au réseau et qui ne pourraient être portés par une seule association membre ;

– de communiquer en faisant connaître le réseau, en faisant la promotion du système et en garantissant les informations diffusées ;

– de défendre des producteurs en AMAP ;

– de créer un réseau entre les différents intervenants : producteurs, consommateurs et AMAP entre autre.

2.6. Textes de référence

Statuts de l'association.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

AMAP de Haute-Normandie

3.2. Type de relations

Réseau.

4. Zone du contrôle

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

http://reseau-amap-hn.com/

Statuts de l'association

Note : le fonds « Réseau AMAP de Haute-Normandie » est un fonds numérique dans sa quasi-totalité.

Présentation du contenu :

Création (2010) : statuts, récépissé de création, modification de statuts.

Administration et composition (2010-2014) : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale, listes de présences, ordres du jour, demande de subvention, charte des AMAP, charte de révision.

Dossier FSE : charte, correspondance, cahier de révisions, plaquette, compte-rendu d'atelier, fiches de producteurs et de consommateurs en AMAP.

Correspondance (2010-2014).

Comptabilité : relevés de comptes, journal de recettes et de dépenses, exercices annuels, affectations de dépense, correspondance, pièces justificatives, subventions.

Activités : comptes-rendus de réunion, rapports d'activités, bulletin d'adhésion, comptes-rendus de réunions publiques, comptes-rendus de contacts, plaquette, flyers, communiqué de presse.

Stage : compte-rendu de stage, questionnaire, étude de questionnaire.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Réseau AMAP de Haute-Normandie

340, rue des 4 Amis

76230 BOIS-GUILLAUME

Association régionale pour l'étude et l'amélioration des sols

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Association régionale pour l'étude et l'amélioration des sols

1.3. Autres formes du nom

AREAS

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1985 à aujourd'hui

2.2. Histoire

L'association régionale a été créée par le Docteur Jacques Couture en partenariat avec des élus locaux et la Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime. L'association s'adresse tout particulièrement aux collectivités territoriales et aux syndicats des bassins versants en leur apportant des conseils et des expertises en matière de phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols, de coulées de boue, d'inondations et de Pollution de l'eau.. Cela concerne des dossiers techniques et les politiques d'actions.

Les membres de l'association sont les syndicats de bassins versants de la Seine-Maritime et des syndicats d'eau potable et des communautés de communes de l'Eure. Elle est financée par le département de la Seine-Maritime et de l'Eure, l' Agence de l'eau Seine-Normandie, l'Europe, l'État et la région, ainsi que par les cotisations des collectivités membres.

2.3. Lieu

2, avenue Foch

76460 Saint-Valéry-en-Caux

2.4. Statuts juridiques

Association Loi 1901

2.5. Fonctions et activités

Sa principale activité est d'œuvrer pour la réduction des ruissellements : trouver et développer des solutions préventives et curatives afin de limiter l'érosion des sols, les pollutions associées, les coulées de boues et les inondations. Les compétences portent sur l'aménagement du territoire, l'agronomie et les systèmes de culture, les eaux pluviales et l'érosion des sols.

L'association a 3 principales missions :

1- Apporter un appui technique aux maîtres d'ouvrages de la région (syndicats de bassins versants, communautés de communes) sur les thèmes de la réduction de l'érosion des sols, du ruissellement et des inondations ;

2- Transmettre ses connaissances et son expérience à tous les acteurs locaux lors de formations et de visites (approche globale de bassin versant, méthodologie d'études et d'aménagements cohérents des bassins versants, conception d'aménagements hydrauliques, développement d'indicateurs d'efficacité ou de suivi d'actions…);

3- Conduire des expérimentations sur le terrain et participer à l'acquisition de références régionales et aux travaux de recherches appliquées.

A titre d'exemple, de 2000 à 2014, la production de connaissances et de savoirs-faire a porté notamment sur :

la réalisation du film *« Lutter contre l'érosion – un enjeu de territoire »* ;

la conduite de l'étude de caractérisation de l'efficacité et des conditions d'utilisation des haies et des fascines pour réduire les effets du ruissellement érosif ;

la création et gestion de l'observatoire « Pesticéros », observatoire des usages et des transferts de produits phytosanitaires dans les eaux de ruissellement du bassin versant érosif de Bourville (76) ;

la création et gestion du site de démonstration de haies et de fascines « Hairosion »

la création et gestion de la base de données « BD Castor » de recensement des aménagements de réduction de l'érosion, des ruissellements et des inondations en Haute-Normandie ;

l'initiation du développement de la culture du risque inondation (enquête auprès des maires, conférence, plaquette de sensibilisation).

2.6. Textes de référence

Statuts de l'association et règlement intérieur (en date du 16/06/14).

2.7. Organisation interne

9 salariés – un Conseil d'administration composé de 10 à 15 membres élus parmi les adhérents.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Conseils généraux de la Seine-Maritime et de l'Eure, chambre d'agriculture de la Seine-Maritime, agence de l'eau Seine-Normandie, services de l'État, syndicats de bassins versants et autres structures intercommunales chargées de la réduction des ruissellements et des inondations.

Institutions et organismes de recherche : INRA, Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), ministère de l'écologie et du développement durable, Université de Rouen, université de Leuven…

3.2. Type de relations

Partenariat.

3.3. Description de la relation

Apport de connaissances et d'expériences, aide au développement de solutions globales et durables.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création

Mai 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Plaquette de l'association. Site internet : www.areas.asso.fr

Présentation du contenu :

Administration et composition (années non précisées) **:**

Comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale, correspondance, conventions, dossier de fonctionnement interne, contrats de travail.

Comptabilité (2000-2013) :

Bilans, balance des comptes, journaux de recettes et de dépenses, fiches de paie, pièces justificatives, classeur banque, documentation technique.

Activités (1985-2014) :

Inondations : photographies, diapositives, vues aériennes (1982-2000) et vidéos, rapports, articles de presses, documents de travail, dossiers d'études.

Mesures a gro-environnementales : montage de dossiers avec les agriculteurs dans le cadre du Fonds de gestion de l'espace rural (FGER), participation aux PDD (Plan de développement durable), aux CTE et CAD.

Expérimentations de terrain : observations d'état de surface, résultats de mesures de ruissellement sous pluie naturelle et à l'aide d'un simulateur de pluie, enquête européenne sur les techniques culturales antiérosives.

Ouvrages hydrauliques : documents relatifs au premier recensement des ouvrages hydrauliques de lutte contre les inondations (1998-2001), fiches d'identification par ouvrage hydraulique, photos, publications des recensements.

Documents d'urbanisme : bilans hydrologiques réalisés dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des POS, PLU et cartes communales des communes de Seine-Maritime (et 2 communes de l'Eure).

Participation à des études : études de remembrements et d'aménagements fonciers, études hydrauliques de bassins versants, études de maîtrise d'œuvre des aménagements hydrauliques, schémas de Gestion de l'eau pluviales, plans communaux d'aménagement d'hydraulique douce, Plans de prévention des risques d'inondation (PPRI), Schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE).

Documentation (1989-2014) :

Thèses, mémoires de fin d'études, rapports de stage en lien avec le ruissellement, l'érosion, les inondations, dossier de presse Vie de l'AREAS.

Plaquettes et brochures diverses : newsletter European Society for Soil Conservation (1989-2013), bulletin du Réseau Erosion de l'Orstom (1995-2004), publications de CATENA, revue internationale La Houille Blanche (1999-2013), Publications de la SHF (Société hydrotechnique de France), journal Le Courrier de l'Environnement de l'INRA, journal Cultivar, journal l'Echo du Cedapa, journal Fertil Info et autres publications de la Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime, journal l'Agriculteur Moderne de Haute-Normandie (1988-2004), revue TCS (Techniques Culturales Simplifiées), journal du CER

France, lettre des acteurs de l'eau Journ'eau, cassettes vidéo et DVD, journal Le Moniteur des travaux publics, articles de journaux, lettres d'information de plusieurs collectivités régionales, publications de l'AREHN, du CAUE 76…

Documentation technique : études, cartes IGN, cartes des sols et autres cartes, atlas de zones inondables, atlas de l'aléa érosion en Haute-Normandie, atlas hydrogéologiques de la Seine-Maritime et de l'Eure…

Métrage linéaire : 113,55 ml

Lieu de conservation :

2, avenue Foch

76460 Saint-Valéry-en-Caux

Club connaître et protéger la nature « La Sittelle »

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Club Connaître et protéger la nature « La Sittelle ».

1.3. Autres formes du nom

CPN « la Sittelle ».

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1982 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

Depuis 1983, la fédération des CPN développe des clubs nature à travers la France et ailleurs, afin de promouvoir la culture de la nature et de la faire connaître au plus grand nombre.

La Sittelle est l'un de ses clubs et membre de la fédération parmi 400 autres CPN présents en France et en Europe, voire en Afrique.

Son but est d'initier les enfants à la connaissance et à la protection de la nature.

Elle regroupe des enfants âgés de 7 à 12 ans qui s'intéressent à la nature. Ces enfants, aidés par leur animateur, entreprennent des actions pédagogiques.

Depuis 2009, une nouvelle section a vu le jour : la Sittelle adulte.

La Sittelle évolue dans une réserve naturelle de 2 hectares, appartenant à la commune de Saint-Laurent-de-Brévedent, où elle a aménagé un ensemble de milieux accueillants pour la faune et la flore.

On y trouve un arboretum de quatre-vingt essences différentes, quatre mares ainsi que trois modèles de haies normandes : une haie brise-vent, une haie fleurie et une haie champêtre.

2.3. Lieu

Ancienne école

76700 Saint-Laurent-de-Brévedent

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association mène différentes actions en faveur de la protection de la nature normande mais aussi en faveur d'une pédagogie naturaliste.

Pour cela, elle organise :

- des sorties natures,

- des chantiers de plantation d'arbres,

- des ateliers (fabrication d'hôtel à insectes, recyclage…),

- des actions de nettoyage de la nature,

- des moments d'observations (reconnaissance des arbres, de l'avifaune, étude du rôle des rivières et de leur biotope).

Au sein de la réserve, elle a mis en place un parcours de visite aménagé accessible à tous et notamment aux écoles.

Elle a également mis en place un sentier pédestre en milieu forestier dans les bois d'Aplemour jonché de 13 bornes, et a publié un guide.

Elle organise également des journées telles que les 24h de la Biodiversité, en collaboration avec le réseau des CPN de Haute-Normandie, ainsi que « Les Z'arts des bois ».

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Fédération des Clubs Connaître et protéger la nNature

(HNNE).

3.2. Type de relations

Membre de la fédération

Membre du réseau HNNE.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

http://www.lasittelle.org/

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Administration et fonctionnement : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale.

Activités : comptes-rendus de réunion, dossiers d'animation nature, cahiers techniques, cahiers du jeune naturaliste, fiches pédagogiques, vidéos, campagnes éducatives, fiche de signalement, guide.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

CPN La Sittelle

Ancienne école

76700 Saint-Laurent-de-Brévedent

Collectif STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Collectif STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2009.

2.2. Histoire

L'association a été créée afin de s'opposer de façon pacifiste à la construction du réacteur électronucléaire de type *European pessurized reactor*, dit EPR, sur la commune de Penly. Elle agit également sur le territoire national ou à l'étranger.

2.3. Lieu

Rouen.

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association informe les populations locales et les élu(e)s sur les dangers du nucléaire.

Elle tente de promouvoir des débats démocratiques locaux, nationaux et internationaux sur les politiques énergétiques.

L'association développe et anime des actions publiques collectives et unitaires.

Par ailleurs, elle sensibilise à l'utilisation des énergies renouvelables.

Enfin, elle œuvre pour la protection de l'environnement et pose la question de la suppression du nucléaire.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Administration et fonctionnement : comptes-rendus de conseils d'administration et d'assemblées générales.

Correspondance.

Activités : communiqués de presse, dossiers d'études, tracts, affiches, comptes-rendus de réunions et de débats.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Collectif STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs

Maison des associations et de la solidarité

22, rue Dumont d'Urville

76000 Rouen

Confédération A29

1. Identification

1.1. Type d'entité

Association loi 1901.

1.2. Forme autorisée du nom

Confédération A29.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1988-1996.

2.2. Histoire

L'association a été créée afin de lutter contre la construction de l'A29.

L'association est aujourd'hui dissoute.

2.3. Lieu

Le Havre

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Sa lutte a consisté à organiser un bivouac de plusieurs jours.

Elle s'occupait également d'interpeller les élus locaux.

Elle a mis en place de nombreux communiqués de presse et a participé à des émissions de radio tout en menant des contre-enquêtes.

2.7. Organisation interne

Non communiquée.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

Note : L'ensemble du fonds est conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime (323 J).

Présentation du contenu :

Comptabilité : pièces justificatives (1989).

Activités : registre de signatures du bivouac du Bec-de-Caux (1989), contre enquête d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de l'A29 (1990), cassettes audio, diapositives, photographies (1988-1990), négatifs, avis du collège de prévention des risques technologiques (1990-1992), articles de presse, ordre du jour d'assemblée général de Conseil d'État (1990), déclaration d'utilité publique de l'A29 (1991), flyers, diagnostic de sécurité, recours au tribunal administratif (1992), magasine *Macadam Magazine* (1989), autocollant, carte, invitation, conférence et communiqué de presse (1989, 1992), correspondance (1989-1995), notes d'informations, notion d'urgence (1992), requête pour enquête publique complémentaire (1992), communiqué de syndicat (1990), ordre du jour de comité d'établissement extraordinaire (1990), ordre du jour de réunion, journal *Hebdo* (1995), plaquette.

Plainte pour mise en danger de la personne (1995-1996) : projet de dépôt de plainte (1994), correspondance, photographies, avis d'ordonnance rendu.

Contentieux avec l'association « Ecologie Pour le Havre », "EPLH au Tribunal Administratif" : correspondance, notifications d'ordonnance (1995).

Documentation : panneau, dossier de la préfecture de région Haute-Normandie, correspondance (1989), documents de travail, notes d'informations, cartes, fascicule d'informations sur les ZNIEFF, journal écologiste de Haute-Normandie *Le Canard sauvage* (n.d.-1998), articles de presse (1989-1995)

Fascicules de conférences (1990-1991) : *Eau et environnement* (1991), *L'Avocette* (1990*), La Faune du Pays de Caux* (1991), *Les Groupements forestiers du Vallon*, *Écologie des fonds de vallées humides* (1991).

Métrage linéaire : 0,41 ml.

Lieu de conservation :

Archives départementales de la Seine-Maritime

42, rue Henri II Plantagenêt

76100 Rouen

Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1993 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

Le Conservatoire d'espaces naturels a été créé en 1993 à l'initiative de naturalistes bénévoles soucieux de préserver la richesse écologique du territoire normand.

C'est une association Loi 1901, d'intérêt général et à but non lucratif, qui a pour objet la protection du patrimoine naturel, la conservation des sites présentant un intérêt biologique, écologique, géologique et paysager.

Son équipe est composée de membres bénévoles formant un conseil d'administration et un Bureau, organes décisionnels de l'association élus en assemblée Générale.

2.3. Lieu

Rue Pierre de Coubertin

B.P. 424

76805 Saint-Étienne-du-Rouvray

2.4. Statuts juridiques

Association agréée au titre de la protection de l'environnement et au titre des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

2.5. Fonctions et activités

Le conservatoire intervient sur le territoire haut-normand en tant qu'animateur Natura 2000 et partenaire des Politiques espaces naturels sensibles des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Il accompagne également les collectivités locales soucieuses de mettre en place une gestion responsable de leur patrimoine.

Il est un acteur privilégié de la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue dans le cadre du schéma régional de cohérence écologique.

Elle a pour objectif :

la protection du patrimoine naturel,

la conservation des sites présentant un intérêt biologique, écologique, géologique et paysager.

Ses buts :

connaître et comprendre le fonctionnement des milieux naturels par des études et des inventaires scientifiques,

protéger par la maîtrise foncière ou d'usage, les sites naturels présentant une forte valeur patrimoniale,

gérer les milieux naturels par la restauration et l'entretien pour maintenir la biodiversité, valoriser les sites et sensibiliser le grand public.

Plusieurs filières d'activités interviennent :

- *La filière scientifique :* qui travaille à la réalisation d'études, d'inventaires, à la rédaction de plans de gestion et au suivi scientifique de la gestion mise en place. Elle dispose également de qualifications dans le domaine du traitement et de la cartographie des données.

- *La filière technique :* qui maîtrise les techniques d'aménagement d'espaces naturels. Elle réalise des travaux de gestion écologique : fauchage, débroussaillage, déboisement, création de mares, curage, élagage.

- *La filière zootechnique :* intervient dans la mise en place d'actions de pâturage (moutons, chèvres, vaches et chevaux) sur les sites naturels et veillent au suivi sanitaire des différents cheptels.

Le conservatoire veille également à la valorisation du territoire en informant le grand public de ses actions grâce à l'édition de brochures, guides et fiches conseils, des visites de sites, des animations nature, des conférences, des chantiers « natures » et des interventions scolaires.

La valorisation du patrimoine naturel passe par des travaux d'équipement sur les sites, par des panneaux d'information et de sensibilisation, par la création de sentiers pédagogiques, par des aménagements favorisant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

2.7. Organisation interne

23 administrateurs, 16 membres du Conseil Scientifiques

24 conservateurs bénévoles, 35 salariés.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Union Européenne, État, région Haute-Normandie, départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, communautés d'agglomérations Seine-Eure, Rouen-Elbeuf-Austreberthe, Dieppe Maritime, Grand Evreux agglomération, villes de Tourville la Rivière, Tréport, Harfleur, Rouen, agence de l'eau Seine-Normandie, Grand port maritime de Rouen, SAPN, CEMEX, LAFARGE Granulats, Carrières STREFF.

3.2. Type de relations

Partenariats.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

Présentation du contenu :

Administration et composition : comptes-rendus d'assemblée générale (2001-2007) et de conseil d'administration (2003-2010).

Comptabilité : journaux de recettes et de dépenses (2009-2011), factures, bulletins de paie, taxes salariales, bilans, charges sociales.

Activités : mémoires, dossiers animations, chantiers bénévoles, études.

Correspondance (2005-2010).

Métrage linéaire : 45 ml.

Lieu de conservation :

Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie

Rue Pierre de Coubertin

B.P. 424

76805 Saint-Étienne-du-Rouvray

Estran, cité de la mer

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Estran, cité de la Mer.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

Mai 1987 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

L'association Estran, cité de la mer est un centre de culture scientifique et technique associatif sur le thème du littoral haut-normand situé à Dieppe.

Elle accueille environ 40 000 visiteurs par an et est ainsi placée au 5ème rang des lieux muséographiques les plus fréquentés de Seine-Maritime.

2.3. Lieux

37, rue Asile Thomas

76200 Dieppe

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901

Association d'intérêt général agréée Jeunesse et sport.

2.5. Fonctions et activités

Ses domaines de compétences couvrent des thématiques spécifiques. Elle s'attelle à la diffusion et à la vulgarisation des sciences et techniques liées à l'identité maritime littorale de la Manche entre la baie de Somme et la baie de Seine. Ces thématiques sont développées dans les espaces du musée.

Ses missions sont :

- la vulgarisation de la culture scientifique et technique de la mer et de la pêche ;

- le développement d'un centre régional d'innovation et de technologie,

- la création d'une structure d'accueil, de formation et de recherche.

Elle présente à travers 1600 m² d'exposition la construction navale, les techniques de pêche, l'environnement littoral et la faune de la Manche à travers deux salles de grands aquariums.

Elle possède également un centre de documentation.

2.7. Organisation interne

42 membres actifs

20 associés (membres bienfaiteurs et entreprises)

22 salariés (CDI, CDD, contrats aidés)

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

- L'Association des musées de culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI) ;
- la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente ;
- l'association Cap sur Anita Conti.

3.2. Type de relations

- Membre du réseau de l'association des musées de culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI) ;
- Affiliée à la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente ;
- membre de l'association Cap sur Anita Conti.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français

4.8. Sources

http://www.estrancitedelamer.fr/

Présentation du contenu :

Création : récépissé de création.

Activités (1982-2014) : photographies et diapositives (1994-2014), livret pédagogique, plans, plaquettes et livrets, thèses, mémoires, rapports de stage, dossier d'animation nature, inventaires faunistiques et floristiques, études de projets, comptes-rendus de travaux, rapports annuels d'activités, rapports sur la pollution du littoral, rapports d'études (prélèvements GIS, surveillance EDF et Penly), articles de presse, bulletins d'informations.

Activités insertion sociale par la mer : programmes, études et réalisations.

Activités pédagogiques : fiches, jeux et livrets pédagogiques, mallettes pédagogiques, itinéraires de découvertes.

Aquariophilie : liste des espèces en aquarium d'eau de mer froide, documents techniques d'installation et de maintenance d'un aquarium, notes d'informations sur le nourrissage et le soin des espèces en aquarium.

Météorologie : études et conséquences des changements climatiques.

Documentation (1982-2014) :

Données touristiques régionales, données culturelles externes, données économiques régionales, européennes et mondiales, dictionnaires, encyclopédies, répertoires, index, bulletins bibliographiques, plans en rouleaux : plan de bateaux, cartes. Construction navale, maquettes concernant différents types de bateaux (unités anciennes et récentes), les bateaux de pêche à voile et à vapeur, les bateaux de pêche classique et à moteur, les bateaux de pêche industrielle, les bateaux de commerce, les chimiquiers, les remorqueurs et bateaux de sauvetage, les bateaux de surveillance, les bateaux de drague portuaire et d'extraction au large, les bateaux de recherche, les bateaux de course et de compétition, les bateaux de combat, les bateaux de plaisance : techniques de réalisation, les types de maquettes ; documents d'informations sur l'entretien et la maintenance du bateau, documents d'informations sur les drapeaux et pavillons, documents d'informations sur les matériaux de construction, études des techniques et fonctionnements des moyens de propulsion.

Environnement littoral :

Aménagements de la mer et du littoral par l'homme, édifices de protection côtières, édifices maritimes : phares, ponts, tunnels, sémaphores ; les ports maritimes : Dieppe, Fécamp, Le Havre, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque.

Énergies, les énergies fossiles : charbon, gaz, pétrole ; le nucléaire, les énergies renouvelables : soleil, vent, eau.

Développement durable : politiques énergétiques et gestes écocitoyens.

Pollution du littoral et milieux littoraux, types de pollution et processus : déchets, macro déchets, pollution chimique, CO2, hydrocarbures (marées noires et dégazage) ; impacts sur les milieux littoraux : maladies et malformations, prolifération et raréfaction des espèces, risques écotoxiques et sanitaires, qualité de l'eau de mer et frange côtière.

Les mesures et actions de protection de la mer et du littoral : outils d'écologie côtière, outils de surveillance SIG, réseaux de surveillance REPHY, REMI, RNO, programme de recherches et d'études GIS, systèmes de régulation d'exploitation des milieux littoraux, réglementation, trafic maritime, exploitation des ressources, fonds marins, classement et protection des sites naturels, programmes et outils d'éducation à l'environnement.

Exploitation, transformation et commercialisation des ressources : documents relatifs au débarquement de la ressource, à la transformation à terre et en mer, au transport et au stockage, à la commercialisation et à l'économie de la pêche.

Géologie, géomorphologie : documents sur la sédimentologie : formation de craie, silex et granulats marins, exploitation, transformation et commercialisation de la matière ; documents sur la géomorphologie : processus et conséquences de recul du trait de côte.

Métiers et gens de la mer : documents de travail sur la chasse-marée, Anita Conti, Jules Verne, Paul Vatine, les métiers de la mer.

Océanographie : courants marins, marées, vagues.

Techniques de navigation : remorquage, manœuvres portuaires, sauvetages, signaux et codes de navigations, techniques de cordages et de nœuds marins, instruments de navigations anciens et récents, règles de sécurité à bord, surveillance et réglementation du trafic maritime, cours de navigation et guide du navigateur, cartographie.

Technique de pêche : pêche à pied, arts dormants côtiers et types de pêche, arts traînant hauturiers et types de pêche, entretien et maintenance des filets et instruments de pêche.

Biologie marine, faune, flore, mer et littoral, baie, estran, mer, dune, lagune, estuaire, falaise ; aquaculture : espèces développées, techniques et procédés, normes et réglementations.

Revues (1982-2014) : *La Recherche, Le monde de la Mer, Manche Magasine, Sciences et Avenir, Sciences et Vie, Met Mar, Systèmes Solaires, Science Illustrée, Normandie Magazine, Études Normandes, Revue des Travaux de l'Institut des pêches maritimes, Océans, Hydroppolis, Chasse-marée, Connaissance du Dieppe*.

Métrage linéaire : environ 60 ml.

Lieu de conservation :

Centre de documentation de l'Estran, cité de la Mer

37, rue Asile Thomas

76200 Dieppe

Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association

1.2. Forme autorisée du nom

Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1941 à aujourd'hui.

2.3. Lieu

11, Cours Clémenceau

76100 Rouen

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901, chargée par l'État de missions d'intérêt général. Elle est donc reconnue comme établissement d'utilité publique, agréée au titre de l'article L141-1 du code de l'environnement relatif à la protection de la nature et de l'environnement.

2.5. Fonctions et activités

Protection des milieux aquatiques :

- en luttant contre la Pollution de l'eau. ;

- en participant à la police de la pêche ;

- en contribuant aux actions qui permettent le respect des zones de reproduction et en œuvrant en faveur du maintien dans les cours d'eau de débit garantissant la vie aquatique et la libre circulation du poisson.

Mise en valeur piscicole :

- Réalisation du plan départemental pour la protection du milieu aquatique et la gestion des ressources piscicoles de Seine-Maritime. (PDPG 76) ;

- Constitution du document d'objectifs Natura 2000 du bassin versant de l'Arques ;
- Aménagement de frayères à brochets, nettoyages de rivières, actions de repeuplement.

Promotion de la pêche :

- Animations et ateliers pêche nature ;

- Sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires ;

- Formation et éducation des jeunes à la connaissance et à la préservation des milieux aquatiques.

2.7. Organisation interne

Bénévoles.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Fédération nationale de la pêche en France (FNPF).

3.2. Type de relations

Association coordinatrice.

3.3. Description de la relation

Construction pyramidale : FNPF, fédération régionale, fédération départementale puis association de pêche.

La FNPF coordonne les actions et assure la représentation nationale des fédérations départementales de pêche, et par leur intermédiaire, celles des associations de pêche.

3.4. Dates de la relation

1947

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Mai 2014

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

http://www.federationpeche.fr/76

Présentation du contenu conservé par l'association :

Administration (1988-2013) : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale (1988-2011), correspondance, congrès annuels.

Comptabilité (1987-2013) : bilan, journal de recettes et de dépenses, livre des comptes.

Activités : procès verbaux (2000-2013).

Métrage linéaire : 32 ml.

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

Présentation du contenu déposé aux Archives départementales de la Seine-Maritime
(320J) :

Administration et composition : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale (1988-2011), correspondance, congrès annuels.

Comptabilité (1981-1999) : journal de recettes et de dépenses, livre des comptes, balance des comptes, produits des stocks, barèmes transactionnels (1982-1988), extrait de budget (1998), bilans financiers.

Subventions : demande de subventions (1981-2002), demande de subvention présentée par le comité départemental de pêche sportive à coup de Seine-Maritime (2004-2006), demande de subvention de la FDAPP Seine-et-Marne pour l'acquisition de matériel de pêche électrique (1990), demande de subvention présentée par l'APP de Dieppe pour l'aménagement de frayères sur la Varenne (1991), demande de subvention présentée au CSP pour l'acquisition d'un camion pour la pisciculture (1989), demande de subvention présentée par l'APP de Dieppe pour l'acquisition d'un local (1988), circulaire portant sur les modalités d'attribution de subvention pour travaux piscicoles (1999), subvention de travaux piscicoles, circulaires du Conseil Supérieur de la pêche (1990-1993), demande de subvention présentée par l'APP de Dieppe TUC (1987-1989).

Activités (1948-2011) :

Dossiers pêche : médaille d'honneur pisciculture, ouverture et fermeture de pêche (P2), Parc régional de Brotonne, pêche électrique, Le pêcheur de France, Pollution/Loi, Plan départemental de lutte pollution, réserves de pêche, secrétariat et trésorerie, Union des fédérations de pêcheurs, fête de la pêche, dossier antérieur au 30 mai 1981 à l'union, taxe piscicole, véhicules (1975-1980), Conseil supérieur de la pêche, buses d'Arques (1986-1994), études, synthèse de débat (1991), surveillance de la Qualité de l'eau (1980-2011), synthèse et proposition d'orientation pour une réforme de la politique de l'eau (2003), dossier de presse (1993-1995). Dossier sur les associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (1948-2006).

Rivières : l'Andelle (1967-2006), l'Arques, pollution de l'Arques, la Bethune, la Bresle (1977-2006), Clères et Cailly (1971-2006), le Crevon, le Dun, la Durdent, l'Eaulne (1978-2006), l'Epte (1980-2006), l'Eure, l'Héranchelles (1969-2006), la Lézarde (1967-2006), l'Aubette et le Robec, la Sâane (1977-2006), Valmont-Ganzeville, la Seine, la Scie, la Varenne, l'Yères (1970-2006), petits cours d'eau (1975-2006).
« Opérations jeunes » : pisciculture fédérale opération jeune (1999), opération jeune (1996), liste des AAPPMA (Association agréée pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) ayant reçu des cartes de pêche jeunes (1995).

Vocation piscicole : annuaire de données piscicoles, schéma de vocation piscicole et halieutique de la Seine-Maritime (1991), notes d'information, schéma de vocation piscicole de l'Eaulne SDVP, synthèse du schéma des vocations piscicoles et halieutiques de l'Aube (1985-1987), schéma départemental de vocation piscicole (1984-1985), correspondance (1987), réunion schéma départemental (1988), schéma départemental à vocation piscicole du département de l'Eure (1988), recrutement au titre du schéma de vocation piscicole (1990), réunion du schéma départemental de vocation piscicole (1990-1991).

Pollutions : tableau de bord du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) Seine-Normandie, bilan (1977-1998), compte-rendu du service rural d'aménagement des eaux (1980), rapport d'activité de l'agence Seine-Normandie (1992-1995), résultats du réseau hydrobiologique et piscicole (1995), synthèses de données (1997), document introductif pour le débat national pour l'aménagement du territoire (1993), recensement des sites et impacts sur l'environnement (1995), bilan et alternatives des effets de l'extraction des granules alluvionales sur les milieux aquatiques (2000), consultation nationale pour une loi sur le littoral, synthèse (1992), bilan de la pollution et proposition d'acquisition pour le littoral normand (1992), bulletin d'information (1997), résultats de mesures de surveillance de la Qualité de l'eau piscicoles (1980-1982), résultats de mesures du suivi de la Qualité de l'eau des rivières de Seine-Maritime (1984), carte, campagne de Qualité de l'eau de rivières de Haute-Normandie (1986), analyses comparatives et propositions réglementaires à propos de la pêche des salmonides migrateurs en Seine-Maritime, cartographies des limites administratives fluviales maritimes et zone d'interdiction de pêche aux débouchés des rivières de l'estuaire de la Seine à la frontière belge (1992), bulletin d'information (1987), qualité sanitaire des eaux de baignade en Seine-Maritime (1994-1997), enquête sur la Qualité de l'eau de consommation (1994), relations par les médias de la présentation du bilan annuel "Qualité de l'eau de baignades" (1995-1996), cartes de visite, plaquette.

Rapports sur les pollutions (1986-1991) : recherches (1990), présentation au comité du bassin Seine-Normandie (1986), incidence sur les autres usagers et en particulier sur l'alimentation en eau potable de l'exploitation thermique des nappes (1986), ressources en eau et agriculture (1991), les pollutions accidentelles ayant affecté les eaux libres (1991), groupe de travail spécialisé "protection et gestion des plaines alluviales" et "protection des milieux naturels aquatiques" (1991).

Comptes-rendus : de réunion, d'activité (1993), de camp de surveillance (2003).

Procès-verbaux : pour non respect d'autorisation, d'infraction (1996-1997), de délits divers dressés au titre de la loi pêche (1999), pour pollution (1984-2002), de repeuplement (1988-2009), de contrôle (1994-1995), de prélèvement (1999), différents contentieux (1971-1975), correspondance.

Plan de classement à l'usage des délégations régionales, rapports d'activité du conseil supérieur de la pêche (1990-1997), contribution au débat sur la reconquête des effectifs de pêcheurs.

Enquêtes : hydraulique (1991), sur les pêcheurs (1990-1991).

Correspondance active et passive (1965-1982).

Documentation (1981-2001) :
Synthèse sur les débits des cours d'eau (1984-1993), prévention et indemnisation des risques de pollution industrielle (1991), bilan sécheresse (1992), schéma des vocations piscicoles et halieutiques du département de l'Aisne, comptes-rendus d'activité des agences financières de bassin (1986), la sauvegarde et la restauration du saumon atlantique dans les bassins fluviaux français (1992), Qualité de l'eau de baignades (2001), rapport annuel sur le prix et la qualité du service public communautaire d'assainissement de l'agglomération rouennaise (2001), carte départementale des objectifs de Qualité de l'eau superficielles (1997), carte départementale des objectifs des eaux des rivières de

Seine-Maritime (1981-1983), suivi de la qualité des rivières de Haute-Normandie, compte-rendu de campagnes de surveillance de la pêche des civelles (2002), diagnostic régional de la Pollution de l'eau. par les produits phytosanitaires (2001), enjeux du bassin Seine et cours d'eau côtiers normands (2003), synthèses de données du réseau hydrobiologique et piscicole (1997), livrets sur les zones humides, actes du forum du pôle compétence "Sol et Eau" Haute-Normandie (1998), schéma des services collectifs des espaces naturels et ruraux, profils physico-chimiques et hydro-biologiques.

Législation : projet de loi sur l'eau (1990-1991), projet de loi pêche et modifications (1987-1990), les pêcheurs et leurs droits civiques (1989), journées d'étude et circulaire D001 (1986), application de l'article 5 du décret 85.139, inventaire des barrages de Seine-Maritime (1985), législation notamment sur les rivières à poissons migrateurs truites de mer (1969-1988).

Conseil départemental des risques sanitaires et technologiques (2010-2011) : correspondance, présentation powerpoint, rapport arrêté préfectoral, bilan d'activités, rapports, prescriptions complémentaires, prescriptions techniques.

Métrage linéaire : 27 ml.

Lieux de conservation :

Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique

11, cours Clémenceau

76100 Rouen

Pisciculture de la Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique

5, chemin de la Roselière

76490 Maulevrier-Sainte-Gertrude

Archives départementales de la Seine-Maritime

42, rue Henri II Plantagenêt

76100 Rouen

Groupement d'intérêt public Seine-Aval

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité
GIP.
1.2. Forme autorisée du nom
Groupement d'intérêt public Seine-Aval.
1.3. Autres formes du nom
GIP Seine-Aval.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence
2003 à aujourd'hui.
2.2. Histoire
Le programme de recherche scientifique Seine-Aval a été mis en place en 1995 sur l'estuaire de la Seine. D'abord concentré sur le fonctionnement environnemental de l'estuaire, il a évolué vers un programme de recherche finalisée.
Dans son prolongement, le Groupement d'intérêt public Seine-Aval a été créé en 2003 puis, renouvelé en 2007 pour 6 ans et en 2013 pour 8 ans, afin de disposer sur l'estuaire de la Seine d'une interface pérenne, capable de renforcer les collaborations entre chercheurs, gestionnaires et décideurs du territoire.
Un groupement d'intérêt public (GIP) est une structure partenariale qui permet de développer des coopérations entre collectivités publiques et partenaires privés. Les membres décident de mettre en commun leurs moyens pour une durée déterminée et sur des missions précises.
Les limites géographiques du GIP, sont fixées :
. à l'amont : par le barrage de Poses, le Programme interdisciplinaire de recherches sur l'environnement (PIREN) Seine étant chargé des problématiques en amont du bassin ;
. à l'aval : au tiers oriental de la Baie de Seine;
. à tous les bassins versants internes au système estuarien et à leurs milieux.
2.3. Lieux
Pôle régional des savoirs
115, boulevard de l'Europe
76100 Rouen
2.4. Statuts juridiques
Établissement public.
2.5. Fonctions et activités
Le GIP Seine-Aval a pour but de transmettre des données à haute valeur.
Il assure, par son pôle scientifique, la maîtrise d'ouvrage des actions de recherche du programme Seine Aval et par son pôle opérationnel, la maîtrise d'ouvrage des applications de la recherche et le transfert des résultats de cette recherche.
Le GIP est appelé à contribuer à la réflexion engagée dans le cadre du Plan de Gestion Globale de l'Estuaire de la Seine auquel il apporte son expertise et son savoir-faire opérationnel.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées
. L' Agence de l'eau Seine-Normandie
. les Grands ports maritimes du Havre et de Rouen,

. les conseils régionaux de Basse et Haute-Normandie,
. les conseils généraux du Calvados, de Seine-Maritime et de l'Eure,
. l'Union des industriels de la chimie – Normandie,
. la communauté de l'agglomération Havraise,
. la communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe.
3.2. Type de relations
Ces 11 membres assurent le pilotage et le financement du GIP Seine-Aval au travers d'un conseil d'administration.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité
Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime
4.2. Règles ou conventions
ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution
Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)
Français.
4.8. Sources
http://seine-aval.crihan.fr/

Présentation du contenu conservé par le Groupement d'intérêt public Seine-Aval :

Administration et composition : compte-rendu de conseil d'administration et d'assemblée générale, instances et organigrammes.
Comptabilité : journaux de recettes et de dépenses, bilan, exercices, comptes de résultats, grands livres…
Activités (1999-2014) : études de synthèse, référentiels topographiques, suivis en continu.
Ouvrage « La Seine en Normandie » (2012).
Programmes scientifiques numéros 1 à 16 (1999-2007).
Journal d'information *Comprendre notre estuaire* numéros 2 à 9 (2009-2013).
Synthèses des travaux BEEST (2011).
Bulletin spéciale Seine-Aval *Estuaires Nord-Atlantique : problèmes et perspectives* (2006).
Posters sur les poissons de Seine, panneaux.
Livrets (2007-2012) : *Stratégie d'observation à long terme en milieu estuarien, Biodiversité et restauration dans l'estuaire, Restauration environnementales et reconquête de l'estuaire de Seine, Le Paysage dans l'estuaire de la Seine, partage des visions et des projets, Impacts du réchauffement climatique sur l'estuaire de la Seine, Contamination de l'estuaire de la Seine et notion de risque, Restauration et Reconquête, Outils d'observation et modèles mathématiques.*
Guides *: Le Suivi du zooplancton en milieu estuarien, Le Suivi de l'avifaune en estuaire de Seine, Le Suivi de l'ichtyfaune en estuaire de Seine, L'Étude du macrobenthos*.
Plaquettes (2008-2013) : *État des ressources biologiques, Usages et aménités, Contextes climatique, morphologique et hydro-sédimentaire, Du Bassin à la Seine, L'Estuaire de Seine, Qualité de l'eau et contaminations.*
Fascicule (2009-2014): *Programme Seine-Aval, la Génotoxicité, Évolution morphologique d'un estuaire anthropisé, Le Benthos, Effet de la contamination chimique, Écologie du*

copépode eurytemora affinis, Contre Vents et marées, L'Estuaire de la Seine : état de santé et évolution ; Fascicule de vulgarisation (2010) : *25 Questions sur la contamination en PCB de l'estuaire de Seine.*
Recueils cartographiques (2011) : cartographies des zones riveraines de l'estuaire de la Seine : *Végétation, hygrophylie et connectivités latérales, Nature, état et accessibilité des berges*.
Dates extrêmes : 2003-2014.
Métrage linéaire : 20 ml.

Présentation du contenu conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime (325J) :
Activités (1999-2014) : ouvrage « La Seine en Normandie » (2012).
Programmes scientifiques numéros 1 à 16 (1999-2007).
Journal d'information *Comprendre notre estuaire* numéros 2 à 9 (2009-2013).
Synthèses des travaux BEEST (2011).
Bulletin spéciale Seine-Aval : *Estuaires Nord-Atlantique : problèmes et perspectives* (2006).
Posters sur les poissons de Seine, panneaux.
Livrets (2007-2012) : *Stratégie d'observation à long terme en milieu estuarien, Biodiversité et restauration dans l'estuaire, Restauration environnementales et reconquête de l'estuaire de Seine, Le Paysage dans l'estuaire de la Seine, partage des visions et des projets, Impacts du réchauffement climatique sur l'estuaire de la Seine, Contamination de l'estuaire de la Seine et notion de risque, Restauration et Reconquête, Outils d'observation et modèles mathématiques.*
Guides *: Le Suivi du zooplancton en milieu estuarien, Le Suivi de l'avifaune en estuaire de Seine, Le Suivi de l'ichtyfaune en estuaire de Seine, L'Étude du macrobenthos*.
Plaquettes (2008-2013) : *État des ressources biologiques, Usages et aménités, Contextes climatique, morphologique et hydro-sédimentaire, Du Bassin à la Seine, L'Estuaire de Seine, Qualité de l'eau et contaminations.*
Fascicule (2009-2014): *Programme Seine-Aval, la Génotoxicité, Évolution morphologique d'un estuaire anthropisé, Le Benthos, Effet de la contamination chimique, Écologie du copépode eurytemora affinis, Contre Vents et marées, L'Estuaire de la Seine : état de santé et évolution ;* Fascicule de vulgarisation (2010) : *25 Questions sur la contamination en PCB de l'estuaire de Seine.*
Recueils cartographiques (2011) : cartographies des zones riveraines de l'estuaire de la Seine : *Végétation, hygrophylie et connectivités latérales, Nature, état et accessibilité des berges*.
A noter :
Présents uniquement en version numérique : posters des poissons de Seine, dépliant, panneaux.
Des compléments d'informations ou des plaquettes manquantes en version papier sont présentes en version numérique.

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Métrage linéaire : 0,50 ml.
Lieux de conservation :
G.I.P. Seine-Aval
Pôle régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
76100 Rouen

Archives départementales de la Seine-Maritime
42, rue Henri II Plantagenêt
76100 Rouen

Haute-Normandie nature environnement

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Haute-Normandie nature environnement.

1.3. Autres formes du nom

HNNE.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2000 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

Haute-Normandie nature environnement est une fédération des associations de Haute-Normandie de protection de la nature et de l'environnement.

Fondée en 2000, elle regroupe près de 80 associations sur l'ensemble de la région (Seine-Maritime et Eure).

H.N.N.E. s'est constituée sous l'impulsion de personnes engagées sur un objectif commun : la protection de la nature et de l'environnement régional.

Membre de France nature environnement, fédération française reconnue d'utilité publique, elle intervient tantôt en qualité de lanceur d'alerte afin de mobiliser l'opinion publique ou des décideurs locaux devant des dossiers primordiaux ou des projets dangereux et de faire reconnaître les préoccupations en matière d'environnement.

2.3. Lieu

Pôle Régional des Savoirs

115, Boulevard de l'Europe

76100 Rouen

2.4. Statuts juridiques

H.N.N.E est agréée au titre de l'article L 141-1 du Code pour la protection de la nature et de l'environnement et au titre du Ministère de la Justice.

2.5. Fonctions et activités

HNNE fédère un mouvement diversifié d'associations de terrain, d'associations régionales spécialisées, investies sur un ensemble de thématiques bien définies **:** faune, flore, espaces naturels, biodiversité, risques industriels, santé, eau, air, déchets, transports, énergies, patrimoine, développement durable…

En tant que fédération régionale, H.N.N.E. a pour but d'animer le réseau associatif, et d'assurer un rôle de représentation de la société civile dans diverses instances pour

apporter sa contribution, permettant ainsi d'enrichir les politiques publiques par la prise en compte des préoccupations environnementales.

Elle a pour principaux objectifs :

- d'agir pour la protection de l'environnement en étant force de proposition à chaque échelle du territoire régional ;

- de coordonner et structurer le mouvement associatif par la diffusion d'informations, en servant de relais de la fédération nationale France Nature Environnement, en se positionnant à l'échelle régionale sur les grandes problématiques environnementales ;

- de soutenir et d'accompagner les actions de ses associations membres ;

- de représenter les associations auprès de l'administration et des collectivités et de contribuer à la construction de politiques publiques durables ;

- d'éduquer, de former, et de sensibiliser les citoyens ;

- de saisir les tribunaux lorsque le droit de l'environnement est bafoué.

Chaque année, H.N.N.E. réalise 4 projets de sensibilisation à la nature dont :

Les rencontres du Hérisson, programme de plus de 420 sorties nature, gratuites et réalisées sur le terrain par les bénévoles des associations membres de la fédération ; « Que deviennent nos Hirondelles ? » : enquête unique qui permet le comptage des nids occupés sur le territoire haut-normand en constituant un réseau d'observateurs pour mesurer leur évolution et sensibiliser la population à la protection de ces espèces menacées.

Pour dynamiser le réseau, l'association multiplie les échanges de savoirs et d'expériences par la diffusion d'informations, l'organisation de réunions, de formations ou la conduite de projets communs.

2.7. Organisation interne

1 salarié

80 associations membres d'HNNE

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

France nature environnement ;

Groupement national des employeurs associatifs.

3.2. Type de relations

Membre du réseau.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Septembre 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

http://www.hnne.fr/

Présentation du contenu :

Administration et composition (2000-2014) : comptes-rendus de conseil d'administration et de d'assemblée générale (2000-2014), dossiers de gestion du personnel, correspondance.

Comptabilité (2000-2014) : comptes de résultats, journaux de recettes et de dépenses, demandes de subventions, correspondance, pièces justificatives.

Correspondance (2010-2014).

Activités (2000-2014) : rapports d'activités, bilans, agenda d'activités, livret.

« Que deviennent nos Hirondelles ? » (2003-2007) : dossiers de subventions, fiche questionnaire, mallette pédagogique, enquête, comptabilité, correspondance.

Salon Nature et Jardin : documents de travail, plaquettes, présentation des stands, travaux sur les thèmes développé par le salon, correspondance.

Les Rencontres du Hérisson : rédaction d'articles, tiré à part, livret, programme des associations membres, correspondance.

Documentation : guides, Code civil, Code de l'Environnement.

Documentation fédérale : rapports d'activités, guide pratique des infrastructures de transport en environnement, flyers, plaquettes, livrets.

Documentations des associations membres de H.N.N.E. : plaquettes, livrets, dépliants, flyers.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Haute-Normandie nature environnement

115, boulevard de l'Europe

76100 Rouen

Mouvement de protection, intervention et droit aux animaux sans frontières

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Mouvement de protection, intervention et droit aux animaux sans frontières.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2013 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

L'association a été créée en 2013 afin d'œuvrer pour la cause animale. Elle veille à la protection des animaux domestiques ainsi qu'à la protection et à la réhabilitation des espèces protégées et/ou sauvages à l'échelle nationale, européenne et internationale.

2.3. Lieu

19, rue Pierre Corneille

76300 Sotteville-lès-Rouen

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association a pour but :

-de recueillir, protéger et défendre les animaux de toutes espèces, maltraités, abandonnés, voués à l'abattoir ainsi que les animaux sauvages blessés ;

- d'informer et de sensibiliser le public ;

- de créer des aménagements d'urgence pour l'hiver avec de nombreuses associations et des structures afin de recueillir les animaux en détresse ;

- de mettre en place des programmes spécifiques en faveur des sans domicile fixe afin de soigner et nourrir leurs animaux, de même pour les personnes les plus démunies ou encore les gens du voyage ;

- de renforcer la réglementation pour une meilleure protection animale en intervenant auprès du gouvernement, de l'Assemblée nationale, du Sénat, des maires, de la commission et du parlement européen, mais aussi des médias (télé, radio, etc.) ;

- de soutenir et financer la sauvegarde, les soins et la réhabilitation des animaux sauvages et domestiques.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

Journal Officiel.

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Documentation : DVD et cassettes vidéos *National Geographic*, ouvrages sur la protection de la faune et de la nature.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Mouvement de protection, intervention et droit aux animaux sans frontières

19, rue Pierre Corneille

76300 Sotteville-lès-Rouen

Priorité nature

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Priorité nature.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2013.

2.2. Histoire

Priorité nature a été créée en 2013.

Elle tente d'analyser rationnellement l'impact de la chasse sur la faune sauvage dans toutes ses composantes.

L'association a fait un état des lieux de la protection de la faune sauvage et de la cause animale.

Elle a pour but de protéger, comprendre et expliquer les changements du XXI^{ème} siècle : celui de l'humain au service de la biodiversité.

2.3. Lieu

7, rue d'Elbeuf

76500 Orival

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Priorité nature met à la disposition du public une plate-forme qui rassemble les savoirs en matière de protection de la nature et de la biodiversité, dans une logique de valorisation, le but étant de protéger les animaux en limitant les abus des chasseurs et des braconniers.

Pour cela, elle s'est fixé plusieurs objectifs :

- développer des partenariats avec toutes les structures protégeant la nature ;

- diffuser des informations par des publications, site internet… ;

- éveiller l'intérêt du public à la diversité de la nature, à son importance pour l'homme et aux menaces auxquelles la nature est confrontée ;

- faire connaître les actions et les projets ; développer les chantiers nature.

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Haute-Normandie nature environnement

3.2. Type de relations

Membre du réseau.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

http://www.prioritenature.fr/

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Activités : rapports d'activités et d'étude, fiches techniques, bulletins internes, suivi d'espèces, articles de vulgarisation sur les animaux axés sur un angle de démonstration de l'intérêt d'une gestion de la faune sans la nécessité de chasser, poster sur des chemins de randonnées et/ou site nature, poster sur les rapaces, film.

Documentation : bibliographie, veille documentaire.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association Priorité nature

7, rue d'Elbeuf

76500 Orival

Réseau GRANDDE développement durable en entreprises

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Réseau GRANDDE développement durable.

1.3. Autres formes du nom

GRANDDE (Groupe régional des acteurs normands pour le développement durable en entreprise).

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2006 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

L'association a été créée en 2006 par des acteurs Hauts-Normands qui souhaitaient voir la notion de développement durable se développer dans le monde des entreprises afin qu'elle ne reste pas uniquement l'objet de colloques ou de conférences mais qu'elle s'introduise dans la réalité économique de la région.

2.3. Lieu

47, boulevard des Belges

76000 Rouen

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Avec le soutien financier de l'Europe, l'État, la région, la caisse des dépôts et consignations, la communauté de communes Caux Vallée de Seine, elle a un programme d'actions variées :

donner un sens à la notion de développement durable pour le monde économique et en faire la promotion,

accompagner les entreprises qui souhaitent s'engager en faveur du développement durable,

agir pour le territoire et ses habitants en contribuant à la résolution de problèmes de société en renforçant les liens entre les entreprises et les différentes composantes des territoires.

Le réseau GRANDDE s'est donné comme objectif de contribuer à la réussite du territoire régional et des entreprises qui y sont implantées en les aidant à négocier le nécessaire virage vers une économie plus soutenable.

Elle est à la fois dans la réflexion et dans l'action et souhaite rassembler les points de vue d'acteurs variés afin de croiser les regards au bénéfice d'une vision élargie de l'orientation que doit prendre le monde.

2.6. Textes de référence

2.7. Organisation interne

4 salariés (le président et le trésorier sont bénévoles) ;

120 adhérents (entreprises morales et physiques, collectivités, personnes physiques).

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou des familles associées

- l'Europe ;
- l'État ;
- la région ;
- la caisse des dépôts et consignations ;
- la communauté de communes Caux Vallée de Seine.

3.2. Type de relations

Soutien financier.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF)

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

http://www.grandde.fr/

Présentation du contenu :

Administration et composition (2007-2014) :

comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale (2007 à 2014), listes d'adhérents, dossier du personnel.

Comptabilité :

dossiers banque, journal des recettes et des dépenses, balance des comptes, bilan annuel, pièces justificatives, fiches de paie.

Activités :

comptes-rendus et organisation de séminaires, actions de l'association, rapport d'actions.

Correspondance

(dates non précisées).

Documentation :

plaquettes FEDER.

Métrage linéaire : 6,60 ml.

Lieu de conservation :

47, boulevards des Belges

76000 Rouen

Société amicale pour la bicyclette en Normandie de l'agglo de Rouen

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Société amicale pour la bicyclette en Normandie de l'agglo de Rouen.

1.3. Autres formes du nom

SABINES Agglo.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1994 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

Depuis 1994, l'association SABINES Agglo défend l'usage du vélo comme moyen de transport idéal pour les courts trajets en ville et met tout en œuvre pour démontrer que se déplacer à bicyclette est économique et pratique, bon pour la santé et non polluant.

Elle agit auprès des décideurs pour la création ou l'amélioration d'aménagements cyclables afin d'assurer la sécurité des cyclistes.

Elle incite également les collectivités locales à diminuer l'usage de la voiture au profit de transports moins polluants.

2.3. Lieu

2, rue du Réservoir

76000 Rouen

.5. Fonctions et activités

L'association a pour objectifs de :

- Promouvoir l'utilisation de la bicyclette, notamment en milieu urbain, comme moyen de déplacement silencieux, non polluant, économique, pratique et sain en organisant des animations, des formations ou des manifestations ;

- Proposer aux autorités, collectivités et gestionnaires :

* la création et l'amélioration d'aménagements cyclables et d'équipements et services annexes (stationnement

vélo, prêt ou location, bus-vélo, marquages antivols …) ;

* la mise en œuvre d'une réelle inter modalité (train/vélo, bus/vélo, tramway/vélo, automobile/vélo) ;

* l'adoption de mesures pour assurer un niveau de sécurité optimal pour les cyclistes ;

- Mener toute action ou démarche en vue d'assurer la défense des cyclistes, tant auprès des divers maîtres d'ouvrage et collectivités que devant les tribunaux et les instances européennes si besoin ;

- Plus généralement, inciter à une politique d'urbanisme et de déplacement dans l'agglomération qui soit propre à favoriser les modes alternatifs à l'automobile pour rééquilibrer l'usage de l'espace public, dans un objectif de développement durable ;
- Mettre en place et gérer un atelier de réparations-ventes de vélos réservé aux adhérents.

L'action de l'association s'inscrit dans une démarche de défense de l'environnement et de lutte contre l'exclusion sociale et spatiale.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

Haute-Normandie nature environnement.

3.2. Type de relations

Membre du réseau HNNE.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

http://rouensabine.fubicy.org/

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Statuts : statuts, récépissé de création.

Administration et composition : comptes-rendus de conseils d'administration et d'assemblées générales.

Comptabilité : rapports financiers.

Correspondance : courriers échangés avec les collectivités, les services de l'État.

Activités : journal de l'association « Vélo Info », avis émis lors d'enquêtes publiques, recours devant la Commission européenne et devant le tribunal administratif, photographies, coupures de presse.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association SABINE Agglo

2, rue du Réservoir

76000 Rouen

Société des amis des sciences naturelles et du muséum de Rouen

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Société des amis des sciences naturelles et du muséum de Rouen.

1.3. Autres formes du nom

SASNMR

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1865 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

C'est Emmanuel Blanche (1824-1908), médecin des hôpitaux de Rouen, qui fut le fondateur et le premier président de la Société des amis des sciences naturelles en 1865. Elle se compose alors de notables passionnés par les sciences naturelles étudiant la faune et la flore locales. Les membres de cette société savante créent une véritable osmose entre leur association et le musée qui profitera, plus tard, des dons de leurs collections et de leurs ouvrages.

La Société des amis des sciences naturelles et du muséum de Rouen a pour vocation l'étude et la recherche dans le domaine des sciences naturelles et notamment sur le milieu naturel régional, avec le soutien du muséum de Rouen.

Dès 1865, la Société édite un bulletin qui est toujours d'actualité.

Henri Gadeau-de-Kerville a notamment fait parti de la Société. Il a été un grand animateur et mécène pour l'association.

Aujourd'hui, la Société fait toujours partie du paysage rouennais : études, réunions et sorties mettent régulièrement en contact des scientifiques. Elle a une centaine de membres qu'elle regroupe dans les domaines de la mycologie, la botanique, l'entomologie et la géologie.

Elle organise des conférences thématiques et des prospections sur le terrain en Normandie avec comme double but la transmission d'un savoir naturaliste régional et la contribution à la meilleure connaissance des milieux en constante évolution.

2.3. Lieu

Muséum d'histoires naturelles de Rouen

198, rue Beauvoisine

76000 Rouen

2.4. Statuts juridiques

L'association est reconnue d'utilité publique et possède un agrément régional au titre de la protection de l'environnement.

2.5. Fonctions et activités

Ses missions sont de :

Participer à l'étude et, au développement des sciences naturelles, plus particulièrement en ce qui concerne la Normandie ;

Concourir à la vulgarisation des connaissances dans tous les domaines des sciences naturelles ;

Promouvoir la protection de la nature et de l'environnement ;

Participer aux cartographies régionales mycologiques, botaniques et entomologiques.

Elle évolue autour de quatre disciplines qui s'organisent en comités :

groupes de naturalistes qui développent les connaissances autour d'une spécialité de sciences naturelles de Haute-Normandie et participent ainsi à la connaissance de la biodiversité régionale. Ils sont animés par des spécialistes confirmés et organisent des conférences, des expositions, des séances de travail, ainsi que de nombreuses sorties sur le terrain (sorties mycologiques, botaniques…).

Plusieurs sorties pluridisciplinaires, regroupant des naturalistes des divers comités, permettent de réaliser l'inventaire naturaliste exhaustif d'un site naturel.

On y trouve :

la botanique : inventaires communaux cartographies floristiques de Haute-Normandie, comptes-rendus des prospec-tions et inventaires dans le bulletin et sur le site internet de la SASNMR, caractérisation phytosociologique des habitats.

L'entomologie : compte-rendu des prospections et inventaires dans le bulletin et sur le site internet de la SASNMR, inventaires cartographiques communaux des papillons de jour, de nuit et autres insectes de Haute-Normandie.

La mycologie : présentation des champignons les plus intéressants recensés dans l'année, publication avec l'aide de la DIREN d'un ouvrage intitulé **:** *Inventaire et cartographie des fungi – protozoa – chromista de Haute Normandie*. Ce travail est actualisé par le comité de mycologie lors d'inventaires effectués à l'occasion de sorties mycologiques hebdomadaires.

La géologie : conférence et rédaction d'articles sur les particularités géologiques.

Elle édite également annuellement un bulletin annuel.

2.7. Organisation interne

110 membres bénévoles.

4. Zone du contrôle

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.
4.8. Sources

http://www.sasnmr.fr

Notes :
Les archives anciennes de la Société sont conservées à l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie (Pôle Régional des Savoirs de Rouen).

Il est possible de consulter l'ensemble de leurs archives dans le bulletin annuel de la Société.

Présentation du contenu conservé par la Société des amis des sciences naturelles et du muséum de Rouen :

Création : statuts.

Administration et composition (1865-1966) :

comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale, documents de legs, feuilles d'informations sur les adhérents (1920-1966), registres des présences (1866-1908), modèles de lettres (1865-1866).

Correspondance
Comptabilité :

pièces comptables, rapports financiers, journaux de recettes et de dépenses, bilan, exercices, projets de budget, pièces justificatives, prix de ventes des bulletins.

Activités (1874-2013) :

XIXème siècle :

Procès-verbaux de réunions, procès-verbaux du comité d'ornithologie de Rouen (1874-1880), procès-verbaux de séances (1880-1900), notes d'informations sur la Société, copies de lettres manuscrites (1886), catalogue des publications périodiques (1880-1900), travaux de recherches, bibliographie de la liste des ouvrages du Docteur Blanche, comptes-rendus de séances du congrès international de zoologie (1890-1913), catalogue des ouvrages et des brochures envoyés et reçus (1886-1906), affiche de mention honorable d'exposition universelle (1889-1900).

XXème siècle :

Bulletins (1990-2013), jubilé scientifique de Monsieur Gadeau-de-Kerville (1936), comptes-rendus de cession botanique en région Haute-Normandie (1990), documents de travail, inventaire et cartographie des champignons de Haute-Normandie (2002), inventaire et cartographie botanique de Haute-Normandie, comptes-rendus d'excursion.

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

Documentation :

cassettes audio, catalogues de zoologie du Japon, des États-Unis et de l'Allemagne, procès-verbaux de la Société malacologique de Belgique, documentation sur les fruits à cidre (1865), liste rouge des champignons, circulaires.

Métrage linéaire : environ 30 ml.

Lieux de conservation :

Muséum d'histoire naturelle de Rouen

198, rue Beauvoisine

76000 Rouen

Centre de documentation de l'agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie

Pôle Régional des Savoirs

115, boulevard de l'Europe

76100 Rouen

Société linnéenne de la Seine-Maritime

1. Z !one d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Société linnéenne de la Seine-Maritime.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

1913 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

La Société linnéenne de la Seine-Maritime a été fondée le 21 février 1913 par Raoul Mail, naturaliste et herboriste réputé. Elle a pris son nom en hommage à Carl Von Linné, grand botaniste suédois de renommée mondiale considéré comme le père de la botanique moderne au XVIIIème siècle.

L'association est centrée sur la géologie, la botanique, la mycologie et la zoologie.

Elle connaît un grand succès avec plus de 450 membres à son apogée.

Pendant la seconde guerre mondiale, la société est l'une des seules associations seino-marines qui voit le nombre de ses membres croître (les hommes qui sont sur le front envoient des herbiers, insectes ou minéraux).

Sa vocation déclarée a toujours été l'étude, le développement et la diffusion des sciences naturelles. Son action auprès du public, tant havrais, qu'extérieur, est depuis l'origine une constante de la valeur qu'elle attache à son rôle social.

2.3. Lieu

Fort de Tourneville

55, rue du 329ème Régiment d'Infanterie

76620 Le Havre

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

"Étude, progrès et diffusion des Sciences Naturelles."

Elle a pour but de dresser un inventaire des richesses naturelles et de rechercher l'éveil permanent de la curiosité des membres.

Elle a un rôle pédagogique face à la fragilité de la nature (sorties pédagogiques, expositions).

La Société linnéenne agit depuis peu sur les interactions "milieu-climat-être vivants" (l'écologie).

Les membres de l'association mènent des études sur le terrain, réalisent des inventaires de plantes, de champignons, d'insectes des landes, de pelouses, de bords de routes, des zones humides et de l'interface terre-océan ou des zone de balancement des marées.

Certains inventaires amènent à des demandes de sauvegarde ou de classement de sites en vue de la conservation d'un patrimoine précieux.

La Société linnéenne organise également des sorties natures, des expositions et un salon annuel du champignon.

2.7. Organisation interne

30 membres bénévoles.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français

Présentation du contenu :

Création : récépissé de création d'association, statuts.

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

Administration et composition (1930-2014) : règlement intérieur, comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale, correspondance, listes des adhérents (1930-2014), rapports d'activité.

Comptabilité : journaux de recettes et de dépenses, pièces justificatives, demandes de subventions.

Activité (1875-2014) : *Bulletins de la Société linnéenne de la Seine-Maritime* (1913-2013), herbiers et alguiers (1875-2014), diapositives d'insectes, photographies, panneaux d'exposition, plaquette, rapport d'inventaire botanique.

Documentation : documentation sur la mycologie, ouvrages d'histoire naturelle classés par thématique : faune, géologie, paléontologie, botanique ; encyclopédies et dictionnaires, revues, bulletins de sociétés savantes, ouvrages pédagogiques, *Annales de Normandie*, VHS, coupures de presse.

Dates extrêmes : 1875-2014.

Métrage linéaire : 50 ml.

Lieu de conservation :

Fort de Tourneville

55, rue du 329ème Régiment d'Infanterie

76600 Le Havre

Terre-Mer-Forêt

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Terre-Mer-Forêt.

1.3. Autres formes du nom

T.M.F.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2012 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

L'association a été créée en 2012, prenant le relais du collectif de riverains « Vigie Environ » constitué lors de l'enquête publique du projet d'agrandissement d'une déchetterie – centre de traitement. Ceux-ci souhaitaient faire entendre leur point de vue sur le sujet.

L'association présente également une volonté de s'inscrire dans d'autres débats de société en rapport avec l'environnement. Elle a notamment apporté son soutien à des agriculteurs contre les déchets qui jonchent les abords d'une départementale.

2.3. Lieu

27, rue de Monchy

76260 Saint-Pierre-en-Val

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

Son but est de sensibiliser et de mener diverses actions et interventions visant à la préservation de la nature et de l'environnement des habitants de Saint-Pierre-en-Val, de la communauté de communes de Yères et Plateaux ainsi que des communes avoisinantes.

Elle tente d'agir pour la sauvegarde de leurs intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.

Elle fournit également une assistance juridique à l'ensemble des membres de l'association.

Pour cela, elle organise des réunions, des débats ainsi que des conférences, notamment sur le réchauffement climatique, la pollution de l'air et de l'eau.

4. Zone du contrôle

4.1 Code d'identification de la notice d'autorité

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Administration et fonctionnement : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale.

Activités : comptes-rendus de réunion, de débats et de conférence, tracts, recours au Tribunal administratif, démarches auprès des élus et représentants de l'État.

Documentation : articles de presse.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association Terre-Mer-Forêt

27, rue de Monchy

76260 Saint-Pierre-en-Val

Vent de colère sur le plateau du Petit-Caux

1. Zone d'identification

1.1. Type d'entité

Association.

1.2. Forme autorisée du nom

Vent de colère sur le plateau de Petit-Caux.

1.3. Autres formes du nom

Vdc sur PC.

2. Zone de la description

2.1. Dates d'existence

2003 à aujourd'hui.

2.2. Histoire

L'association est née suite à l'émergence de projets éoliens afin prévenir les riverains des inconvénients que cela peut entraîner. Son but premier est d'informer, sans parti pris, des conséquences de telles installations mais également de préserver les paysages et les habitations environnantes.

2.3. Lieu

Monsieur François Mary

5, route de Saint-Rémy

76260 Baromesnil

2.4. Statuts juridiques

Association loi 1901.

2.5. Fonctions et activités

L'association a plusieurs objectifs :

- Protéger les espaces naturels et les paysages du département de Seine-Maritime et plus particulièrement de la région du Petit-Caux.

- Sensibiliser l'opinion publique aux problèmes d'environnement.

- Défendre les identités culturelles et naturelles des paysages ainsi que leurs intérêts économiques et sociaux.

- Lutter contre toutes les atteintes pouvant être portées à cet environnement et chaque fois qu'elles touchent au caractère naturel des espaces et des paysages, ainsi qu'aux équilibres biologiques des espèces animales et végétales.

2.7. Organisation interne

Une trentaine de membres.

4. Zone du con

Auteur : Archives départementales de la Seine-Maritime

4.2. Règles ou conventions

ISAAR (CPF).

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution

Juin 2014.

4.4. Langue(s) et écriture(s)

Français.

4.8. Sources

http://vdcpetitcaux.chez-alice.fr/.

Les archives de l'association Vent de colère sur le Plateau du Petit-Caux sont essentiellement numériques et sont consultable à l'adresse suivante : http://vdcpetitcaux.chez-alice.fr/.

Présentation du contenu :

Activités (2002-2008) : contre-études d'impacts (2005-2008), interventions et comptes-rendus de réunions publiques (2002-2005), sollicitations de politiques (2004), photographies, documents et pièces de procédures en recours. Dossiers d'implantations d'éoliennes : articles de presse, communiqués de presse, carte des voies migratoires, extrait de rapport du conseil général des Mines.

Documentations : cartes des projets d'implantations d'éoliennes, études d'impacts, Manifeste de Darmstadt (2008), vidéos d'oiseaux se fracassant sur les éoliennes.

Métrage linéaire : absent.

Lieu de conservation :

Association Vent de Colère sur le Plateau du Petit-Caux
5, route de Saint-Rémy – 76620 Baromesnil

Var

Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures[81]

1. Identification

1.1 Type d'entité

Association

1.2 Forme autorisée du nom

Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures

1.3 Autres formes du nom

RNN de la Plaine des Maures

2. Zone de la description

2.1 Dates d'existence

2009– aujourd'hui

2.2 Histoire

Société nationale de protection de la nature

Réserve naturelle nationale de la plaine des Maures

Au xixe siècle, la Plaine des Maures accueillait des activités sylvicoles (exploitation des Chênes-lièges et Pins pignons), pastorales (élevage ovin) et agricoles (vignes, oliveraies et champs de céréales)

Dès 1991, l'idée de la création d'une réserve naturelle dans la Plaine des Maures est formulée par le Comité permanent de la Convention de Berne dans le but de protéger la tortue d'Hermann. En 2001 est mis en place un comité de pilotage commun à Natura 2000 et au projet de réserve naturelle. L'Office national des forêts est désigné comme opérateur local. La même année, le CNPN donne un avis favorable au dossier. En 2003, la mise en place de Natura 2000 retarde l'enquête publique qui ne démarre qu'en février 2007. Enfin le 23 juin 2009, la réserve naturelle est créée. À noter que le décret fait l'objet d'un recours par des opposants au projet. Ce recours est rejeté en 2010 par le Conseil d'État.

En août 2021, des incendies dont la source est proche d'une aire d'autoroute détruisent par le feu entre 60 et 80 % de la surface de la réserve naturelle.

Après la création du Parc naturel régional du Mont-Ventoux en juillet 2020, des élus locaux souhaitent le classement de la réserve naturelle nationale en tant que dixième Parc naturel régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur afin d'augmenter son niveau de protection et les moyens alloués

La réserve naturelle était gérée initialement par le Conseil départemental du Var. Depuis le 1er août 2022, elle est gérée par la Société nationale de protection de la nature.

2.3 Lieux

164 impasse Raoul Glandus – 83 340 Les Mayon

81 *Inventaire détaillé https://ahpne.fr/Fonds-Reserve-naturelle-nationale-de-la-Plaine-des-Maures*

2.4 Statut juridique

Association loi 1901

2.5 Fonctions et activités

Les missions principales de l'équipe de la SNPN dans la plaine des Maures sont :

Protéger le territoire de la Réserve naturelle et ses habitats,

Gérer notamment par le biais de suivis scientifiques,

Faire découvrir cette nature exceptionnelle grâce à des animations,

Sensibiliser aux enjeux de conservation de la Réserve.

Sources http://www.snpn.com

2.7 Organisation interne

10 personnes travaillent sur site, à savoir la directrice, son assistante, une médiatrice scientifique, trois chargés de mission (forêts, zones humides, faune), et quatre gardes. Outre les missions de protection et de prévention, la réserve assure un service d'animation pour les associations et les scolaires.

3. Zone des relations

3.1. Collectivités, personnes ou familles associées

France nature environnement

Initiatrice de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN, 1968) devenue France nature environnement

3.2. Type de relations

Affiliation

4. Contrôle

4.1. Identification de la notice d'autorité

Auteur : Association Histoire de la protection de la nature et l'environnement (AHPNE). Société nationale de la protection de la nature

4.3 Règle ou convention

ISAAR-CPF

4.6 Dates de création

2025

4.7 Langues et écritures

Français

4.8 Sources

http://www.snpn.com

Présentation du contenu conservé par la réserve naturelle

projet d'intérêt général Natura 2000 (1995-1998) 0.15 ml

Fonctionnement de la réserve de la Plaine des Maures (1993-2021) 0.8 ml

Etudes scientifiques (1993-2015) 0.6 ml

Protection urbanisme (2005-2016) 0.8 ml

Contentieux

ZAC du golf de Bouis, Vidauban (1991-2014) 1.4 ml

Centre d'enfouissement du Balançan, le Cannet-des-Maures (1999-2010) 0.9 ml

Centre d'essais routiers de Michelin (1991-1995) 0.3 ml

Site logistique de l'Estagnol-la Moutonne, La Crau (2007-2010) 0.3ml

Années extrêmes : 1991-2021

Métrage conservé : 6 ml

Stockage bureautique ; non renseigné

Localisation physique : Le fonds est conservé au siège de la réserve

Accroissement ; Fonds non clos.

Mode de classement et état de conservation.

Mode de classement

Les grands cartons (C) sont numérotés. Pour chaque carton, on constate une certaine unité des thématiques mais les numéros des cartons ne renvoient pas à un classement. Lorsque les cartons contenaient uniquement des boîtes d'archives, nous les avons sorties et nous les avons également numérotées ainsi que quelques boîtes isolées (B) et quelques classeurs qui étaient au-dessus (CL).

Etat de conservation

Les archives sont conservées dans un local sain, muni d'une détection incendie (le site est sous alarme vol). La pièce comprend une fenêtre équipée d'un store la protégeant contre l'ensoleillement. A proximité, à l'extérieur, à gauche de la porte, est installé un extincteur à eau pulvérisée avec additif. Il serait recommandé de le remplacer par un extincteur à eau pulvérisée sans additif, celui-ci étant très nocif pour les archives. Dans ce local, outre un traceur à plans, se trouve une unique étagère non fixée au mur et peu solide. L'installation de rayonnage peut être envisagée. Les documents sont conservés dans des cartons 30x30x 30 difficilement maniables ainsi que quelques boîtes d'archives. La majorité des documents est en classeur ou en chemise dans les cartons, voire en vrac. A l'intérieur des classeurs, les documents sont conservés dans des pochettes plastiques qu'il serait utile d'enlever. On constate également de nombreuses chemises « couleur » à proscrire. Les documents sont actuellement en très bon état de conservation.

Localisation physique
Au siège de la réserve

Sources complémentaires

Répertoire numérique détaillé du versement 232AS : Société nationale de la protection de la nature : activités de la SNPN , fonctionnement du bureau MAR, gestion de réserves naturelles, 1855-2018

Annexes

Cartographie des guides des sources régionaux et thématiques

Archives publiques et privées

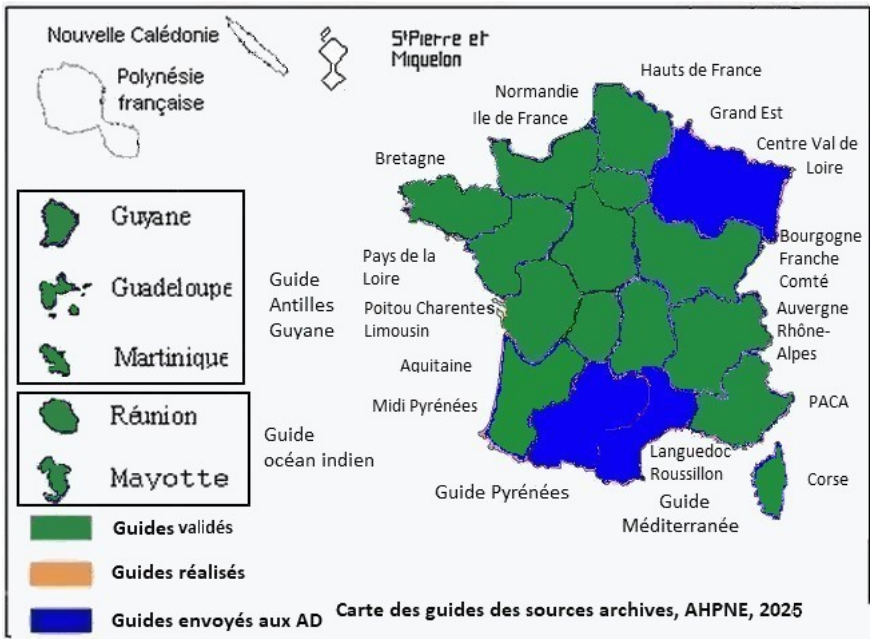

L'ensemble de ces guides sont téléchargeables[82]

Ces guides sont à la fois un outil au service d'une mémoire pour l'action, parce qu'une société amnésique ne peut évoluer convenablement ; ils constituent également une mémoire pour l'histoire menacée trop souvent par la négligence, ou au contraire l'appropriation de documents qui échappent aussi au patrimoine collectif.
Tels sont les enjeux de ces guides

82 Voir https://ressources.histoire-environnement.org/Guides-des-sources-regionaux-cartographiee

Liste des sigles

AAPPMA Elorn: Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Elorn

ABD: Association Brayonne dynamique

ACL: Association culture et loisirs

ACR: Les amis des chemins de ronde du Finistère

ADAV : Association Droit au vélo

ADMS: Association pour la découverte du monde sous-marin

ADQVL : Association pour la défense de la qualité de la vie en Val de Loire

APDP: Association pour la protection des dunes de Porspoder

AHPNE : Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement

ANECLA : Association nationale pour l'étude de la communauté de la Loire et de ses affluents

APESAC: Association pour la protection de l'environnement de Saint-Aubin et Cléo

APPSB : Association pour la protection des salmonidés en Bretagne – Basse-Normandie

AQUAVIT: Association pour la qualité de la vie dans l'agglomération tourangelle

ARBRE: Association rurale Brayonne pour le respect de l'environnement.

AREAS: Association régionale pour l'étude et l'amélioration des sols

AREHN: Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie

AsICEN: Association de l'industrie et du commerce pour l'environnement normand

ASEIHN: Association entomologique et invertébriste de Haute-Normandie

ASN: Autorité de sûreté nucléaire

ASPAS : Association pour la protection des animaux sauvages

ASPF: Association pour la sauvegarde du pays fouesnantais

ASPIE: Association santé protection et information environnement

ASRIPE: Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont-l''Abbé et de ses environs

AVEC : Association de veille environnementale du Cher

AVERN: Association vie environnement respect nature

A3DE: Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs

BVD: Blaise vallée durable

CBN: Conservatoire botanique national

CDPNE: Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

CDQMN: Comité de défense du quartier des Moulins Neufs

CELIB: Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons

CEN: Conservatoire d'espaces naturels

CERCOPE: Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études

CESA : Centre d'études supérieures d'aménagement

CITES : Convention on International Trade in Éndangered Species of Wild Flora and Fauna (Convention de Washington sur le commerce international d'espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)

CLER: Comité de liaison énergies renouvelables

CLIS : Commission locale d'information et de surveillance

CPIE : Centre permanent d'information sur l'environnement

CPN « la Sittelle »: Club Connaître et protéger la nature « La Sittelle »

CRBC: Centre de recherche bretonne et celtique

CREPAN: Comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature en Basse-Normandie

DEB: Défense de l'environnement bigouden

DEPLAIR: Association de défense de l'environnement, du patrimoine, pour la lutte anti-Inondations et ruissellements.

DRAE: Direction régionale de l'architecture et de l'environnement

DREAL: Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

EMSC: Étangs et marais des salins de Camargue

EPALA: Établissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents

EPR: European pessurized reactor

ERB: Eau et rivières de Bretagne

FCBE: Fédération Centre-Bretagne environnement

FEEL: Fédération environnement Eure-et-Loir

FGER: Fonds de gestion de l'espace rural

FIR: Fonds d'intervention des rapaces

FNAB: Fédération nationale de l'agriculture biologique

FNE : France nature environnement

FNE CVL : France nature environnement Centre Val-de-Loire

FRAPEC : Fédération régionale des associations de protection de l'environnement du Centre

GAB: Groupe d'agriculteurs biologiques

GEAI: Groupe d'étude de l'avifaune de l'Indre

GIP Seine-Aval: Groupement d'intérêt public Seine-Aval

GMB : Groupe mammalogique breton

GOT : Groupe ornithologique de Touraine

GRAINE: Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement

GRANDDE : Groupe régional des acteurs normands pour le développement durable en entreprise

HNNE: Haute-Normandie nature environnement

INPN: Inventaire national du patrimoine naturel

LNE: Loiret nature environnement

LPO : Ligue de protection des oiseaux

MNE: Maison de la nature et de l'environnement

MNHN: Musée national d'histoire naturelle

OGM: Organisme génétiquement modifié

ONC: Office national de la chasse

ONCFS: Office national de la chasse et de la faune sauvage

ONF: Office national des forêts

PNR: Parc naturel régional

PNRA: Parc naturel régional d'Armorique

PPRI: Plan de prévention des risques d'inondation

RN : Réserve naturelle

SABINES Agglo: Société amicale pour la bicyclette en Normandie de l'agglo de Rouen.

SAGE: Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

SDAGE: Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau

SASNMR: Société des amis des sciences naturelles et du muséum de Rouen

SDN: Sortir du nucléaire

SEPAN: Société d'étude et de protection de la nature

SEPANEC: Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature et de l'environnement du Cher

SEPANI: Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre

SEPANT: Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine

SEPNB: Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne

SFEPM : Société française pour l'étude et la protection des mammifères

SEPAN : Société d'étude et de protection de la nature

***Aperçu* des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations**

SEPANEC : Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Cher

SEPANI : Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre

SNE: Sologne nature environnement

SNPN:Société nationale de protection de la nature

SPVCV*:* Saulnières préservation et valorisation du cadre de vie

SPPEF: Société pour la protection des paysages de France et de l'esthétique de la France

STAO : Société tourangelle des amis des oiseaux

UCPS: Union pour la culture populaire en Sologne

UFCS: Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage

UFC-Que Choisir- 28: Union fédérale des consommateurs – Que Choisir – d'Eure & Loir

URBE : Union régionale bretonne de l'environnement

URGC: Union pour les ressources génétiques du Centre-Val de Loire

Vdc sur PC: Vent de colère sur le plateau de Petit-Cau

ZNIEFF: Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

ZPPAUP: Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager

Index des institutions et associations

Abers nature....143
Agence de l'eau Loire-Bretagne....89, 126, 140, 224, 284, 298
Agence de l'eau Seine-Normandie....126, 140, 284, 361, 374, 385
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie....298, 343
Agence française pour la biodiversité....284, 309
Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie....329, 404
Agence régionale de santé Centre-Val de Loire....89, 126, 276, 298
Agir ensemble pour Combrit Sainte-Marine....146
Amicale des Vallées....119
Amicale des Vallées du Bassin de l'Eure et Vallées limitrophes....129
Amis de la nature – section Berry....67
Amis du muséum d'histoire naturelle de Chartres....122
Aquacaux....332
Archives départementales du Cher....7, 9
Archives départementales d'Eure-et-Loir....7, 9
Archives départementales du Finistère....7, 9
Archives départementales de l'Ille-et-Vilaine....176
Archives départementales de l'Indre....7, 9, 213
Archives départementales d'Indre-et-Loire....7, 9
Archives départementales du Loir-et-Cher....7, 9
Archives départementales du Loiret....7, 9
Archives départementales de la Seine-Maritime....7, 9, 52, 330, 336, 340, 343, 347, 349, 351, 354, 356, 363, 367, 369, 371, 375, 377, 384, 386, 388, 390, 393, 395, 397, 400, 407, 410, 412
Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique de l'Elorn....149
Association Brayonne dynamique....335
Association Brenne – Pays d'Azay....199
Association culture et loisirs....339
Association de défense et de sauvegarde du cadre de vie et de l'environnement de Garnay....131
Association de l'industrie et du commerce pour l'environnement normand....342
Association de Langazel....153
Association de préservation du Clos-Masure du Gourvaudon....346
Association de veille environnementale du Cher....15
Association des musées de culture scientifique, technique et industrielle....377
Association entomologique d'Évreux....348
Association entomologique et invertébriste de Haute-Normandie....348
Association fédérative régionale pour la protection de la nature....320
Association FERUS....95
Association Haute-Normandie Nature-Environnement....336
Association logonnaise pour la défense de l'environnement....169
Association nationale pour l'étude de la communauté de la Loire et de ses affluents....292
Association pour la découverte du monde sous-marin....157
Association pour la défense de la qualité de la vie en Val de Loire....103
Association pour la prévention de la Pollution de l'air....8

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Association pour la protection de l'environnement de Saint-Aubin et Cléon.....351
Association pour la protection de la nature et de l'environnement.....232
Association pour la protection des animaux sauvages.....95, 259 sv
Association pour la protection des dunes de Porspoder.....160
Association pour la protection des salmonidés en Bretagne – Basse-Normandie.....188
Association pour la protection du site et de la salubrité de Voves.....131
Association pour la qualité de la vie dans l'agglomération tourangelle.....215
Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont-l'Abbé et de ses environs.....163
Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'eau.....353
Association pour la sauvegarde du pays fouesnantais.....166
Association pour la valorisation des coteaux Luynois.....283
Association pour le contrôle et l'information sur la radioactivité.....305
Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs.....355
Association pour le maintien d'une agriculture paysanne de Haute-Normandie.....358
Association régionale pour l'étude et l'amélioration des sols.....361
Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace.....323
Association santé protection et information environnement.....217
Association vie environnement respect nature.....105
Autorité de sûreté nucléaire.....102
Beva e bro Daoulas.....169
Bio Centre.....135
Blaise vallée durable.....111
Bon'Eure de Vivre.....283
Bretagne Vivante - Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne…30, 171
Caisse des dépôts et consignations.....126, 396
Castel vie et joie,.....283
Centre d'études supérieures d'aménagement.....222, 229
Centre de recherche bretonne et celtique.....26
Centre permanent d'initiation à l'environnement Touraine – Val de Loire.....202
Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez.....181
Centre permanent d'initiatives pour l'environnement de Touraine - Val de Loire.....221
Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir.....126
Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire.....224
Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime.....361
Chauve qui peut.....72
Chemins et paysages.....260
Chiroveille.....72
Club connaître et protéger la nature « La Sittelle ».....366
Collectif STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs.....369
Comité d'étude et de liaison des intérêts bretons.....20
Comité de défense du quartier des Moulins Neufs.....116, 129, 131
Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement.....244, 275
Comité départemental du patrimoine et de l'archéologie.....260
Comité départemental protection nature et environnement Loir-et-Cher.....254
Confédération A29.....371
Confédération paysanne 28.....129, 131
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loir-et-Cher.....260, 266
Conseil départemental du Cher.....72, 89

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Conseil général de l'Eure....386
Conseil départemental d'Eure-et-Loir....126
Conseil départemental d'Indre-et-Loire....224, 241
Conseil départemental du Loir-et-Cher....241, 244, 246, 259, 275
Conseil général du Calvados....386
Conseil général du Loir-et-Cher....45
Conseil général de la Seine-Maritime....386
Conseil régional Centre-Val de Loire....9, 72, 89, 126, 224, 275, 284, 298
Conseil régional de Basse-Normandie....386
Conseil régional de Haute-Normandie....386
Conservatoire aux espaces naturels de Loir-et-Cher....45
Conservatoire botanique alpin....45
Conservatoire botanique national de Brest....34, 35
Conservatoire botanique national du Bassin parisien....284
Conservatoire d'espace naturels de la région Centre-Val de Loire....298
Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire....271, 275, 316
Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire....280
Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire antenne Cher/Indre....78
Conservatoire d'espaces naturels Centre–Val de Loire antenne Indre-et-Loire/Loir-et-Cher ....239?é_(
Conservatoire d'espaces naturels du Loir-et-Cher....259, 260, 284
Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Normandie....373
Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre....224
Conservatoire du littoral....29, 37
Conservatoire régional du patrimoine naturel Centre....295
Consommation et environnement....143
Coordination entomologique de la région Centre pour l'organisation de projets d'études 289
CPIE Brenne Berry....224
Défense de l'environnement bigouden....185
Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale....19
Direction régionale de l'agriculture et de la forêt Centre–Val de Loire....284, 298
Direction régionale de l'environnement Centre....224, 272
Direction régionale de l'environnement, aménagement et logement Centre-Val-de-Loire 89, 246, 275, 283, 298
Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Haute-Normandie....344
Eau et rivières de Bretagne....188
Ecol'eau....250
Ecomusée du Véron....224
Entomologie tourangelle et ligérienne....283
Estran, cité de la mer....376, 377
Etablissement public pour l'aménagement de la Loire et de ses affluents....293
Etude concernant l'agriculture, la faune, l'éoilen par Indre nature....210
Eure-et-Loir nature....122, 275
Fédération connaître et protéger la nature....89
Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique....380
Fédération de pêche d'Indre-et-Loire....224

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques d'Eure-et-Loir....126
Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher....266
Fédération des chasseurs d'Eure-et-Loir....126
Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature....367
Fédération des conservatoires botaniques nationaux....35
Fédération environnement Eure-et-Loir....108, 113, 119, 129, 135, 140
Fédération française des sociétés de sciences naturelles....96
Fédération nationale de l'agriculture biologique....133, 135
Fédération nationale de la pêche en France....381
Fédération nationale des conservatoires du patrimoine naturel....295
Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles de la région Centre....309
Fédération régionale des associations de protection de l'environnement du Centre 292, 304
Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature....62
Forum Centre-Bretagne environnement....193
Foyer rural de Couffy....283
France nature environnement....7, 60, 89, 122, 126, 188, 190, 209, 231, 247, 254, 259, 274, 292, 294, 298, 306, 309, 320, 389, 414
France nature environnement Centre-Val de Loire...89, 106, 108, 126, 209, 231, 259, 275, 284, 290, 292, 304, 309, 316
Grand port maritime de Rouen....374
Groupe d'agriculteurs biologiques....133
Groupe d'étude de l'avifaune de l'Indre....205
Groupe mammalogique breton....95
Groupe régional d'animation et d'information sur la nature et l'environnement Centre....89, 126, 202, 224, 259, 266, 272, 275, 284, 295, 309
Groupement d'intérêt public Seine-Aval....385
Groupement national des employeurs associatifs....390
Haute-Normandie nature environnement....340, 347, 367, 389, 394, 400
Indre nature....201, 205
Institut national du patrimoine naturel....291
Internationale des Amis de la nature....67
La Presle....133
Les Amis de la Nature - France....69
Les amis des chemins de ronde du Finistère....196
Les Amis des sources....253, 259 sv
Les croqueurs de pommes....260
Lig'Air,....298
Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente....377
Ligue pour la protection des oiseaux....8, 83, 209, 259, 307, 309
Ligue pour la protection des oiseaux – Groupe du Cher....83
Ligue pour la protection des oiseaux de Touraine....224, 233, 275, 283
Loire Vivante Touraine....41
Loiret nature environnement....275, 303
Maison botanique - Atelier vivant de Boursay....263
Maison botanique de Boursay....45, 49, 259, 263
Maison de l'Estuaire....52

Maison de la nature et de l'environnement d'Orléans....309
Maison familiale rurale des Forges....260
Maisons paysannes de France....113
Mardiéval....313
Mouvement de lutte contre les nuisances aériennes de Tours....233
Mouvement de protection, intervention et droit aux animaux sans frontières....392
Musée des arts et traditions populaires du Perche....45
Musée national d'histoire naturelle....32, 45, 95, 157, 304, 349
Muséum d'histoire naturelle de Bourges....72, 76, 84, 96
Muséum de Rouen....329, 331
Muséum du Havre....349
Nature 18....15, 69, 87, 275
Nature Centre....106, 122, 292, 306
Océanopolis....35
Office national de l'eau et des forêts....150
Office national de l'eau et des milieux aquatiques....298, 363
Office national de la chasse....126
Office national de la chasse et de la faune sauvage....84, 284, 309
Office national des forêts....45, 126, 309, 340
Parc naturel régional d'Armorique....20, 29
Paysages de France....217
Perche nature....48, 254, 257, 272, 275
Pour la qualité de vie dans le Perche et Dunois....131
Priorité nature....394
Région Centre Val-de-Loire....9, 108, 126, 246
Réseau GRANDDE développement durable en entreprises....396
Réserve naturelle nationale de la Camargue....55
Réserve naturelle nationale de La plaine des Maures....413
Réserves naturelles de France....309
Saint-Just avenir et environnement....254
Saint-Martin-d'Abbat demain....283
Saulnières préservation et valorisation du cadre de vie....111
Société amicale pour la bicyclette en Normandie de l'agglo de Rouen....399
Société d'étude et de protection de la nature....229
Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher....254
Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne....8
Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine....40, 217, 224
Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature et de l'environnement du Cher....14, 87
Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine Centre-Val de Loire....229
Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher....260
Société de chasse La Saint Hubert....283
Société des amis des sciences naturelles et du muséum de Rouen....402
Société des sciences naturelles de Touraine....229
Société française d'orchidophilie....276
Société française pour l'étude et la protection des mammifères....94
Société linnéenne de la Seine-Maritime....406

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Société nationale de protection de la nature....8, 55, 209
Société pomologique du Berry....209
Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne....22, 24, 29, 32, 34, 169
Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans l'Indre....205
Société pour la protection des paysages de France et de l'esthétique de la France……8, 24
Société pour le muséum d'Orléans....283
Sologne nature environnement....269
Sortir du nucléaire Berry – Giennois – Puisay....100
Terre-Mer-Forêt....409
UFC Que-choisir ? d'Eure-et-Loir....119
Union des associations de défense du littoral....166
Union des Industriels de la Chimie – Normandie....386
Union européenne....266, 284
Union fédérale des consommateurs – Que Choisir....137, 140
Union fédérale des consommateurs – Que Choisir – d'Eure & Loir....137
Union fédérale des consommateurs d'Eure-et-Loir....129, 131
Union française des centres de sauvegarde de la faune sauvage....84
Union internationale pour la conservation de la nature....96
Union nationale des CPIE....182, 199, 202, 222, 224
Union pour la culture populaire en Sologne....269, 275
Union pour les ressources génétiques du Centre-Val de Loire....209
Union régionale bretonne de l'environnement....27
Union régionale des CPIE Centre-Val de Loire....224
Vent de colère sur le plateau du Petit-Caux....411

Index matière

Accident industriel.....103
Agence de l'eau……..90, 125, 127, 128, 138, 142, 194, 197, 227, 252, 257, 281, 289, 299, 291, 304, 371, 384, 393, 395
Agriculture 14, 30, 33, 45, 107, 120, 128, 132, 135, 142, 176, 194, 213, 230, 236, 252, 272, 274, 278, 283, 300, 308, 373, 393
Aménagement……25, 30, 52, 74, 81, 92, 109, 132, 135, 137, 140, 142, 147, 153, 174, 184, 194, 197, 210, 226, 227, 229, 232, 246, 252, 265, 269, 275, 298, 313, 323, 330, 339, 372, 374, 384, 388, 392, 393, 409
Aménagement du territoire.....132, 142, 147, 174, 232, 330, 372, 393
Aménagement hydraulique.....298, 372, 374
Aménagement rural.....226
Aquaculture.....25, 389
Autoroute.....108, 116, 122, 141, 213, 218, 240, 275, 282, 302, 313, 356, 381
Barrage.....14, 239, 299, 394.
Beva e bro Daoulas.....171
Biodiversité…..40, 73, 81, 107, 125, 152, 252, 285, 287, 289, 292, 301, 339, 343, 358, 360, 365, 377, 384, 399
Biomasse.....103
Biotope.....99, 287, 312
Botanique……23, 30, 46, 49, 69, 90, 130, 157, 211, 239, 246, 252, 267, 283, 311, 343, 413, 416, 418
Bruit.....122, 219, 283
Changement climatique.....107, 234, 302, 354, 388, 396, 419
Chasse.....176, 195, 214, 236, 246, 252, 276, 278, 289, 300, 318, 404
Conservatoire botanique.....34, 35, 45, 289
Conservatoire d'espace naturels…78, 90, 227, 243, 263, 264, 289, 281, 285, 290, 305, 326
Crue.....42, 299, 306
Déchet. .17, 88, 106, 119, 122, 124, 129, 132, 134, 136, 138, 141, 145, 174, 186, 234, 238, 241, 252, 254, 257, 265, 268, 283, 300, 307, 332, 343, 349, 352, 354, 388, 399, 419
Développement durable…127, 152, 184, 203, 225, 230, 242, 252, 279, 286, 301, 315, 339, 341, 350, 365, 373, 388, 399, 406
Dune.....162
Ecomusée.....227
Éducation à l'environnement.....90, 113, 129, 145, 152, 156, 160, 174, 185, 202, 225, 229, 235, 250, 262, 268, 279, 287, 316, 325, 333, 339, 342, 378, 388
Effet de serre.....315
Énergie…..17, 30, 33, 93, 101, 102, 103, 116, 128, 132, 175, 194, 198, 210, 213, 232, 281, 283, 302, 305, 313, 314, 332, 379, 388, 421, 422
Énergie éolienne.....422
Énergie éolienne.....93, 116, 128, 175, 198, 210, 213, 302, 305, 314, 421
Énergie fossile.....281, 388
Énergie nucléaire.....17, 30, 33, 101, 132, 194, 232, 283, 313, 379, 388
Énergie renouvelable.....102, 379, 388
Énergie solaire.....103
Entomologie.....288, 295, 358

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Espace naturel....45, 48, 78, 79, 90, 127, 176, 185, 192, 196, 210, 226, 227, 229, 233, 236, 240, 243, 244, 249, 263, 264, 281, 285, 289, 290, 300, 305, 326, 332, 343, 383, 399, 421
Estran.....386, 387
Estuaire.....359, 396
Europe 20, 26, 67, 96, 99, 103, 174, 191, 212, 233, 250, 268, 270, 275, 289, 305, 313, 325, 347, 353, 371, 376, 384, 388, 402, 406.
European pessurized reactor.....379
Faune sauvage…. 15, 79, 89, 95, 97, 99, 108, 124, 129, 146, 154, 156, 167, 175, 176, 192, 195, 200, 204, 210, 213, 229, 236, 243, 251, 263, 265, 269, 276, 282, 289, 295, 297, 308, 312, 315, 318, 332, 339, 351, 357, 366, 376, 387, 397, 403, 412
Flore sauvage.....17, 22, 25, 34, 47, 79, 89, 129, 147, 154, 156, 165, 174, 186, 195, 200, 204, 229, 243, 252, 265, 267, 276, 282, 286, 297, 308, 315, 366, 376, 387, 389, 399, 412
Habitat.....34, 49, 89, 95, 125, 156, 198, 210, 219, 230, 277, 301, 325, 365, 413
Inondation.....42, 120, 221, 239, 306, 363, 371, 374
Installation classée.....140, 249
Littoral.....25, 27, 30, 37, 52, 162, 166, 168, 171, 173, 176, 194, 199, 342, 387, 393
Loir-et-Cher Nature.....280
Loup.....99, 318
Mammifère.....95, 97, 99, 124, 176, 210, 263, 276, 318
Marée noire.....27, 30, 175.
Météorologie.....61
Musée.....32, 45, 72, 76, 84, 96, 97, 159, 312, 339, 341, 359, 386, 412
Natura 2000.....29, 73, 81, 96, 155, 167, 176, 185, 194, 206, 210, 214, 236, 238, 246, 249, 251, 281, 286, 289, 291, 325, 327, 332, 350, 354, 383, 390, 424
Oiseau.....15, 45, 47, 49, 124, 167, 176, 210, 227, 251, 288, 343, 356, 360
Organisme génétiquement modifié.....17, 107, 132, 239
Parc naturel régional.....19, 20, 29, 46, 81, 99, 119, 129, 198, 202, 204, 206, 227, 229, 241, 270, 276, 333
Pêche.....151, 153, 388, 390, 392
Pesticide.....211, 234, 306, 318
Pollution.....195, 332, 371, 392, 393
Pollution agricole.....195
Pollution de l'eau.....371, 392
Pollution industrielle.....393
Prévention des risques.....374, 382
Protection du littoral.....25, 162
Qualité de l'air.....219, 301, 308
Qualité de l'eau.....140, 219, 396
Qualité de la vie.....101, 218, 262
Réserve naturelle 23, 29, 55, 78, 92, 197, 205, 248, 252, 278, 286, 312, 317, 319, 359, 423
Rivière.....113, 135, 140, 153, 165, 186, 191, 215, 254, 299, 377, 392
Santé.....102, 107, 139, 141, 192, 302, 339, 352, 399
Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau.....374
Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau.....318
Sécheresse.....142, 393
Site protégé.....16, 30, 37, 79, 118, 133, 155, 241, 243, 315, 325, 349

Transport.....132, 139, 222, 282, 401, 409
Urbanisme.....25, 27, 114, 149, 163, 166, 169, 174, 188, 194, 211, 222, 339, 346, 374
Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager.....219
Zone humide.....124, 146, 157, 198, 241, 282
Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique.....198, 213, 234, 282, 306, 382

Index des types de document et support

Affiche d'Eau et rvière de Bretagne....195
Affiche d'Eure-et-Loir nature....129
Affiche d'Indre nature....215
Affiche de Blaise vallée durable....116
Affiche de Bretagne Vivante - Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne....174
Affiche de Daniel Malengreau (Bretagne vivante)....35
Affiche de France nature enviroennement Centre Val-de-Loire....306
Affiche de Haute-Normandie nature environnement....357
Affiche de l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie....341
Affiche de l'Association pour la qualité de la vie dans l'agglomération tourangelle....222
Affiche de l'Association vie environnement respect nature....111
Affiche de la Réserve naturelle nationale de la Camargue....61
Affiche de la Société française pour l'étude et la protection des mammifères....98
Affiche de Loiret nature environnement....318
Affiche de Maison botanique - Atelier vivant....272
Affiche de Mardiéval....327
Affiche de Michel David (Bretagne vivante)....25
Affiche de Nature 18....89
Affiche de Perche nature....262
Affiche de Sologne nature environnement....283
Affiche de Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisay 104
Affiche du Collectif STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs....380
Affiche du Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement….252
Affiche du Conservatoire d'espaces naturels du Centre– Val de Loire....291
Affiche du CPIE Brene-Berry....206
Compte rendu de conseil d'administration d'Abers Nature....146
Compte rendu de conseil d'administration d'Aquacaux....344
Compte rendu de conseil d'administration de l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie....340
Compte rendu de conseil d'administration de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Elorn....153 , 154
Diapositive de l'Association Brenne – Pays d'Azay....206
Diapositive de l'Association pour la qualité de la vie dans l'agglomération tourangelle….222
Diapositive de l'Association régionale pour l'étude et l'amélioration des sols....374
Compte rendu de conseil d'administration de l'Association pour la Découverte du Monde Sous-marin....160
Compte rendu de conseil d'administration de l'Association pour la Protection des Dunes de Porspoder....163
Compte rendu de conseil d'administration de l'Association pour la sauvegarde de la rivière de Pont-l''Abbé et de ses environs....166
Compte rendu de conseil d'administration de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'eau....364
Compte rendu de conseil d'administration de l'Association pour la Sauvegarde du Pays Fouesnantais....169

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Compte rendu de conseil d'administration des Amis de la nature section Berry.....70
Compte rendu de conseil d'administration de Brenne – Pays d'Azay.....205
Diapositive de Bretagne Vivante - Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne.....176
Diapositive de la Confédération A29.....382
Diapositive du Conservatoire d'espaces naturels du Centre– Val de Loire.....291
Diapositive de Dominique Mansion, membre fondateur d'association.....49
Diapositive d'Estran, cité de la mer.....387
Diapositive d'Eure-et-Loir nature.....130
Diapositive de Forum Centre-Bretagne Environnement.....198
Diapositive de France nature environnement Centre Val-de-Loire.....306
Diapositive d'Indre nature.....214
Diapositive de Maison botanique - Atelier vivant.....49, 272
Diapositive de Nature 18.....92
Diapositive de la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine Centre-Val de Loire.....239
Diapositive de la Société linnéenne de la Seine-Maritime.....418
Diapositive de Sologne nature environnement.....283
Enquête concernant le domaine public martitime pat Beva e bro Daoulas.....172
Enquête concernant les déchets.....354
Enquête concernant les pollutions par Eau et Rivières de Bretagne.....194
Enquête concernant la qualité de l'eau par la Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique.....393
Enquête écologqique de l'Association entomologique et invertébriste de Haute-Normandie 359
Etude concernant l'agriculture, la faune, l'éoilen par Indre nature.....213
Etude concernant la chauves-souris par la Société française pour l'étude et la protection des mammifères.....98
Etude concernant la faune par l'association Nature 18.....93
Film sur les inondations du Comité de défense du quartier des Moulins Neufs.....122
Film de Dominique Mansion, botaniste.....50
Film du Conservatoire d'espaces naturels Centre Val-de-Loire.....291
Film de Priorité nature.....405
Herbier de la Maison botanique - Atelier vivant.....272
Herbier de Perche nature.....265
Herbier de la Société linnéenne de la Seine-Maritime.....418
Inventaire botanique de Haute-Normandie par la Société des amis des sciences naturelles et du muséum de Rouen 414
Inventaire botanique par la Société linnéenne de la Seine-Maritime.....418
Inventaire communal du patrimoine naturel de l'Eure et Loir par le Conservatoire d'espaces naturels du Centre– Val de Loire.....292
Inventaire de la biodiversité communale par la Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine Centre-Val de Loire.....241
Inventaire de la biodiversité communale par Sologne nature environnement.....282
Inventaire de la faune et de la flore des zones humides par l'association Abers nature…146
Inventaire de la faune et flore par l'Association vie environnement respect nature.....108
Inventaire de la faune et de la flore par le Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement.....252

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Inventaire de la faune et la flore par Perche nature....265
Inventaire de la faune, la flore et les habitats naturels par l'association de Langazel....156
Inventaire des espaces remarquables du Centre-Ouest Bretagne par l'assoication Forum Centre-Bretagne Environnement....197
Inventaire des tourbières du Finistère par l'association Forum Centre-Bretagne Environnement....197
Inventaire des zones humides par l'assoication Abers nature....146
Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique par l'Association pour la découverte du monde sous-marin....160
Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique par France nature environnement Centre Val-de-Loire....306
Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique par l'association Forum Centre-Bretagne Environnement....198
Inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique par Sologne nature environnement....282
Inventaire faunistique et floristique par l'association Estran, cité de la mer....387
Inventaire floristique et ornithologique par l'association Abers nature....146
Photographie concernant les atteintes à l'environnement sur le littoral finistérien par Les amis des chemins de ronde du Finistère....200
Photographie concernant principalement la faune et la flore sauvages par Loiret nature.320
Photographie d'Alsace nature....332
Photographie des Amis des sources....259
Photographie par l'assocation Écol'eau....255
Photographie par l'assocation Eure-et-Loir nature....130
Photographie de l'ancienne association Groupe d'étude de l'avifaune de l'Indre....214
Photographie de l'association « Jeunes pour la nature »....214
Photographie du Parc naturel régional d'Armorique....20
Photographie d'espaces naturels d'Alsace par Alsace nature....332
Photographie d'espaces naturels de Bretagne par le Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez....186
Photographie d'espaces naturels par le Conservatoire d'espaces naturels du Centre– Val de Loire....291
Photographie d'Indre nature 214
Photographie des dunes de Porspoder par l'Association pour la protection des dunes de Porspoder 163
Photographie sur l'eau par Eau et rivières de Bretagne....195
Photographie d'inondations en Seine-Maritime par l'Association régionale pour l'étude et l'amélioration des sols....374
Photographie de faune sauvage par l'association Mariéval....328
Photographie de faune et flore sauvages par Nature 18....92
Photographie de faune sauvage par Perche nature....265
Photographie de flore sauvage en Indre-et-Loire par la Maison botanique de Boursay ….50
Photographie des marais, du littoral par l'Association pour la suvegarde du pays fouesnantais 170
Photographie de réserves naturelles par l'Association vie environnement respect nature 176
Photographie de rivières de Bretagne par l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de l'Elorn....154

Aperçu des fonds d'archives privées concernant la protection de la nature conservés chez les acteurs privés et associations

Photographie de tourbières, les arbres remarquables par Centre-Breatgne environnement 198
Photographie de zones humides en Bretagne par l'Association de Langazel.....157
Rapport concernant les atteintes au domaine maritime par l'aasociation Beva et bro Daoulas.....172
Rapport concernant le Parc naturel régional d'Armorique par Bretagne Vivante - Société pour l'étude de la protection de la nature et de l'environnement;.....180
Rapport concernant la pollution par l'association Eau et Rivières de Bretagne.....194
Rapport concernant les pollutions par la Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique.....393
Rapport concernant la pollution du littoral par l'association Estran, cité de la mer.....387
Rapport d'activités de l'Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie.....341
Rapport d'activités de Brenne – Pays d'Azay.....205
Rapport d'activités d'Alsace nature.....331
Rapport d'activités de l'Association agréée depêche et de protection du milieu &quatique de l'Elorn 153
Rapport d'activités de l'association Aquaux.....344
Rapport d'activités de l'Association de Langazel.....157
Rapport d'activités de l'Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace.....337
Rapport d'activités de Bretagne Vivante - Société pour l'étude de la protection de la nature en Bretagne - Finistère.....175
Rapport d'activités du Centre permanent d'initiation à la nature de Gorre Menez.....185
Rapport d'activités du Comité départemental de la protection de la nature et de l'environnement.....251
Rapport d'activités du Conservatoire d'espaces naturels du Centre– Val de Loire.....290
Rapport d'activités d'Estran, cité de la mer.....387
Rapport d'activités de la Fédération environnement Eure-et-Loir.....133
Rapport d'activités de Haute-Normandie nature environnement.....401
Rapport d'activités de Maison botanique - Atelier vivant.....272
Rapport d'activités de Nature Centre.....307
Rapport d'activités de Perche nature.....265
Rapport d'activités l'association Priorité nature.....405
Rapport d'activités de la Société linnéenne de la Seine-Maritime.....417
Rapport d'activités de Sologne nature environnement.....282

Géolocalisation des fonds d'archives privées

Sur le site https://ressources.histoire-environnement.org/, vous avez la possibilité de géolocaliser les fonds d'archives via une carte

https://ressources.histoire-environnement.org/Carte?filtre=ressources

Géolocalisation des fonds d'archives concernant le Finistère

Sites Internet

Archives nationales: salle d'inventaires virtuelle
https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/

Plus de 20 000 inventaires décrivant les archives Plus de 10 000 notices décrivant ceux qui ont produit les archives (producteur) Plus d'1 million d'archives papier numérisées

---

France Archives
https://francearchives.fr/

Le portail France Archives permet de trouver les références d'archives historiques publiques et privées conservées aux services historiques (Archives nationales, départementales ...).

Association pour l'histoire de protection de la nature et de l'environnement (AHPNE)
Site principal
https://ahpne.fr/
Inventaire des archives publiques et privées relatives à la protection de la nature et de l'environnement
https://ressources.histoire-environnement.org/Ressources
L'AHPNE est une association qui milite et agit pour sauvegarder la mémoire et valoriser la connaissance de l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement